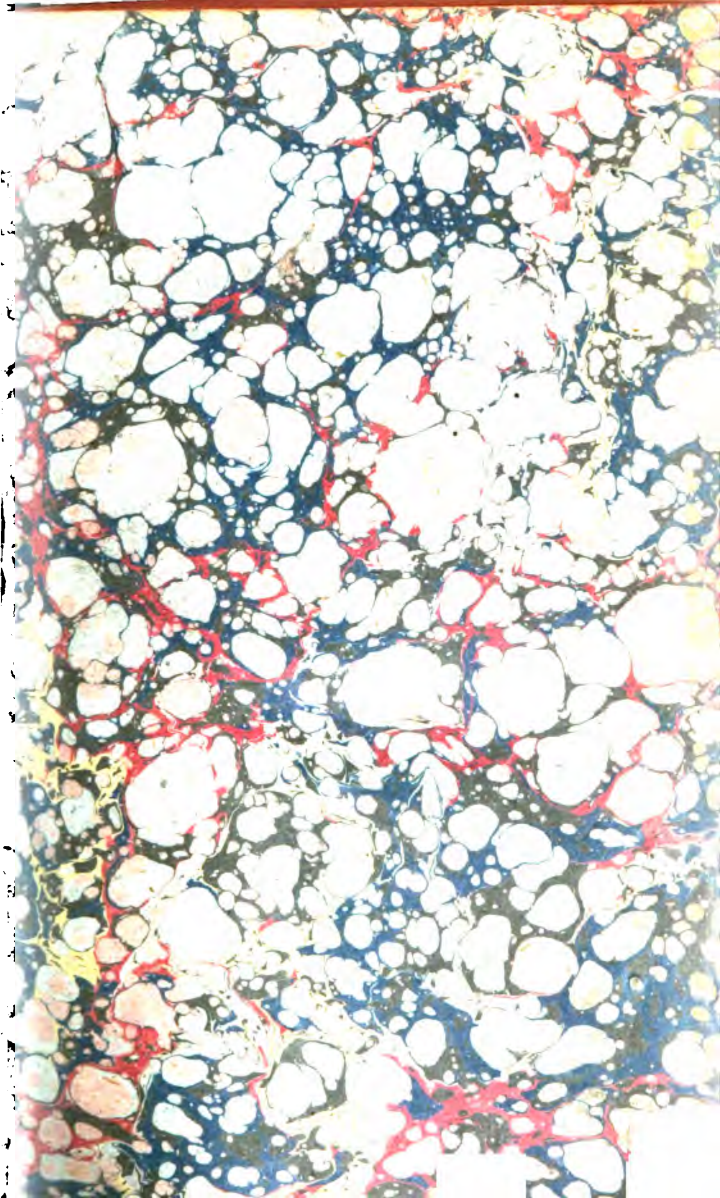




L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX DES ARTICLES

Les plus curieux, les plus agréables, les plus piquants, les plus philosophiques de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement, & fournir à toutes sortes de Lecteurs, & sur-tout aux gens du monde, la matiere d'une lecture intéressante.

TOME PREMIER.

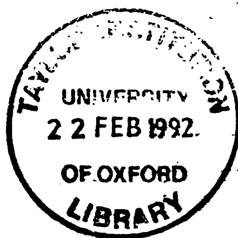


A GENEVE,

Et se trouve à Paris,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques. LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXII.


UNIVERSITY
22 FEB 1992
OF OXFORD
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

DANS cette multitude innombrable d'articles qui composent le Dictionnaire de l'Encyclopédie, les uns ne peuvent être lus ni entendus que d'un petit nombre de personnes ; les autres, peu susceptibles d'une lecture suivie, ne sont faits que pour être consultés dans le besoin. D'autres enfin conviennent à toutes sortes de lecteurs, & sont comme autant de petits Traités particuliers, où regnent à la fois l'esprit, le goût, l'élégance, une saine philosophie, une critique judicieuse, une érudition polie, & tout ce qui peut rendre un écrit curieux, instructif, intéressant.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si ce grand ouvrage remplit l'objet que les Auteurs se sont proposé, ni s'il a acquis toute sa perfection. Il nous suffit de pouvoir assurer qu'il

présente une infinité de morceaux de génie, dont le choix & la réunion en un petit nombre de volumes portatifs, doit former une collection précieuse, & d'autant plus agréable, que l'acquisition en sera facile.

Peu de gens sont en état de se procurer le Dictionnaire Encyclopédique ; & ceux même qui voudroient y mettre le prix, trouveroient peut-être difficilement à l'acheter aujourd'hui que l'édition en est, pour ainsi dire, entiérement épuisée.

On a donc cru faire une chose favorable & commode pour le public, de rassembler en quatre volumes *in*-12, les articles les plus piquants de ce grand Dictionnaire, & d'en faciliter la lecture, non-seulement aux personnes qui, sans ce secours, en auroient été privées, mais à celles même qui possèdent l'Encyclopédie, en leur épargnant l'embarras & la peine de les chercher parmi une infinité d'autres moins intéressants. D'ailleurs, la difficulté de transporter des *in-fo*-

lio, peut, dans mille occaſions, empêcher qu'on n'y ait recours.

Une Table générale des articles choiſis, & rangés par ordre alphabétique, avec le nom des Auteurs connus, ſe trouve à la fin du premier volume, & indique, au premier coup d'œil, ce qui renferme toute la collection. Cette réunion forme un tableau ſingulier par ſa variété; & chacun peut s'arrêter ſur les objets qui ſont le plus à ſa portée ou de ſon goût; quoiqu'en général, il n'eſt peut-être pas un article, parmi les cent-ſoixante que contient ce recueil, qui ne ſoit du goût & à la portée de tous les lecteurs.

On ſent bien qu'il ne peut être ici queſtion ni d'arts, ni de métiers, ni de ſciences abſtraites, ni de diſcuſſions grammaticales. L'aſtronomie, la géométrie, la juriſprudence, la théologie, la chymie, la géographie, &c. ne pouvoient entrer dans le plan qu'on s'eſt propoſé. On s'en eſt tenu

uniquement aux articles de philosophie, de morale, de critique, de galanterie, de politique & de littérature. En un mot, ce n'est ici que L'ESPRIT DE L'ENCYCLOPÉDIE, *ou le Choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquants, les plus philosophiques de ce grand Dictionnaire; on ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement, & fournir à toutes sortes de lecteurs, & sur-tout aux gens du monde, la matiere d'une lecture intéressante.*

A l'égard de quelques articles condamnés, qui ont fait, à diverses reprises, supprimer l'Encyclopédie, on s'est bien donné de garde de les insérer dans ce recueil. On sçait d'ailleurs, que ce ne sont ni les mieux écrits, ni les plus piquants du Dictionnaire.



L'ESPRIT DE L'ENCYCLOPÉDIE.



ACADÉMICIENS.

SECTE de philosophes qui suivoient la doctrine de Socrate & de Platon, quant à l'incertitude de nos connoissances & à l'incompréhensibilité du vrai. *Académicien*, pris dans ce sens, revient à peu près à ce que l'on appelle *Platonicien*, n'y ayant d'autre différence entr'eux, que le temps où ils ont commencé. Tous les Anciens qui embrassoient le systême de Platon étoient appellés *Academici*, ACADÉMICIENS; au lieu que ceux qui ont suivi les mêmes opinions depuis le rétablissement des lettres, ont pris le nom de *Platoniciens*.

On peut dire que Socrate & Platon, qui ont jetté les premiers fondements de l'académie, n'ont pas

été à beaucoup près si loin que ceux qui leur ont succédé, je veux dire Arcésilas, Carnéade, Clitemaque & Philon. Socrate, il est vrai, fit profession de ne rien savoir ; mais son doute ne tomboit que sur la Physique, qu'il avoit d'abord cultivée, & qu'il crut enfin fort au-dessus de la portée de l'esprit humain. Si quelquefois il parloit le langage des Sceptiques, c'étoit par ironie ou par modestie, pour rabattre la vanité des Sophistes qui se vantoient sottement de ne rien ignorer, & d'être toujours prêts à discourir sur toutes sortes de matieres.

Platon, pere & instituteur de l'académie, instruit par Socrate dans l'art de douter, & s'avouant son sectateur, s'en tint à sa maniere de traiter les matieres, & entreprit de combattre tous les Philosophes qui l'avoient précédé. Mais en recommandant à ses disciples de se défier & de douter de tout, il avoit moins en vue de les laisser flottants & suspendus entre la vérité & l'erreur, que de les mettre en garde contre ces décisions téméraires & précipitées, pour lesquelles on a tant de penchant dans la jeunesse, & de les faire parvenir à une disposition d'esprit, qui leur fit prendre des mesures contre les surprises de l'erreur, en examinant tout, libres de tout préjugé.

Arcésilas entreprit de réformer l'ancienne académie, & de former la nouvelle. On dit qu'il imita Pyrrhon, & qu'il conversa avec Timon ; de sorte qu'ayant enrichi *l'époque*, c'est-à-dire l'art de douter de Pyrrhon, de l'élégante érudition de Platon, & l'ayant armée de la dialectique de Diodore, Ariston le comparoit à la chimere, & lui appliquoit plaisamment les vers où Homere dit qu'elle étoit lion par devant, dragon par derriere, & chevre par le milieu. Ainsi Arcésilas étoit, selon lui, Platon par devant, Pyrrhon par derriere, & Diodore par le milieu. C'est pourquoi quelques-uns le rangent au nombre des Sceptiques ; & Sextus Empiricus sou-

tient qu'il y a fort peu de différence entre sa secte, qui est la Sceptique, & celle d'Arcésilas, qui est celle de la nouvelle Académie.

En effet, il enseignoit que nous ne savons pas même si nous ne savons rien; que la nature ne nous a donné aucune regle de vérité; que les sens & l'entendement humain ne peuvent rien comprendre de vrai; que dans toutes les choses il se trouve des raisons opposées d'une force égale; en un mot, que tout est enveloppé de ténebres, & que par conséquent il faut toujours suspendre son consentement. Sa doctrine ne fut pas fort goûtée, parce qu'il sembloit vouloir éteindre toute la lumiere de la science, jetter des ténebres dans l'esprit, & renverser les fondements de la philosophie. Lacyde fut le seul qui défendit la doctrine d'Arcésilas: il la transmit à Evandre, qui fut son disciple avec beaucoup d'autres. Evandre la fit passer à Hégésine, & Hégésine à Carnéade.

Carnéade ne suivoit pas pourtant en toutes choses la doctrine d'Arcésilas, quoiqu'il en retint le gros & le sommaire. Cela le fit passer pour auteur d'une nouvelle académie, qui fut nommée la troisieme. Sans jamais découvrir son sentiment, il combattoit avec beaucoup d'esprit & d'éloquence, toutes les opinions qu'on lui proposoit; car il avoit apporté à l'étude de la philosophie une force d'esprit admirable, une mémoire fidele, une grande facilité de parler, & un long usage de la dialectique. Ce fut lui qui fit le premier connoître à Rome le pouvoir de l'éloquence & le mérite de la philosophie; & cette florissante jeunesse, qui méditoit dès-lors l'empire de l'univers, attirée par la nouveauté & l'excellence de cette noble science dont Carnéade faisoit profession, le suivoit avec tant d'empressement, que Caton, homme d'ailleurs d'un excellent jugement, mais rude, un peu

ſauvage, & manquant de cette politeſſe que donnent les lettres, eut pour ſuſpect ce nouveau genre d'érudition, avec lequel on perſuadoit tout ce qu'on vouloit. Caton fut d'avis, dans le ſénat, qu'on accordât à Carnéade, & aux députés qui l'accompagnoient, ce qu'ils demandoient, & qu'on les renvoyât promptement & avec honneur.

Avec une éloquence auſſi ſéduiſante, il renverſoit tout ce qu'il avoit entrepris de combattre, confondoit la raiſon même, & demeuroit invincible dans les opinions qu'il ſoutenoit. Les Stoïciens, gens contentieux & ſubtils dans la diſpute, avec qui Carnéade & Arcéſilas avoient de fréquentes conteſtations, avoient peine à ſe débarraſſer des pieges qu'il leur tendoit. Auſſi diſoient-ils, pour diminuer ſa réputation, qu'il n'apportoit rien contr'eux dont il fût l'inventeur, & qu'il avoit pris ſes objections dans les livres du Stoïcien Chryſippe. Carnéade, cet homme à qui Cicéron accorde l'art de tout réfuter, n'en uſoit point dans cette occaſion, qui ſembloit ſi fort intéreſſer ſon amour-propre; il convenoit modeſtement que, ſans le ſecours de Chryſippe, il n'auroit rien fait, & qu'il combattoit Chryſippe par les propres armes de Chryſippe.

Les correctifs que Carnéade apporta à la doctrine d'Arcéſilas, ſont très-légers. Il eſt aiſé de concilier ce que diſoit Arcéſilas, qu'il ne ſe trouve aucune vérité dans les choſes, avec ce que diſoit Carnéade, qu'il ne nioit point qu'il n'y eût quelque vérité dans les choſes, mais que nous n'avons aucune regle pour les diſcerner; car il y a deux ſortes de vérités, l'une, que l'on appelle *vérité d'exiſtence*, l'autre, que l'on appelle *vérité de jugement*: or il eſt clair que ces deux propoſitions d'Arcéſilas & de Carnéade regardent la vérité de jugement; mais la vérité de jugement eſt du nombre des cho-

ses relatives, qui doivent être considérées comme ayant rapport à notre esprit : donc quand Arcésilas a dit qu'il n'y a rien de vrai dans les choses, il a voulu dire qu'il n'y a rien dans les choses que l'esprit humain puisse connoître avec certitude ; & c'est cela même que Carnéade soutenoit.

Arcésilas disoit que rien ne pouvoit être compris, & que toutes choses étoient obscures. Carnéade convenoit que rien ne pouvoit être compris ; mais il ne convenoit pas pour cela que toutes choses fussent obscures, parce que les choses probables auxquelles il vouloit que l'homme s'attachât, n'étoient pas obscures, selon lui. Mais encore qu'il se trouve en cela quelque différence d'expressions, il ne s'y trouve aucune différence en effet ; car Arcésilas ne soutenoit que les choses sont obscures, qu'autant qu'elles ne peuvent être comprises ; mais il ne les dépouilloit pas de toute vraisemblance ou de toute probabilité : c'étoit-là le sentiment de Carnéade ; car quand il disoit que les choses n'étoient point assez obscures, pour qu'on ne pût pas discerner celles qui doivent être préférées dans l'usage de la vie, il ne prétendoit pas qu'elles fussent assez claires pour pouvoir être comprises.

Il s'ensuit delà qu'il n'y avoit pas même de diversité de sentiments entr'eux, lorsque Carnéade permettoit à l'homme sage d'avoir des opinions, & peut-être même de donner quelquefois son consentement ; & lorsqu'Arcésilas défendoit l'un & l'autre, Carnéade prétendoit seulement que l'homme sage devoit se servir des choses probables dans le commun usage de la vie, & sans lesquelles on ne pourroit vivre, mais non pas dans la conduite de l'esprit, & dans la recherche de la vérité, d'où seulement Arcésilas bannissoit l'opinion & le consentement. Tous leurs différents ne consistoient

donc que dans les expressions, mais non dans les choses mêmes.

Philon, disciple de Clitomaque, qui l'avoit été de Carnéade, pour s'être éloigné, sur de certains points, des sentiments de ce même Carnéade, mérita d'être appellé avec Charmide, fondateur de la quatrieme académie. Il disoit que les choses sont compréhensibles par elles-mêmes, mais que nous ne pouvons pas toutefois les comprendre.

Antiochus fut fondateur de la cinquieme académie : il avoit été disciple de Philon pendant plusieurs années, & il avoit soutenu la doctrine de Carnéade ; mais enfin il quitta le parti de ses maîtres sur ses vieux jours, & fit repasser dans l'académie les dogmes des Stoïciens, qu'il attribuoit à Platon, soutenant que la doctrine des Stoïciens n'étoit point nouvelle, mais qu'elle étoit une réformation de l'ancienne académie. Cette cinquieme académie ne fut donc autre chose qu'une association de l'ancienne académie & de la philosophie des Stoïciens, ou plutôt c'étoit la philosophie même des Stoïciens, avec l'habit & les livrées de l'ancienne académie ; je veux dire de celle qui fut florissante sous Platon & sous Arcésilas.

Quelques-uns ont prétendu qu'il n'y a eu qu'une seule académie ; car, disent-ils, comme plusieurs branches qui sortent d'un même tronc, & qui s'étendent vers différents côtés, ne sont pas des arbres différents ; de même toutes ces sectes, qui sont sorties de ce tronc unique de la doctrine de Socrate, que l'homme ne sçait rien, quoique partagées en diverses écoles, ne sont cependant qu'une seule académie. Mais si nous y regardons de plus près, il se trouve une telle différence entre l'ancienne & la nouvelle académie, qu'il faut nécessairement reconnoître deux académies ; l'ancienne, qui fut celle de Socrate & d'Antiochus ; &

la nouvelle, qui fut celle d'Arcésilas, de Carnéade & de Philon. La premiere fut dogmatique dans quelques points; on y respecta du moins les premiers principes & quelques vérités morales; au lieu que la nouvelle se rapprocha presqu'entiérement du Scepticisme.



ACADÉMIE.

C'ÉTOIT dans l'antiquité un jardin ou une maison située dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athenes, à un mille ou environ de la ville, où Platon & ses sectateurs tenoient des assemblées pour converser sur des matieres philosophiques. Cet endroit donna le nom à la secte des Académiciens, dont nous avons parlé dans l'article précédent.

Le nom d'académie fut donné à cette maison, à cause d'un nommé *Academus* ou *Ecademus*, citoyen d'Athenes, qui en étoit possesseur, & y tenoit une espece de gymnase. Il vivoit du temps de Thésée. Quelques uns ont rapporté le nom d'académie à *Cadmus*, qui introduisit le premier en Grece les lettres & les sciences des Phéniciens; mais cette étymologie est d'autant moins fondée, que les lettres, dans leur premiere origine, furent trop foiblement cultivées, pour qu'il y eût de nombreuses assemblées de savants.

Cimon embellit l'académie & la décora de fontaines, d'arbres & de promenades, en faveur des philosophes & des gens de lettres qui s'y rassembloient pour conférer ensemble, & pour disputer sur différentes matieres, &c. C'étoit aussi l'endroit où l'on enterroit les hommes illustres qui avoient rendu de grands services à la république. Mais dans le siege d'Athenes, Sylla ne respecta point cet asyle des

beaux arts ; & des arbres qui formoient les promenades, il fit faire des machines de guerre pour battre la place.

Cicéron eut aussi une maison de campagne, ou un lieu de retraite, près de Pouzzole, auquel il donna le nom d'*académie*, où il avoit coutume de converser avec ses amis qui avoient du goût pour les entretiens philosophiques. Ce fut-là qu'il composa ses questions académiques, & ses livres sur la nature des Dieux.

Le mot d'*académie* signifie aussi une secte de philosophes qui soutenoient que la vérité est inaccessible à notre intelligence ; que toutes les connoissances sont incertaines, & que le sage doit toujours douter & suspendre son jugement, sans rien affirmer ou nier positivement. En ce sens, l'académie est la même chose que la secte des Académiciens.

On compte ordinairement trois académies, ou trois sortes d'académiciens, quoiqu'il y en ait cinq, suivant quelques-uns. L'ancienne académie est celle dont Platon étoit le chef.

Arcésilas, un de ses successeurs, en introduisant quelques changements ou quelques altérations dans la philosophie de cette secte, fonda ce que l'on appelle *la seconde académie*. C'est cet Arcésilas principalement qui introduisit dans l'académie le doute effectif & universel.

On attribue à Lacyde, ou plutôt à Carnéade, l'établissement de la troisieme, appellée aussi la *nouvelle académie*, qui, reconnoissant que non-seulement il y avoit beaucoup de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vraies, & d'autres fausses, avouoit néanmoins que l'esprit humain ne pouvoit pas bien les discerner.

Quelques autres en ajoutent une quatrieme fondée par Philon, & une cinquieme par Antiochus,

appellée l'*Antiochéenne*, qui tempéra l'ancienne académie avec les opinions du Stoïcisme.

L'ancienne académie doutoit de tout ; elle porta même si loin ce principe, qu'elle douta si elle devoit douter. Ceux qui la composoient eurent toujours pour maxime de n'être jamais certains, ou de n'avoir jamais l'esprit satisfait sur la vérité des choses, de ne jamais rien nier, soit que les choses leur parussent vraies, soit qu'elles leur parussent fausses. En effet, ils soutenoient une acatalepsie absolue ; c'est-à-dire que, quant à la nature ou à l'essence des choses, l'on devoit se retrancher sur un doute absolu.

Les sectateurs de la nouvelle académie étoient un peu plus traitables : ils reconnoissoient plusieurs choses comme vraies, mais sans y adhérer avec une entiere assurance. Ils avoient éprouvé que le commerce de la vie & de la société étoit incompatible avec le doute universel & absolu qu'affectoit l'ancienne académie. Cependant il est visible que ces choses mêmes dont ils convenoient, ils les regardoient plutôt comme propables, que comme certaines & déterminément vraies : par ces correctifs ils comptoient du moins éviter les reproches d'absurdité faits à l'ancienne académie. Voyez les *Questions académiques* de Cicéron, où cet auteur réfute avec autant de force que de netteté, les sentiments des philosophes de son temps, qui prenoient le titre de *sectateurs* de l'ancienne & de la nouvelle académie. Voyez aussi l'article *Académiciens*, où les sentiments des différentes académies sont exposés & comparés.

ACADÉMIE, parmi les modernes, se prend ordinairement pour une société ou compagnie de gens de lettres, établie pour la culture ou l'avancement des arts ou des sciences.

Quelques auteurs confondent l'*académie* avec l'*université* ; mais quoique ce soit la même chose en latin, c'en sont deux bien différentes en françois. Une université est proprement un corps composé de gens gradués en plusieurs facultés, de professeurs qui enseignent dans les écoles publiques, de précepteurs ou maîtres particuliers, & d'étudiants qui prennent leurs leçons, & aspirent à parvenir aux mêmes degrés ; au lieu qu'une académie n'est point destinée à enseigner ou à professer aucun art, quel qu'il soit, mais à en procurer la perfection. Elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent, mais de personnes d'une capacité distinguée, qui se communiquent leurs lumieres, & se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel.

La premiere académie, dont nous lisons l'institution, est celle que Charlemagne établit par le conseil d'Alcuin : elle étoit composée des plus beaux génies de la cour ; & l'empereur lui-même en étoit un des membres. Dans les conférences académiques, chacun devoit rendre compte des anciens auteurs qu'il avoit lus ; & même chaque académicien prenoit le nom de celui de ces anciens auteurs, pour lequel il avoit le plus de goût, ou de quelque personnage célebre de l'antiquité. Alcuin, entr'autres, des lettres duquel nous avons appris ces particularités, prit celui de Flaccus, qui étoit le surnom d'Horace ; un jeune seigneur, qui se nommoit *Angilbert*, prit celui d'Homere ; Adelard, évêque de Corbie, se nomma *Augustin* ; Riculphe, archevêque de Mayence, *Dametas* ; & le roi lui-même, *David*.

Ce fait peut servir à relever la méprise de quelques écrivains modernes, qui rapportent que ce fut pour se conformer au goût général des savants de son siecle, qui étoient grands admirateurs des

noms Romains, qu'Alcuin prit celui de *Flaccus Albinus*.

La plupart des nations ont à présent des académies, sans en excepter la Russie; mais l'Italie l'emporte sur toutes les autres, au moins par le nombres des siennes. Il y en a peu en Angleterre; la principale, & celle qui mérite le plus d'attention, est celle que nous connoissons sous le nom de *Société Royale*. Il y a aussi la *Société d'Edimbourg*.

Les Anglois ont encore une académie royale de musique & une de peinture, établie par des lettres-patentes, & gouvernées chacune par des directeurs particuliers.

En France, nous avons des académies florissantes, en tout genre, plusieurs à Paris, & quelques-unes dans des villes de province; en voici les principales.

L'Académie Françoise. Cette académie a été instituée en 1635, par le cardinal de Richelieu, pour perfectionner la langue; & en général, elle a pour objet toutes les matieres de grammaire, de poésie & d'éloquence. La forme en est fort simple, & n'a jamais reçu de changements: les membres sont au nombre de quarante; tous égaux; les grands seigneurs & les gens titrés n'y sont admis qu'à titre d'hommes de lettres; & le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit le prix des talents, a voulu que l'esprit y marchât sur la même ligne, a côté du rang & de la noblesse. Cette académie a un directeur & un chancelier qui se tirent au sort tous les trois mois, & un secrétaire qui est perpétuel. Elle a compté & compte encore aujourd'hui, parmi ses membres, plusieurs personnes illustres par leur esprit & par leurs ouvrages. Elle s'assemble trois fois la semaine, au Vieux-Louvre, pendant toute l'année, le lundi, le jeudi & le samedi. Il

n'y a point d'autres assemblées publiques que celles où l'on reçoit quelqu'académicien nouveau ; & une assemblée qui se fait tous les ans, le jour de la S. Louis, & où l'académie distribue les prix d'éloquence & de poésie, qui consistent chacun en une médaille d'or. Elle a publié un dictionnaire de la langue françoise, qui a déjà eu quatre éditions, & qu'elle travaille sans cesse à perfectionner. La devise de cette académie est : *A l'Immortalité.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. A quelque degré de gloire que la France fût parvenue, sous les regnes de Henri IV & de Louis XIII, & particuliérement après la paix des Pyrénées & le mariage de Louis XIV, elle n'avoit pas encore été assez occupée du soin de laisser à la postérité une juste idée de sa grandeur. Les actions les plus brillantes, les événements les plus mémorables étoient oubliés ou couroient risque de l'être, parce qu'on négligeoit d'en consacrer le souvenir sur le marbre & sur le bronze. Enfin on voyoit peu de monuments publics, & ce petit nombre même avoit été jusques-là comme abandonné à l'ignorance ou à l'indiscrétion de quelques particuliers.

Le roi regarda donc comme un avantage pour la nation, l'établissement d'une académie qui travailleroit aux inscriptions, aux devises, aux médailles, & qui répandroit sur tous ces monuments le bon goût & la noble simplicité qui en font le véritable prix. Il forma d'abord cette compagnie d'un petit nombre d'hommes choisis dans l'académie françoise, qui commencerent à s'assembler dans la bibliotheque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de Sa Majesté.

Le jour des assemblées n'étoit pas déterminé ; mais le plus ordinaire, au moins pendant l'hiver, étoit le mercredi, parce que c'étoit le plus com-

mode pour M. Colbert, qui s'y trouvoit presque toujours. En été, ce ministre menoit souvent les académiciens à Sceaux, pour donner plus d'agrément à leurs conférences, & pour en jouir lui-même avec plus de tranquillité.

On compte, entre les premiers travaux de l'académie, le sujet des desseins des tapisseries du roi, tels qu'on les voit dans le recueil d'estampes & de descriptions, qui en a été publié.

M. Perrault fut ensuite chargé, en particulier, de la description du carrousel; & après qu'elle eut passé par l'examen de la compagnie, elle fut pareillement imprimée avec les figures.

On commença à faire des devises pour les jettons du trésor royal, des parties casuelles, des bâtiments de la marine, & tous les ans, on en donna de nouvelles.

Enfin, on entreprit de faire, par médailles, une histoire suivie des principaux événements du regne du roi. La matiere étoit ample & magnifique; mais il étoit difficile de la bien mettre en œuvre. Les anciens, dont il nous reste tant de médailles, n'ont laissé sur cela d'autres regles, que leurs médailles mêmes, qui jusques-là n'avoient guere été recherchées que pour la beauté du travail, & étudiées que par rapport aux connoissances de l'histoire. Les modernes qui en avoient frappé un grand nombre, depuis deux siecles, s'étoient peu embarrassés des regles : ils n'en avoient suivi, ils n'en avoient prescrit aucune, & dans les recueils de ce genre, à peine trouvoit-on trois ou quatre pieces où le génie eût heureusement suppléé à la méthode.

La difficulté de pousser tout d'un coup à sa perfection un art si négligé, ne fut pas la seule raison qui empêcha l'académie de beaucoup avancer sous M. Colbert l'histoire du roi par médailles : il

appliquoit à mille autres usages les lumieres de sa compagnie. Il y faisoit continuellement inviter ou examiner les différents desseins de peinture & de sculpture, dont on vouloit embellir Versailles. On y régloit le choix & l'ordre des statues, on y consultoit ce que l'on proposoit pour la décoration des appartements & pour l'embellissement des jardins.

On avoit encore chargé l'académie de faire graver le plan & les principales vues des maisons royales, & d'y joindre des descriptions. Les gravures en étoient presque faites, quand M. Colbert mourut.

On devoit de même faire graver le plan & les vues des places conquises, & y joindre une histoire de chaque ville & de chaque conquête; mais ce projet n'eut pas plus de suite que le précédent. M. Colbert mourut en 1683, & M. de Louvois lui succéda dans la charge de surintendant des bâtiments. Ce ministre ayant su que M. l'abbé Tallemant étoit chargé des inscriptions qu'on devoit mettre au dessous des tableaux de la galerie de Versailles, & qu'on vouloit faire paroître au retour du roi, le manda aussi-tôt à Fontainebleau, où la Cour étoit alors, pour être exactement informé de l'état des choses. M. l'abbé Tallemant lui en rendit compte, & lui montra les inscriptions qui étoient toutes prêtes. M. de Louvois le présenta ensuite au roi, qui lui donna lui-même l'ordre d'aller incessamment faire placer ces inscriptions à Versailles. Elles ont depuis éprouvé divers changements.

M. de Louvois tint d'abord quelques assemblées de la petite académie, chez lui, à Paris & à Meudon. Nous l'appellons *petite académie*, parce qu'elle n'étoit composée que de quatre personnes: M. Charpentier, M. Guinault, M. l'abbé Tallemant & M. Felibien le pere. Il les fixa ensuite au Louvre, dans le même lieu où se tiennent celles de l'académie françoise, & il régla qu'on s'assembleroit

deux fois la semaine, le lundi & le samedi, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. M. de la Chappelle, devenu contrôleur des bâtiments, après M. Perrault, fut chargé de se trouver aux assemblées, pour en écrire les délibérations, & devint par-là le cinquieme académicien. Bientôt M. de Louvois y en ajouta deux autres, dont il jugea le secours très-nécessaire à l'académie, pour l'histoire du roi: c'étoit M. Racine & M. Despréaux. Il en vint enfin un huitieme, M. Rainssaut, homme versé dans la connoissance des médailles, & qui étoit directeur du cabinet des antiques de S. M.

Sous ce nouveau ministre, on reprit avec ardeur le travail des médailles de l'histoire du roi, qui avoit été interrompu dans les dernieres années de M. Colbert. On en frappa plusieurs de différentes grandeurs, mais presque toutes plus grandes que celles qu'on a frappées depuis; ce qui fait qu'on les appelle encore aujourd'hui au balancier *médailles de la grande histoire.* La compagnie commença aussi à faire des devises, pour les jettons de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres, sur lesquelles elle n'avoit pas encore été consultée.

Le roi donna, en 1691, le département des académies à M. de Pontchartrain, alors contrôleur général & secrétaire d'état, ayant le département de la maison du roi, & depuis chancelier de France. M. de Pontchartrain, né avec beaucoup d'esprit & avec un goût pour les lettres, qu'aucun emploi n'avoit pu rallentir, donna une attention particuliere à la petite académie, qui devint plus connue sous le nom *d'académie royale des inscriptions & médailles.* Il voulut que M. le comte de Pontchartrain, son fils, se rendît souvent aux assemblées, qu'il fixa exprès au mardi & au samedi. Enfin il donna l'inspection de cette compagnie à

M. l'abbé Bignon, son neveu, dont le génie & les talents étoient déjà fort célebres.

Les places vacantes par la mort de M. Tainssaut & de M. Quinault, furent remplies par M. de Tourreil & par M. l'abbé Renaudot.

Toutes les médailles, dont on avoit arrêté les desseins du temps de M. de Louvois; celles mêmes qui étoient déjà faites & gravées, furent revues avec soin : on en réforma plusieurs; on en ajouta un grand nombre; on les réduisit toutes à une même grandeur; & l'histoire du roi fut poussée jusqu'à l'avénement de Monseigneur le duc d'Anjou, son petit fils, à la couronne d'Espagne.

Au mois de Septembre 1699, M. de Pontchartrain fut nommé chancelier. M. le Comte de Pontchartrain, son fils, entra en plein exercice de sa charge de secrétaire d'Etat, dont il avoit depuis long-temps la survivance; & les académiciens demeurerent dans son département. Mais M. le chancelier, qui avoit extrêmement à cœur l'histoire des médailles, qu'il avoit conduite & avancée par ses propres lumieres, retint l'inspection de cet ouvrage, & eut l'honneur de présenter à Sa Majesté les premieres suites que l'on en frappa, & les premiers exemplaires du livre qui en contenoit les desseins & les explications.

L'établissement de l'académie des inscriptions ne pouvoit manquer de trouver place dans ce livre fameux, où aucune des autres académies n'a été oubliée. La médaille qu'on y trouve sur ce sujet représente Mercure assis, & écrivant avec un style à l'antique sur une table d'airain. Il s'appuie du bras gauche sur une urne pleine de médailles; il y en a d'autres qui sont rangées dans un carton à ses pieds : la légende : *Rerum gestarum fides*, & l'exergue, *Academia regni inscriptionum & numismatum, instituta M. DC. LXIII*, signifient que l'acadé-

mie royale des inscriptions & médailles, établie en 1663, doit rendre aux siecles à venir un témoignage fidele des grandes actions.

Presque toute l'occupation de l'académie sembloit devoir finir avec le livre des médailles; car les nouveaux événements & les devises des jettons de chaque année n'étoient pas un objet capable d'occuper huit ou neuf personnes qui s'assembloient deux fois la semaine. M. l'abbé Bignon prévit les inconvénients de cette inaction, & crut pouvoir en tirer avantage. Mais pour ne trouver aucun obstacle dans la compagnie, il cacha une partie de ses vues aux académiciens, que la moindre idée de changement auroit peut-être alarmés : il se contenta de leur représenter que l'histoire par médailles étant achevée, déjà même sous la presse, & que le roi ayant été fort content de ce qu'il en avoit vu, on ne pouvoit choisir un temps plus convenable pour demander à Sa Majesté qu'il lui plût d'assurer l'état de l'académie, par quelque acte public, émané de l'autorité royale. Il leur cita l'exemple de l'académie des sciences, qui, fondée peu de temps après celle des inscriptions, par ordre du roi, & n'ayant de même aucun titre authentique pour son établissement, venoit d'obtenir de Sa Majesté (comme nous allons le dire tout-à-l'heure,) un réglement signé de sa main, qui fixoit le temps & le lieu de ses assemblées, qui déterminoit ses occupations, qui assuroit la continuation des pensions, &c.

La proposition de M. l'abbé Bignon fut extrêmement goûtée : on dressa aussi-tôt un Mémoire. M. le Chancelier & M. le Comte de Pontchartrain furent suppliés de l'appuyer auprès du roi; & ils le firent, d'autant plus volontiers, que parfaitement instruits du plan de M. l'abbé de Bignon, ils n'avoient pas moins de zele pour l'avancement des

lettres. Le roi accorda la demande de l'académie ; & peu de jours après elle reçut un réglement nouveau, daté du 16 Juillet 1701.

En vertu de ce premier réglement, l'académie reçoit des ordres du roi, par un des secrétaires d'état, le même qui les donne à l'académie des sciences. L'académie est composée de dix honoraires, dix pensionnaires, dix associés, ayant tous voix délibérative, &, outre cela, de dix éleves attachés chacun à des académiciens pensionnaires. Elle s'assemble le mardi & le vendredi de chaque semaine dans une des salles du Louvre, & tient par an deux assemblées publiques, l'une après la S. Martin ; l'autre après la quinzaine de Pâques.

Les vacances sont les mêmes que celle de l'académie des sciences. Elle a quelques associés correspondants, soit regnicoles, soit étrangers. Elle a aussi, comme l'académie des sciences, un président, un vice-président pris parmi les honoraires, un directeur & un sous-directeur pris parmi les pensionnaires.

La classe des éleves a été supprimée depuis, & réunie à celle des associés. Le secrétaire & le trésorier sont perpétuels ; & l'académie, depuis son renouvellement en 1701, a donné au public plusieurs volumes qui sont le fruit de ses travaux. Ces volumes contiennent, outre les Mémoires qu'on a jugé à propos d'imprimer en entier, plusieurs autres dont l'extrait est donné par le secrétaire, & les Eloges des académiciens morts. M. le président Durey de Noinville a fondé, depuis environ quinze ans, un prix littéraire que l'académie distribue chaque année. C'est une médaille d'or de la valeur de 400 livres. La devise de cette académie est, *Vetat mori.*

Académie royale des Sciences. Cette académie fut établie, en 1666, par les soins de M. Colbert,

bert : Louis XIV, après la paix des Pyrénées, desirant faire fleurir les sciences, les lettres & les arts dans le royaume, chargea M. Colbert de former une société d'hommes choisis & savants, en différents genres de littérature & de science, qui s'assemblant sous la protection du Roi, se communiquassent réciproquement leurs lumieres & leurs progrès. M. Colbert, après avoir conféré à ce sujet, avec les savants les plus illustres & les plus éclairés, résolut de former une société de personnes versées dans la Physique & dans les mathématiques, auxquelles seroient jointes d'autres personnes savantes dans l'histoire & dans les matieres d'érudition, & d'autres enfin uniquement occupées de ce qu'on appelle plus particuliérement *belles-lettres* ; c'est-à-dire, de la grammaire, de l'éloquence & de la poésie. Il fut réglé, que les géometres & les physiciens de cette société s'assembleroient séparément le mercredi, & tous ensemble le samedi, dans une salle de la bibliotheque du Roi, où étoient les livres de physique & de mathématiques ; que les savants dans l'histoire s'assembleroient le lundi & le jeudi, dans la salle des livres d'histoire ; qu'enfin la classe des belles-lettres s'assembleroit les mardi & vendredi, & que le premier jeudi de chaque mois, toutes ces différentes classes se réuniroient ensemble, & se feroient mutuellement, par leurs secrétaires, un rapport de tout ce qu'elles auroient fait durant le mois précédent.

Cette académie ne put pas subsister long-temps sur ce pied. 1°. Les matieres d'histoire profane étant liées souvent à celles d'histoire ecclésiastique, & par-là à la théologie & à la discipline de l'église, on craignit que les académiciens ne se hasardassent à entamer des questions délicates, & dont la décision auroit pu produire du trouble. 2°. Ceux qui formoient la classe des belles-lettres étant pres-

que tous de l'académie Françoise, dont l'objet étoit le même que celui de cette classe, & conservant beaucoup d'attachement pour leur ancienne académie, prierent M. Colbert de vouloir bien répandre sur cette académie les mêmes bienfaits qu'il paroissoit vouloir répandre sur la nouvelle, & lui firent sentir l'inutilité de deux académies différentes appliquées au même objet, & composées presque des mêmes personnes. M. Colbert goûta leurs raisons ; & peu de temps après, le Chancelier Seguier étant mort, le roi prit sous sa protection l'académie françoise, à laquelle la classe des belles-lettres, dont nous venons de parler, fut censée réunie, ainsi que la petite académie d'histoire : de sorte qu'il ne resta plus que la seule classe des physiciens & des mathématiciens. Celle des mathématiciens étoit composée de MM. Careaux, Huyghens, de Roberval, Frenicle, Auzout, Picard & Buot.

Les physiciens étoient MM. de la Chambre, médecin ordinaire du roi ; Perrault, très-sçavant dans la physique & dans l'histoire naturelle : Duclos & Bourdelin, chymistes ; Pequet & Gayen, anatomistes ; Marchand, botaniste, & Duhamel secrétaire.

Ces sçavans, & ceux qui après leur mort, les remplacerent, publierent plusieurs excellents ouvrages pour l'avancement des sciences ; & en 1692 & 1693, l'académie publia, mois par mois, les pieces fugitives qui avoient été lues dans les assemblées de ces années, & qui étant trop courtes pour être publiées à part, étoient indépendantes des ouvrages auxquels chacun des membres travailloit. Plusieurs de ces premiers académiciens recevoient du roi des pensions considérables ; & l'égalité étoit parfaite entr'eux, comme dans l'académie françoise.

En 1699, M. l'Abbé Bignon qui avoit long-temps préſidé à l'académie des ſciences, s'imagina la rendre plus utile en lui donnant une forme nouvelle. Il en parla à M. le chancelier de Pontchartrain, ſon oncle; & au commencement de cette année, l'académie reçut un nouveau réglement qui en changea totalement la forme. Voici les articles principaux de ce réglement.

1o. L'académie des ſciences demeure immédiatement ſous la protection du roi, & reçoit ſes ordres par celui des ſecrétaires d'état, à qui il plaît à Sa Majeſté de les donner.

2o. L'académie eſt compoſée de dix honoraires, l'un deſquels ſera préſident, de vingt penſionnaires, trois géometres, trois aſtronomes, trois méchaniciens, trois anatomiſtes, trois botaniſtes, trois chymiſtes, un tréſorier & un ſecrétaire, l'un & l'autre perpétuels; vingt aſſociés, ſçavoir, douze regnicoles, dont deux géometres, deux aſtronomes, &c. & huit étrangers; & vingt éleves, dont chacun eſt attaché à un des académiciens penſionnaires.

3o. Les ſeuls académiciens honoraires & penſionnaires doivent avoir voix délibérative, quand il s'agira d'élection ou d'affaires concernant l'académie: quand il s'agira de ſciences, les aſſociés y ſeront joints; mais les éleves ne parleront que lorſque le préſident les y invitera.

4o. Les honoraires doivent être regnicoles & recommandables par leur intelligence dans les mathématiques & dans la phyſique; & les réguliers ou religieux peuvent être admis dans cette ſeule claſſe.

5o. Nul ne peut être penſionnaire, s'il n'eſt connu par quelqu'ouvrage conſidérable ou quelque découverte importante, ou quelque cours éclatant.

6o. Chaque académicien penſionnaire eſt obligé

de déclarer, au commencement de l'année, l'ouvrage auquel il compte travailler. Indépendamment de ce travail, les académiciens pensionnaires & associés sont obligés d'apporter, à tour de rôle, quelques Observations ou Mémoires. Les assemblées se tiennent le mercredi & le samedi de chaque semaine ; & en cas de fête, l'assemblée se tient le jour précédent.

7°. Il y a deux de ces assemblées qui sont publiques, par an ; savoir la premiere après la S. Martin, & la seconde après la quinzaine de Pâques.

8°. L'académie vaque pendant la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, & depuis Noël jusqu'aux Rois ; & outre cela depuis la Nativité, jusqu'à la S. Martin.

En 1716, M. le duc d'Orléans, régent du royaume, jugea à propos de faire quelques changements à ce réglement, sous l'autorité du roi. La classe des éleves fut supprimée. Elle parut avoir des inconvénients, en ce qu'elle mettoit entre les académiciens trop d'inégalité, & qu'elle pouvoit par-là occasionner entr'eux, comme l'expérience l'avoit prouvé, quelques germes d'aigreur ou de mépris. Ce nom seul rebutoit les personnes d'un certain mérite, & leur fermoit l'entrée de l'académie. Cependant le nom d'*éleve*, dit M. de Fontenelle, dans un de ses Eloges, n'emporte parmi nous aucune différence de mérite ; il signifie seulement moins d'ancienneté & une espece de survivance. D'ailleurs quelques académiciens étoient morts à soixante-dix ans, avec le titre d'éleves ; ce qui paroissoit mal sonnant. On supprima donc la classe des éleves, à la place de laquelle on créa douze adjoints ; & on leur accorda, ainsi qu'aux associés, voix délibérative en matiere de sciences. On fixa à douze le nombre des honoraires. On

créa aussi une classe d'associés libres, au nombre de six. Ces associés ne sont atttachés à aucun genre de science, ni obligés à aucun trrvail, & il fut décidé que les réguliers ne pourroient à l'avenir entrer que dans cette classe.

L'académie a chaque année un président & un vice-président, un directeur & un sous-directeur nommés par le roi. Les deux premiers sont toujours pris parmi les honoraires, & les deux autres parmi les pensionnaires. Les seuls pensionnaires ont des jettons pour leur droit de presence aux assemblées. Aucun académicien ne peut prendre titre au frontispice d'un livre, si l'ouvrage qu'il publie n'est approuvé par l'académie.

Depuis ce renouvellement, en 1699, l'académie a été fort exacte à publier chaque année un volume, contenant les travaux de ses membres ou les mémoires qu'ils ont composés & lus à l'académie durant cette année. A la tête de ce volume est l'histoire de l'académie ou l'extrait des mémoires, & en général, de tout ce qui a été lu & dit dans l'académie; & à la fin de l'histoire, sont les éloges des académiciens morts durant l'année.

La place de secrétaire a été remplie par M. de Fontenelle, depuis 1699, jusqu'en 1740. M. de Mairan lui a succédé pendant les années 1741, 1742, 1743; & elle est à présent occupée par M. de Fouchy.

Feu M. Rouillé de Messay, conseiller au parlement de Paris, a fondé deux prix, que l'académie distribue alternativement tous les ans. Les sujets du premier prix doivent regarder l'astronomie physique. Les sujets du second prix doivent regarder la navigation & le commerce.

L'académie a pour devise : *Invenit & perficit.*

Les assemblées qui se tenoient autrefois dans la

bibliotheque du roi, se tiennent, depuis 1699, dans une très-belle salle du vieux-Louvre.

En 1713, le roi confirma, par des lettres-patentes l'établissement de deux académies des sciences & des belles-lettres.

Outre ces académies de la capitale, il y en a dans les provinces une grande quantité d'autres; à Toulouse, l'académie des jeux-floraux, composée de quarante personnes, la plus ancienne du royaume, & outre cela une académie des sciences & des belles-lettres; à Montpellier, la société royale des sciences, qui depuis 1706, ne fait qu'un même corps avec l'académie des sciences de Paris; à Bordeaux, à Soissons, à Marseille, à Lyon, à Pau, à Montauban, à Angers, à Amiens, à Ville-Franche, à Châlons-sur-Marne, à Auxerre, à Caen, à Rouen, à Nancy, à la Rochelle, à Dijon, à Besançon, &c. Le nombre de ces académies augmente de jour en jour; & sans examiner ici s'il est inutile de multiplier si fort de pareils établissements, on ne peut au moins disconvenir qu'ils ne contribuent, en partie, à répandre & à conserver le goût des lettres & de l'étude. Dans les villes même où il n'y a point d'académie, il se forme des sociétés littéraires qui ont à-peu-près les mêmes exercices.





ADULTERE.

JE ne mettrai pas ici en queſtion, ſi l'adultere eſt un crime, & s'il défigure la ſociété. Il n'y a perſonne qui ne ſente en ſa conſcience, que ce n'eſt pas-là une queſtion à faire, s'il n'affecte de s'étourdir par des raiſonnements, qui ne ſont autres que les ſubtilités de l'amour propre. Mais une autre queſtion bien digne d'être diſcutée, & dont la ſolution emporte auſſi celle de la précédente, ſeroit de ſavoir lequel des deux fait le plus de tort à la ſociété, ou de celui qui débauche la femme d'autrui, ou de celui qui voit une perſonne libre, & qui évite d'aſſurer l'état des enfants, par un engagement régulier?

Nous jugeons, avec raiſon, & conformément au ſentiment de toutes les nations, que l'adultere eſt, après l'homicide, le plus puniſſable de tous les crimes, parce qu'il eſt de tous les vols le plus cruel, & un outrage capable d'occaſionner les meurtres & les excès les plus déplorables.

L'autre eſpece de conjonction illégitime ne donne pas lieu communément aux mêmes éclats que l'adultere. Les maux qu'elle fait à la ſociété, ne ſont pas ſi apparents; mais ils ne ſont pas moins réels; & quoique dans un moindre degré d'énormité, ils ſont peut-être beaucoup plus grands par leurs ſuites.

L'adultere, il eſt vrai, eſt l'union de deux cœurs corrompus & pleins d'injuſtice, qui devroient être un objet d'horreur l'un pour l'autre, par la raiſon que deux voleurs s'eſtiment d'autant moins, qu'ils ſe connoiſſent mieux. L'adultere peut extrê-

mement nuire aux enfants qui en proviennent, parce qu'il ne faut attendre pour eux, ni les effets de la tendresse maternelle, de la part d'une femme qui ne voit en eux que des sujets d'inquiétude ou des reproches d'infidélité, ni aucune vigilance sur les mœurs, de la part d'une mere qui n'a plus de mœurs & qui a perdu le goût de l'innocence. Mais quoique ce soient-là de grands désordres, tant que le mal est secret, la société en souffre peu en apparence: les enfants sont nourris, & reçoivent même une sorte d'éducation honnête. Il n'en est pas de même de l'union passagere des personnes qui sont sans engagement.

Les plaisirs que Dieu a voulu attacher à la société conjugale, tendent à faire croître le genre-humain; & l'effet suit l'institution de la Providence, quand ces plaisirs sont assujettis à une régle; mais la ruine de la fécondité, & l'opprobre de la société sont les suites infaillibles des liaisons irrégulieres.

D'abord elles sont la ruine de la fécondité; les femmes qui ne connoissent point de devoirs, aiment peu la qualité de mere, & s'y trouvent trop exposées, ou si elles le deviennent, elles ne redoutent rien tant que le fruit de leur commerce. On ne voit qu'avec dépit ces malheureux enfants arriver à la lumiere; il semble qu'ils n'y aient point de droit; & l'on prévient leur naissance par des remedes meurtriers; ou on les tue après qu'ils ont vu le jour, ou l'on s'en délivre en les exposant. Il se forme de cet amas d'enfants dispersés à l'aventure, une vile populace, sans éducation, sans biens, sans profession. L'extrême liberté dans laquelle ils ont toujours vécu, les laisse nécessairement sans principe, sans regle & sans retenue. Souvent le dépit & la rage les saisissent; & pour se venger de l'abandon où ils se voient, ils se

portent aux excès les plus funestes.

Le moindre des maux que puissent causer ces amours illégitimes, c'est de couvrir la terre de citoyens infortunés, qui périssent sans pouvoir s'allier, & qui n'ont causé que du mal à cette société, où on ne les a vus qu'avec mépris.

Rien n'est donc plus contraire à l'accroissement & au repos de la société, que la doctrine & le célibat infâme de ces faux philosophes, qu'on écoute dans le monde, & qui ne nous parlent que du bien de la société, pendant qu'ils en ruinent en effet les véritables fondements. D'une autre part, rien de si salutaire à un état, que la doctrine & le zele de l'Eglise, puisqu'elle n'honore le célibat que dans l'intention de voir ceux qui l'embrassent en devenir plus parfaits & plus utiles aux autres; qu'elle s'applique à inculquer aux grands, comme aux petits, la dignité du mariage, pour les fixer tous dans une sainte & honorable société; puisqu'enfin c'est elle qui travaille avec inquiétude à recouvrer, à nourrir & à instruire ces enfants, qu'une philosophie toute bestiale avoit abandonnés.

Les anciens Romains n'avoient point de loi formelle contre l'adultere; l'accusation & la peine en étoient arbitraires. L'empereur Auguste fut le premier qui en fit une, qu'il eut le malheur de voir exécuter dans la personne de ses propres enfants : ce fut la loi *Julia*, qui portoit peine de mort contre les coupables; mais quoiqu'en vertu de cette loi, l'accusation du crime d'adultere fût publique & permise à tout le monde, il est certain néanmoins que l'adultere a toujours été considéré plutôt comme un crime domestique & privé, que comme un crime public; en sorte qu'on permettoit rarement aux étrangers d'en poursuivre la vengeance, sur-tout si le mariage étoit paisible, & que le mari ne se plaignît point.

Aussi quelques-uns des empereurs qui suivirent, abrogerent-ils cette loi, qui permettoit aux étrangers l'accusation d'adultere ; parce que cette accusation ne pouvoit être intentée sans mettre de la division entre le mari & la femme, sans mettre l'état des enfants dans l'incertitude, & sans attirer sur le mari les mépris & la risée; car comme le mari est le principal intéressé à examiner les actions de sa femme, il est à supposer qu'il les examine avec plus de circonspection que personne ; de sorte que quand il ne dit mot, personne n'est en droit de parler.

Voila pourquoi la loi en certains cas, a établi le mari juge & exécuteur en sa propre cause, & lui a permis de se venger par lui-même de l'injure qui lui étoit faite, en surprenant, dans l'action même, les deux coupables qui lui ravissoient l'honneur. Il est vrai que quand le mari faisoit un commerce infâme de la débauche de sa femme, ou que, témoin de son désordre, il le dissimuloit & le souffroit, alors l'adultere devenoit un crime public; & la loi *Julia* décernoit des peines contre le mari même, aussi-bien que contre sa femme.

A présent, dans la plupart des contrées de l'Europe, l'adultere n'est point réputé crime public; il n'y a que le mari seul qui puisse accuser sa femme : le ministere public même ne le pourroit pas, à moins qu'il n'y eût un grand scandale.

De plus, quoique le mari qui viole la foi conjugale soit coupable, aussi bien que la femme, il n'est pourtant point permis à celle-ci de l'en accuser ni de le poursuivre pour raison de ce crime.

Socrate rapporte que, sous l'empereur Théodose en l'année 380, une femme convaincue d'adultere, fut livrée, pour punition, à la brutalité de quiconque voulut l'outrager.

Lycurgue punissoit un homme convaincu d'a-

dultere, comme un parricide; les Locriens lui crevoient les yeux ; & la plupart des peuples Orientaux punissent ce crime très-sévérement.

Les Saxons anciennement brûloient la femme adultere ; & sur ses cendres, ils élevoient un gibet où ils étrangloient le complice. En Angleterre, le roi Edmond, punissoit l'adultere, comme le meurtre ; mais Canut ordonna que la punition de l'homme seroit d'être banni & celle de la femme d'avoir le nez & les oreilles coupées.

En Espagne, on punissoit le coupable par le retranchement des parties qui avoient été l'instrument du crime.

En Pologne, avant que le Christianisme y fût établi, on punissoit l'adultere & la fornication, d'une façon bien singuliere. On conduisoit le criminel dans la place publique; là, on l'attachoit avec un crochet, par les testicules, lui laissant un rasoir à sa portée ; de sorte qu'il falloit de toute nécessité, qu'il se mutillât lui-même pour se dégager, à moins qu'il n'aimât mieux périr dans cet état.

Le droit civil, réformé par Justinien, qui, sur les remontrances de sa femme Théodore, modéra la rigueur de la loi *Julia*, portoit que la femme fut fouettée & enfermée dans un couvent pour deux ans; & si, durant ce temps, le mari ne vouloit point se résoudre à la reprendre, on lui coupoit les cheveux & on l'enfermoit pour toute sa vie. C'est-là ce qu'on appella *authentique*, parce que la loi qui contenoit ces dispositions, étoit une authentique ou nouvelle.

Les loix concernant l'adultere, sont à présent bien mitigées. Toute la peine qu'on inflige à la femme convaincue de ce crime, c'est de la priver de sa dot & de toutes ses conventions matrimoniales; & de la reléguer dans un monastere. On ne la fouette

même pas, de peur que si le mari se trouvoit disposé à la reprendre, cet affront public ne l'en détournât. Nous avons vu des exemples de ces raccommodements.

Cependant les héritiers ne seroient pas reçus à intenter contre la veuve l'action d'adultere à l'effet de la priver de ses conventions matrimoniales. Ils pourroient seulement demander qu'elle en fût déchue, si l'action avoit été intentée par le mari ; mais il leur est permis de faire preuve de son impudicité, pendant l'an de deuil, à l'effet de la priver de son douaire.

La femme condamnée pour adultere, ne cesse pas pour cela d'être sous la puissance du mari.

Il y eut un temps où les Lacédémoniens, loin de punir l'adultere, le permettoient, ou au moins le toléroient, à ce que nous dit Plutarque.

L'adultere rend le mariage illicite entre les deux coupables, & forme ce que les théologiens appellent *impedimentum criminis*.

Les Grecs & quelques autres Chrétiens d'Orient sont dans le sentiment que l'adultere rompt le lien du mariage; ensorte que le mari peut, sans autre formalité, épouser une autre femme. Mais le concile de Trente, session xxiv, can. 7, condamne ce sentiment, & anathématise, en quelque sorte, ceux qui le soutiennent.

En Angleterre, si une femme mariée abandonne son mari, pour vivre avec un adultere, elle perd son douaire, & ne peut pas obliger son mari à lui donner quelqu'autre pension.

ADULTERINS : se dit des enfants provenus d'un adultere.

Les enfants adultérins sont plus odieux que ceux qui sont nés de personnes libres. Les Romains leur

refusoient même la qualité d'enfants naturels, comme si la nature les désavouoit.

Les bâtards adultérins sont incapables de bénéfices, s'ils ne sont légitimés; & il y a des exemples de pareilles légitimations.

Le mariage subséquent, s'il devient possible par la dissolution de celui du pere ou de la mere de l'enfant adultérin, ou de tous les deux, n'opere point la légitimation; c'est au contraire un nouveau crime, les loix canoniques défendant le mariage entre les adulteres, sur-tout s'ils se sont promis l'un à l'autre de le contracter, lors de leur adultere.



AFFABLILITÉ.

L'AFFABILITÉ est une qualité qui fait qu'un homme reçoit & écoute, d'une maniere gracieuse, ceux qui ont affaire à lui.

L'affabilité naît de l'amour de l'humanité, du desir de plaire, & de s'attirer l'estime publique.

Un homme affable prévient par son accueil; son attention le porte à soulager l'embarras ou la timidité de ceux qui l'abordent. Il écoute avec patience, & il répond avec bonté aux personnes qui lui parlent. S'il contredit leurs raisons, c'est avec douceur & avec ménagement; s'il n'accorde point ce qu'on lui demande, on voit qu'il lui en coûte, & il diminue la honte du refus, par le déplaisir qu'il paroît avoir en refusant.

L'affabilité est une vertu des plus nécessaires dans un homme en place. Elle lui ouvre le chemin à la vérité, par l'assurance qu'elle donne à ceux qui l'approchent; elle adoucit le joug de la dépendance, & sert de consolation aux malheureux. Elle n'est

pas moins essentielle dans un homme du monde, s'il veut plaire; car il faut pour cela gagner le cœur; & c'est ce que sont bien éloignées de faire les grandeurs toutes seules. La pompe qu'elles étalent offusque le sensible amour-propre; mais si les charmes de l'affabilité en temperent l'éclat, les cœurs alors s'ouvrent à leurs traits, comme une fleur aux rayons du soleil, lorsque le calme régnant dans les cieux, cet astre se leve dans les beaux jours d'été à la suite d'une douce rosée.

La crainte de se compromettre n'est point une excuse recevable. Cette crainte n'est rien autre chose que de l'orgueil; car si cet air fier & si rebutant que l'on voit dans la plûpart des grands, ne vient que de ce qu'ils ne savent pas jusqu'où la dignité de leur rang leur permet d'étendre leurs politesses, ne peuvent-ils pas s'en instruire? D'ailleurs, ne voient-ils pas tous les jours combien il est beau & combien il y a à gagner d'être affable, par le plaisir & l'impression que leur fait l'affabilité des personnes au dessus d'eux?

Il ne faut pas confondre l'affabilité avec un certain patelinage dont se masque l'orgueil des petits esprits, pour se faire des partisans. Ces gens-là reçoivent tout le monde indistinctement avec une apparence de cordialité; ils paroissent prévenus en faveur de tous ceux qui leur parlent; ils ne désapprouvent rien de ce qu'on leur propose; vous diriez qu'ils vont tout entreprendre pour vous obliger, ils entrent dans vos vues, vos raisons, vos intérêts; mais ils tiennent à tous le même langage, & le contraire de ce qu'ils ont agréé, reçoit, le moment d'après, le privilege de leur approbation. Ils visent à l'estime publique; mais ils s'attirent un mépris universel.



ALCORAN.

C'Est le livre de la loi Mahométane, ou le livre des révélations prétendues, & de la doctrine du faux prophete Mahomet.

Le mot *Alcoran* est Arabe, & signifie, à la lettre, livre ou collection; & la premiere de ces deux interprétations est la meilleure; Mahomet ayant voulu qu'on appellât son Alcoran, *le livre par excellence*, à l'imitation des Juifs & des Chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Testament, *l'Ecriture*.

L'opinion commune, parmi nous, sur l'origine de l'alcoran, est que Mahomet le composa avec le secours de Batylas, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Nestorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans sa Bibliotheque orientale, conjecture qu'après que les hérésies de Nestorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, plusieurs évêques, prêtres, religieux & autres, s'étant retirés dans les déserts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet imposteur des passages défigurés de l'Ecriture sainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altérerent encore en passant par son imagination; ce qu'il est aisé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, dispersés dans l'alcoran. Les Juifs répandus dans l'Arabie, n'y contribuerent pas moins; aussi se vantent-ils, que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entiere sur le premier de ces sentiments, il paroît néanmoins plus probable que le second; car comme il s'agissoit, en donnant l'alcoran, de tromper tout un peuple, le secret & le silence,

quelque grossiers que pussent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus sûres pour accréditer la fraude? Et n'étoit-il pas à craindre que, dans la multitude, il ne se rencontrât quelques esprits assez éclairés, pour ne regarder pas comme inspiré, un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Musulmans croient comme un article de foi, que leur prophete, qu'ils disent avoir été un homme simple & sans lettres, n'a rien mis du sien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu, par le ministere de l'ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de son fils Isaac, & qu'il ne lui fut communiqué que successivement, verset à verset, en différents temps & en différents lieux, pendant le cours de vingt-trois ans. C'est à la faveur de ces interruptions, qu'ils prétendent justifier la confusion qui regne dans tout l'ouvrage; confusion qu'il est si impossible d'éclaircir, puisque leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement; car Mahomet, ou, si l'on veut, son copiste, ayant ramassé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été possible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'ange a employés à apporter l'alcoran à Mahomet, sont, comme on voit, une merveilleuse ressource pour ses sectateurs; par-là ils sauvent une infinité de contradictions palpables qui se rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieusement sur Dieu même, & disent que, pendant ce long espace de temps, il corrigea & réforma plusieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à son prophete.

On peut rapporter, en général, toute la doctrine de la religion Mahométane aux points historiques & dogmatiques: les premiers avec quelques

traces de vérité, ſont mêlés d'une infinité de fables & d'abſurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtiment de la premiere poſtérité des enfants d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des prophetes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit ſuccédé à ce ſecond, Joſeph au troiſieme; qu'un miracle avoit produit & conſervé Moïſe; qu'enfin S. Jean étoit venu prêcher l'évangile; que J. C., conçu ſans corruption dans le ſein de la Vierge, exempte des tentations du démon, créé du ſouffle de Dieu, & animé de ſon ſaint eſprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé, en donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle le Verbe, la Vertu, l'Ame & la Force de Dieu : il nie pourtant ſa génération éternelle & ſa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités ſaintes de notre religion, & rien n'eſt plus ordinaire que d'y trouver à côté d'une choſe ſenſée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenſes de la vie future, étant un motif très-puiſſant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaiſirs des ſens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité ſans bornes de contenter leurs deſirs à cet égard; & les châtiments, principalement à la privation de ces plaiſirs, accompagnée pourtant de quelques châtiments terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conſéquence, il enſeigne dans l'alcoran, qu'il y a ſept paradis; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté ſur l'alborak, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet; que le premier eſt d'argent fin; le ſecond d'or; le troiſieme de pierres précieuſes, où ſe trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il

y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours; le quatrieme est d'émeraudes; le cinquieme est de crystal; le sixieme de couleur de feu; & le septieme est un jardin délicieux, arrosé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verds, dont les pepins se changent en des filles si belles & douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis est gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache qui porte des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont soixante-dix mille bouches, chaque bouche soixante-dix mille langues, & chaque langue loue Dieu soixante-dix mille fois le jour en soixante-dix mille sortes d'idiomes différents. Devant le thrône de Dieu sont quatorze cierges allumés, qui contiennent cinquante journées de chemin, d'un bout à l'autre. Tous les appartements de ces cieux imaginaires sont ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant; les croyants y seront servis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouseront des houris ou jeunes filles, qui, malgré le commerce continuel que les Musulmans auront avec elles, seront toujours vierges; par où l'on voit que Mahomet fait consister toute la béatitude de ses prédestinés dans la volupté des sens.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un jugement après la mort, & une espece de purgatoire, c'est-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi.

Les deux points fondamentaux de l'alcoran suffiroient pour en démontrer la fausseté, le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets ; & l'on sait à quel point les Musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion Mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute, sans contradictions ; de sorte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort, & que les Musulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis ; aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie & répandue par la séduction que par la violence & la force des armes.

Il est bon d'observer que l'alcoran, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes ; & que ce fut Aboubekre, son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Aiicha, veuve de Mahomet, comme l'original, auquel on pût avoir recours en cas de dispute ; & comme il y avoit déjà un nombre infini de copies de l'alcoran répandues dans l'Asie, Othman, successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & supprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, Calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'alcoran, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, & fit jetter le reste dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul & même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La premiere & la plus superstitieuse est celle du docteur Mélik, suivie par les

Maures & par les Arabes. La ſeconde, qu'on nomme *l'Iméniane*, conforme à la tradition d'Ali, eſt ſuivie par les Perſans. Les Turcs ont embraſſé celle d'Omar, qui eſt la plus libre; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus ſimple, eſt adoptée par les Tartares, quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophetes.

Les principales différences qui ſoient ſurvenues aux copies faites poſtérieurement à celle d'Aboubekre, conſiſtent en des points qui n'étoient pas en uſage du temps de Mahomet, & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & cela, a l'exemple des Maſſoretes, qui ont auſſi mis de pareils points au texte hébreu de l'Ecriture.

Tout l'alcoran eſt diviſé en *ſuras* ou chapitres; & les ſuras ſont ſubdiviſés en petits verſets, mal couſus & ſans ſuite, qui reſſemblent plus à de la proſe qu'à de la poéſie. La diviſion de l'alcoran en ſuras eſt moderne, le nombre en eſt fixé à ſoixante. La plupart de ces ſuras ou chapitres ont des titres ridicules, comme *De la Vache*; *Des Fourmis*; *Des Mouches*, &c. & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.



AMITIÉ.

L'AMITIÉ n'eſt autre choſe que l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable. L'amitié ne ſeroit-elle que cela ? L'amitié dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point ; elle va au-delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette obſervation, ne conſiderent pas que deux perſonnes n'entretiendront point une liaiſon qui n'ait rien de vicieux, & qui leur procure un plaiſir réciproque, ſans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes, regarde ou l'eſprit ou le cœur ; le pur commerce de l'eſprit s'appelle ſimplement *connoiſſance* ; le commerce où le cœur s'intéreſſe par l'agrément qu'il en tire, eſt amitié : je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qu'eſt en ſoi l'amitié, & même toutes ſes propriétés.

Elle eſt par-là diſtinguée de la charité, qui eſt une diſpoſition à faire du bien à tous. L'amitié n'eſt due qu'à ceux avec qui l'on eſt actuellement en commerce ; le genre-humain, pris en général, eſt trop étendu pour qu'il ſoit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'amitié ſuppoſe la charité, au moins la charité naturelle ; mais elle ajoute une habitude de liaiſon particuliere, qui fait entre deux perſonnes un agrément de commerce mutuel.

C'eſt l'inſuffiſance de notre être, qui fait naître l'amitié ; & c'eſt l'inſuffiſance de l'amitié même, qui la détruit. Eſt-on ſeul ? on ſait ſa miſere, on ſent qu'on a beſoin d'appui, on cherche un fauteur de ſes goûts, un compagnon de ſes plaiſirs & de ſes peines ; on veut un homme dont on puiſſe

occuper le cœur & la pensée : alors l'amitié paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a souhaité ? on change de sentiment.

Lorsqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les desirs ; lorsqu'on l'atteint, on en sent le néant. Notre ame, dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement, ne sauroit plus s'y reposer, quand elle voit au-delà : ainsi l'amitié, qui de loin bornoit toutes nos prétentions, cesse de les borner de près ; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir ; elle nous laisse des besoins qui nous distraient & nous portent vers d'autres biens : alors on se néglige, on devient difficile, on exige bientôt comme un tribut, les complaisances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. C'est le caractere des hommes, de s'approprier peu-à-peu jusqu'aux graces qu'on leur fait : une longue possession accoutume naturellement à regarder comme siennes, les choses qu'on tient d'autrui : l'habitude persuade qu'on a un droit naturel sur la volonté des amis ; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner : lorsque ces prétentions sont réciproques, comme il arrive souvent, l'amour-propre s'irrite, crie des deux côtés, & produit de l'aigreur, des froideurs, des explications ameres & la rupture.

On se trouve aussi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des passions qui dégoûtent de l'amitié, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaisirs. Aussi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne sont pas les plus capables d'une constante amitié ; on ne la trouve nulle part si vive & si solide, que dans les esprits timides & sérieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le sentiment doux & paisible de l'amitié soulage leur cœur, détend leur esprit, l'élargit,

les rend plus confiants & plus vifs, se mêle à leurs amusements, à leurs affaires & à leurs plaisirs mystérieux ; c'est l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, sont très-sensibles à l'amitié ; mais la vivacité de leurs passions les distrait & les rend volages. La sensibilité & la confiance sont usées dans les vieillards ; mais le besoin les rapproche, & la raison est leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus solidement.

Les devoirs de l'amitié s'étendent plus loin qu'on ne croit : on doit à l'amitié à proportion de son degré & de son caractere ; ce qui fait autant de degrés & de caracteres différents de devoirs ; réflexion importante pour arrêter le sentiment injuste de ceux qui se plaignent d'avoir été abandonnés, mal servis, ou peu considérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de simples amusements de littérature, trouve étrange qu'on n'expose pas son crédit pour lui : l'amitié n'étoit point d'un caractere qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de son entretien, exige de vous un service qui intéresseroit votre fortune : l'amitié n'étoit point d'un degré à mériter un tel sacrifice.

Un ami, homme de bon conseil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, se formalise que vous ne l'ayez point consulté en une occasion particuliere : il a tort ; cette occasion demandoit une confidence qui ne se fait qu'à des amis de famille & de parenté, ils doivent être les seuls instruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fussent-ils des plus intimes. La juste mesure de ce que des amis doivent exiger, se diversifie par une infinité de circonstances, & selon la diversité des degrés & des caracteres d'amitié. En général, pour mé-

nager avec soin ce qui doit contribuer à la satisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un, dans son besoin, attende ou exige toujours moins que plus de son ami; & que l'autre, selon ses facultés, donne toujours à son ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'exposer, on éclaircira, au sujet de l'amitié, une maxime importante; savoir, que l'amitié doit, entre les amis, trouver de l'égalité, ou l'y mettre: *Amicitia aut pares invenit, aut facit.* Un monarque ne peut-il donc avoir des amis? Faut-il que, pour les avoir il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ses autres amis un caractere qui aille de pair avec le pouvoir souverain? Voici le véritable sens de la maxime reçue.

C'est que par rapport aux choses qui forment l'amitié, il doit se trouver entre les deux amis une liberté de sentiment & de langage aussi grande que si l'un des deux n'étoit point supérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit se trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'amitié. Cette douceur est de se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés; mais toujours dans la sphere du caractere de l'amitié qui est établi.

L'amitié ne met pas plus d'égalité que le rapport du sang: la parenté entre des parents d'un rang fort différent, ne permet pas certaines familiarités. On sait la réponse d'un prince à un seigneur qui lui montroit la statue équestre d'un héros, leur aïeul commun: Celui qui est dessous est le vôtre, celui qui est dessus est le mien: c'est que l'air de familiarité ne convenoit pas au respect dû au rang du prince, & ce sont des attentions dans l'amitié, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer.

Les

Les anciens ont divinisé l'amitié; mais il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre; & je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend, dans son Ouvrage des Dieux du paganisme, qu'on la sculptoit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, & la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main, embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette derniere idée me paroît sublime.



AMOUR.

Il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'amour, c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud: mais quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal; il n'est pas impossible qu'il y ait un amour exempt de grossiereté. Les mêmes passions sont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par les endroits opposés. Je suppose que plusieurs hommes s'attachent à la même femme; les uns l'aiment pour son esprit, les autres pour sa vertu, les autres pour ses défauts, &c. & il se peut faire encore que tous l'aiment pour des choses qu'elle n'a pas, comme lorsque l'on aime une femme légere que l'on croit solide. N'importe: on s'attache à l'idée qu'on se plaît à s'en figurer; ce n'est même que cette idée que l'on aime, ce n'est pas la femme légere. Ainsi l'objet des passions n'est pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit, mais la maniere dont on en-

visage cet objet : or j'ai dit qu'il étoit possible que l'on cherchât dans l'amour quelque chose de plus pur que l'intérêt des sens. Voici ce qui me fait le croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la messe, au sermon, ne se décide pas toujours pour celle qui est la plus jolie, ou qui même lui paroît telle : quelle est la raison de cela ? C'est que chaque beauté exprime un caractere tout particulier, & celui qui entre le plus dans le notre, nous le préférons. C'est donc le caractere qui nous détermine, c'est donc l'ame que nous cherchons : on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos sens, ne nous plaît que comme une image de ce qui se cache à leur vue : donc nous n'aimons les qualités sensibles, que comme les organes de notre plaisir, & avec subordination aux qualités insensibles dont elles sont l'expression : donc il est au moins vrai que l'ame est ce qui nous touche le plus. Or ce n'est pas aux sens que l'ame est agréable, mais à l'esprit ; ainsi l'intérêt de l'esprit devient l'intérêt principal ; & si celui des sens lui étoit opposé, nous le lui sacrifierions. On n'a donc qu'à nous persuader qu'il lui est vraiment opposé, qu'il est une tache pour l'ame ; voilà l'amour pur.

Cet amour est cependant véritable ; & on ne peut le confondre avec l'amitié ; car dans l'amitié c'est l'esprit qui est l'organe du sentiment : ici, ce sont les sens ; & comme les idées qui viennent par les sens, sont infiniment plus puissantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inspirent est passion. L'amitié ne va pas si loin ; c'est pourtant ce que je ne voudrois pas décider ; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi sur ces importantes questions.

Il n'y a pas d'amour sans estime, la raison en

est claire. L'amour étant une complaisance dans l'objet aimé, & les hommes ne pouvant se défendre de trouver un prix aux choses qui leur plaisent, leur cœur en grossit le mérite; ce qui fait qu'ils se préferent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainsi non-seulement on s'estime avant tout, mais on estime encore toutes les choses qu'on aime, comme la chasse, la musique, les chevaux, &c. & ceux qui méprisent leurs propres passions, ne le font que par réflexion & par un effort de raison; car l'instinct les porte au contraire.

Par une suite naturelle du même principe, la haine rabaisse ceux qui en sont l'objet, avec le même soin que l'amour les relève. Il est impossible aux hommes de se persuader que ce qui les blesse n'ait pas quelque grand défaut; c'est un jugement confus que l'esprit porte en lui-même.

Et si la réflexion contrarie cet instinct (car il y a des qualités qu'on est convenu d'estimer, & d'autres de mépriser,) alors cette contradiction ne fait qu'irriter la passion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainsi elle dépouille son objet de ses qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à son intérêt dominant; ensuite elle se livre témérairement & sans scrupule à ses préventions insensées.

Amour du monde. Que de choses sont comprises dans l'amour du monde! Le libertinage, le desir de plaire, l'envie de dominer, &c. l'amour du sensible & du grand ne sont nulle part si mêlés; je parle du grand mesuré à l'esprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire; les petits talens, la paresse, le goût des plaisirs, la gaieté & la vanité, nous fixent aux petites choses; mais en tout c'est le même instinct; & l'amour du monde renferme de vives semences

de presque toutes les passions.

AMOUR DE LA GLOIRE. La gloire nous donne sur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, sans doute, autant qu'aucune de nos sensations, & nous étourdit plus dans nos miseres, qu'une vaine dissipation : elle est donc réelle en tous sens.

Ceux qui parlent de son néant véritable, soutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme. Le vuide des grandes passions est rempli par le grand nombre de petites : les contempteurs de la gloire se piquent de bien danser, ou de quelques miseres encore plus basses ; ils sont si aveugles, qu'ils ne voient pas que c'est la gloire qu'ils cherchent si curieusement ; & si vains, qu'ils osent la mettre dans les choses les plus frivoles. La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite ; ils raisonnent bien en cela, elle n'en est que la récompense. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer.

Tout est très-abject dans les hommes ; la vertu, la gloire, la vie : mais les choses les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne est un grand arbre près du cerisier ; ainsi les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles sont les inclinations & les vertus de ceux qui méprisent la gloire ? l'ont-ils méritée ?

AMOUR DES SCIENCES ET DES LETTRES. La passion de la gloire & la passion des sciences se ressemblent dans leur principe ; car elles viennent l'une & l'autre du sentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit se former comme un nouvel être hors de nous ; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds ; ainsi la passion de la gloire veut nous aggrandir au-dehors, & celle des sciences au-dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'esprit un peu pénétrant, sans quelque passion pour les lettres. Les arts sont consacrés à peindre les traits de la belle nature ; les arts & les sciences embrassent tout ce qu'il y a dans la pensée de noble ou d'utile ; de sorte qu'il ne reste à ceux qui les rejettent, que ce qui est indigne d'être peint ou enseigné. C'est très-faussement qu'ils prétendent s'arrêter à la possession des mêmes choses que les autres s'amusent à considérer. Il n'est pas vrai qu'on possede ce qu'on discerne si mal, ni qu'on estime la réalité des choses, quand on en méprise l'image, l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres comme ils honorent la vertu, c'est-à-dire, comme une chose qu'ils ne veulent ni connoître, ni aimer. Personne néanmoins n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connoissances, & le fruit de leurs veilles : l'étude d'une vie entiere s'y peut recueillir dans quelques heures ; c'est un grand secours.

Deux inconvénients sont à craindre dans cette passion, le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il est probable que ceux qui s'attachent à des connoissances peu utiles ne seroient pas propres aux autres ; mais l'excès peut se corriger.

Si nous étions sages, nous nous bornerions à un petit nombre de connoissances, afin de les mieux posséder ; nous tâcherions de nous les rendre familieres, & de les réduire en pratique : la plus longue & la plus laborieuse théorie n'éclaire qu'imparfaitement ; un homme qui n'auroit jamais dansé, posséderoit inutilement les regles de la danse ; il en est de même des métiers d'esprit.

Je dirai bien plus ; rarement l'étude est utile,

lorsqu'elle n'est pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas séparer ces deux choses : l'une nous apprend à penser, l'autre à agir ; l'une à parler, l'autre à écrire ; l'une à disposer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'usage du monde nous donne encore l'avantage de penser naturellement ; & l'habitude des sciences, celui de penser profondément.

Par une suite nécessaire de ces vérités, ceux qui sont privés de l'un & l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foiblesse de l'esprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le sein des villes florissantes, des esprits aimables & bien faits ? Que fait-elle pour le laboureur préoccupé de ses besoins ? Sans doute elle a ses droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes ; il les laisse loin les uns des autres, dans la même distance où ils sont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talents ; mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé ?

AMOUR DU PROCHAIN. L'amour du prochain est de tous les sentiments le plus juste & le plus utile ; il est aussi nécessaire dans la société civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le Christianisme pour la félicité éternelle.

AMOUR DES SEXES. L'amour, par-tout où il est, est toujours le maître ; il forme l'ame, le cœur & l'esprit, selon ce qu'il est. Il n'est ni petit ni grand, selon le cœur & l'esprit qu'il occupe, mais selon ce qu'il est en lui-même ; & il semble véritablement que l'amour est à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame est au corps de celui qu'elle anime.

Lorsque les amants se demandent une sincérité réciproque, pour savoir l'un & l'autre quand ils cesseront de s'aimer, c'est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus,

que pour être mieux assurés qu'on les aime, lorsqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légéreté de son amant.

L'amour, aussi-bien que le feu ne peut subsister sans un mouvement continuel, & il cesse de vivre, dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'amour le desir de la jouissance. Voulez-vous sonder vos sentiments de bonne-foi, & discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement? interrogez les yeux de la personne qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens & les contient dans une soumission respectueuse, vous l'aimez. Le véritable amour interdit, même à la pensée, toute idée sensuelle, tout essor de l'imagination, dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit: mais si les attraits qui vous charment font plus d'impression sur vos sens que sur votre ame, ce n'est point de l'amour, c'est un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'amour ne fera jamais commettre des fautes qui blessent la conscience ou l'honneur;

Un amour vrai, sans feinte & sans caprice,
Est en effet le plus grand frein du vice:
Dans ses liens qui sait se retenir,
Est honnête homme, ou va le devenir.

ENFANT PRODIGUE, Com.

Quiconque est capable d'aimer, est vertueux; j'oserois même dire que quiconque est vertueux,

est aussi capable d'aimer ; comme ce seroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération, c'en est aussi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'amour ; il ne peut que les perfectionner : c'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoutumé, en aimant, à plier sa volonté au gré de la personne chérie ; on contracte par-là l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer, de conformer son goût & ses inclinations aux lieux, aux temps, aux personnes : mais les mœurs ne sont pas également en sûreté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles, que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit que le véritable amour est extrêmement rare : il en est comme de l'apparition des esprits, tout le monde en parle, peu de gens en ont vu. *Maximes de la Rochefoucault.*

AMOUR CONJUGAL. Les caracteres de l'amour conjugal ne sont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet : un mari sait au juste, s'il aime. Il a joui ; or la jouissance est la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puise de nouveaux feux ; mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sais de remede à ce mal, que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'amour ; mais je n'ose même vous flatter que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long amour, dont la jouissance & le temps ont calmé les bouillants transports. Pour l'ordinaire, sous le joug de l'hymen, quand on ne

n'aime point on se hait; ou tout au plus les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractere, des caprices dans l'humeur, des sentiments opposés dans l'esprit, peuvent troubler l'amour le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouse qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs : un prodigue au contraire méprise une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet amour en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse, aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux; mais s'il s'est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez, après vingt ans, aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant; ils sçavent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse : elle est le fruit de leurs égards, de leurs complaisances, & du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre, qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là, quand ils sont mariés? Et si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés, quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être? Quoi! nous qui nous estimons tant

& presque toujours mal-à-propos ; nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à voir des preuves de notre mérite ou de celui que nous supposons, faut-il que, sans en devenir ni plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux & vains dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être ?

AMOUR PATERNEL. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'amour paternel : les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever ; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or, l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc, en ce point, conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tout accident, & ne croiroit pas d'instants dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importants devoirs. Le pere, de son côté, contribueroit à le former ; il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations pour mettre à profit ses talents ; il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere ; elle est ou trop foible ou trop délicate ; elle est d'un état trop honnête pour alaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné

le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mammelles de sa rude marâtre deux ruisseaux de lait destinés désormais pour sa subsistance ; la nature ne sera point écoutée, ses dons seront rejettés & méprisés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant, qu'elle sauroit n'être pas le sien ? Cependant ce nouveau né qu'elle relegue loin d'elle, sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles des substances, que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui, par un lait étranger qui l'aura transformé, en un homme nouveau ? Ce lait qu'il a sucé, n'étoit point fait pour ses organes ; c'a donc été pour lui un aliment moins profitable, que n'eût été le lait maternel. Qui sçait si son tempérament robuste & sain, dans l'origine, n'en a point été altéré ? Qui sçait si cette transformation n'a point influé sur son cœur ; l'ame & le corps sont si dépendants l'un de l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaicteur ? Le fruit le plus délicieux, dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il est transporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raison ; cette comparaison est fondée sur la nature & l'origine même de la royauté :

Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux,

dit un de nos grands poëtes (*Mérope, tragédie de M. Voltaire*) mais il est bon d'observer que

c'eſt dans la bouche du tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon roi qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable; tout autre que Poliphonte eût dit :

Le premier qui fut roi, régna ſur ſes enfants.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille, la famille, en ſe multipliant, devint un peuple; & conſéquemment le pere de famille devint un roi. Le fils aîné ſe crut, ſans doute, en droit d'hériter de ſon autorité; & le ſceptre ſe perpétua ainſi dans la même maiſon, juſqu'à ce qu'un ſoldat heureux ou un ſujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un roi, & déterminer ainſi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celle d'un ſouverain : aimer, gouverner, récompenſer & punir; voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ſes enfants, eſt un monſtre; un roi qui n'aime point ſes ſujets, eſt un tyran. Le pere & le roi ſont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire eſt fondé ſur l'amour. La nature a fait les peres pour l'avantage des enfants : la ſociété a fait les rois pour la facilité des peuples; il faut donc néceſſairement un chef dans une famille & dans un état; mais ſi ce chef eſt indifférent pour les membres, ils ne ſeront autre choſe à ſes yeux, que des inſtruments faits pour ſervir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou ſa famille ou ſon état, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiege principal de la vie & du ſentiment, la

tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir; l'un, d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété ; l'autre, d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence : c'est l'amour de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de récompenser & de punir est le nerf du gouvernement. Dieu lui même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Les deux mobiles du cœur humain, sont l'espoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions ; mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts & ses représentants : mais ce n'est pas uniquement pour y tonner ; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

L'amour paternel ne differe pas de l'amour-propre. Un enfant ne subsiste que par ses parents, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout, ils n'ont rien qui leur soit si propre. Aussi un pere ne sépare point l'idée de son fils de la sienne, à moins que le fils n'affoiblisse cette idée de propriété par quelque contradiction : mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET PATERNEL. Comme les enfants n'ont nul droit sur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait sentir qu'ils sont des êtres à part, & ne peut pas leur inspirer de l'amour-propre, parce

que la propriété ne sauroit être du côté de la dépendance. Cela est visible ; c'est par cette raison que la tendresse des enfants n'est pas aussi vive que celle des peres ; mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles sont un garant aux peres contre l'ingratitude des enfants, comme la nature est aux enfants un ôtage assuré contre l'abus des loix. Il étoit juste d'assurer à la vieillesse ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoissance prévient dans les enfants bien nés, ce que le devoir leur impose ; il est, dans la saine nature, d'aimer ceux qui nous aiment & nous protegent ; & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même : mais il suffit d'être homme pour être bon pere ; & si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis, la sympathie ou le sang ; qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfants que dans les peres ; pourquoi la sympathie périt, quand la soumission diminue ; pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondements si légers.

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres ? Une fortune, un nom commun, même naissance & même éducation, quelquefois même caractere, enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, & comme n'ayant qu'un seul être : voilà ce qui fait que l'on s'aime ; voilà l'amour-propre : mais trouvez le moyen de séparer des freres d'intérêt, l'amitié lui survit à peine ; l'amour-propre, qui en étoit le fond, se porte vers d'autres objets.

Amour de l'estime. Il n'est pas facile de trouver la premiere & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se fa-

tisfait point là-dessus, en disant que nous désirons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché ; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire ; car bien que l'estime que nous acquérons, nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, & nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius, Léonidas, Codrus, Curtius, &c. ? Et par quel intérêt ces femmes Indiennes, qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles, en dépit même des loix & des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point.

Quelqu'un a dit, sur ce sujet, que l'amour-propre nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée, comme le mépris & les injustices, & recherchant, au contraire, avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous, confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point là la principale ni même l'unique source de l'amour de l'estime, c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime ; ou, si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que de bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde ; & qu'il y a d'ailleurs une

infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas ; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangere, pour confirmer les bons sentiments qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du Créateur ; car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation, pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société, il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'amour de l'estime pour nous défendre des abaissements de la volupté, & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire si la raison de l'homme eût agi seule en lui, & indépendamment du sentiment ; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête, & même le lui faire préférer à l'agréable ; mais parce que cette raison est partiale, & juge souvent en faveur du plaisir, attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît, il a plu à la sagesse du Créateur de nous donner pour juge de nos actions, non-seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE ET DE NOUS-MESMES. L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. Aimer une chose, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement, craindre sa privation, ses déchéances.

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'amour-propre toutes sortes d'attachements ;

ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime; qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction; qu'on se met soi-même avant tout; jusques-là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autte, le préfére à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroît que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions aproprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répandent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes, pour conserver l'autre: au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paroît plus considérable que celle que nous abandonnons: or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme, qui volontairement, & de sens froid, meurt pour la gloire: la vie imaginaire qu'il achete au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'amour-propre & l'amour de nous-mêmes. Avec l'amour de nous-mêmes, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage que dans son existence propre, on n'est point soi-même son objet. L'amour-propre, au contraire, subordonne tout à ses commodités & à son bien être; il est à soi-même son objet & sa fin, de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'amour de nous-mêmes, nous donnent aux choses, l'amour-propre veut que les choses se donnent à nous, & se fait le centre de tout.

L'amour de nous-mêmes ne peut pécher qu'en excès ou en qualité ; il faut que son déréglement consiste en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints ensemble.

L'amour de nous-mêmes ne peche point en excès : cela paroît de ce qu'il est permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'est-ce que s'aimer soi-même ? C'est desirer son bien, c'est craindre son mal, c'est chercher son bonheur : or, j'avoue qu'il arrive souvent qu'on desire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à son plaisir, ou à ce qu'on regarde comme son bonheur avec trop d'ardeur; mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui est dans l'objet de vos passions, & non pas de la trop grande mesure de l'amour de vous-même. Ce qui le prouve, c'est que vous pouvez & vous devez même desirer sans bornes la souveraine félicité, craindre sans bornes la souveraine misere, & qu'il y auroit même du déréglement à n'avoir que des desirs bornés pour un bien infini.

En effet, si l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une mesure limitée, le vuide de son cœur ne devroit pas être infini, & si le vuide de son cœur ne devoit pas être infini, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la possession de Dieu, mais pour la possession d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'est plus légitime & plus juste que cette insatiable avidité, qui fait qu'après la possession des avantages du monde, nous cherchons encore le souverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profession particuliere de sagesse, avoit cru ne pas se tromper en la cherchant dans la vertu,

mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu, coupable d'une belle & spirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins grossiérement déçu ; il fut obligé de reconnoître son erreur en mourant, lorsqu'il s'écria : O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un misérable fantôme ! &c.

Cette insatiable avidité du cœur de l'homme, n'est donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes se trouvassent par-là disposés à chercher Dieu : or, ce que, dans l'idée métaphorique & figurée, nous appellons un cœur qui a une capacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures, signifie, dans l'idée propre & littérale, une ame qui desire naturellement un bien infini, & qui le desire sans bornes, qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il est nécessaire que le vuide de notre cœur ne soit point rempli par les créatures ; il est nécessaire que nous desirions infiniment, c'est-à-dire que nous nous aimions nous-mêmes sans mesure ; car s'aimer, c'est desirer son bonheur.

Je sais bien que notre nature étant bornée, elle n'est pas capable, à parler exactement, de former des desirs infinis en véhémence ; mais si ces desirs ne sont pas infinis en ce sens, ils le sont en un autre : car il est certain que notre ame desire, selon toute l'étendue de ses forces, que si le nombre des esprits nécessaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la vehémence de ses desirs croîtroit aussi à l'infini, & qu'enfin si l'infinité n'est point dans l'acte, elle est dans la disposition du cœur naturellement insatiable.

Aussi est-ce un grand égarement d'opposer l'amour de nous-mêmes à l'amour divin, quand celui-là est bien réglé : car qu'est-ce que s'aimer soi-même comme il faut ? c'est aimer Dieu ; & qu'est-ce

qu'aimer Dieu ? c'eſt s'aimer ſoi-même comme il faut. L'amour de Dieu eſt le bon ſens de l'amour de nous-mêmes, c'en eſt l'eſprit & la perfection. Quand l'amour de nous-même ſe tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appellé *amour* ; il eſt plus dangereux que la haine la plus cruelle, mais quand l'amour de nous-mêmes ſe tourne vers Dieu, il ſe confond avec l'amour divin.

J'ai inſinué dans ce que je viens de dire, que l'amour de nous-même allume toutes nos autres affections, & eſt le principe général de nos mouvements. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté : une volonté ſe porte néceſſairement à l'objet qui lui convient ; ce qui lui convient eſt un bien par rapport à elle, & par conſéquent ſon bien : or aimant toujours ſon bien, par-là elle s'aime elle-même, & aime tout par rapport à elle-même : car qu'eſt-ce que la convenance de l'objet auquel elle ſe porte, ſinon un rapport eſſentiel à elle ? Ainſi quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'eſt-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos deſirs, nos craintes & nos eſpérances ; mais quel eſt le principe de cette affection, ſi ce n'eſt l'amour de nous-mêmes ? Conſidérez bien toutes les ſources de nos amitiés, & vous trouverez qu'elles ſe réduiſent à l'intérêt, la reconnoiſſance, la proximité, la ſympathie, & une convenance délicate entre la vertu & l'amour de nous-mêmes, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous ; & tout cela ſe réduit à l'amour de nous-mêmes. La proximité tire delà toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfants,

parce qu'ils sont nos enfants; s'ils étoient les enfants d'un autre, ils nous seroient indifférents. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfants n'aiment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfants; mais cette différence vient d'ailleurs. Voyez *Amour paternel & filial*. Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, &c. il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manieres, mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt, car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous, la proximité n'y va que par réflexion; ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulieres changent beaucoup la proposition générale.

Non-seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appellons humanité : *Homo sum, humani nihil à me alienum puto*.

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leurs pays, parce que cette proximité s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent, mais elle devient sensible, quand deux ou trois personnes, originaires d'un même pays, se rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes, qui a besoin d'appui & de consolation, & qui en trouve en la personne de ceux qu'un pareil intérêt & une semblable proximité doivent mettre dans la même disposition, ne manque jamais de faire une

attention perpetuelle à cette proximité, si un plus fort motif pris de son intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profession produit presque toujours plus d'aversion que d'amitié, par la jalousie qu'elle inspire aux hommes les uns pour les autres; mais celle des conditions est presque toujours accompagnée de bienveillance. On est surpris que les grands soient sans compassion pour les hommes du commun, c'est qu'ils les voient en éloignement. Les considérant par les yeux de l'amour-propre, ils ne les prennent nullement pour leur prochain; ils sont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voisinage, eux dont l'esprit & le cœur ne sont occupés que de la distance qui les sépare des autres hommes, & qui font de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ses propres enfants, qu'il fait exécuter en sa présence, n'est pas si désintéressée qu'elle paroît, le plus grand des poëte Latins en découvre le motif en ces termes :

Vincit amor patriæ, laudumque immensa cupido.

Mais il n'a pas démêlé toutes les raisons d'intérêt, qui font l'inhumanité apparente de ce Romain. Brutus étoit comme les autres hommes, il s'aimoit lui-même plus que toutes choses : ses enfants étoient coupable d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle excuse les fautes, l'amour-propre les aggrave, quand il est directement blessé : sans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même, que sa patrie accepta le sacrifice qu'il faisoit à son amour-propre, & qu'il fut cruel par foiblesse plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout sur les ames ; on se cherche dans l'objet de tous ses attachements ; & comme il y a diverses sortes d'intérêts, on peut distinguer aussi diverses sortes d'affections, que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les amitiés galantes : un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques : un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illustres : un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire, qui déclame ordinairement contre l'amitié intéressée, ne sait ce qu'il dit. Il se trompe en ce qu'il ne connoît, généralement parlant, qu'une sorte d'amitié intéressée, qui est celle de l'avarice ; au lieu qu'il y a autant de sortes d'affections intéressées, qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'est être criminel que d'être intéressé, ne considérant pas que c'est le désintéressement, & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'assez grands biens pour satisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un amour d'intérêt ; & personne ne devroit trouver mauvais que nous préférassions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre chose.

La reconnoissance elle-même n'est pas plus exempte de ce principe de l'amour de nous-mêmes ; car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoissance ? C'est que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la derniere a pour objet le bien passé : la reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes, qui se sent obligé, c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt : nous n'aimons point notre bienfaicteur parce qu'il est aimable ; nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La sympathie, qui est la quatrieme source que nous avons marquée de nos affections, est de deux

sortes. Il y a une sympathie des corps & une sympathie de l'ame: il faut chercher la cause de la premiere dans le tempérament, & celle de la seconde dans les secrets ressorts qui font agir notre cœur. Il est même certain que ce que nous croyons être une sympathie de tempérament, a quelquefois sa source dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi pensez-vous que je hais cet homme à une premiere vue, quoiqu'il me soit inconnu ? C'est qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offensé ; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine, sans que j'y fasse réflexion. Pourquoi, au contraire, aimé-je une personne inconnue, dès que je la vois, sans m'informer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas ? C'est qu'elle a de la conformité ou avec moi, ou avec mes enfants & mes amis; en un mot, avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'amour de nous-mêmes à ces inclinations mystérieuses & cachées, qu'un de nos poëtes décrit de cette maniere :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.
Dont, par les doux accords, les ames assorties, &c.

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles, nous entrions dans le détail des sympathies spirituelles, nous connoîtrions qu'aimer les gens par sympathie, n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous; c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous, sans blesser la modestie. Nous n'aimons pas seulement ceux à qui la nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous ressemblent par art, & qui tâchent de nous imiter; ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra ceux

ceux de qui l'on eſt mal imité : perſonne ne veut être ridicule ; on aimeroit mieux être haïſſable : ainſi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaillit ſur l'original.

Mais ſur quels principes d'amour-propre peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne ſe ſoucient pas de reſſembler ? Car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu ; les hommes l'eſtiment & la reſpectent.

Je réponds qu'il y a fort peu de perſonnes qui aient pour jamais renoncé à la vertu, & qui ne s'imaginent que s'ils ne ſont pas vertueux en un temps, ils ne puiſſent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu eſt eſſentiellement aimable à l'amour de nous-mêmes, comme le vice lui eſt eſſentiellement haïſſable. Le raiſon en eſt que le vice eſt un ſacrifice que nous nous faiſons des autres à nous-mêmes ; & la vertu un ſacrifice que nous faiſons au bien des autres de quelques plaiſirs ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence ? elle eſt toute prête à nous pardonner nos crimes : la libéralité ſe dépouille, pour nous faire du bien : l'humilité ne nous diſpute rien ; elle cede à nos prétentions : la tempérance reſpecte notre honneur, & n'en veut point à nos plaiſirs : la juſtice défend nos droits, & nous rend ce qui nous appartient : la valeur nous défend, la prudence nous conduit, la modération nous épargne, la charité nous fait du bien, &c.

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'eſt pas à moi qu'elles le font. Je le veux ; mais ſi vous vous trouviez en d'autres circonſtances, elles vous en feroient ; mais elles ſuppoſent une diſpoſition à vous en faire dans l'occaſion. N'avez-

vous jamais éprouvé ; qu'encore que vous n'attendiez ni secours ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrette considération ? Elle naît, non de votre esprit, qui méprise souvent les qualités de cet homme, mais de l'amour de vous-même, qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'amour de vous-même entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus, à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous : nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit la vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux & déréglés ; au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux, ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil ; elle est donc aimée d'un orgueilleux : la libéralité donne; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé : la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise ? Et me pardonnera-t-on bien ce paradoxe, si j'avance qu'il arrive souvent que les vices, qui sont au-dedans de nous, font l'amour que nous avons pour les vertus des autres.

Je vais bien plus avant, & j'oserai dire que l'amour de nous-mêmes a beaucoup de part aux sentiments les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'amour divin; un amour d'intérêt, un amour

de reconnoissance, & un amour de pure amitié: l'amour d'intérêt se confond avec l'amour de nous-mêmes; l'amour de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus, l'amour de pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt & de tout amour de nous-mêmes. Cependant si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres; car premiérement il est remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde; le second, c'est d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on le considere comme le souverain bien; le troisieme, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnoissance qui leur est dûe; & le dernier enfin, c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentiments dispose au second, le second au troisieme, le troisieme au quatrieme: or, comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'amour de nous-mêmes, il s'ensuit que la pure amitié dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particuliérement ceux qui ont le plus de convenance avec nous: nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa bénéficence que son immensité; d'où vient cela? si ce n'est de ce que cette pure amitié, qui semble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire sa force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fût exempte du principe

de l'amour de nous-mêmes, cette pure amitié naîtroit néceſſairement de la perfection connue, & ne s'éleveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoiſſent les perfections de Dieu, ſans les aimer ; les hommes connoiſſent ſes perfections avant leur converſion ; & perſonne n'oſeroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de pure amitié : il s'enſuit donc qu'il faut autre choſe que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ſes perfections infinies ; mais nous ne ſaurions concevoir de l'affection pour elles. Il eſt bien certain que ſi nous pouvions refuſer à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre ; & d'où vient cette néceſſité d'admirer Dieu ? C'eſt que cette admiration naît uniquement de la perfection connue : ſi donc vous concevez que la pure amitié a la même ſource, il s'enſuit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes néceſſairement, il s'enſuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes : or les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent ſe réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection ; à notre perfection, qui conſiſte principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre ; à notre bonheur, qui conſiſte uniquement dans la jouiſſance des plaiſirs, j'entends des ſolides plaiſirs, & capables de contenter un eſprit fait pour poſſéder le ſouverain bien.

2°. C'eſt dans la conformité avec l'ordre que conſiſte principalement la perfection de l'eſprit ; car celui qui aime l'ordre plus que toutes choſes, a

de la vertu ; celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs ; & celui-là mérite un bonheur solide, qui sacrifie ses plaisirs à l'ordre.

3°. Chercher son bonheur, ce n'est point vertu ; c'est nécessité ; car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux, & la vertu est libre. L'amour-propre, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer, mais on peut cesser de se mal aimer. On peut, par le mouvement d'un amour-propre éclairé, d'un amour-propre soutenu par la foi & par l'espérance, & conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présents aux plaisirs futurs, se rendre malheureux pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité ; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les justes veulent également être heureux ; ils courent également vers la source de la félicité ; mais le juste ne se laisse ni tromper ni corrompre par les aparences qui le flattent ; au lieu que le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vengeances & ses récompenses, & emploie tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre amour-propre est donc le motif qui, secouru par la grace, nous unit à Dieu comme notre bien, & nous soumet à la raison comme à notre loi, ou au modele de notre perfection : mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & sincérement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la raison : il ne faut pas desirer que l'ordre s'accommode à nos volontés ; cela n'est pas possible : l'ordre est immuable & nécessaire : il faut haïr ses désordres, & former sur l'ordre tous les mouvements de son cœur ; il faut même venger à ses dépens l'honneur de l'ordre offensé, ou du moins se soumettre humblement à la vengeance divine ; car

celui qui voudroit que Dieu ne punît point l'injustice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu ; & quoique, par la force de son amour-propre éclairé, il s'abstienne de voler & de s'enivrer, il n'est point juste.

5o. De tout ceci il est manifeste, premiérement, qu'il faut éclairer son amour-propre, afin qu'il nous excite à la vertu ; en second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'amour-propre ; en troisieme lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son amour-propre ; en un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soumettre à sa loi, & travailler à notre perfection.

6o. Voici en général les moyens de travailler à sa perfection, & d'acquérir & conserver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquérir par là quelque force d'esprit ; il ne faut consentir qu'à l'évidence, & conserver ainsi la liberté de son ame ; il faut étudier sans cesse l'homme en général, & soi même en particulier, pour se connoître parfaitement ; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la suivre exactement ; se comparer à l'ordre, pour s'humilier & se mépriser ; se souvenir de la justice divine, pour la craindre & se réveiller. Le monde nous séduit par nos sens ; il nous trouble l'esprit par notre imagination ; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, si nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raison.

Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort, ni même de ruiner sa santé ; car notre corps n'est pas à nous ; il est à Dieu ; il est à l'é-

tat, à notre famille, à nos amis : nous devons les conserver dans sa force, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire; mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, aux dépens des autres hommes : il faut l'exposer pour le bien de l'état, & ne point craindre de l'affoiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu exposer que les principes généraux sur lesquels chacun est obligé de régler sa conduite, pour arriver heureusement au lieu de son repos & de ses plaisirs.

AMOUR *ou* CUPIDON, Dieu du paganisme, dont on a raconté la naissance de cent manieres différentes, & qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'Amour demande sans cesse, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble, & semble être né du cahos, comme le prétend Hésiode : c'est un mélange de sentiments sublimes, & de desirs grossiers ; c'est ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faisoit l'Amour fils du Ciel & de la Terre. Je crois que Simonide avoit en vue le composé de force & de foiblesse qu'on remarque dans la conduite des amants quand il pensa que l'Amour étoit fils de Vénus & de Mars. Il nâquit, selon Alcméon, de Flore & de Zéphyre, symbole de l'inconstance & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle; & d'autres un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des aîles, symbole de légéreté; un arc, symbole de puissance, un flambeau allumé, symbole d'activité : dans quelques poëtes, c'est un Dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes les vertus; ailleurs, c'est un Dieu cruel, & pere de tous

les vices ; & en effet, l'Amour est tout cela, selon les ames qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caracteres successivement dans la même ame : il y a des amants qui nous le montrent dans un instant, fils du Ciel ; & dans un autre, fils de l'Enfer. L'Amour est quelquefois encore représenté, tenant par les aîles un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire : cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.



AMULETTE.

L'AMULETTE est une image ou figure qu'on porte pendue ou cou ou sur soi, comme un préservatif contre les maladies & les enchantements. Les Latins leur donnoient les noms *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux ; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appelloient aussi *PHYLACTERIA*, *Phylacteres*, & étoient dans cettte persuasion, que les Athletes, qui en portoient, ou remportoient la victoire sur leurs antagonistes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter sur eux.

Le Juifs attribuoient aussi les mêmes vertus à ces phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fausse interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire, de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nomment encore *præfiscini* ; c'est-à-dire préservatifs contre la fascination ; & ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des en-

fants, étoient d'ambre ou de corail, & représentoient des figures obscenes & autres. Les Chrétiens n'ont pas été exempts de ces superstitions, puisque S. Jean Chrysostôme reproche à ceux de son temps de se servir de charmes, de ligatures; & de porter sur eux des pieces d'or, qui représentoient Alexandre-le-Grand, & qu'on regardoit comme des préservatifs. Ces pratiques avoient été condamnées par Constantin & par différents conciles, entr'autres, par celui de Tours, tenu sous Charlemagne; & ce prince les défend aussi dans ses Capitulaires.

Delrio rapporte que dans cette armée de Reistres, qui, sous le regne de Henri III, passa en France, commandée par le baron de Dhona, & qui fut défaite par le duc de Guise, à Vimori & à Auneau, presque tous les soldats qui resterent sur le champ de bataille, portoient des amulettes, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux, qu'on pend au cou des enfants, & qu'on regarde comme des préservatifs contre la colique ou d'autres maux.

Les Arabes, aussi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux talismans & aux amulettes. Les Negres les appellent des *gris-gris*: ces derniers sont des passages de l'Alcoran, écrits en petits caracteres sur du papier ou du parchemin. Quelquefois, au lieu de ces passages, les Mahométans portent de certaines pierres, auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les Dervis leur vendent fort cher ces sortes d'amulettes, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achetent, ils s'imaginent toujours que ce n'est pas la vertu qui a manqué,

mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonstance qui a empêché la vertu des amulettes. Ils ne se contentent pas d'en porter sur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermés dans de petites bourses de cuir ; ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces amulettes *cervelani* ; & par-là on voit qu'ils sont dans la même erreur, soit qu'ils aient apporté cette superstition de l'Opiena, où ils trafiquent, soit qu'ils l'aient tirée des Espagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Maures ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques siecles. Le chevalier d'Arvieux, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes, dont quelques Emirs lui firent présent dans ses voyages, avoient au cou de ces amulettes, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit expressément de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientôt les voir tous périr.

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter de ces amulettes ou phylacteres, sous peine de dégradation. Saint Chrysostôme & saint Jerôme ont montré aussi beaucoup de zele contre cette pratique.

Les amulettes ont à présent bien perdu de leur crédit ; cependant le fameux M. Boyle les allegue comme des preuves qui constatent, par le grand nombre d'émanations qui passent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier est poreux & facilement pénétrable. Il ajoute qu'il est persuadé que quelques-uns de ces médicamens ne sont pas sans effet, parce que lui-même, ayant été sujet à un saignement de nez, après bien des remedes tentés inutilement, n'en trouva pas de plus efficace, que de la poudre de crâne humain,

appliquée sur la peau, autant qu'il faut seulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zuvelfer, à ce sujet-là, apprit une circonstance très particuliere du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochisfmes de crapauds, de la maniere que le prescrit Vanhelmont, trouva que non-seulement, portés en guise d'amulette, ils le préservoient, lui, ses amis & ses domestiques de la peste; mais même apliqués sur le mal de ceux qui étoient déjà pestiférés, ils les soulageoient considérablement, & en guérissoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations, qui sortent même des amulettes froids, sont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivants, en supposant quelqu'analogie entre les pores de la peau & la figure des corpuscules. Bellini a fait tout ce qu'il a pû pour démontrer la possibilité de cette introduction des corpuscules des amulettes dans le corps humain, dans ses dernieres Propositions *de Febribus*.

On trouve des livres d'anciens médecins, qui contiennent plusieurs descriptions de ces remedes, qui sont encore pratiqués aujourd'hui par des empyriques, des femmes ou d'autres personnes crédules & superstitieuses.



ANGES.

TOUTES les religions ont admis l'existence des anges, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. Les Juifs l'admettoient, fondés sur la révélation, si l'on en excepte les Sadducéens : cependant tous ceux de cette secte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains & les Caraïtes, comme il paroît par Buyard, auteur d'une version Arabe du Pentateuque, & par le Commentaire d'Aaron, Juif Caraïte, sur le même livre ; ouvrages qui se trouvent dans les manuscrits même de la bibliotheque du roi.

Les Chrétiens ont embrassé la même doctrine, mais les anciens Peres ont été partagés sur la nature des anges ; les uns, tels que Tertullien, Origene, Clément d'Alexandrie, &c. leur ayant donné des corps quoique très-subtils ; les autres, comme S. Basile, S. Athanase, S. Cyrille, S. Grégoire de Nysse, S. Chrisostôme, &c. les ayant regardés comme des êtres purement spirituels. C'est le sentiment de toute l'église.

Les auteurs ecclésiastiques divisent les anges en trois hiérarchies, & chaque hiérarchie en trois ordres. La premiere hiérarchie est des séraphins, des chérubins & des thrônes. La seconde comprend les dominations, les vertus, les puissances ; & la derniere est composée des principautés, des archanges & des anges.

Ange, s'entend donc particuliérement d'un esprit du neuvieme & dernier ordre du chœur céleste, & est devenu un nom commun à tous ces esprits bienheureux. Les Chrétiens croient que tous

les anges ayant été créés saints & parfaits, plusieurs sont déchus de cet état, par leur orgueil; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils sont bienheureux pour toujours : on nomme ceux-ci les *bons anges*, ou simplement les *anges ;* & l'on sait que Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien. Les autres sont appellés *les mauvais anges*, ou *les diables & les démons*; chez les Juifs on les nommoit *satans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes, & les poussent au mal.

Les Téologiens ont agité différentes questions plus curieuses qu'utiles sur le nombre, l'ordre, les facultés, & la nature des anges, qui ne peuvent être décidées, ni par l'Ecriture, ni par la Tradition.

Dans l'Apocalypse, le titre d'*ange* est donné aux pasteurs de plusieurs églises : ainsi l'évêque d'Ephese y est appellé l'*ange de l'église d'Ephese*, l'évêque de Smyrne, l'*ange de l'église de Smyrne*, &c. M. Du-Cange remarque qu'on a aussi donné autrefois le nom d'*ange* à quelques papes & à quelques évêques, à cause de leur éminente sainteté.

Les philosophes païens, & entr'autres, les Platoniciens & les poëtes ont admis des natures spirituelles mitoyennes, entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde; ils les appelloient *démons* ou *génies*, & en admettoient de bons & de mauvais. S. Cyprien en parle au long dans son Traité de la vanité des idoles, ainsi que quelques écrivains Chrétiens, d'après Lactance.

L'alcoran fait souvent mention des bons & des mauvais anges, que les Musulmans divisent en différentes classes, & auxquels ils attribuent divers

emplois, tant au ciel que sur la terre. Ils attribuent particuliérement un très-grand pouvoir à l'ange Gabriel, comme de descendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre & de renverser une montagne du coup d'une seule plume de son aîle. Ils disent que l'ange Asraël est préposé à saisir les ames de ceux qui meurent. Ils en représentent un autre qu'ils nomment *Eiraphilh*, se tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche, pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries sur ceux qu'il appellent *Munkir* & *Nekir*.



ANTI-DILUVIENNE.

ANTI-DILUVIENNE, ou état de la philosophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie, ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image & ressemblance de Dieu; mais, comme si la terre n'étoit pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, & la vont chercher jusques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée sur ce que nous dit l'Ecriture de la nature & de la sagesse des anges. Il est naturel de penser qu'étant d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu, par conséquent, des connoissances plus parfaites des choses, & qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savants ont poussé les choses plus loin; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'étoit servi de leur ministere pour créer ce monde, &

former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avoient puisées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini, qui est entre Dieu & les hommes, jugerent à propos de le remplir de génies & de démons; mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle, contre Platon, (*Histoire des Oracles*) de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu & ces génies, ou ces démons mêmes? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vuide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller ainsi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes, par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendoit: Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avoit imaginé les démons, pour former une échelle, par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu; de sorte que Dieu n'auroit que quelques dègrés de perfection pardessus la premiere des créatures. Mais il est visible, que comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection, qui sont entr'elles, disparoissent, dès qu'on les compare avec Dieu: ce qui les éleve les unes au dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire

passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui, plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu, & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques, pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges? Leur réprobration n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances : on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine & d'une subtile dialectique, que le démon, qui tenta nos premiers parents, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques Peres de l'Eglise, qui, imbus des rêveries Platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient su charmer, & avec lesquels ils avoient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantements, & l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici, combien sont pitoyables tous ces raisonnements, par lesquels on prétend démontrer que les anges & les diables sont des philosophes, & mêmes de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitants du Ciel & du Tenare, elle est trop au dessus de nous : parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? C'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam, avant sa chûte, fut orné non-seulement de toutes les qualités & de toutes les connoissances qui perfectionnent l'es-

prit, mais même qu'après sa chûte il conserva quelques restes de ses premieres connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, & de dissiper les ténebres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoissances les plus sublimes : il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfants la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-temps avec eux. Tels sont à-peu-près les raisonnements du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs Juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part.

Voici encore quelques raisonnements bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe, & même philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été physicien, comment auroit-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature ? Eusebe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues ; car autrement comment auroit-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, & régler l'année sur la course du soleil ? Enfin, ce qui met le comble à toutes ces preuves si décisives en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus ; mais cela n'y fait rien : on ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avoit con-

servé les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons. 1°. Ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chûte, n'a aucune analogie avec la philosophie, dans le sens que nous la prenons, car elle consistoit dans cette sagesse, dans la connoissance de Dieu, de soi-même, & sur-tout dans la connoissance-pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse; mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité & l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine, qui est le fruit de la grace, & que Dieu verse dans les ames mêmes les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie; mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, & à l'accroissement de laquelle tous les siecles ont concouru. Si Adam, dans l'état d'innocence, n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chûte, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la premiere? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit par-tout, qui n'étoit occupé que du soin de fléchir son Dieu, & de repousser les miseres qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux; c'est-à-dire, pour cela, qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés? Il raisonnoit avec Eve, notre mere commune, & avec ses enfants; en conclurez-vous, pour cela, qu'il sût la dialectique? Avec ce beau raisonnement, on transformeroit tous

les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille ; il l'a instruite de ses devoirs, & lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter, pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien ?

Enfin, comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes, long-temps même après le déluge, se servir encore d'une écriture hiéroglifique, laquelle est, de toutes les écritures, la plus imparfaite, & le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossieres ? On voit par là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & savant auteur de l'histoire critique de la philosophie, touchant son origine & ses commencemens : elle est née, si on l'en croit, avec le monde ; &, contre l'ordinaire des productions humaines, son berceau n'a rien qui la dépare, ni qui l'avilisse. Au travers des foiblesses & des bégaiemens de l'enfance, on lui trouve des traits forts & hardis, une sorte de perfection. En effet, les hommes ont de tout temps pensé, réfléchi, médité ; de tout temps aussi ce spectacle pompeux & magnifique que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant, qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité.

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mere de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer ; or pour cela il falloit du temps ; il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs, s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de

temps pour exercer leur esprit sur des systêmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément ? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit, qu'après qu'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penser à la philosophie : les miracles de la nature sont exposés à nos yeux longtemps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans le monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'opéra la premiere fois que nous y entrâmes, & si la toile se levoit brusquement, frappés de la grandeur, de la magnificence & du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées : mais qui s'avise de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans ? Entre les hommes, les uns occupés de leurs besoins, n'ont guere eu le temps de se livrer à des spéculations métaphysiques ; le lever de l'astre du jour les appelloit au travail : la plus belle nuit, la nuit la plus touchante, étoit muette pour eux, ou ne leur disoit autre chose, sinon qu'il étoit l'heure du repos : les autres, moins occupés, ou n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie du philosophe, dont la sagacité secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnoient, descendit en lui-même, se demanda & se rendit raison de tout ce qu'il voyoit, a dû se faire attendre long-temps, & a dû mourir sans avoir accrédité ses opinions.

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfants Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jetté les premieres semences de l'Epicuréisme, & qu'il ait été athée. La raison qu'Hornius en donne, est tout-à-fait singuliere. Caïn étoit, selon lui, philosophe, mais philosophe impie & athée, parce qu'il aimoit l'amusement & les plaisirs, & que ses enfants n'avoient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on est philosophe Epicurien, parce qu'on a écouté la voix de ses plaisirs, & qu'on cherche dans un athéisme-pratique, l'impunité de ses crimes, les jardins d'Epicure ne suffiroient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, & des instruments qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philosophe; car ce que la nécessité & l'expérience, ces premieres institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs, on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfants.

Le jaloux Caïn, ayant porté des mains homicides sur son frere Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille, que se conserva le sacré dépôt des premieres traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la philosophie anti-Diluvienne ne regardent pas Seth seulement comme philosophe; mais comme ils veulent qu'il ait été astronome, Joseph, faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquises les enfants de Seth, avant le déluge, dit qu'ils éleverent deux colonnes, pour y inscrire ces connoissances, & les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre, & on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inon-

dations & aux incendies, dont l'univers étoit menacé; Joseph ajoute que celle de brique subsistoit encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Joseph, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposoit sur-tout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matiere d'arts & de sciences; c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfants de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge? Et puis on ne conçoit pas pourquoi Moïse, qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfants de Caïn, commme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le fer & l'airain, &c. ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'astronomie, de l'écriture, dont il passe pour être l'inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois & en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcaïn aient été de grands philosophes; l'un pour avoir inventé la musique, & l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer & l'airain: peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la philosophie? Ne sait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque, après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous, que le hasard ait prévenu nos besoins, & qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth, que dans celle

de Caïn ; on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connoissance du vrai Dieu, & le dépôt des traditions primitives ; qui s'occupent de choses sérieuses & solides, comme de l'agri-griculture & de la garde des troupeaux ; mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencements de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge.



ARÉOPAGE.

SÉNAT d'Athenes, ainsi nommé d'une colline voisine de la citadelle de cette Ville, consacrée à Mars, parce que, selon la fable, Mars, accusé du meurtre d'un fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les Juges d'Athenes. La Grece n'a point eu de tribunal plus renommé. Ses membres étoient pris entre les citoyens distingués par le mérite & l'intégrité, la naissance & la fortune ; & leur équité étoit si généralement reconnue, que tous les états de la Grece en appelloient à l'Aréopage dans leurs démêlés, & s'en tenoient à cette décision. Cette cour est la premiere qui ait eu droit de vie & de mort. Il paroît que dans sa premiere institution, elle ne connoissoit que des assassinats ; sa jurisdiction s'étendit, dans la suite, aux incendiaires, aux conspirateurs, aux transfuges, enfin à tous les crimes capitaux. Ce corps acquit une autorité sans bornes, sur la bonne opinion qu'on avoit, dans l'état, de la gravité & de l'intégrité de ses membres. Solon leur confia le maniement des deniers publics, & l'inspection sur l'éducation de la jeunesse, soin qui entraîne celui de punir la débauche & la fainéantise, &

de récompenser l'industrie & la sobriété. Les Aréopagites connoissoient encore des matieres de religion : c'étoit à eux à arrêter le cours de l'impunité, & à venger les dieux du blasphême, & la religion du mépris. Ils délibéroient sur la consécration des nouvelles divinités, sur l'érection des temples & des autels, & sur toute innovation dans le culte divin; c'étoit même leur fonction principale : ils n'entroient dans l'administration des autres affaires, que quand l'état alarmé de la grandeur des dangers qui le menaçoient, appelloit à son secours la sagesse de l'aréopage, comme son dernier refuge. Ils conserverent cette autorité jusqu'à Périclès, qui ne pouvant être Aréopagite, parce qu'il n'avoit point été Archonte, employa toute sa puissance & toute son adresse à l'avilissement de ce corps. Les vices & les excès qui corrompoient alors Athenes, s'étant glissés dans cette cour, elle perdit par degrés l'estime dont elle avoit joui, & le pouvoir dont elle avoit été revêtue : les Auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des juges qui composoient l'aréopage. Quelques-uns le fixent à trente-un; d'autres à cinquante-un; & quelques autres le font monter jusqu'à cinq cents. Cette derniere opinion ne peut avoir lieu que pour les temps où ce tribunal, tombé en discrédit, admettoit indifféremment les Grecs & les étrangers; car, au rapport de Cicéron, les Romains s'y faisoient recevoir; ou bien elle confond les Aréoapagites avec les Prytanes.

Il est prouvé, par les marbres d'Arondel, que l'aréopage subsistoit neuf cents quarante-un ans avant Solon; mais comme ce tribunal avoit été humilié par Dracon, & que Solon lui rendit sa premiere splendeur, cela a donné lieu à la méprise de quelques Auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'aréopage.

Les Aréopagites tenoient leur audience en plein air, & ne jugeoient que la nuit, dans la vue, dit Lucien, de n'être occupés que des raisons, & point du tout de la figure de ceux qui parloient.

L'éloquence des Avocats passoit auprès d'eux pour un talent dangereux. Cependant leur sévérité sur ce point, se relâcha dans la suite; mais ils furent constants à bannir des plaidoyers tout ce qui tendoit à émouvoir les passions, ou ce qui s'écartoit du fond de la question. Dans ces deux cas, un hérault imposoit silence aux Avocats. Ils donnoient leur suffrage en silence, en jettant une espece de petit caillou noir ou blanc dans des urnes, dont l'une étoit d'airain, & se nommoit l'*urne de la mort*, l'autre étoit de bois, & s'appelloit l'*urne de la miséricorde.*

On comptoit ensuite les suffrages; & selon que le nombre des jettons noirs prévaloit ou étoit inférieur à celui des blancs, les Juges traçoient, avec l'ongle, une ligne plus ou moins courte, sur une espece de tablette enduite de cire. La plus courte signifioit que l'accusé étoit renvoyé absous; la plus longue exprimoit sa condamnation.

ARÉOPAGITE, Juge de l'Aréopage. Voici le portrait qu'Isocrate nous a tracé de ces hommes merveilleux, & du bon ordre qu'ils établirent dans Athenes. Les Juges de l'Aréopage, dit cet Auteur, n'étoient point occupés de la maniere dont ils puniroient les crimes, mais uniquement d'en inspirer une telle horreur, que personne ne pût se résoudre à en commettre aucun: les ennemis, selon leur façon de penser, étoient faits pour punir les crimes, mais eux pour corriger les mœurs. Ils donnoient à tous les citoyens des soins généreux; mais ils avoient une attention spéciale aux jeunes gens. Ils n'ignoroient pas que la fougue des passions naissantes donne à cet âge tendre les

plus violentes secousses ; qu'il faut à ces jeunes cœurs une éducation, dont l'âpreté soit adoucie par certaine mesure de plaisir, & qu'au fond, il n'y a que les exercices où se trouve cet heureux mêlange de travail & d'agrément, dont la pratique constante puisse plaire à ceux qui ont été bien élevés. Les fortunes étoient trop inégales pour qu'il pussent prescrire à tous indifféremment les mêmes choses, & au même degré ; ils en proportionnoient la qualité & l'usage aux facultés de chaque famille. Les moins riches étoient appliqués à l'agriculture & au négoce, sur ce principe que la paresse produit l'indigence, & l'indigence, les plus grands crimes : ayant ainsi arraché les racines des plus grands maux, ils croyoient n'en avoir plus rien à craindre. Les exercices du corps, le cheval, la chasse, l'étude de la philosophie, étoient le partage de ceux à qui une meilleure fortune donnoit de plus grands secours : dans une distribution si sage, leur but étoit de sauver les grands crimes aux pauvres, & de faciliter aux riches l'acquisition des vertus. Peu contents d'avoir établi des loix si utiles, ils étoient d'une extrême attention à les faire observer : dans cet esprit, ils avoient distribué la ville en quartiers, & la campagne en cantons différents. Tout se passoit ainsi, comme sous leurs yeux. Rien ne leur échappoit des conduites particulieres. Ceux qui s'écartoient de la regle, étoient cités devant les Magistrats, qui assortissoient les avis ou les peines à la qualité des fautes dont les coupables étoient convaincus. Les mêmes aréopagites engageoient les riches à soulager les pauvres, ils réprimoient l'intempérance de la jeunesse par une discipline austere. L'avarice des Magistrats, effrayée par des supplices toujours prêts à la punir, n'osoit paroître, & les vieillards, à la vue des em-

plois & des respects des jeunes gens, se tiroient de la létargie dans laquelle ce grand âge a coutume de les plonger. Aussi ces juges si respectables n'avoient-ils en vue que de rendre leurs citoyens meilleurs, & la république plus florissante. Ils étoient si désintéressés, qu'ils ne recevoient rien, ou presque rien, pour leur droit de présence aux jugements qu'ils prononçoient, & si integres, qu'ils rendoient compte de l'exercice de leur pouvoir à des censeurs publics, qui placés entr'eux & le peuple empêchoient que l'Aristocratie ne devînt trop puissante. Quelques courbés qu'ils fussent sous le poids des années, ils se rendoient sur la colline où se tenoient leurs essemblées, exposés à l'injure de l'air. Leurs décisions étoient marquées au coin de la plus exacte justice : les plus intéressantes par leurs objets, sont celles qu'ils rendirent en faveur de Mars, & d'Oreste qui y fut absous du meurtre de sa mere, par la protection de Minerve, qui le sauva, ajoutant son suffrage à ceux qui lui étoient favorables, & qui se trouvoient en parfaite égalité avec les suffrages qui le condamnoient. Céphale pour le meurtre de sa femme Procis, & Dédale, pour avoir assassiné le fils de sa sœur, furent condamnés par ce tribunal. Quelques anciens Auteurs prétendent que S. Denis, premier Evêque d'Athenes, avoit été Aréopagite, & qu'il fut converti par la prédication que fit S. Paul devant ces Juges. Un plus grand nombre ont confondu ce Denis l'Aréopagite, avec S. Denis, premier Evêque de Paris.





ASTROLOGIE.

L'ASTROLOGIE est l'art de prédire les événements futurs, par les aspects, les positions & les influences des corps célestes.

On divise l'astrologie en deux branches; l'astrologie naturelle, & l'astrologie judiciaire.

L'astrologie naturelle est l'art de prédire les effets naturels, tels que les tempêtes, les orages, les tonnerres, les inondations, les tremblements de terre.

C'est à cette branche que s'en est tenu Goad, auteur Anglois, dans l'ouvrage en deux volumes, qu'il a intitulé l'*Astrologie*. Il prétend que la contemplation des astres peut conduire à la connoissance des inondations, & d'une infinité d'autres phénomenes. En conséquence de cette idée il tâche d'expliquer la diversité des saisons, par ses différentes situations & les mouvements des planettes, par leurs rétrogradations, par le nombre des étoiles qui composent une constellation, &c.

L'astrologie naturelle est elle-même, à proprement parler, une branche de la physique ou philosophie naturelle; & l'art de prédire les effets naturels, n'est qu'une suite *à posteriori*, des observations & des phénomenes.

Il est constant que l'humidité, la chaleur, le froid, &c. (qualités que la nature emploie à la production de deux effets considérables, la condensation & la raréfaction,) dépendent presqu'entiérement de la révolution des mouvements, de la situation, &c. des corps célestes. Il n'est pas moins certain que chaque planette doit avoir une lumiere, qui lui est propre; lumiere distincte de celle de

tout autre corps ; lumière qui n'eſt pas ſeulement une qualité viſible en elle, mais en vertu de laquelle elle eſt douée d'un pouvoir ſpécifique. Le ſoleil, comme nous le ſavons, éclaire non-ſeulement toutes les planettes, mais il les échauffe encore par ſa chaleur primordiale, les ranime, les met en mouvement, & leur communique des propriétés qui leur ſont particulieres à chacune. Mais ce n'eſt pas tout : ſes rayons prennent ſur ce corps une eſpece de teinture : ils s'y modifient, & ainſi modifiés, ils ſont réfléchis ſur les autres parties du monde, & ſur-tout ſur les parties circonvoiſines du monde planétaire. Ainſi, ſelon l'aſpect, plus ou moins grand, que les planettes ont avec cet aſtre, ſelon le degré dont elles en ſont éclairées, le plus ou moins d'obliquité ſous laquelle elles reçoivent ſes rayons, le plus ou moins de diſtance à laquelle elles en ſont placées, les ſituations différentes qu'elles ont à ſon égard, ſes rayons en reſſentent plus ou moins la vertu, ils en partagent plus ou moins les effets, ils en prennent, ſi on peut parler ainſi, une teinture plus ou moins forte ; & cette vertu, ces effets, cette teinture ſont enſuite plus ou moins énergiques ſur les êtres ſublunaires.

L'aſtrologie judiciaire, à laquelle on donne proprement le nom d'*aſtrologie*, eſt l'art prétendu d'annoncer les événements moraux, avant qu'ils arrivent. J'entends par événements moraux, ceux qui dépendent de la volonté & des actions libres de l'homme, ſi les aſtres avoient quelque autorité ſur lui, & qu'il en fût dirigé.

Ceux qui profeſſent cet art, prétendent que le ciel eſt un grand livre où Dieu a écrit de ſa main l'hiſtoire du monde, & où tout homme peut lire ſa deſtinée. Notre art, diſent-ils, a eu le même berceau que l'aſtronomie ; les anciens Aſſyriens

qui jouissoient d'un ciel, dont la beauté & la sérénité favorisoient les observations astronomiques, s'occuperent des mouvements, & des révolutions périodiques des corps célestes : ils remarquerent une analogie constante entre ces corps & les corps terrestres, & ils en conclurent que les astres étoient réellement ces parques & ce destin dont il étoit tant parlé ; qu'ils présidoient à notre naissance, & qu'ils disposoient de notre état futur.

Voilà comment les astrologues défendoient jadis leus art. Quant à présent, l'occupation principale de ceux à qui nous donnons ce titre, est de faire des almanachs & des calendriers.

L'astrologie judiciaire passe pour avoir pris naissance dans Chaldée, d'où elle pénétra en Egypte, en Grece, & en Italie. Il y a des auteurs qui la font Egyptienne d'origine, & qui en attribuent l'invention à Cham : quant à nous, c'est des Arabes que nous la tenons. Le peuple Romain en fut tellement infatué, que les astrologues ou mathématiciens, car c'est ainsi qu'on les appelloit, se soutinrent dans Rome, malgré les édits des empereurs qui les en bannissoient.

Quant aux autres contrées, les Brames ou Bramines qui avoient introduit cet art prétendu dans l'Inde, & qui l'y pratiquoient, s'étant donnés pour les dispensateurs des biens & des maux à venir, exercerent sur les peuples une autorité prodigieuse. On les consultoit comme des oracles, & on n'en obtenoit des réponses qu'à grands frais : ce n'étoit qu'à très-haut prix qu'ils vendoient leurs mensonges.

Les anciens ont donné le nom d'*astrologie apotelesmatique* ou *sphere barbarisque*, à cette science pleine de superstition, qui concerne les effets & les influences des astres. Les anciens Juifs, malgré leur religion, sont tombés dans cette supers-

tition dont les Chrétiens eux-mêmes n'ont pas été exempts. Les Grecs modernes l'ont portée jusqu'à l'excès, & à peine se trouve-t-il un de leurs auteurs, qui, en toute occasion, ne parle de prédictions par les astres, d'horoscopes, de talismans; en sorte qu'à peine, si on veut les en croire, il y avoit une seule colonne, statue ou édifice dans Constantinople & dans toute la Grece, qui ne fût élevée suivant les regles de l'astrologie apotelesmatique ; car c'est de ce mot qu'a été formé celui de *talisman*.

Nous avons éte infectés de la même superstition dans ces derniers siecles. Les historiens François observent que l'astrologie judiciaire étoit tellement en vogue sous la reine Catherine de Médicis, qu'on n'osoit rien entreprendre d'important, sans avoir auparavant consulté les astres; & sous les regnes de Henri III & de Henri IV, il n'est question, dans la cour de France, que des prédictions des astrologues. Barclay a fait dans le second livre de son Argenys, une satyre ingénieuse, du préjugé singulier qu'on avoit pris dans cette cour. Un astrologue qui s'étoit chargé de prédire au roi Henri, l'événement d'une guerre dont il étoit menacé par la faction des Guises, donna occasion à la satyre de Barclay.

» Vous dites, devin prétendu, dit Barclay, » que c'est de l'influence des astres qui ont présidé » à notre naissance, que dépendent les différentes circonstances heureuses ou malheureuses de » notre vie & de notre mort; vous avouez, d'un » autre côté, que les cieux ont un cours si rapide, » qu'un seul instant suffit pour changer la disposition des astres; comment concilier ces deux choses? Et puisque ce mouvement si prompt, qu'on » ne peut le concevoir, entraîne avec lui tous les » corps célestes, les promesses ou les menaces qui

» y sont attachées, ne doivent-elles pas aussi changer, selon leurs différentes situations? Pour lors » comment fixer les destinées? Vous ne pouvez » savoir (connoissance pourtant, selon vous, nécessaire) sous quel astre une personne sera née; » vous croyez peut-être que le premier soin des » sages-femmes est de consulter, à la naissance » d'un enfant, toutes les horloges, de marquer » exactement les minutes, & de conserver à celui qui vient de naître, ses étoiles, comme son » patrimoine; mais souvent le péril des meres ne » laisse pas lieu à cette attention. Quand on le » pourroit, combien y en a-t-il qui négligent de » le faire, étant au dessus de pareilles superstitions? En supposant même qu'on ait étudié ce » moment, l'enfant peut ne pas paroître dans l'instant; certaines circonstances peuvent laisser un » long intervalle : d'ailleurs les cadrans sont-ils » toujours justes & exacts? Les horloges, quelque » bonnes qu'elles soient, ne se démentent-elles pas » souvent par un temps ou trop sec, ou trop humide? Qui peut donc assurer que l'instant auquel des personnes attentives auront placé la » naissance d'un enfant, soit le véritable moment » qui réponde à son étoile?

» Je supose encore avec vous qu'on ait trouvé ce point juste, l'étoile qui a présidé, sa situation, sa force; pourquoi considérer, entre les » étoiles, celles qui dominoient pendant que le » fruit s'animoit dans le ventre de sa mere, plutôt que celles qui paroissent pendant que le » corps, encore tendre, & l'ame ignorante d'elle-même, apprenoit dans sa prison à supporter » patiemment la vie?

» Mais laissant toutes ces difficultés, je vous » accorde que l'état du Ciel étoit bien connu au » moment de la naissance; pourquoi faire émaner

» des astres un pouvoir absolu ; je ne dis pas seu-
» lement sur les corps, mais aussi sur les volon-
» tés ? Il faut donc que ce soit d'eux que j'atten-
» de mon bonheur, que ma vie & ma mort en
» dépendent. Ceux qui s'engagent dans le parti
» des armes, & qui périssent dans une même ba-
» taille, sont-ils nés sous la même constellation ?
» & peut-on dire qu'un vaisseau qui doit échouer,
» ne recevra que ceux que leurs mauvaises étoi-
» les auront condamnés en naissant à faire nau-
» frage ? L'expérience nous fait voir tous les
» jours que des personnes nées dans des temps
» bien différents, se livrent au combat, ou mon-
» tent un vaisseau où ils périssent, n'ayant de com-
» mun que l'instant de la mort. Tous ceux qui
» viennent au monde sous la même disposition du
» ciel, ont-ils pour cela une même destinée pour
» la vie & pour la mort ? Vous voyez ici le Roi ;
» croyez-vous que ceux qui sont nés sous la même
» étoile, possedent des Royaumes, ou pour le
» moins des richesses, qui prouvent l'heureuse &
» favorable influence des astres dans leurs naissan-
» ces ? Croyez-vous même qu'ils aient vécu jus-
» qu'à présent ? Voilà M. de Villeroy ; ceux qui
» sont nés sous la même planette, ont-ils sa sa-
» gesse en partage ? Sont-ils, comme lui, hono-
» rés de la faveur du Prince ? Et ceux qui sont
» nés dans le même instant que vous, sont-ils
» tous astrologues, pour ne rien dire de pis ? Que
» si quelqu'un périt par la main d'un voleur, son
» sort, dites-vous, exigeoit qu'il fût tué par la
» main de ce misérable. Quoi donc, ces mêmes
» astres, qui avoient destiné le voyageur, dans
» le moment de sa naissance, à être un jour ex-
» posé au fer d'un assassin, eût aussi donné à l'as-
» sasin, peut-être long temps avant la naissance
» du voyageur, l'intention & la force pour vou-

»loir & pouvoir exécuter son mauvais dessein ? »Car les astres, à ce que vous prétendez, con»courent également à la cruauté de celui qui »tue, & au malheur de celui qui est tué. Quel»qu'un est accablé sous les ruines d'un bâtiment ; »est-ce donc parce qu'il est condamné par sa des»tinée à être enseveli dans sa propre maison, »que les murs en sont tombés ? On doit raison»ner de même à l'occasion des dignités, où l'on »n'est élevé que par suffrage. La planette, ou les »astres qui ont présidé à la naissance d'une per»sonne, & qui, dans vos principes, lui ont des»tiné des grandeurs, ont-ils pu aussi étendre leur »pouvoir jusques sur d'autres hommes qui n'é»toient pas encore nés, de qui dépendoient toute»fois tous les effets de ces heureuses influen»ces? Ce qu'il pourroit y avoir de vrai, en sup»posant la réalité des influences des corps céles»tes, c'est que comme le soleil produit des ef»fets différents sur les choses différentes de la ter»re, quoique ce soit toujours les mêmes rayons & »la même lumiere, qu'il échauffe & entretient »quelques semences, qu'il en fait mourir d'au»tres ; qu'il desseche de petites herbes, tandis »que d'autres qui ont plus de sucs résistent da»vantage ; de même aussi, plusieurs enfants qui »naissent en même-temps, ressemblent à un »champ préparé de différentes manieres, selon la »différence du naturel, du tempérament & des »habitudes de ceux à qui ils doivent le jour. Cet»te puissance des astres, qui est une pour tous ces »enfants, ne doit point, dans tous, produire les »mêmes effets. Si le naturel de l'enfant a quel»que rapport avec cette puissance, elle y domi»nera : s'il est opposé, je doute même qu'elle le »corrige, de façon que pour juger sainement »quel doit être le caractere d'un enfant, il ne

»faut pas s'arrêter seulement à considérer les as-
»tres, il faut encore remonter aux parents, faire
»attention à la condition de la mere, pendant
»qu'elle étoit enceinte, & à beaucoup d'autres
»choses qui sont inconnues.

»Enfin je vous demande, Chaldéen, si cette
»influence que vous regardez comme la cause du
»bonheur ou du malheur, demeurera toujours
»au Ciel jusqu'au temps marqué, pour descendre
»ensuite sur terre, & y faire agir des instruments
»propres à ce que les astres avoient arrêté; ou si
»renfermée dans l'enfant, entretenue & croissant
»avec lui, elle doit, en certaines occasions, se
»faire jour pour accomplir les décrets irrévoca-
»bles des astres? Si vous prétendez qu'elle de-
»meure au Ciel, il y a dans vos principes une
»contradiction manifeste; car puisque le bonheur
»ou le malheur de celui qui vient au monde,
»dépend de la maniere dont les astres étoient joints
»dans le moment de sa naissance, le cours de ces
»mêmes astres semble avoir détruit cette premiere
»forme, & en avoir donné une autre peut-être
»entiérement opposée. Dans quelle partie du ciel
»se sera conservée cette premiere puissance, qui
»ne doit paroître & jouer, pour ainsi dire, son
»rôle, que plusieurs années après, comme lors-
»que l'enfant aura quarante ans. De croire, d'un
»autre côté, que le destin, qui ne doit avoir
»son effet que quand cet enfant sera parvenu à
»un âge plus avancé, lui soit attaché dès son en-
»fance, c'est une impertinente rêverie. Quoi
»donc? ce sera lui, qui, dans un naufrage où
»il doit périr, sera cause que les vents s'éleve-
»ront, ou que le pilote, s'oubliant lui-même,
»ira échouer contre des bancs? Le laboureur dans
»la campagne, aura été l'auteur de la guerre qui

»l'appauvrir, ou d'un temps favorable, qui doit »lui donner une moisson abondante?

»Il est vrai que quelques-uns parmi vous pu»blient hautement des oracles que l'événement a »justifiés : mais ces événements justifiés par l'expé»rience, sont en si petit nombre, relativement »à la multitude des faux oracles que vous avez »prononcés, vous & vos semblables, qu'ils dé»montrent eux-mêmes le peu de cas qu'on en doit »faire. Vous faites passer un million de menson»ges malheureux, à la faveur de sept ou huit au»tres qui vous ont réussi. En supposant que vous »agissez au hasard, vous avez conjuré tant de »fois, que s'il y avoit à s'étonner de quelque cho»se, ce seroit peut-être de ce que vous n'avez pas »rencontré plus souvent. En un mot, vous qui »prévoyez tout ce qui doit arriver à la Sicile, »comment n'avez-vous pas prévu ce qui vous ar»rive à vous-même aujourd'hui ? Ignoriez-vous »que je devois vous traverser dans votre dessein ? »Ne deviez-vous pas, pour faire valoir votre art, »prévenir le roi, que telle personne, qui seroit »présente, chercheroit à vous troubler ? Puis»qu'enfin votre science vous découvre si le roi »doit triompher de ses ennemis, dites-nous au»paravant s'il ajoutera foi à vos oracles.«

Quoique l'astrologie judiciaire ait été solidement combattue, tant par Barclay, que par d'autres auteurs célebres, qui en ont démontré la vanité, on ne peut pas dire qu'ils aient entiérement déraciné cette ridicule prévention; elle regne encore & particuliérement en Italie. On a vu, sur la fin du siecle dernier, un Italien envoyer au pape Innocent XI une prédiction en maniere d'horoscope, sur Vienne, alors assiégée par les Turcs, & qui fut très-bien reçue. De nos jours, le comte de Boulainvilliers, homme d'ailleurs de beaucoup

d'esprit, étoit infatué de l'astrologie judiciaire, sur laquelle il a écrit très-sérieusement.

Tacite rapporte que Tibere, dans le temps qu'il étoit exilé à Rhodes, sous le regne d'Auguste, se plaisoit à consulter les devins, sur le haut d'un rocher fort élevé au bord de la mer, & que si les réponses du divin donnoient lieu à ce prince de le soupçonner d'ignorance ou de fourberie, il le faisoit à l'instant précipiter dans la mer par un esclave. Un jour ayant consulté dans ce même lieu un certain Thrasyllus, fort habile dans cet art, & ce devin lui ayant promis l'Empire & toutes sortes de prospérités: » Puisque tu es si habile, lui dit Tibere, pourrois-tu me dire combien il te reste de temps à vivre? » Thrasyllus, qui se douta apparemment du motif de cette question, examina, ou fit semblant d'examiner, sans s'émouvoir, l'aspect & la position des astres au moment de sa naissance: bientôt après, il laissa voir au prince une surprise qui ne tarda pas à être suivie de frayeur; & il s'écria, qu'autant qu'il en pouvoit juger, il étoit à cette heure même menacé d'un grand péril. Tibere, charmé de cette réponse l'embrassa, le rassura, le regarda dans la suite comme un oracle, & le mit au nombre de ses amis.

On trouve dans ce même historien, l'un des plus grands génies qui furent jamais, deux passages qui font voir que quand un préjugé est général, les meilleurs esprits ne peuvent s'empêcher de lui sacrifier, mais ne le font pourtant qu'avec plus ou moins de restriction, &, pour ainsi dire, avec une sorte de répugnance. Le premier de ces passages se lit dans le *livre vj, chap. xxij*, où après avoir fait des réflexions sur les différents sentiments des philosophes, au sujet de l'astrologie, il ajoute ces paroles : *Cæterùm plerisque mortalium non eximitur, quin primo cujusque ortu ven-*

tura destinentur : sed quædam secus quam dictæ sint cadere fallaciis ignara dicentium ; ita corrumpi fidem artis, cujus præclara documenta, & antiqua ætas & nostra tulerit. Ce qu'on peut traduire ainsi : » Il ne paroît pas douteux que tout ce qui doit nous arriver ne soit marqué, dès-le premier moment de notre naissance ; mais l'ignorance des divins les induit quelquefois en erreur, dans les prédictions qu'ils nous font ; & par-là elle décrédite, en quelque maniere, un art, dont la réalité est clairement prouvée par l'expérience de notre siecle, & par celle des siecles précédents. «

L'autre passage se trouve dans le quatrime livre des Annales. » Tibere étant sorti de Rome, dit Tacite, les astrologues prédirent qu'il n'y reviendroit jamais. Cette prédiction occasionna la perte de plusieurs citoyens, qui en conclurent que ce prince n'avoit plus que peu de temps à vivre, & qui furent assez imprudents pour le publier ; car ils ne pouvoient se douter qu'en effet, Tibere vivroit encore onze ans, sans rentrer dans Rome, & dans une espece d'exil volontaire. Mais au bout de ce temps, ajoute l'historien, on apperçut les limites étroites, qui, dans la science des devins, séparoient l'art de la chimere, & combien de nuages y obscurcissoient la vérité ; car la prédiction qu'ils firent que Tibere ne reviendroit point à Rome, n'étoit pas faite au hasard & sans fondedement, puisque l'événement la vérifia ; mais tout le reste leur fut caché, & ils ne purent prévoir que ce prince parviendroit à une extrême vieillesse, sans rentrer dans la ville, quoiqu'il dût souvent s'en approcher de fort près. «





AVEUGLE.

ON peut être aveugle de naiſſance, ou le devenir, ſoit par accident, ſoit par maladie. Notre deſſein n'eſt point ici de traiter des maladies ou des cauſes qui occaſionnent la perte de la vue : nous nous contenterons de faire des réflexions philoſophiques ſur la cécité, ſur les idées dont elle nous prive, ſur l'avantage que les autres ſens peuvent en retirer, &c, &c, &c.

Il eſt d'abord évident que le ſens de la vue étant fort propre à nous diſtraire par la quantité d'objets qu'il nous préſente à la fois, ceux qui ſont privés de ce ſens, doivent naturellement, & en général, avoir plus d'attention aux objets qui tombent ſous leurs autres ſens. C'eſt principalement à cette cauſe qu'on doit attribuer la fineſſe du toucher & de l'ouie, qu'on obſerve dans certains aveugles, plutôt qu'à une ſupériorité réelle de ces ſens, par laquelle la nature ait voulu les dédommager de la privation de la vue. Cela eſt ſi vrai, qu'une perſonne devenue aveugle par accident, trouve ſouvent dans le ſecours des ſens qui lui reſtent, des reſſources dont elle ne ſe doutoit pas auparavant ce qui vient uniquement de ce que cette perſonnne étant moins diſtraite, eſt devenue plus capable d'attention ; mais c'eſt principalement dans les aveugles-nés, qu'on peut remarquer, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, les miracles de la cécité.

Un auteur anonyme a publié, ſur ce ſujet, en 1719, un petit ouvrage très-philoſophique & très-bien écrit, intitulé *Lettres ſur les Aveugles, à l'uſage de ceux qui voient*; avec cette épigra-

phe : *Possunt, nec posse videntur*, qui fait allusion aux prodiges des aveugles-nés. Nous allons donner, dans cet article, l'extrait de cette lettre, dont la métaphysique est par-tout très-fine & très-vraie, si on en excepte quelques endroits qui n'ont pas un raport immédiat au sujet, & qui peuvent blesser les oreilles pieuses.

L'auteur fait d'abord mention d'un aveugle-né, qu'il a connu, & qui vraisemblablement vit encore. Cet aveugle qui demeure aux Puisaux en Gâtinois, est chymiste & musicien. Il fait lire son fils avec des caracteres en relief. Il juge fort exactement des symmétries; mais on se doute bien que l'idée de symmétrie, qui, pour nous, est de pure convention à beaucoup d'égards, l'est encore davantage pour lui.

Sa définition du miroir est singuliere : »C'est, dit-il, une machine par laquelle les choses sont » mises en relief hors d'elles-mêmes. »Cette définition peut être absurde pour un sot qui a des yeux; mais un philosophe, même clairvoyant, doit la trouver subtile & bien surprenante. »Descartes, aveugle-né, dit notre auteur, auroit dû, ce me semble, s'en applaudir. En effet, quelle finesse d'idées n'a-t-il pas fallu pour y parvenir? Notre aveugle n'a de connoissance que par le toucher, il sait, sur le rapport des autres hommes, que par le moyen de la vue, on connoît les objets, comme ils lui sont connus par le toucher; du moins c'est la seule notion qu'il puisse s'en former; il sait de plus qu'on ne peut voir son propre visage, quoiqu'on puisse le toucher. La vue, doit-il conclure, est donc une espece de toucher qui ne s'étend que sur les objets différents de notre visage & éloignés de nous; d'ailleurs, le toucher ne lui donne l'idée que du relief. Donc,

ajoute-t-il, un miroir est une machine qui nous met en relief hors de nous-mêmes. Remarquez bien que ces mots *en relief* ne sont pas de trop. Si l'aveugle avoit dit simplement, nous met hors de nous-mêmes, il auroit dit une absurdité ; car comment concevoir une machine qui puisse doubler un objet. Le mot de *relief* ne s'applique qu'à la surface ; ainsi nous mettre en relief hors de nous-mêmes, c'est mettre seulement la représentation de la surface de notre corps hors de nous. L'aveugle a dû sentir par le raisonnement, que le toucher ne lui représente que la surface des corps, & qu'ainsi cette espece de toucher, qu'on appelle *vue*, ne donne l'idée que du relief ou de la surface des corps, sans donner celle de leur solidité, le mot de *relief* ne désignant ici que la surface. J'avoue que la désignation de l'aveugle, même avec cette restriction, est encore une énigme pour lui ; mais du moins on voit qu'il a cherché à diminuer l'énigme le plus qu'il étoit possible «.

» On juge bien que tous les phénomenes des miroirs & des verres qui grossissent ou diminuent, ou multiplient les objets, sont des mysteres impénétrables pour lui. Il demande si la machine qui grossit les objets, étoit plus courte que celle qui les rapetisse ; si celle qui les rapproche étoit plus courte que celle qui les éloigne, & ne comprenant point comment cet autre nous-mêmes que, selon lui, le miroir répete en relief, échappe au sens du toucher : voilà, disoit-il, deux sens qu'une petite machine met en contradiction ; une machine plus parfaite les mettroit peut-être d'accord ; peut-être une troisieme plus parfaite encore & moins perfide les feroit disparoître, & nous avertiroit de l'erreur. Quelles conclusions philosophiques un aveugle-né ne peut-il pas tirer delà contre le témoignage des sens ? «

» Il définit les yeux, un organe sur lequel l'air fait l'effet d'un bâton sur la main. L'auteur remarque que cette définition est assez semblable à celle de Descartes, qui, dans la dioptrique, compare l'œil à un aveugle qui touche les corps de loin avec son bâton : les rayons de lumiere sont le bâton des clairvoyants. Il a la mémoire des sons à un degré surprenant ; & la diversité des voix le frappe autant que celle que nous observons dans les visages. Le secours qu'il tire de ses autres sens, & l'usage singulier qu'il en fait, au point d'étonner ceux qui l'environnent, le rend assez indifférent sur la privation de la vue. Il sent qu'il a, à d'autres égards, des avantages sur ceux qui voient ; & au lieu d'avoir des yeux, il dit qu'il aimeroit bien autant avoir de plus longs bras, s'il en étoit le maître «.

Cet aveugle adresse au bruit & à la voix très-sûrement ; il estime la proximité du feu au degré de la chaleur, la plénitude des vaisseaux au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase, & le voisinage des corps à l'action de l'air sur son visage : il distingue une rue d'un cul-de-sac ; ce qui prouve bien que l'air n'est jamais pour lui dans un parfait repos, & que son visage ressent jusqu'aux moindres vicissitudes de l'athmosphere. Il apprécie à merveille le poids des corps & les capacités des vaisseaux ; & il s'est fait de ses bras des balances fort justes, & de ses doigts des compas presque infaillibles. Le poli des corps n'a guere moins de nuances pour lui, que le son de la voix : il juge de la beauté par le toucher ; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fait entrer dans ce jugement la prononciation & le son de la voix. Il fait de petits ouvrages au tour & à l'aiguille ; il nivelle à l'équerre ; il monte & démonte les machines ordinaires ; il exécute un morceau de mu-

sique, dont on lui dit les notes & les valeurs; il estime, avec beaucoup plus de précision que nous, la durée du temps, par la succession des actions & des pensées.

» Son aversion pour le vol est prodigieuse, sans doute à cause de la difficulté qu'il a de s'appercevoir quand on le vole; il a peu d'idée de la pudeur, ne regarde les habits que comme propres à garantir des injures de l'air, & ne comprend pas pourquoi on couvre plutôt certaines parties du corps que d'autres. Diogene, dit l'auteur que nous abrégeons, n'auroit point été pour notre aveugle un philosophe; enfin les apparences extérieures de faste qui frappent si fort les autres hommes, ne lui en imposent en aucune maniere. Cet avantage n'est pas à mépriser «.

Nous passons sous silence un grand nombre de réflexions fort subtiles que fait l'auteur de la Lettre, pour en venir à ce qu'il dit d'un autre aveugle très-célebre; c'est le fameux Saunderson, professeur de mathématiques à Cambridge, en Angleterre, mort il y a quelques années. La petite-vérole lui fit perdre la vue dès sa plus tendre enfance, au point qu'il ne se souvenoit point d'avoir jamais vu, & n'avoit pas plus d'idées de la lumiere qu'un aveugle-né. Malgré cette privation, il fit des progrès si surprenants dans les mathématiques, qu'on lui donna la chaire de professeur de ces sciences dans l'université de Cambridge. Ces leçons étoient d'une clarté extrême. En effet, il parloit à ses éleves comme s'ils eussent été privés de la vue: or un aveugle qui s'exprime clairement pour des aveugles, doit gagner beaucoup avec les gens qui voient. Les calculs qu'il faisoit, il les enseignoit à ses disciples.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il donnoit des leçons d'optique; mais cela ne paroîtra surprenant

qu'à la multitude. Les philosophes concevront aisément qu'un aveugle, sans avoir d'idée de la lumiere & des couleurs, peut donner des leçons d'optique, en prenant, comme font les géometres, les rayons de lumiere pour des lignes droites, qui doivent être disposées suivant certaines loix, pour produire les phénomenes de la vision, ou ceux des miroirs & des verres.

Saunderson, en parcourant avec les mains une suite de médailles, discernoit les fausses, même lorsqu'elles étoient assez bien contrefaites pour tromper les bons yeux d'un connoisseur. Il jugeoit de l'exactitude d'un instrument de mathématiques, en faisant passer ses doigts sur les divisions. Les moindres vicissitudes de l'athmosphere l'affectoient comme l'aveugle dont nous avons parlé ; & il s'appercevoit, sur-tout dans les temps calmes, de la présence des objets peu éloignés de lui. Un jour qu'il assistoit dans un jardin à des observations astronomiques, il distingua, par l'impression de l'air sur son visage, le temps où le soleil étoit couvert par des nuages ; ce qui est d'autant plus singulier, qu'il étoit totalement privé, non-seulement de la vue, mais de l'ouie.

Je dois avertir ici que la prétendue histoire des derniers moments de Saunderson, imprimée en anglois, selon l'auteur, est absolument supposée. Cette supposition, que bien des érudits regardent comme un crime de leze-érudition, ne seroit qu'une plaisanterie, si l'objet n'en étoit pas aussi sérieux.

L'auteur fait ensuite mention, en peu de mots, de plusieurs autres illustres aveugles qui, avec un sens de moins, étoient parvenus à des connoissances surprenantes, il observe, ce qui est fort vraisemblable, que ce Tirésie, qui étoit devenu aveugle pour avoir lu dans les secrets des dieux, & qui prédisoit l'avenir, étoit, selon toutes les

apparences, un grand philosophe aveugle, dont la fable nous a conservé la mémoire. Ne seroit-ce point peut-être un astronome très-fameux qui prédisoit les éclipses, (ce qui devoit paroître très-singulier à des peuples ignorants) & qui devint aveugle sur la fin de ses jours, pour avoir trop fatigué ses yeux à des observations subtiles & nombreuses, comme Galilée & Cassini ?

Il arrive quelquefois qu'on restitue la vue à des aveugles-nés ; témoin ce jeune homme de treize ans, à qui M. Cheselden, célebre chirurgien de Londres, abattit la cataracte qui le rendoit aveugle depuis sa naissance. M. Cheselden ayant observé la maniere dont il commençoit à voir, publia dans le n°. 402 des Transactions philosophiques, & dans le cinquante-cinquieme article du Taller, (c'est-à-dire du Babillard) les remarques qu'il avoit faites à ce sujet. Voici les remarques extraites du troisieme volume de l'Histoire naturelle de MM. de Buffon & d'Aubenton. Ce jeune homme, quoiqu'aveugle, pouvoit distinguer le jour de la nuit, comme tous ceux qui sont aveugles par une cataracte. Il distinguoit même une forte lumiere, le noir, le blanc & l'écarlatte; mais il ne discernoit point la forme des corps. On lui fit d'abord l'opération sur un seul œil : au moment où il commença de voir, tous les objets lui parurent appliqués contre ses yeux. Les objets qui lui étoient les plus agréables, sans qu'il pût dire pourquoi, étoient ceux dont la forme étoit réguliere, il ne reconnoissoit point les couleurs qu'il avoit distinguées à une forte lumiere étant aveugle; il ne discernoit aucun objet d'un autre, quelques différentes qu'en fussent les formes : lorsqu'on lui présentoit les objets qu'il connoissoit auparavant par le toucher, il les considéroit avec attention, pour les reconnoître une autre fois; mais bientôt il oublioit tout, ayant trop de

choſes à retenir. Il étoit fort ſurpris de ne pas trouver plus belles que les autres, les perſonnes qu'il avoit aimées le mieux. Il fut long-temps ſans reconnoître que les tableaux repreſentoient des corps ſolides ; il les regardoit comme des plans différemment colorés ; mais lorſqu'il fut détrompé, & qu'en y portant la main il ne trouva que des ſurfaces, il demanda ſi c'étoit la vue ou le toucher qui trompoit. Il étoit ſurpris qu'on pût faire tenir dans un petit eſpace la peinture d'un objet plus grand que cet eſpace, par exemple, un viſage dans une miniature ; & cela lui paroiſſoit auſſi impoſſible que de faire tenir un boiſſeau dans une pinte. D'abord il ne pouvoit ſouffrir qu'une très-petite lumiere, & voyoit tous les objets fort gros ; mais les premiers ſe rapetiſſoient à meſure qu'il en voyoit de plus gros. Quoiqu'il ſçut bien que la chambre où il étoit, étoit plus petite que la maiſon, il ne pouvoit comprendre comment la maiſon pouvoit paroître plus grande que la chambre. Avant qu'on lui eût rendu la vue, il n'étoit pas fort empreſſé d'acquérir ce nouveau ſens ; il ne connoiſſoit point ce qui lui manquoit, & ſentoit même qu'il avoit, à certains égards, des avantages ſur les autres hommes : mais à peine commença-t-il à voir diſtinctement, qu'il fut tranſporté de joie. Un an après la premiere opération, on lui fit l'opération ſur l'autre œil, & elle réuſſit également ; il vit d'abord de ce ſecond œil les objets plus gros que de l'autre, mais cependant moins gros qu'il ne les avoit vus du premier œil ; & lorſqu'il regardoit le même objet des deux yeux à la fois, il diſoit que cet objet lui paroiſſoit une fois plus grand qu'avec ſon premier œil tout ſeul.

M. Cheſelden parle d'autres aveugles-nés, à qui il avoit abattu de même la cataracte, & dans leſquels il avoit obſervé les mêmes phénomenes quoi-

qu'avec moins de détail : comme ils n'avoient pas besoin de faire mouvoir leurs yeux pendant leur cécité, ce n'étoit que peu-à-peu qu'ils apprenoient à les tourner vers les objets.

Il résulte de ces expériences, que le sens de la vue se perfectionne en nous petit à petit; que ce sens est d'abord très-confus, & que nous apprenons à voir, à-peu-près comme à parler. Un enfant nouveau-né, qui ouvre pour la premiere fois les yeux à la lumiere, éprouve sans doute toutes les mêmes choses que nous venons d'observer dans l'aveugle-né. C'est le toucher & l'habitude qui rectifient les jugements de la vue.

Revenons présentement à l'auteur de la Lettre sur les aveugles. » On cherche, dit-il, à restituer la vue à des aveugles-nés, pour examiner comment se fait la vision; mais je crois qu'on pourroit profiter autant en questionnant un aveugle de bon sens ...... Si l'on vouloit donner quelque certitude à ces expériences, il faudroit du moins que le sujet fût préparé de longue main, & peut-être qu'on le rendît philosophe..... Il seroit très-à-propos de ne commencer les observations que long-temps après l'opération : pour cet effet, il faudroit traiter le malade dans l'obscurité, & s'assurer bien que sa blessure est guérie; & que les yeux sont sains. Je ne voudrois point qu'on l'exposât d'abord au grand jour..... Enfin ce seroit encore un point fort délicat que de tirer parti d'un sujet ainsi préparé, & de l'interroger avec assez de finesse pour qu'il ne dît précisément que ce qui se passe en lui..... Les plus habiles gens, & les meilleurs esprits ne sont pas trop bons pour une expérience philosophique & si délicate. »

Finissons cet article avec l'auteur de la Lettre, par la fameuse question de M. Molinæos. On sup-

poſe, un aveugle-né, qui ait appris par le toucher à diſtinguer un globe d'un cube, on demande ſi, quand on lui aura reſtitué la vue, il diſtinguera d'abord le globe du cube, ſans le toucher ? M. Molinæus croit que non ; & M. Locke eſt de ſon avis, parce que l'aveugle ne peut ſavoir que l'angle avancé du cube, qui preſſe la main d'une maniere inégale, doit paroître à ſes yeux, tel qu'il paroît dans le cube.

L'auteur de la Lettre ſur les aveugles, fondé ſur l'expérience de Cheſelden, croit avec raiſon que l'aveugle-né verra d'abord tout confuſément, & que bien loin de diſtinguer d'abord le globe du cube, il ne verra pas même diſtinctement deux figures différentes : il croit pourtant qu'a la longue, & ſans le ſecours du toucher, il parviendra à voir diſtinctement les deux figures : La raiſon qu'il en apporte, & à laquelle il nous paroît difficile de répondre, c'eſt que l'aveugle n'ayant point beſoin de toucher pour diſtinguer les couleurs les unes des autres, les limites des couleurs lui ſuffiront à la longue pour diſcerner la figure & le contour des objets. Il verra donc un globe & un cube, ou, ſi l'on veut, un cercle & un quarré ; mais le ſens du toucher n'ayant aucun rapport à celui de la vue, il ne devinera point que l'un de ces deux corps eſt celui qu'il appelle *globe*, & l'autre celui qu'il appelle *cube*, & la viſion ne lui rappellera en aucune maniere ſa ſenſation qu'il a reçue par le toucher. Suppoſons préſentement qu'on lui diſe que l'un de ces deux corps eſt celui qu'il ſentoit globe par le toucher, & l'autre celui qu'il ſentoit cube, ſaura-t-il les diſtinguer ? L'auteur répond d'abord qu'un homme groſſier & ſans connoiſſance prononcera au haſard; qu'un métaphyſicien, ſur-tout s'il eſt géometre, comme Saunderſon, examinera ces figures; qu'en y ſuppoſant de certaines lignes tirées, il

il verra qu'il peut démontrer de l'une toutes les propriétés du cercle que le toucher lui a fait connoître, & qu'il peut démontrer de l'autre figure toutes les propriétés du quarré. Il sera donc bien tenté de conclure : voilà le cercle, voilà le quarré ; cependant, s'il est prudent, il suspendra encore son jugement ; car, pourroit-il dire : Peut-être que quand j'appliquerai mes mains sur ces deux figures, elles se transformeront l'une dans l'autre ; de maniere que la même figure pourroit me servir à démontrer aux aveugles les propriétés du cercle, & à ceux qui voient, les propriétés du quarré. Mais non, auroit dit Saunderson, je me trompe ; ceux à qui je démontrois les propriétés du cercle & du quarré, & en qui la vue & le toucher étoient parfaitement d'accord, m'entendoient fort bien, quoiqu'ils ne touchassent pas les figures sur lesquelles je faisois mes démonstrations, & qu'ils se contentassent de les voir. Ils ne voyoient donc pas un quarré quand je sentois un cercle, sans quoi nous ne nous fussions jamais entendus ; mais puisqu'ils m'entendoient tous, tous les hommes voient donc tous les uns comme les autres : donc je vois quarré ce qu'ils voyoient quarré, &, par conséquent, ce que je sentois quarré ; & par la même raison, je vois cercle ce que je sentois cercle.

Nous avons substitué ici avec l'auteur le cercle au globe, & le quarré au cube, parce qu'il y a beaucoup d'apparence que celui qui se sert de ses yeux pour la premiere fois, ne voit que des surfaces, & ne sait ce que c'est que saillie ; car la saillie d'un corps consiste en ce que quelques-uns de ces points paroissent plus voisins de nous que les autres : or c'est par l'expérience jointe au toucher, & non par la vue seule, que nous jugeons des distances.

De tout ce qui a été dit jusqu'ici sur le globe & sur le cube, ou sur le cercle & le quarré,

conclus avec l'auteur, qu'il y a des cas où le raisonnement & l'expérience des autres peuvent éclairer la vue sur la relation du toucher, & assurer, pour ainsi dire, l'œil qui est d'accord avec le tact.

La Lettre finit par quelques réflexions sur ce qui arriveroit à un homme qui auroit vu dès sa naissance, & qui n'auroit point eu le sens du toucher, & à un homme en qui les sens de la vue & du toucher se contrediroient perpétuellement : nous renvoyons nos lecteurs à ces réflexions, elles nous en rappellent une autre à-peu-près de la même espece que fait l'auteur dans le corps de la Lettre. » Si un homme, dit-il, qui n'auroit vu que pendant un jour ou deux, se trouvoit confondu chez un peuple aveugle, il faudroit qu'il prit le parti de se taire, ou celui de passer pour un fou : il leur annonceroit tous les jours quelque nouveau mystere, qui n'en seroit un que pour eux, & que les esprits forts se sauroient bon gré de ne pas croire. Les défenseurs de la religion ne pourroient-ils pas tirer un parti de l'incrédulité opiniâtre, & cependant si peu fondée ? « Nous terminons cet article par cette réflexion capable d'en contre-balancer quelques autres qui se trouvent répandues dans l'ouvrage, & qui ne sont pas tout-à-fait orthodoxes.



BESTES. (Ame des)

LA question qui concerne l'ame des bêtes étoit un sujet assez digne d'inquiéter les anciens philosophes ; il ne paroît pourtant pas qu'ils se soient fort tourmentés sur cette matiere, ni que partagés entr'eux sur tant de points différents, ils se soient

fait de la nature de cette ame un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes ſentent & connoiſſent, attribuant ſeulement à ce principe de connoiſſance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'ame humaine ; & peut-être ſe contentant d'envelopper diverſement, ſous les ſavantes ténebres de leur ſtyle énigmatique, ce préjugé groſſier, mais trop naturel aux hommes, que la matiere eſt capable de penſer. Mais quand les philoſophes anciens ont laiſſé en paix certains préjugés populaires, les modernes y ſignalent leur hardieſſe. Deſcartes, ſuivi d'un parti nombreux, eſt le premier philoſophe qui ait oſé traiter les bêtes de pures machines ; car à peine Gomeſius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, mérite-t-il qu'on parle ici de lui, puiſqu'il tomba dans cette hypotheſe par un pur haſard, & que ſelon la judicieuſe réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ſes véritables principes. Auſſi ne lui fit-on l'honneur, ni de la redouter, ni de la ſuivre, pas même de s'en ſouvenir, &, ce qui peut arriver de plus triſte à un novateur, il ne fit point de ſecte.

Deſcartes eſt donc le premier que la ſuite de ſes profondes méditations ait conduit à nier l'ame des bêtes ; paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, ſi la grande vérité de la diſtinction de l'ame & du corps, qu'il a le premier miſe dans ſon plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'ame des bêtes, ne l'avoit forcé, pour ainſi dire, à s'y jetter. L'opinion des machines ſauvoit deux grandes objections, l'une contre l'immortalité de l'ame, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le ſyſtême des automates, ces deux difficultés diſparoiſſent ; mais

on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du système même. On peut observer en passant, que la philosophie de Descartes, quoi qu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion ; l'hypothese des machines en est une preuve.

Le Cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les ames matérielles d'Aristote, que ces substances incomplettes tirées de la puissance de la matiere, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoît dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais : ces fantômes n'oseroient soutenir la lumiere d'un siecle comme le nôtre ; s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates Cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisieme parti qu'il y avoit à prendre ; & c'est depuis ce temps, que le ridicule du système des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne le croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitants que les anges & les ames humaines ; ample ressource pour les Physiciens, par-tout où le méchanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvements des brutes.

En faisant l'exposé du fameux système des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il y a de plus spécieux, & de representer en racourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce système. Elles se réduisent à ceci ; c'est que le seul méchanisme rendant raison des mouvements des brutes, l'hypothese qui leur donne une ame est fausse, par cela même qu'elle est superflue ; or ce qu'il

est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déjà en lui-même, indépendamment de l'ame, le principe de sa vie & de son mouvement : c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement c'est-à-dire, sans s'en appercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire ; action que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'ame n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la réitération fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets, ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau, ou de la liaison d'une longue suite de mouvements, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapporte toutes les dispositions acquises par l'art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvements les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une maniere très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvements en particulier : il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux ; tout le reste suit réguliérement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, &c. Dans tous ces cas les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvements naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir ; par exemple, ce méchanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baissons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, &c.

3°. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui, dans les enfants, précedent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées, surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le méchanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvements du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépendent du degré de mouvement du sang & des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur & sur le cerveau, dont l'union, par l'entremise des nerfs, est si étroite. On sait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions ou les fortifier, en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son Traité des passions, & le pere Malebranche dans sa Morale, expliquent d'une maniere satisfaisante le jeu de la machine à cet égard, & comment, sans le secours d'aucune pensée, par la correspondance & la sympathie merveilleuse des nerfs & des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, & accompagné du geste & du maintien naturel qui la caractérise, & produit dans tout le corps des mouvements convenables à ses besoins, & proportionnés aux objets.

Il est aisé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré, comme un automate existant indépendamment d'une ame ou d'un principe de sentiment & d'intelligence : c'est que si nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation, il n'y a, ce semble, aucune raison qui nous porte à supposer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autre-

ment que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous fasse attacher au mouvement des bêtes les mêmes pensées, qui accompagnent en nous des mouvements sembables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates Cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maisons des grands, où la seule force de l'eau, déterminée par la disposition des tuyaux, & par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines aux nerfs; les muscles, les tendons, &c. sont les autres ressorts qui appartiennent à la machine; les esprits sont l'eau qui les remue, le cœur est comme la source, & les cavités du cerveau sont les regards. Les objets extérieurs, qui, par leur présence, agissent sur les organes des sens des bêtes, sont comme les étrangers, qui, entrant dans la grotte, selon qu'ils mettent le pied sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures: s'ils approchent d'une Diane, elle fuit & se plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce systême, à ces orgues qui jouent différents airs par le seul mouvement des eaux: il y aura de même, disent les Cartésiens, une organisation particuliere dans les bêtes que le Créateur y aura produite, & qu'il aura diversement réglée dans les diverses especes d'animaux, mais toujours proportionnément aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu & de l'espece. Rien n'est plus aisé que cela au suprême Ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la disposition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste

correspondance ne doit rien coûter à sa puissance & à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroît grande & digne de Dieu ; cela seul, disent les Cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquants pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule si apparent au Cartésianisme sur ce point.

Une autre considération, en faveur du Cartésianisme, qui paroît avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On sait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certaines machines ; leurs effets sont inconcevables dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la méchanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais oui parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique, qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un Pan qui joue de la flûte : on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espece, de toutes ces inventions de l'art qui copie si agréablement la nature. Les ouvrages célebres de Vulcain, ces trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux ; ces esclaves d'or, qui sembloient avoir appris l'art de leur maître, qui travailloient auprès de lui, font une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance ; & les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumieres apparemment que les méchaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes Cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art & tous les mouvements surprenants de ces différentes machines dans une seule, ce ne sera encore que l'art humain ; jugez ce que produira l'art humain ; jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée

que Dieu pourroit produire: le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, où nous supposons que se réuniroit toute l'industrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vues jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant, sans comparaison, au dessus de ce que seroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvements réguliers que nous voyons faire à l'animal; & si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le Cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une ame qui seroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour derniere fin la conservation du corps, & qu'il est de la Sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin; que, par conséquent, Dieu n'aura employé que des loix méchaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors-d'elle, le principe de sa conservation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des Cartésiens fini; voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines Cartésiennes, & que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conséquence en conséquence, en suivant les regles de la plus exacte logique, jusqu'à démontrer qu'il y

a dans les bêtes un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les Cartésiens sur la possibilité d'un méchanisme qui produiroit tous ces phénomenes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du méchanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, sur le parallele qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le Créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit. Cette idée féconde & presqu'infinie des possibilités méchaniques, des combinaisons de la figure & du mouvement, jointe à celle de la sagesse & de la puissance du Créateur, est comme le fort inexpugnable du Cartésianisme. On ne sauroit dire où cela ne mene point; & certainement quiconque a tant soit peu consulté l'idée de l'Etre infiniment parfait, prendra bien garde à nier jamais la possibilité de quoi que ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le Cartésien se trompe, lorsque partant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette maniere. Puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des loix générales du mouvement; application que l'art divin est capable de concevoir & de produire : donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui pense & qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans ce principe : donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier

cette conséquence, & de lui dire : Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui pense & qui sent ; tout ce que nous leur voyons faire, conduit à un tel principe : donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on nous oppose. Remarquez qu'il s'agit ici d'une question de fait ; savoir, si dans les bêtes un tel principe existe ou n'existe point ? Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en est la cause ; & nous sommes astraints ici à la même maniere de raisonner dont les physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, & que les historiens emploient quand ils veulent s'assurer de certains événements. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La premiere regle, c'est que Dieu ne sauroit nous tromper. Voici la seconde : la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomenes connus, s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun ; si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomenes, que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà le point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller ; car il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un côté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a faits de telle maniere, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe ;

cet argument est le coup fatal à l'hypothese des machines.

Avouons-le d'abord, si Dieu peut faire une machine qui, par la seule disposition des ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes : l'un & l'autre est également possible à Dieu ; & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art, une organisation plus fine ; dans son entendement infini renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions & de déterminations de mouvement ; & son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux suppositions, que celle des degrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les Cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, & quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du méchanisme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un Cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & son propre esprit.

Si j'avois affaire à un Pyrrhonien de cette espece, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des automates ? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes : 1°. Dieu ne peut tromper : 2°. la liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, & qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle maniere, pose en même-temps possibilité égale :

pour la maniere opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui, par les seules loix du méchanisme, parleront, s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce sera Dieu, dans ce cas, qui ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvements divers de ces êtres que je crois intelligents comme moi, fera jouer les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occasion, & qui exécutera tout cela lui seul, par les loix du méchanisme. J'accorde que tout cela est possible; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un méchanisme caché, qui vous est parfaitement inconnu; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, & qui ne rend raison d'aucune des apparences : moi, je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée; une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences; cette cause, c'est une ame semblable à la mienne. Je sais que je fais toutes ces mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la direction d'une ame qui pense, qui raisonne, qui a des idées, qui est unie à un corps, dont elle regle comme il lui plaît les mouvements. Un ame raisonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils sont unis comme le mien à des ames raisonnables. Voilà un princice dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomenes innombrables que je vois.

La pure possibilité d'une autre cause dont vous ne me donnez point l'idée, votre méchanisme possible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera ja-

mais d'affirmer l'existence d'une ame raisonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne sont pas de purs automates. Et, prenez-y garde, ma croyance est une certitude parfaite, puisqu'elle roule sur cet autre principe évident, que Dieu ne sauroit tromper; & si ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient, en effet, que des automates, il me tromperoit; il feroit alors tout ce qui seroit nécessaire pour me pousser dans l'erreur, en me faisant concevoir, d'un côté, une raison claire des phénomenes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que, de l'autre, il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aisément aux actions des brutes, & la conséquence va toute seule. Qu'appercevons-nous chez elles? des actions suivies, raisonnées, qui expriment un sens, & qui représentent les idées, les desirs, les intérêts, les desseins de quelqu'être particulier. Il est vrai qu'elles ne parlent pas; & cette disparité entre les bêtes & l'homme, vous servira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées universelles; qu'elles ne forment point de raisonnements abstraits. Mais elles agissent d'une maniere conséquente: cela prouve qu'elles ont un sentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui est le principe & le but de leurs actions; tous leurs mouvements tendent à leur utilité, à leur conservation, à leur bien-être. Pour peu qu'on se donne la peine d'observer leurs allures, il paroît manifestement une certaine société entre celles de même espece, & quelquefois même entre les especes différentes; elles paroissent s'entendre, agir de concert, concourir au même dessein: elles ont une correspondance avec les hommes; témoins les chevaux, les chiens, &c. On les dresse, ils appren-

nent ; on leur commande, ils obéissent ; on les menace, ils paroissent craindre ; on les flatte, ils caressent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'instinct, nous voyons ces animaux faire des actions spontanées où paroît une image de raison & de liberté, d'autant plus qu'elles sont moins uniformes, plus diversifiées, plus singulieres, moins prévues, accommodées, sur le champ à l'occasion présente.

Vous, Cartésien, m'alléguez l'idée vague d'un méchanisme possible, mais inconnu & inexprimable pour vous & pour moi : Voilà, dites-vous, la source des phénomenes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée d'un principe sensitif : je vois que ce principe a des rapports très-distincts avec tous les phénomenes en question, & qu'il explique & réunit universellement tous ces phénomenes. Je vois que mon ame, en qualité de principe sensitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manieres, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonstances semblables. Posez un tel principe dans les bêtes, je vois la raison & la cause de tous les mouvements qu'elles font pour la conservation de leur machine ; je vois pourquoi le chien retire sa patte quand le feu le brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, &c. Otez ce principe, je n'apperçois plus de raison, ni de cause unique & simple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de sentiment, puisque Dieu n'est point trompeur, & qu'il seroit trompeur, au cas que les bêtes fussent de pures machines, puisqu'ils me représenteroient une multitude de phénomenes, d'où résulte nécessairement dans mon esprit, l'idée d'une cause qui ne seroit point : donc les raisons qui nous montrent directement l'existence d'une ame intelligente dans

chaque homme, nous assûrent aussi celle d'un principe immatériel dans bêtes.

Mais il faut pousser plus loin ce raisonnement, pour en mieux comprendre toute la force. Supposons dans les bêtes, si vous voulez, une disposition de la machine, d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes; croyons qu'il est digne de la Sassege divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, & qui ait au dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvements qui tendent à la conserver : je demande à quoi bon cette machine? Pourquoi ce merveilleux arrangement de ressorts? Pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens? Pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narrines, ce cerveau? C'est, dites-vous, afin de régler tous les mouvements de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs : le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon dans l'univers des machines qui se conservent elles-mêmes? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du Créateur, & d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices assez parlants, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître? Quoi! n'ai je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouir, & les yeux pour voir? que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme? que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela? Nierez vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le Créateur pour l'usage que l'expérience indique?

Je vais plus avant : les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a

façonnés, ont-ils d'autres fins, dans l'intention du Créateur, que les sensations même qui s'excitent dans notre ame par leur moyen ? Doutera-t-on que notre corps ne soit fait pour notre ame, pour être à son égard un principe de sensation & un instrument d'action ? Et si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le seroit-il pas des animaux ? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables; c'est de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui source de perception & instrument d'action; voilà une unité de but, auquel il rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé : ôtez ce but, niez ce principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, & tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge, Ne repliquez pas, que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, & qu'ainsi son usage est de fournir aux hommes une juste mesure du temps, il en est de même des bêtes, que ce sont les machines que le Créateur a destinées à l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, & pour ainsi dire, étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux brutes, dont l'homme ne tire aucun usage, comme les bêtes féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivants dans l'air, l'eau, & dont presque tous les corps sont peuplés ? Les animaux qui servent l'homme, ne le sont que par accident; c'est lui qui les dompte,

qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nous servons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux, & pour faire aller les moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent, & le but principal que Dieu se propose en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins, & de faciliter la course des vaisseaux ; & l'on aura beaucoup mieux rencontré, si l'on dit que les vents sont destinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge est faite pour montrer les heures, & n'est faite que pour cela; toutes les différentes pieces qui la composent sont nécessaires à ce but, & y concourent toutes; mais y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les usages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'especes, & encore de la plus petite partie de chaque espece ? L'horloge a un but distinct d'elle-même ; mais regardez bien les animaux ; suivez leurs mouvements ; voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Est-ce celle de la machine ? Votre réponse ne satisfait point; la pure matiere n'est point sa fin à elle-même ; encore moins le peut-on dire d'une portion de matiere organisée ; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout : la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen, & non fin : plus il y auroit de âme méchanique dans tout cela, plus j'y découvrirois d'art, & plus je

ferois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire, à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entiere eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu nous menent de concert à cette conclusion générale, que nous pouvons désormais regarder comme certaine. Il y a une ame dans les bêtes, c'est-à-dire un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Après avoir conduit cette recherche jusqu'à l'existence avérée de l'ame des bêtes, voici comment il y en a qui raisonnent en faveur de son immatérialité. Si cette ame n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est, puisque le privilege de la raison & toutes les autres facultés de l'ame humaine ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matiere, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matiere raffinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle entre la raison humaine & celle des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-foiblement; cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'ame des brutes sera donc une substance qui pense, mais le fonds de sa pen-

fée sera beaucoup plus étroit que celui de l'ame humaine. Elle aura l'idée des objets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps ; mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites ; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes, est nécessairement susceptible des autres. L'ame de la bête ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'ame humaine qui manquent à celle de la bête ; mais qui nous garantit ce défaut ? l'expérience. Avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler ; je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, & qui paroissent plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'ame humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'ame des brutes, emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles facultés, telles & telles idées, il ne s'ensuit point du tout qu'elle ne soit susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés, parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe ? A ce ridicule, *peut-être* dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en permettre pas l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant, peuvent contribuer à la gloire du

Créateur, & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaise de les soumettre, (je parle d'une économie durable & réglée selon les loix générales de la nature,) soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & soient en même-temps mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. Delà suit qu'il répugne à la sagesse & à la bonté de Dieu de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, & par conséquent, les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à des simples sensations des créatures susceptibles de raisonnements & d'idées claires, & qui les priveroit de cette espece de bonheur que procurent les connoissances évidentes & les opérations libres & raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens: or, l'ame des brutes, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'ame humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté & à la sagesse du Créateur, & qui est directement contraire aux loix de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'ame des brutes n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucune notions du bien & du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hom-

mes, quelle eſt donc ſa nature ? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raiſonnable ſur ce ſujet, & qui ſoit moins expoſé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me repréſente l'ame des bêtes comme une ſubſtance immatérielle & intelligente ; mais de quelle eſpece ? ce doit être, ce ſemble, un principe actif qui a des ſenſations, & qui n'a que cela. Notre ame a dans elle-même, outre ſon activité eſſentielle, deux facultés qui fourniſſent à cette activité la matiere ſur laquelle elle s'exerce; l'une, c'eſt la faculté de former des idées claires & diſtinctes, ſur leſquelles le principe actif ou la volonté agit d'une maniere qui s'appelle *réflexion*, *jugement*, *raiſonnement*, *choix libre* : l'autre, c'eſt la faculté de ſentir, qui conſiſte dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui ſe ſuccedent rapidement l'une à l'autre, que l'ame ne diſcerne point, mais dont les différentes ſucceſſions lui plaiſent ou lui déplaiſent, & à l'occaſion deſquelles le principe actif ne ſe déploie que par des deſirs confus. Ces deux facultés paroiſſent indépendantes l'une de l'autre. Qui nous empêcheroit de ſuppoſer dans l'échelle des intelligences, au deſſous de l'ame humaine, une eſpece d'eſprit plus borné qu'elle, & qui ne lui reſſembleroit pourtant que par la faculté de ſentir; un eſprit qui n'auroit que cette faculté ſans avoir l'autre, qui ne ſeroit capable que d'idées indiſtinctes, ou de perceptions confuſes ? Cet eſprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en ſera eſſentiellement ou ſpécifiquement diſtinct. Son activité ſera reſſerrée à proportion de ſon intelligence: comme celle-ci ſe bornera aux perceptions confuſes, celle-là ne conſiſtera que dans des deſirs confus qui ſeront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'ame humaine; il ſera ſon por-

trait en racourci. L'ame des brutes, ſelon que je me la figure, apperçoit les objets par ſenſation; elle ne réfléchit point; elle n'a point d'idée diſtincte; elle n'a qu'une idée confuſe du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la ſenſation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les ſens font bien paſſer dans notre ame l'idée des corps; mais l'ame ayant outre cela une faculté ſupérieure à celle des ſens, rend cette idée toute autre que les ſens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre; une bête le voit auſſi, mais ma perception eſt toute différente de la ſienne. Dans ce qui dépend uniquement des ſens, peut-être que tout eſt égal entr'elle & moi : j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? Parce que j'ai le pouvoir de réfléchir ſur l'objet que me préſente ma ſenſation. Dès que j'ai vu un ſeul arbre; j'ai l'idée abſtraite d'arbre en général, qui eſt ſéparée, dans mon eſprit, de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maiſon; cette vue que l'entendement ſe forme d'un objet auquel la ſenſation l'applique, eſt le principe de tout raiſonnement, qui ſuppoſe réflexion, vue diſtincte, idées abſtraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une eſpece d'unité. Nous croyons devoir aux ſens des connoiſſances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui diſtingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de diſcrétion ou de diſcernement. Dépouillons donc hardiment la bête des privileges qu'elle avoit uſurpés dans notre imagination. Une ame purement ſenſitive eſt bornée dans ſon activité, comme elle l'eſt dans ſon intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raiſonne point, à proprement parler; elle ne choiſit point non plus;

elle n'est capable ni de vertus, ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni passé ni avenir; elle se contente de sentir & d'agir; & si ces actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure méchanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le méchanisme avec l'action d'un principe immatériel & soi-mouvant, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothese de Descartes, le méchanisme ne tend qu'à la conservation de la matiere; mais le but & l'usage de cette machine est inexplicable, la pure machine ne pouvant être sa propre fin, & l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel, ayant nécessairement de sa conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvements excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire, que le picotement causé par certain suc âcre aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes, d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau, doit faire refluer les esprits animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Quelle force pousse ces esprits précisément

ment de ce côté-là ? Quand on auroit découvert la raison physique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur, rien à proprement parler, ne peut être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothese du méchanisme réuni avec un principe sensitif, elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine; le Créateur les dispose de maniere, qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construit avec tant d'art, que d'un côté les mouvements qui produisent dans l'ame des sentiments agréables, tendent à conserver la machine, source de ces sentiments; & que d'un autre côté les desirs de l'ame qui répondent à ces sentiments, produisent dans la machine des mouvements insensibles, lesquels, en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des sensations agréables, la cause physique de ces mouvements de l'animal si sagement proportionnés aux impressions des objets: c'est l'activité de l'ame elle-même, qui a la puissance de mouvoir les corps; elle dirige & modifie son activité, conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée: impressions qui, selon qu'elles sont agréables ou affligeantes pour l'ame, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre côté, à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un instrument si artistement fabriqué, que d'une telle suite d'impressions que fait sur lui cette force aveugle,

résultent des mouvements également réguliers & utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie & se soutient : l'ame, en tant que principe sensitif, est soumise à un méchanisme qui lui transmet d'une certaine maniere l'impression des objets du dehors : en tant que principe actif, elle préside elle-même à un autre méchanisme qui lui est subordonné, & qui n'étant pour elle qu'instrument d'action met dans cette action toute la régularité nécessaire. L'ame de la bête étant active & sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, & trouvant dans la disposition de sa machine, & de quoi sentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, est là le lien de ce double méchanisme, elle en est la raison & la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma pensée, supposons un de ces chefs-d'œuvres de la méchanique, où divers poids & divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenants & les plus agréables à la vue, comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis : une de ces merveilleuses horloges : un de ces tableaux mouvants : une de ces perspectives animées. Supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, & qu'aussi-tôt on apperçoive des décorations superbes & des paysages riants ; qu'on voie remuer & danser plusieurs figures, qu'on entende des sons harmonieux, &c. cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine ? Il en ignore parfaitement la disposition, il ne sait comment & par quelles loix arrivent tous ces effets qui le surprennent : cependant il est la cause

de ces mouvements ; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine, il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le méchanisme est l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir : ce méchanisme que l'enfant ignore, est fait pour lui, & c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà l'ame des bêtes : mais l'exemple est imparfait ; il faut supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît & qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avançant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pied sur un certain endroit, où est un ressort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec son trident ; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, ou fasse disparoître la premiere. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui causent certains objets. L'ame de la bête est de même, & delà ce merveilleux concert entre l'impression des objets & les mouvements qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvements ont de sage & de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vues dignes de sa sagesse & de sa bonté. L'ame est le but de la machine ; elle en est la force mouvante ; réglée par le méchanisme, elle le regle à son tour. Il en est ainsi de l'homme, à certains égards ; dans toutes les actions, ou d'habitude ou d'instinct, il n'agit que comme principe sensitif ; il n'est que force mouvante brusquement déterminée par la sensation : ce que l'homme est, à certains égards, les bêtes le sont en tout ; & peut-être que si dans l'homme le principe intelligent & raison-

nable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvements raisonnés pour ce qui regarde les biens du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui resteroit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si l'ame des bêtes est immatérielle, dit-on, si c'est un pur esprit, comme notre hypotese le suppose, elle est donc immortelle, & vous devez nécessairement lui accorder le privilege de l'immortalité, comme un appanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jettez dans un terrible embarras. L'immortalité de l'ame des bêtes est une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit proscrite par une autorité supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence, & à soutenir que tout être immatériel n'est pas immortel : mais dès-lors vous anéantissez une des plus grandes preuves que la raison fournisse pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme : l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'est pas corps, parce qu'elle n'est pas divisible comme lui, parce qu'elle n'est pas un tout tel que le corps humain, qui puisse périr par le dérangement ou la séparation des parties qui le composent. Cet argument n'est solide, qu'au cas que le principe sur lequel il roule le soit aussi; savoir, que tout ce qui est immatériel est immortel, & qu'aucune substance immortelle n'est anéantie ; mais ce principe sera réfuté par l'exemple des bêtes ; donc la spiritualité de l'ame des bêtes ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine.

Cela seroit bon, si de ce raisonnement nous conclu̇ions l'immortalité de l'ame humaine ; mais il

n'en eſt pas ainſi : la parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames, ne ſe fonde que ſur ce que Dieu l'a révélée ; or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine eſt immortelle, nous apprend auſſi que celles des bêtes n'a pas le même privilege. Ainſi quoique l'ame des bêtes ſoit ſpirituelle, & qu'elle meure avec le corps, cela n'obſcurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puiſque ce ſont-là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'eſt pas que la raiſon ne ſe joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames ; mais elle tire ſes preuves d'ailleurs que de la ſpiritualité. Il eſt vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la ſpiritualité ; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent ; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur eſt naturelle, à confondre l'ame avec le corps ; voyant du moins, malgré leur diſtinction, qu'il n'eſt pas poſſible de ne pas ſentir combien le corps a d'empire ſur l'ame, à quel point il influe ſur ſon bonheur & ſur ſa miſere, combien la dépendance mutuelle de ces deux ſubſtances eſt étroite, on ſe perſuade facilement que leur deſtinée eſt la même ; & que puiſque ce qui nuit au corps bleſſe l'ame, ce qui détruit le corps doit auſſi néceſſairement la détruire : pour nous munir contre ce préjugé, rien n'eſt plus efficace que le raiſonnement fondé ſur la différence eſſentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut ſubſiſter ſans l'autre. Cet argument n'eſt bon qu'à certains égards, & pourvu qu'on ne le pouſſe que juſqu'à un certain point. Il prouve ſeulement que l'ame peut ſubſiſter après la mort ; c'eſt tout ce qu'il doit prouver : cette poſſibilité eſt le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos queſtions ; & ce premier pas eſt im-

portant. C'eſt avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame eſt hors d'atteinte à tous les corps qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchiſſons ſur la nature de l'ame des bêtes, elle ne nous fournit rien de ſon fonds qui nous porte à croire que ſa ſpiritualité la ſauvera de l'anéantiſſement. Cette ame, je l'avoue, eſt immatérielle; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence ſe borne à des perceptions indiſtinctes : cette activité ne conſiſte que dans deſirs confus, dont ces perceptions indiſtinctes ſont le motif immédiat. Il eſt très-vraiſemblable qu'une ame purement ſenſitive, & dont toutes les facultés ont beſoin, pour ſe déployer, du ſecours d'un corps organiſé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il eſt naturel qu'un principe uniquement capable de ſentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, ceſſe de ſentir & d'exiſter auſſi-tôt que ces organes étant diſſous, Dieu fait ceſſer l'union pour laquelle ſeule il l'avoit créé. Cette ame purement ſenſitive n'a point de facultés qu'elle puiſſe exercer dans l'état de ſéparation d'avec ſon corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoiſſance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumiere & de vertus. D'ailleurs elle ne réfléchit point; elle ne prévoit, ni ne deſire l'avenir; elle eſt toute occupée de ce qu'elle ſent à chaque inſtant de ſon exiſtence : on ne peut dont point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne ſçauroit ſe former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'eſpere ni ne deſire. L'immortalité n'eſt point faite pour une telle ame; ce n'eſt point un bien dont elle puiſſe jouir; car pour

jouir de ce bien, il faut être capable de réflexion; il faut pouvoir anticiper par la pensée, sur l'avenir le plus reculé ; il faut pouvoir se dire à soi-même, je suis immortel, & quoi qu'il arrive; je ne cesserai jamais d'être, & d'être heureux.

L'objection prise des souffrances des bêtes, est la plus redoutable de toutes celles que l'on puisse faire contre la spiritualité de leur ame, elle est d'un si grand poids, que les Cartésiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur sentiment, seule capable de les y retenir, malgré les embarras insurmontables où ce sentiment les jette. Si les brutes ne sont pas de pures machines, si elles sentent, si elle connoissent, elles sont susceptiles de la douleur comme du plaisir; elles sont sujettes à un déluge de maux qu'elles souffrent sans qu'il y ait de leur faute, & sans l'avoir mérité, puisqu'elles sont innocentes, & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoissent point : où est en ce cas la bonté? où est l'équité du Créateur? où est la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre? Sous un Dieu juste, on ne peut être misérable sans l'avoir mérité. Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'est qu'elles souffrent dans cette vie, sans aucun dédommagement dans une autre, puisque leur ame meurt avec le corps; & c'est ce qui double la difficulté. Le pere Malebranche a fort bien poussé cette abjection dans sa Défense contre les accusations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de S. Augustin; savoir que sous un Dieu juste, on ne peut être misérable sans l'avoir mérité, n'est fait que pour les créatures raisonnables, & qu'on ne sauroit en faire qu'à elles seules d'application juste. L'idée de justice, celle de mérite & de démérite, suppose qu'il est question d'un agent libre, & de la conduite de

ſant par des plaiſirs que la raiſon procure, elles n'en éprouvent pas les peines : d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indiviſible du préſent, elles ſouffrent beaucoup moins que nous, par les douleurs du même genre : parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigriſſent point leurs maux, & qu'heureuſement pour elles, il leur manque une raiſon ingénieuſe à ſe les groſſir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injuſtice à faire ſouffrir des ames, & à les anéantir, en détruiſant leurs corps, pour conſerver d'autres corps ? N'eſt-ce pas un renverſement viſible de l'ordre, que l'ame d'une mouche, qui eſt plus noble que le plus noble des corps, puiſqu'elle eſt ſpirituelle, ſoit détruite, afin que la mouche ſerve de pâture à l'hirondelle qui eût pu ſe nourrir de toute autre choſe ? Eſt-il juſte que l'ame d'un poulet ſouffre & meure, afin que le corps de l'homme ſoit nourri ; que l'ame du cheval endure mille peines & mille fatigues, pendant ſi long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément ? Dans cette multitude d'ames qui s'anéantiſſent, tous les jours, pour les beſoins paſſagers des corps vivants, peut-on reconnoître cette équitable & ſage ſubordination qu'un Dieu bon & juſte doit néceſſairement obſerver ?

Je réponds à cela que l'argument ſeroit victorieux, ſi les ames des brutes ſe rapportoient aux corps & ſe terminoient à ce rapport, car certainement tout étoit ſpirituel au deſſus de la matiere. Mais, remarquez-le bien, ce n'eſt point au corps, comme corps, que ſe termine l'uſage que le Créateur tire de cette ame ſpirituelle, c'eſt au bonheur des êtres intelligents. Si le cheval me porte, & ſi le poulet me nourrit, ce ſont bien-là les effets qui ſe rapportent directement à mon corps ; mais ils ſe

terminent à mon ame, parce que mon ame seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'ame; les avantages du corps sont des avantages propres à l'ame; toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, & par conséquent être susceptible de félicité. La question reviendra donc à savoir si l'ame du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'ame humaine, pour que le Créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les regles de l'ordre & des proportions? On peut dire la même chose de la mouche, à l'égard de l'hirondelle qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une ame sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû; ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du Créateur, & qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces ames & ces vies innombrables, que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journaliere ne blesse point cet attribut; elles se rapportent au monde dont elles font partie; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent; il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce systême plus développé & plus étendu dans le Traité de l'Essai philosophique sur l'ame des bêtes de M. Brouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

L'Amusement philosophique du P. Bougeant,

Jésuite, sur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde, pour ne pas mériter de trouver ici sa place. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les bêtes ont-elles une ame, ou n'en ont-elles point? Question épineuse & embarrassante, sur-tout pour un philosophe Chrétien. Descartes sur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes, par les loix de la méchanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de simples machines, des purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment; il y a même quelque chose en nous, qui se joint à elle, pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé, c'est une persuasion intime, un sentiment dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec qui je vis, soient autant d'automates ou de perroquets instruits à mon insu. J'apperçois dans leur extérieur des tons & des mouvements qui paroissent indiquer une ame : je vois régner un certain fil d'idées, qui suppose la raison : je vois de la liaison dans les raisonnements qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent : sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate en tout semblable au corps humain, lequel, par les seules loix du méchanisme, parleroit, feroit des discours suivis, écriroit des livres très-bien raisonnés; mais ce qui m'assure contre toute erreur, c'est la véracité de Dieu. Il me suffit de trouver dans mon ame le principe unique qui réunit, & qui explique tous ces phénomenes qui me frappent dans mes semblables, pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi ; or, les bêtes sont, par rapport à moi, dans le même cas. Je vois un chien accourir

quand je l'appelle, me careſſer quand je le flatte, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers ſentiments de joie, de triſteſſe, de douleur, de crainte, de deſir, des paſſions de l'amour & de la haine; je conclus auſſi-tôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoiſſance & de ſentiment, quel qu'il ſoit; il me ſuffit que l'ame que je lui ſuppoſe ſoit l'unique raiſon ſuffiſante, qui ſe lie avec toutes ces apparences, & tous ces phénomenes qui me frappent les yeux, pour que je ſois perſuadé que ce n'eſt pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande compoſition de reſſorts, pour que cela puiſſe s'allier avec la ſageſſe de Dieu, qui agit toujours par les voies les plus ſimples. Il y a toute apparence que Deſcartes, ce génie ſi ſupérieur, n'a adopté un ſyſtême ſi peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'eſprit, & dans la ſeule vue de contredire les Péripatéticiens, dont en effet le ſentiment ſur la connoiſſance des bêtes n'eſt pas ſoutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Deſcartes, ſi l'on n'avoit à leur oppoſer que la forme ſubſtantielle des Péripatéticiens, qui n'eſt ni eſprit ni matiere. Cette ſubſtance mitoyenne eſt une chimere, un être de raiſon, dont nous n'avons ni idée ni ſentiment. Eſt-ce donc que les bêtes auroient une ame ſpirituelle comme l'homme? Mais ſi cela eſt ainſi, leur ame ſera donc immortelle & libre; elles ſeront capables de mériter ou de démériter, dignes de récompenſes ou de châtiments; il leur faudra un paradis ou un enfer. Les bêtes ſeront donc une eſpece d'hommes, ou les hommes une eſpece de bêtes: toutes conſéquences inſoutenables dans les principes de la religion. Voilà des diffi-

cultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le systême de notre Jesuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit sans peine, comment les bêtes peuvent penser, connoître, sentir, & avoir une ame spirituelle, sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde; elle coule même des principes de la religion : car enfin, puisqu'il est prouvé par plusieurs passages de l'Ecriture, que les démons ne souffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la Justice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'esprits réprouvés, que d'en faire servir une partie à animer des millions de bêtes de toute espece, lesquelles remplissent l'univers, & font admirer la sagesse & la toute-puissance du Créateur ? Mais pourquoi les bêtes, dont l'ame, dans ce systême, est peut-être plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'esprit que nous ? Oh ! dit le P. Bougeant, c'est que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujetties aux organes matériels de la machine à laquelle il est uni, & ces organes étant dans les bêtes plus grossiers & moins parfaits que dans nous, il s'ensuit que la connoissance, les pensées & toutes les opérations spirituelles des bêtes doivent être aussi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elles les réduit à n'être que des bêtes, est pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une maniere bien terrible.

Une autre raison qui prouve que les bêtes ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce

font les maux exceſſifs auxquels la plûpart d'entr'elles font expoſées, & qu'elles fouffrent réellement. Que les chevaux font à plaindre ! diſons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups ! Qu'un chien qu'on dreſſe eſt miſérable ! Que le fort des bêtes qui vivent dans les bois, eſt triſte ! Or ſi les bêtes ne font pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître ſujettes à des maux ſi cruels. Cet excès de maux eſt, dans tout autre ſyſtême, un myſtere incompréhenſible, au lieu que, dans le ſentiment du P. Bougeant, rien de plus aiſé à comprendre. Les eſprits rebelles méritent un châtiment encore plus rigoureux ; trop heureux que leur ſupplice ſoit différé ! En un mot, la bonté de Dieu juſtifiée, l'homme lui-même eſt juſtifié ; car quel droit auroit-il de donner la mort ſans néceſſité, & ſouvent par pur divertiſſement, à des millions de bêtes, ſi Dieu ne l'avoit autoriſé ? Et un Dieu bon & juſte auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puiſqu'après tout, les bêtes font auſſi ſenſibles que nous-mêmes à la douleur & à la mort, ſi ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine ?

Mais écoutez, continue notre philoſophe, quelque choſe de plus fort & de plus intéreſſant. Les bêtes font naturellement vicieuſes ; les bêtes carnacieres & les oiſeaux de proie font cruels ; beaucoup d'inſectes de la même eſpece ſe dévorent les uns les autres : les chats font perfides & ingrats, les ſinges font malfaiſants : les chiens font envieux, toutes font jalouſes & vindicatives à l'excès, ſans parler de beaucoup d'autres vices que nous leur connoiſſons. Il faut dire de deux choſes l'une ; ou que Dieu a pris plaiſir à former les bêtes auſſi vicieuſes qu'elles font, & à nous donner dans elles des

modeles de tout ce qu'il y a de plus honteux ; où qu'elles ont, comme l'homme, un péché d'origine, qui a perverti leur premiere nature. La premiere de ces propositions fait une extrême peine à penser, & est formellement contraire à l'Ecriture-sainte, qui dit que tout ce qui sortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon : or, si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fussent bonnes & fort bonnes ? Où est le bien qu'un singe soit si malfaisant, qu'un chien soit si envieux, qu'un chat soit si perfide ? Il faut donc recourir à la seconde proposition, & dire que la nature des bêtes a été, comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine : autre supposition qui n'a aucun fondement, & qui choque également la raison & la religion. Quel parti prendre ? Admettez le systême des démons changés en bêtes, tout est expliqué. Les ames des bêtes sont des esprits rebelles qui se sont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'est point un péché d'origine, c'est un péché personnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute sa substance : delà tous les vices que nous leur connoissons.

Vous êtes, peut-être, inquiet de savoir quelle est la destinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aisé que d'y satisfaire. Pythagore enseignoit autrefois qu'au moment de notre mort, nos ames passent dans un corps, soit d'homme, soit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, & toujours ainsi successivement jusqu'à la fin des siecles. Ce systême qui est insoutenable par rapport aux hommes, & qui est d'ailleurs proscrit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, selon le P. Bougeant, & ne choque ni la religion ni la raison. Les démons, destinés de Dieu

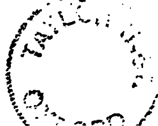
à être des bêtes, survivent nécessairement à leur corps, & cesseroient de remplir leur destination, si, lorsque leur premier corps est détruit, ils ne passoient aussi-tôt dans un autre, pour recommencer à vivre sous une autre forme.

Si les bêtes ont de la connoissance & du sentiment, elles doivent conséquemment avoir entr'elles, pour leurs besoins mutuels, un langage intelligible. La chose est possible ; il ne faut qu'examiner si elle est nécessaire. Toutes les bêtes ont de la connoissance, c'est un principe avoué ; & nous ne voyons pas que l'Auteur de la nature ait pu leur donner cette connoissance pour d'autres fins que de les rendre capables de pourvoir à leurs besoins, à leur conservation, à tout ce qui leur est propre & convenable dans leur condition, & la forme de vie qu'il leur a prescrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'especes de bêtes sont faites pour vivre en société, & les autres pour vivre, du moins en ménage, pour ainsi dire, d'un mâle avec une femelle, en famille avec leurs petits, jusqu'à ce qu'ils soient élevés : or si l'on suppose qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il soit, pour s'entendre les unes les autres, on ne conçoit plus comment leur société pourroit subsister. Comment les Castors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour se bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net, & aussi intelligible pour eux que nos langues le sont pour nous ? La connoissance, sans une communication réciproque par une langage sensible & connu, ne suffit pas pour entretenir la société, ni pour exécuter une entreprise qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils ensemble des ruses de guerre dans la chasse qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas ? Comment enfin des hirondelles ont-

elles pu, sans se parler, former toutes ensemble le dessein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chasser ? On pourroit rapporter mille autres traits semblables, pour appuyer ce raisonnement. Mais ce qui ne souffre point ici de difficulté, c'est que si la nature les a faites capables d'entendre une langue étrangere, comment leur auroit-elle refusé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle ? Car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on sait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curiosité n'en est que plus avide de connoître quels sont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il soit d'expliquer leur langage, & d'en donner le dictionnaire, le P. Bougeant a osé le tenter. Ce qu'on peut assurer, c'est que leur langage doit être fort borné, puisqu'il ne s'étend pas au delà des besoins de la vie ; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs desirs & leurs sentiments, afin de pouvoir satisfaire par ce moyen à leurs besoins & à tout ce qui est nécessaire pour leur conservation : or tout ce qu'elles pensent, tout ce qu'elles sentent, se réduit à la vie animale. Point d'idées abstraites ; par conséquent, point de raisonnements métaphysiques, point de recherches curieuses sur tous les objets qui les environnent ; point d'autre science que celle de se bien porter, de se bien conserver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de se procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoissances, les desirs, les besoins des bêtes, & par conséquent leurs expressions, sont bornés à ce qui est utile ou nécessaire pour leur conservation ou la multiplication de leur espece, il n'y

a rien de plus aisé que d'entendre ce qu'elles veulent se dire. Placez-vous dans les diverses circonstances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne sait exprimer que ses besoins, & vous trouverez dans vos propres discours l'interprétation de ce qu'elles se disent. Comme la chose qui les touche le plus, est le desir de multiplier leur espece, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur conversation roule ordinairement sur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phrases tendres & voluptueuses, vaut bien celui de l'Opéra. Voilà ce qui a révolté dans un Jésuite, condamné par état à ne jamais abandonner son pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'est pardonnable, dans un ouvrage philosophique, que lorsque l'auteur de l'ouvrage est homme du monde; encore bien des personnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raisonnements qu'un tour léger & propre à intéresser par une sorte de badinage, souvent on tombe dans le ridicule; & toujours on cause du scandale, si l'on est d'un état qui ne permet pas à l'imagination de ses livrer à ses saillies. Il paroît qu'on a censuré trop durement notre Jésuite, sur ce qu'il dit que les bêtes sont animées par les diables. Il est aisé de voir qu'il n'a jamais regardé ce systême que comme une imagination bizarre & presque folle. Le titre *d'Amusement* qu'il donne à son livre, & les plaisanteries dont il l'égaie, font assez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé sur des fondements assez solides pour opérer une vraie persuasion. Ce n'est pas que ce systême ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût assez difficile de le convaincre de faux; mais cela prouve seulement qu'on peut assez bien soutenir une opinion chimérique, pour embarrasser des personnes



d'esprit, mais non pas assez bien pour les persuader. ». Il n'y a, dit M. de Fontenelle dans une occasion à-peu-près semblable, que la vérité qui persuade, même sans avoir besoin de paroître avec toutes ses preuves ; elle entre si naturellement dans l'esprit, que quand on l'apprend pour la premiere fois, il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir «. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts ; celui d'être l'ouvrage d'un religieux ; & l'autre, le bizarre assortiment des plaisanteries qui y sont semées avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop respecter.



BIBLIOTHEQUE.

UNE bibliotheque eſt un lieu plus ou moins vaſte, avec des tablettes ou des armoires, où les livres ſont rangés ſous différentes claſſes.

Outre ce premier ſens littéral, on donne auſſi le nom de *bibliotheque* à la collection même des livres. Quelques auteurs ont donné, par extenſion & par métaphore, le nom de *bibliotheque* à certains recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages qu'ils ont publiées. Tels ſont la Bibliotheque Rabbinique, la Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques, *Bibliotheca Patrum*, &c.

C'eſt en ce dernier ſens que les auteurs eccléſiaſtiques ont donné par excellence le nom de *bibliotheque*, au recueil des livres inſpirés, que nous appellons encore aujourd'hui la *Bible*, c'eſt-à-dire, le livre par excellence. En effet, ſelon le ſentiment des critiques les plus judicieux, il n'y avoit point de livres avant le temps de Moïſe, & les Hébreux ne purent avoir de bibliotheque qu'après ſa mort; pour lors ſes écrits furent recueillis & conſervés avec beaucoup d'attention; par la ſuite, on y ajouta pluſieurs autres ouvrages.

On peut diſtinguer les livres des Hébreux en livres ſacrés & en livres profanes; le ſeul objet des premiers étoit la religion; les derniers traitoient de la philoſophie naturelle, & des connoiſſances civiles ou politiques.

Les livres ſacrés étoient conſervés ou dans des endroits publics, ou dans des lieux particuliers; par endroits publics, il faut entendre toutes les ſynagogues, & principalement le temple de Jéruſalem, où l'on gardoit avec un reſpect infini les

tables de pierre sur lesquelles Dieu avoit écrit ses dix commandements, & qu'il ordonna à Moïse de déposer dans l'arche d'alliance.

Outre les tables de la loi, les livres des Moïse & ceux des prophetes furent conservés dans la partie la plus secrette du sanctuaire, où il n'étoit permis à personne de les lire, ni d'y toucher; le grand-prêtre seul avoit droit d'entrer dans ce lieu sacré; & cela, seulement une fois par an; ainsi ces livres sacrés furent à l'abri des corruptions des interprétations, aussi étoient-ils, dans la suite, la pierre de touche de tous les autres, comme Moïse le prédit au xxxij chapitre du Deutéronome, où il ordonna aux Lévites de placer les livres au dedans de l'arche.

Quelques auteurs croient que Moïse, étant prêt à mourir, ordonna qu'on fît douze copies de la loi, qu'il distribua aux douze tribus; mais Maimonides assure qu'il en fit faire treize copies, c'est-à-dire douze pour les douze tribus, & une pour les Lévites, & qu'il leur dit à tous, en les leur donnant: » Recevez le livre de la loi que Dieu » lui-même nous a donné. « Les interpretes ne sont pas d'accord si ce volume sacré fut déposé dans l'arche avec les tables de pierre, ou bien dans un petite cabinet séparé.

Quoi qu'il en soit, Josué écrivit un livre qu'il ajouta ensuite à ceux de Moïse. Tous les prophetes firent aussi des copies de leurs sermons & de leurs exhortations, comme on peut le voir au chapitre xv. de Jérémie, & dans plusieurs autres endroits de l'Ecriture. Ces sermons & ces exhortations furent conservés dans le temple pour l'instruction de la postérité.

Tous ces ovrages composoient une bibliotheque plus estimable par la valeur intrinseque, que par le nombre des volumes.

Voilà tout ce qu'on sait de la bibliotheque sacrée qu'on gardoit dans le temple; mais il faut remarquer qu'après le retour des Juifs de la captivité de Babilone, Néhémie rassembla les livres de Moïse, & ceux des rois & des prophetes, dont il forma une bibliotheque : il fut aidé, dans cette entreprise, par Esdras, qui, au sentiment de quelques-uns, rétablit le Pentateuque, & toutes les anciennes écritures saintes qui avoient été dispersées, lorsque les Babyloniens prirent Jérusalem, & brûlerent le temple avec la bibliotheque qui y étoit renfermée; mais c'est sur quoi les savants ne sont pas d'accord : en effet, c'est un point très-difficile à décider.

Quelque auteurs prétendent que cette bibliotheque fut de nouveau rétablie par Judas-Machabée, parce que la plus grande partie en avoit été brûlée par Anthiochus, comme on lit chap. I du premier livre des Machabées. Quand même on conviendroit qu'elle eût subsisté jusqu'à la destruction du second temple, on ne sauroit cependant déterminer le lieu où elle étoit déposée; mais il est probable qu'elle eut le même sort que la ville. Car quoique Rabbi Benjamin affirme que le tombeau du prophete Ezéchiel, avec la bibliotheque du premier & du second temple, se voyoient encore, de son temps, dans un lieu situé sur les bords de l'Euphrate; cependant Manassés de Groningue, & plusieurs autres personnes, dont on ne sauroit révoquer en doute le témoignage, & qui ont fait exprès le voyage de Mésopotamie, assurent qu'il ne reste aucun vestige de ce que prétend avoir vu Rabbi Benjamin, & que dans tout le pays il n'y a ni tombeau ni bibliotheque hébraïque.

Outre la grande bibliotheque, qui étoit conservée religieusement dans le temple, il y en avoit encore une dans chaque synagoque. Les auteurs

conviennent presqu'unanimement que l'académie de Jérusalem étoit composée de quatre cents cinquante synagogues ou colleges, dont chacune avoit sa bibliotheque, où l'on alloit publiquement lire les écritures-saintes.

Après ces bibliotheques publiques qui étoient dans le temple & dans les synagogues, il y avoit encore des bibliotheques sacrées particulieres; chaque Juif en avoit une, puisqu'ils étoient tous obligés d'avoir les livres qui regardoient leur religion, & même de transcrire, chacun de sa propre main, une copie de la loi.

On voyoit encore des bibliotheques dans les célebres universités ou écoles des Juifs. Ils avoient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on y cultivoit, entr'autres, celle que Josué nomme la *ville des lettres*, & qu'on croit avoir été Cariat-sepher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite, celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école; & il est probable que ces sortes d'académies n'étoient point dépourvues de bibliotheques.

Depuis l'entiere dispersion des Juifs, à la ruine de Jérusalem & du temple par Tite, leurs docteurs particuliers ou Rabbins ont écrit prodigieusement, &, comme l'on sait, un amas de rêveries & de contes ridicules; mais dans les pays où ils sont tolérés, & où ils ont des synagogues, on ne voit point, dans ces lieux d'assemblées, d'autres livres que ceux de la loi. Le Talmud & les Paraphrases, non plus que les Recueils de traditions Rabbiniques, ne forment point de corps de bibliotheque.

Les Chaldéens & les Egyptiens étant les plus proches voisins de la Judée, furent probablement les premiers que les Juifs instruisirent de leur science; à ceux-là nous joindrons les Phéniciens & les Arabes.

Il

Il est certain que les sciences furent portées à une grande perfection par toutes ces nations, & sur-tout par les Egyptiens que quelques auteurs regardent comme la nation la plus savante du monde, tant dans la théologie païenne, que dans la physique.

Il est donc probable que leur grand amour pour les Lettres avoit produit de savants ouvrages & de nombreuses collections de livres.

Les auteurs ne parlent point des bibliotheques de la Chaldée; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il y avoit dans ce pays des savants en plusieurs genres, & sur-tout dans l'astronomie, comme il paroît par une suite d'observations de 1900 ans, que Calistenes envoya à Aristote, après la prise de Babylone par Alexandre.

Eusebe, *de Prep. Evang.* dit que les Phéniciens étoient très-curieux dans leurs collections de livres, mais que les bibliotheques les plus nombreuses & les mieux choisies étoient celles des Egyptiens, & qui surpassoient toutes les autres nations en bibliotheques, aussi-bien qu'en savoir.

Selon Diodore de Sicile, le premier qui fonda une bibliotheque en Egypte, fut Osymandias, successeur de Protée, & contemporain de Priam, roi de Troie. Pierius dit que ce prince aimoit tant l'étude, qu'il fit construire une bibliotheque magnifique, ornée des statues de tous les dieux de l'Egypte; & sur le frontispice de laquelle il fit écrire ces mots: *Le trésor des remedes de l'ame*; mais ni Diodore de Sicile, ni les autres historiens ne disent rien du nombre de volumes qu'elle contenoit: autant qu'on en peut juger, elle ne pouvoit pas être fort nombreuse, vu le peu de livres qui existoient pour lors, qui étoient tous écrits par les prêtres; car pour ceux de leurs deux Mercures qu'on regardoit comme des ouvrages divins;

on ne les connoît que de nom; & ceux de Manéthon sont bien postérieurs aux temps dont nous parlons. Il y avoit une très-belle bibliotheque à Memphis, aujourd'hui le Grand Caire, qui étoit déposée dans le temple de Vulcain. C'est de cette bibliotheque que Naucrates accuse Homere d'avoir volé l'Illiade & l'Odissée, & de les avoir ensuite données comme ses propres productions.

Mais la plus grande & la plus magnifique bibliotheque de l'Egypte, & peut-être du monde entier, étoit celle des Ptolomée à Alexandrie; elle fut commencée par Ptolomée-Soter, & composée par les soins de Démétrius de Phalere, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations, & en forma selon S. Epiphane, une collection de 54800 volumes. Joseph dit qu'il y en avoit deux cents mille, & que Démétrius espéroit en avoir dans peu cinq cents mille; cependant Eusebe assure qu'à la mort de Philadelphe, successeur de Soter, cette bibliotheque n'étoit composée que de cent mille volumes. Il est vrai, que sous ses successeurs elle s'augmenta par degrés, & qu'enfin on y compta 700000 volumes; mais par le terme de *volumes*, il faut entendre des rouleaux beaucoup moins chargés que ne sont nos volumes.

Il acheta de Nélée, à des prix exhorbitants, une partie des ouvrages d'Aristote, & un grand nombre d'autres volumes, qu'il fit chercher à Rome & à Athenes, en Perse, en Ethiopie.

Un des plus précieux morceaux de sa bibliotheque étoit l'écriture-sainte, qu'il fit déposer dans le principal appartement, après l'avoir fait traduire en grec, par les soixante-douze interpretes, que le grand-prêtre Eléazar avoit envoyés pour cet effet à Ptolomée, qui les avoit fait demander par Aristée, homme très-savant & capitaine de ses gardes.

Un de ses successeurs, nommé *Ptolomée-Phiscon*, prince d'ailleurs cruel, ne témoigna pas moins de passion pour enrichir la bibliotheque d'Alexandrie. On raconte de lui, que, dans un temps de famine, il refusa aux Athéniens les bleds qu'ils avoient coutume de tirer de l'Egypte, à moins qu'ils ne lui remissent les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle & d'Euripide, & qu'il les garda, en leur renvoyant seulement des copies fideles, & leur abandonna quinze talents qu'il avoit consignés pour sûreté des originaux.

Tout le monde sait ce qui obligea Jules César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, a faire mettre le feu à la flotte, qui étoit dans le Port; malheureusement le vent porta les flammes plus loin que César ne vouloit; & le feu ayant pris aux maisons voisines du grand port, se communiqua delà au quartier de Bruchion, aux magasins de bled, & à la bibliotheque qui en faisoit partie, & causa l'embrasement de cette fameuse bibliotheque.

Quelques auteurs croient qu'il n'y en eut que quatre cents mille volumes de brûlés, & que, tant des autres livres qu'on put sauver de l'incendie, que des débris de la bibliotheque des rois de Pergame, dont deux cents mille volumes furent donnés à Cléopatre par Antoine, on forma la nouvelle bibliotheque du Sérapion, qui devint en peu de temps fort nombreuse. Mais après diverses révolutions sous les empereurs Romains, dans lesquelles la bibliotheque fut tantôt pillée & tantôt rétablie; elle fut enfin détruite l'an 650 de Jesus-Christ, qu'Amry, général des Sarrasins, sur un ordre du Calife Omar, commanda que les livres de la bibliotheque d'Alexandrie fussent distribués dans les bains publics de cette ville; & ils servirent à les chauffer pendant six mois.

La bibliotheque des rois de Pergame, dont nous

venons de parler, fut fondée par Eumenes & Attalus : animés par un esprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur & la magnificence des rois d'Egypte, & sur-tout en amassant un nombre prodigieux de livres, dont Pline dit que le nombre étoit de plus de deux centsmille. Volaterrani dit qu'ils furent tous brûlés à la prise de Pergame ; mais Pline & plusieurs autres nous assurent que Marc-Antoine les donna à Cléopatre ; ce qui ne s'accorde pourtant pas avec le témoignage de Strabon, qui dit que cette bibliotheque étoit à Pergame, de son temps, c'est-à-dire, sous le regne de Tibere. On pourroit concilier les différents historiens, en remarquant qu'il est vrai que Marc-Antoine avoit fait transporter cette bibliotheque de Pergame à Alexandrie, & qu'après la bataille d'Actium, Auguste, qui se plaisoit à défaire tout ce qu'Antoine avoit fait, la fit raporter à Pergame. Mais ceci ne doit être pris que sur le pied d'une conjecture, aussi-bien que le sentiment de quelques auteurs qui prétendent qu'Alexandre-le-Grand en fonda une magnifique à Alexandrie, qui donna lieu par la suite, à celles des Ptolomées.

Il y avoit une bibliotheque considérable à Suze en Perse, où Métosthenes consulta les Annales de cette monarchie, pour écrire l'histoire qu'il nous en a laissée. Diodore de Sicile parle de cette bibliotheque; mais on croit communément qu'elle contenoit moins de livres de sciences, qu'une collection des loix, des chartres, & des Ordonnances des Rois. C'étoit un dépôt semblable à nos Chambres des Comptes.

Nous ne savons rien de positif sur l'Histoire de Grece, avant les guerres de Thebes & de Troie. Il seroit donc inutile de chercher des livres en Grece avant ces époques.

Les Lacédémoniens n'avoient point de livres, ils exprimoient tout d'une façon si concise & en si peu de mots, que l'écriture leur paroissoit superflue, puisque la mémoire leur suffisoit pour se souvenir de tout ce qu'ils avo'ent besoin de savoir.

Les Athéniens, au contraire, qui étoient grands parleurs, écrivirent beaucoup; & dès que les sciences eurent commencé à fleurir à Athenes, la Grece fut bientôt enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de toutes especes. Valere-Maxime dit que le tyran Pysistrate fut le premier de tous les Grecs qui s'avisa de faire un recueil des ouvrages des savants, en quoi la politique n'eut peut-être pas peu de part; il vouloit, en fondant une bibliotheque pour l'usage du public, gagner l'amitié de ceux que la perte de leur liberté faisoit gémir sous son usurpation. Cicéron dit que c'est à Pysistrate que nous avons l'obligation d'avoir rassemblé en un seul volume les ouvrages d'Homere qui se chantoient auparavant, par toute la Grece, par morceaux détachés & sans aucun ordre. Platon attribue cet honneur à Hypparque, fils de Pysistrate. D'autres prétendent que ce fut Polen; & d'autres rapportent cette précieuse collection à Lycurgue & à Zenodote d'Ephese.

Les Athéniens augmenterent considérablement cette bibliotheque après la mort de Pysistrate, & en fonderent même d'autres; mais Xerxès, après s'être rendu maître d'Athenes, emporta tous leurs livres en Perse. Il est vrai que, si on en veut croire Aulu-Gelle, Séleucus Nicanor les fit rapporter en cette ville quelques siecles après.

Zuringer dit qu'il y avoit alors une bibliotheque magnifique dans l'Isle de Gnide, une des Cyclades, qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hyppocrate le Médecin, parce que les habitants refuserent

de suivre sa doctrine. Ce fait au reste n'est pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée, & disciple de Platon & d'Isocrate, fonda une bibliotheque dans sa capitale; ce qui lui attira l'estime de tous ses sujets malgré, toutes les cruautés qu'il exerça contr'eux.

Cámératius parle de la bibliotheque d'Apamée, comme d'une des plus célebres de l'antiquité. Angelus Rocha, dans son Catalogue de la bibliotheque du Vatican, dit qu'elle contenoit plus de 20000 volumes.

Si les anciens Grecs n'avoient que peu de livres, les anciens Romains en avoient encore moins; par la suite ils eurent aussi-bien que les Juifs, deux sortes de bibliotheques, les unes publiques, les autres particulieres. Dans les premieres étoient les Edits & les Loix touchant la Police & le gouvernement de l'Etat: les autres étoient celles que chaque particulier formoit dans sa maison, comme celle que Paul-Emile apporta de Macédoine après la défaite de Persée.

Il y avoit aussi des bibliotheques sacrées qui regardoient la religion des Romains, & qui dépendoient entiérement des pontifes & des augures.

Voilà à-peu-près ce que les Auteurs nous apprennent touchant les bibliotheques publiques des Romains. A l'égard des bibliotheques particulieres, il est certain qu'aucune nation n'a eu plus d'avantages ni plus d'occasions pour en avoir de très-considérables, puisque les Romains étoient les maîtres de la plus grande partie du monde connu pour lors.

L'histoire nous apprend qu'à la prise de Carthage; le sénat fit présent à la famille de Regulus, de tous les livres qu'on avoit trouvés dans cette ville, & qu'il fit traduire en latin vingt-huit vo-

lumes composés par Magon, Carthaginois, sur l'Agriculture.

Plutarque assure que Paul-Emile distribua à ses enfants la bibliotheque de Persée, Roi de Macédoine, qu'il mena en triomphe à Rome. Mais Isidore dit positivement, qu'il la donna au public. Asinius Pollion fit plus; car il fonda une bibliotheque exprès pour l'usage du public, qu'il composa des dépouilles de tous les ennemis qu'il avoit vaincus, & de grand nombre de livres de toutes especes qu'il acheta; il l'orna de portraits de savants, & entr'autres, de celui de Varron.

Varron avoit aussi une magnifique bibliotheque; celle de Cicéron ne devoit pas l'être moins, si on fait attention à son érudition, à son goût, & à son rang: mais elle fut considérablement augmentée par celle de son ami Atticus, qu'il préféroit à tous les trésors de Crésus.

Plutarque parle de la bibliotheque de Lucullus, comme d'une des plus considérables du monde, tant par rapport au nombre de volumes, que par rapport aux superbes monuments dont elle étoit décorée.

La bibliotheque de César étoit digne de lui; & rien ne pouvoit contribuer davantage à lui donner de la réputation, que d'en avoir confié le soin au savant Varron.

Auguste fonda une belle bibliotheque proche du temple d'Apollon, sur le mont Palatin. Horace, Juvenal & Perse en parlent comme d'un endroit où les poëtes avoient coutume de réciter & de déposer leurs ouvrages.

Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo,

dit Horace.

Vespasien fonda une bibliotheque proche le temple de la Paix, à l'imitation de César & d'Auguste.

Mais la plus magnifique de toutes ces anciennes bibliotheques étoit celle de Trajan, qu'il appella de son propre nom, la *bibliotheque Ulpienne* : elle fut fondée pour l'usage du public, & selon le Cardinal Volaterrani, l'Empereur y avoit fait écrire toutes les belles actions des Princes & les décrets du sénat, sur des pieces de belle toile, qu'il fit couvrir d'ivoire. Quelques Auteurs assurent que Trajan fit porter à Rome tous les livres qui se trouvoient dans les Villes conquises, pour augmenter sa bibliotheque. Il est probable que Pline le jeune, son favori, l'engagea à l'enrichir de la sorte.

Outre celle dont nous venons de parler, il y avoit encore à Rome une bibliotheque considérable, fondée par Simonicus, précepteur de l'Emreur Gordien. Isidore & Boëce en font des éloges extraordinaires ; ils disent qu'elle contenoit huit mille volumes choisis, & que l'appartement qui la renfermoit, étoit pavé de marbre doré, les murs lambrissés de glaces & d'ivoire, & les armoires & pupitres, de bois d'ébene & de cedre.

Les premiers Chrétiens occupés d'abord uniquement de leur salut, brûlerent tous les livres qui n'avoient point de rapport à la religion. Ils eurent d'ailleurs trop de difficultés à combattre pour avoir le temps d'écrire & de se former des bibliotheques. Ils conservoient seulement dans leurs Eglises, les livres de l'ancien & du nouveau Testament, auxquels on joignit par la suite les actes des Martyrs. Quand un peu plus de repos leur permit de s'adonner aux sciences, il se forma des bibliotheques. Les Auteurs parlent avec éloge de celles de S. Jérôme & de Georges, Evêque d'Alexandrie.

On en voyoit une célebre à Césarée, fondée par Jules l'Africain, & augmentée dans la suite par Eusebe, Evêque de cette Ville, au nombre

de 20000 volumes. Quelques-uns en attribuent l'honneur à S. Pamphile, Prêtre de Laodicée, & ami intime d'Eusebe; & c'est ce que cet historien semble dire lui-même. Cette bibliotheque fut d'un grand secours à S. Jérôme, pour l'aider à corriger les livres de l'ancien Testament; c'est-là qu'il trouva l'évangile de S. Matthieu en hébreu. Quelques Auteurs disent que cette bibliotheque fut dispersée, & qu'elle fut ensuite rétablie par saint Grégoire de Nazianze & Eusebe.

S. Augustin parle d'une bibliotheque d'Hippone. Celle d'Antioche étoit très-célebre; mais l'Empereur Jovien, pour plaire à sa femme, la fit malheureusement détruire. Sans entrer dans un plus grand détail sur les bibliotheques des premiers Chrétiens, il suffira de dire que chaque Eglise avoit sa bibliotheque pour l'usage de ceux qui s'appliquoient aux études. Eusebe nous l'atteste, & il ajoute que presque toutes ces bibliotheques, avec les oratoires où elles étoient conservées, furent brûlées & détruites par Dioclétien.

Passons maintenant à des bibliotheques plus considérables que celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire, à celles qui furent fondées après que le christianisme fut affermi sans contradiction. Celle de Constantin-le-Grand, fondée, selon Zonaras, l'an 336, mérite attention. Ce prince voulant réparer la perte que le tyran, son prédécesseur, avoit causée aux Chrétiens, porta tous ses soins à faire trouver des copies des livres qu'on avoit voulu détruire; il les fit transcrire, & y en ajouta d'autres, dont il forma, à grands frais, une nombreuse bibliotheque à Constantinople. L'Empereur Julien voulut détruire cette bibliotheque, & empêcher les Chrétiens d'avoir aucuns livres, afin de les plonger dans l'ignorance. Il fonda cependant lui-même deux grandes biblio-

theques, l'une à Constantinople, & l'autre à Antioche, sur les frontispices desquelles il fit graver ces paroles : *Alii quidem equos amant, alii aves, alii feras, mihi verò à puerulo mirandum acquirendi, & possidendi libros incedit desiderium.*

Théodose le jeune ne fut pas moins soigneux à augmenter la bibliotheque de Constantin-le-Grand : elle ne contenoit d'abord que 6900 volumes ; mais par ses soins & sa magnificence, il s'y en trouva, en peu de temps, 100000. Léon l'Isaurien en fit brûler plus de la moitié, pour détruire les monuments qui auroient pu déposer contre son hérésie sur le culte des images. C'est dans cette bibliotheque que fut déposée la copie authentique du premier concile général de Nicée. On prétend que les ouvrages d'Homere y étoient aussi écrits en lettres d'or, & qu'ils furent brûlés lorsque les Iconoclastes détruisirent cette bibliotheque. Il y avoit aussi une copie des évangiles, selon quelques Auteurs, reliée en plaques d'or du poids de quinze livres, & enrichie de pierreries.

Les nations barbares qui inonderent l'Europe, détruisirent les bliblioth eques & les livres en général : leur fureur fut presque incroyable, & a causé la perte irréparable d'un nombre infini d'excellents ouvrages.

Le premier, de ces temps-là, qui eut du goût pour les lettres, fut Cassiodore, favori & ministre de Théodoric, roi des Goths qui s'établirent en Italie, & qu'on nomma communément *Ostrogoths*. Cassiodore fatigué du poids du ministere, se retira dans un couvent qu'il fit bâtir, où il consacra le reste de ses jours à la priere & à l'étude.

Il y fonda une bibliotheque pour l'usage des moines, compagnons de sa solitude. Ce fut à-peu-près dans le même-temps que le pape Hilaire, pré-

mier du nom, fonda deux bibliotheques dans l'église de S. Etienne, & que le Pape Zacharie I. rétablit celle de S. Pierre, selon Platine.

Quelque-temps après, Charlemagne fonda la sienne à l'Isle-Barbe, près de Lyon. Paradin dit, qu'il l'enrichit d'un grand nombre de livres magnifiquement reliés; & Sabellicus, aussi-bien que Palmerius, assure qu'il y mit, entr'autres, un manuscrit des Œuvres de S. Denis, dont l'empepereur de Constantinople lui avoit fait présent. Il fonda encore en Allemagne plusieurs colleges avec des bibliotheques, pour l'instruction de la jeunesse, entr'autres, une à Saint-Gal en Suisse, qui étoit fort estimée. Le roi Pepin en fonda une à Fulde, par le conseil de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne: ce fut dans ce célebre monastere que Raban-Maur & Hildebert vécurent & étudierent dans le même-temps. Il y avoit une autre bibliotheque à la Vrissen, près de Vorms; mais celle que Charlemagne fonda dans son palais à Aix-la-Chapelle, surpassa toutes les autres; cependant il ordonna, avant de mourir, qu'on la vendit, pour en distribuer le prix aux pauvres. Louis-le-Débonnaire, son fils, lui succéda à l'empire & à son amour pour les arts & les sciences, qu'il protégea de tout son pouvoir.

L'Angleterre & l'Irlande possédoient alors de savantes & riches bibliotheques, que les incursions fréquentes des habitants du Nord détruisirent dans la suite: il n'y en a point qu'on doive plus regretter que la grande bibliotheque fondée à Yorck par Egbert, archevêque de cette ville; elle fut brûlée avec la cathédrale, le couvent de sainte Marie, & plusieurs autres maisons religieuses, sous le roi Etienne. Alcuin parle de cette bibliotheque dans son Epître à l'Eglise d'Angleterre.

Vers ces temps, un nommé *Gauthier* ne con-

tribua pas peu, par ses soins & par son travail à fonder la bibliotheque du monastere de S. Alban, qui étoit très-considérable : elle fut pillée aussi-bien qu'une autre, par les pyrates Danois.

La bibliotheque formée dans le douzieme siecle par Ricard de Burg, évêque de Durham, chancelier & trésorier de l'Angleterre, fut aussi fort célebre. Ce savant prélat n'omit rien pour la rendre aussi complette que le permettoit le malheur des temps, & il écrivit lui-même un Traité intitulé *Philobiblion*, sur le choix des livres & sur la maniere de former une bibliotheque. Il y représente les livres comme les meilleurs précepteurs, en s'exprimant ainsi : *Hi sunt magistri, qui nos instruunt, sine virginis & ferulis, sine cholerâ, sine pecuniâ : si accedis, non dormiunt ; si inquiris, non se abscondunt ; non obmurmurant, si oberres ; cachinnos nesciunt, si ignores.*

L'Angleterre possede encore aujourd'hui des bibliotheques très-riches en tout genre de littérature, & en manuscrits fort anciens. Celle dont on parle le plus, est la célebre bibliotheque Bodléïenne d'Oxford, élevée, si l'on peut se servir de ce terme, sur les fondements de celle du duc Humphry. Elle commença à être publique en 1602, & a été depuis prodigieusement augmentée par un grand nombre de bienfaicteurs. On assure qu'elle l'emporte sur celles de tous les souverains & de toutes les universités de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi à Paris, celle de l'empereur à Vienne, & celle du Vatican.

Il semble qu'au onzieme siecle les sciences s'étoient réfugiées auprès de Constantin Porphyrogenelé, Empereur de Constantinople. Ce prince étoit grand protecteur des Muses, & ses sujets, à son exemple, cultiverent les lettres. Il parut alors en Grece plusieurs savans, & l'empereur toujours porté à chérir

les ſciences, employa des gens capables à lui raſſembler de bons livres, dont il forma un bibliotheque publique, à l'arrangement de laquelle il travailla lui-même. Les choſes furent en cet état, juſqu'à ce que les Turcs ſe rendirent maîtres de Conſtantinople; auſſi-tôt les ſciences forcées d'abandonner la Grece, ſe refugierent en Italie, en France & en Allemagne, où on les reçut à bras ouverts; & bientôt la lumiere commença à ſe répandre ſur le reſte de l'Europe, qui avoit été enſevelie pendant long-temps dans l'ignorance la plus groſſiere.

La bibliotheque des empereurs Grecs de Conſtantinople n'avoit pourtant pas péri à la priſe de cette ville par Mahomet II. Au contraire, ce ſultan avoit ordonné très-expreſſément qu'elle fût conſervée; & elle le fut en effet dans quelques appartements du ſerrail, juſqu'au regne d'Amurat IV, que ce prince, quoique Mahométan peu ſcrupuleux, dans un violent accès de dévotion, ſacrifia tous les livres de la bibliotheque à la haine implacable dont il étoit animé contre les Chrétiens. C'eſt-là tout ce qu'en put apprendre M. l'abbé Sevin, lorſque, par ordre du roi, il fit, en 1729, le voyage de Conſtantinople, dans l'eſpérance de pénétrer juſques dans la bibliotheque du Grand-Seigneur, & d'en obtenir des manuſcrits pour enrichir celle du roi.

Quant à la bibliotheque du ſerrail, elle fut commencée par le ſultan Sélim, celui qui conquit l'Egypte, & qui aimoit les lettres; mais elle n'eſt compoſée que de trois ou quatre mille volumes Turs, Arabes, ou Perſans, ſans nul manuſcrit Grec. Le prince de Valachie, Maurocordato, avoit beaucoup recueilli de ces derniers, & il s'en trouve de répandus dans les monaſteres de la Grece; mais il paroît par la relation du voyage de nos académiciens au Levant, qu'on ne fait plus

guere de cas aujourd'hui de ces morceaux précieux, dans un pays où les ſciences & les beaux arts ont fleuri pendant ſi long-temps.

Il eſt certain que toutes les nations cultivent les ſciences, les unes plus, les autres moins ; mais il n'y en a aucune, où le ſavoir ſoit plus eſtimé que chez les Chinois. Chez ce peuple, on ne peut parvenir au moindre emploi, qu'on ne ſoit ſavant, du moins par rapport au commun de la nation. Ainſi ceux qui veulent figurer dans le monde, ſont indiſpenſablement obligés de s'appliquer à l'étude. Il ne ſuffit pas chez eux d'avoir la réputation de ſavant, il faut l'être réellement pour pouvoir parvenir aux dignités & aux honneurs ; chaque candidat étant obligé de ſubir trois examens très-ſéveres, qui répondent à nos trois degrés de bachelier, licentié & docteur.

De cette néceſſité d'étudier il s'en ſuit qu'il doit y avoir dans la Chine un nombre infini de livres & d'écrits, &, par conſéquent, que les gens riches chez eux doivent avoir formé de grandes bibliotheques.

En effet, les hiſtoriens rapportent qu'environ deux cents ans avant Jeſus-Chriſt, Chingius, ou Xius, empereur de la Chine, ordonna que tous les livres du royaume, (dont le nombre étoit preſqu'infini) fuſſent brûlés, à l'exception de ceux qui traitoient de la médecine, de l'agriculture, & de la divination; s'imaginant par-là faire oublier les noms de ceux qui l'avoient précédé, & que la poſtérité ne pourroit plus parler que de lui. Ses ordres ne furent pas exécutés avec tant de ſoin, qu'une femme ne pût ſauver les ouvrages de Mentius, de Confucius, ſurnommé *le Socrate de la Chine*, & de pluſieurs autres, dont elle colla les feuilles contre le mur de ſa maiſon, où elles reſterent juſqu'à la mort du tyran.

C'eſt par cette raiſon que ces ouvrages paſſent pour être les plus anciens de la Chine, & ſur-tout ceux de Confucius, pour qui ce peuple a une extrême vénération. Ce philoſophe laiſſa neuf livres, qui ſont, pour ainſi dire, la ſource de la plûpart des ouvrages qui ont paru depuis ſon temps à la Chine, & qui ſont ſi nombreux, qu'un ſeigneur de ce pays, (au rapport du pere Trigault,) s'étant fait Chrétien, employa quatre jours à brûler ſes livres, afin de ne rien garder qui ſentit les ſuperſtitions des Chinois. Spizelius, dans ſon livre *De re litterariâ Sinenſium*, dit qu'il y a une bibliotheque ſur le mont Lingumen, de plus de trente mille volumes, tous compoſés par des auteurs Chinois, & qu'il n'y en a guere moins dans le temple de Venehung, proche l'Ecole royale.

Il y a pluſieurs belles biliotheques au Japon; car les voyageurs aſſurent qu'il y a dans la ville de Narad un temple magnifique qui eſt dédié à Xaca, le ſage, le prophete & le légiſlateur du pays, & qu'auprès de ce temple, les Bonzes ou prêtres ont leurs appartements, dont un eſt ſoutenu par vingt-quatre colonnes, & contient une bibliotheque remplie de livres du haut en bas.

Tout ce que nous avons dit eſt peu de choſe en comparaiſon de la bibliotheque qu'on dit être dans le monaſtere de la Sainte-Croix, ſur le mont Amara en Ethiopie. L'hiſtoire nous dit qu'Antoine Bricus & Laurent de Crémone, furent envoyés dans ce pays par Grégoire XIII, pour voir cette fameuſe bibliotheque, qui eſt diviſée en trois parties, & contient en tout dix millions cent mille volumes, tous écrits ſur de beau parchemin, & gardés dans des étuits de ſoie. On ajoûte que cette bibliotheque doit ſon origine à la reine de Saba, qui viſita Salomon, & reçut de lui un grand nombre de livres, particuliérement ceux d'Enoch,

fur les Elements & fur d'autres fujets philofophiques, avec ceux de Noé fur des fujets de Mathématiques & fur le Rit facré, & ceux qu'Abraham compofa dans la vallée de Mambré, où il enfeigna la philofophie à ceux qui l'aiderent à vaincre les rois qui avoient fait prifonnier fon neveu Loth, avec les livres de Job, & d'autres que quelques-uns nous affurent être dans cette bibliothèque, auffi-bien que les livres d'Efdras, des Sibylles, des prophetes & des grands-prêtres des Juifs; outre ceux qu'on fuppofe avoir été écrits par cette reine & par fon fils Mémilech, qu'on prétend qu'elle eut de Salomon. Nous rapportons ces opinions, moins pour les adopter, que pour montrer que de très-habiles gens y ont donné leur créance, tels que le pere Kircher. Tout ce qu'on peut dire des Ethiopiens, c'eft qu'ils ne fe foucient guere de la littérature profane, &, par conféquent, qu'ils n'ont guere de livres grecs ni latins fur des fujets hiftoriques ou philofophiques; car ils ne s'appliquent qu'à la littérature facrée, qui fut d'abord extraite des livres grecs, & enfuite traduite dans leur langue. Ils font fchifmatiques, & fectateurs d'Eutychès & de Neftorius.

Les Arabes d'aujourd'hui ne connoiffent nullement les lettres; mais vers le dixieme fiecle, & fur-tout fous le regne d'Almanzor, aucun peuple ne les cultivoit avec plus de fuccès qu'eux.

Après l'ignorance qui régnoit en Arabie avant le temps de Mahomet, le calife Almamon fut le premier qui fit revivre les fciences chez les Arabes; il fit traduire en leur langue un grand nombre des livres qu'il avoit forcé Michel III, empereur de Conftantinople, de lui laiffer choifir de fa bibliotheque, & par-tout l'empire, après l'avoir vaincu dans une bataille.

Le roi Manzor ne fut pas moins assidu à cultiver les lettres. Ce grand prince fonda plusieurs écoles & bibliotheques publiques à Maroc, où les Arabes se vantent d'avoir la premiere copie du Code de Justinien.

Eupennas dit que la bibliotheque de Fez est composée de trente-deux mille volumes ; & quelques-uns prétendent que toutes les Décades de Tite-Live y sont, avec les ouvrages de Pappus d'Alexandrie, fameux mathématicien, ceux d'Hippocrate, de Gallien, & de plusieurs autres bons auteurs, dont les écrits, ou ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou n'y sont parvenus que très-imparfaits.

Selon quelques voyageurs, il y a à Gaza une autre belle bibliotheque d'anciens livres, dans la plupart desquels on voit des figures d'animaux & des chiffres, à la maniere des Egyptiens ; ce qui fait présumer que c'est quelque reste de la bibliotheque d'Alexandrie.

Il y a une bibliotheque à Damas, où François Rosa de Ravenne trouva la philosophie mystique d'Aristote en arabe, qu'il publia dans la suite.

On a vu, par ce que nous avons déjà dit, que la bibliotheque des empereurs Grecs n'a point été conservée, & que celle des Sultans est très-peu de chose : ainsi ce qu'on trouve à cet égard dans Baudier & d'autres auteurs qui en racontent des merveilles, ne doit point prévaloir sur le récit simple & sincere qu'ont fait, sur le même sujet, les savants judicieux qu'on avoit envoyés à Constantinople, pour tenter s'il ne seroit pas possible de recueillir quelques lambeaux de ces précieuses bibliotheques. D'aileurs le mépris que les Turcs, en général, ont toujours témoigné pour les sciences des Européens, prouve assez le peu de cas qu'ils faisoient des auteurs Grecs & Latins ; mais

s'ils les avoient eus en leur possession, on ne voit pas pourquoi ils auroient refusé de les communiquer à la requisition du premier prince de l'Europe.

Il y avoit anciennement une très-belle bibliotheque dans la ville d'Arduvil en Perse, où résiderent les Mages, au rapport d'Oléarius dans son Itinéraire. La Boulaye-le-Gous dit que les habitants de Sabéa ne se servent que de trois livres, qui sont le livre d'Adam, celui du Divan & l'Alcoran. Un écrivain Jésuite assure aussi avoir vu une bibliotheque superbe à Alger.

L'ignorance des Turcs n'est pas plus grande que n'est aujourd'hui celle des Chrétiens Grecs, qui ont oublié jusqu'à la langue de leurs peres, l'ancien grec. Leurs évêques leur défendent la lecture des auteurs païens, comme si c'étoit un crime d'être savant; de sorte que toute leur étude est bornée à la lecture des Actes des sept Synodes de la Grece, & des Œuvres de saint Basile, de saint Chrysostôme & de saint Jean de Damas. Ils ont cependant nombre de bibliotheques, mais qui ne contiennent que des manuscrits, l'impression n'étant point en usage chez eux. Ils ont une bibliotheque sur le mont Athos, & plusieurs autres où il y a quantité de manuscrits, mais très-peu de livres imprimés. Ceux qui voudront savoir quels sont les manuscrits qu'on a apportés de chez les Grecs en France, en Italie & en Allemagne, & ceux qui restent encore à Constantinople entre les mains des particuliers, & dans l'isle de Pathmos, & les autres isles de l'Archipel; dans le monastere de saint Basile à Gaffa, anciennement Théodosia, dans la Tartarie Crimée, & dans les autres états du grand Turc, peuvent s'instruire à fond dans l'excellent Traité du Pere Possevin, intitulé *Apparatus sacer*; & dans la Relation du voyage que fit M. l'abbé Sevin à Constantinople, en 1729:

elle est insérée dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres, tome vij.

Le grand nombre des bibliotheques, tant publiques que particulieres, qui sont aujourd'hui un des principaux ornements de l'Europe, nous entraîneroit dans un détail que ne nous permettent pas les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer les plus considérables, soit par la quantité, soit par le choix des livres qui les composent.

De ce nombre sont, à Copenhague, la bibliotheque de l'université, & celle qu'y a fondée Henri Rantzau, gentilhomme Danois.

Celle que Christine, reine de Suede, fonda à Stockholm, dans laquelle on voit, entr'autres curiosités, une des premieres copies de l'Alcoran : quelques-uns veulent même que ce soit l'original, qu'un des Sultans Turcs ait envoyé à l'empereur des Romains; mais cela ne paroît guere probable. La Pologne ne manque pas de bibliotheques : il y en a deux très-considérables; l'une à Vilna, fondée par plusieurs rois de Pologne, selon Cromer & Bozius; & l'autre à Cracovie.

Quant à la Russie, il est certain qu'à l'exception de quelques Traités sur la religon en langue Sclavonne, il n'y avoit aucun livre de science, & même presque pas l'ombre de littérature avant le Czar Pierre I, qui, au milieu des armes, faisoit fleurir les arts & les sciences, & fonda plusieurs académies en différentes parties de son empire. Ce grand Prince fit un fonds très-considérable pour la bibliotheque de son académie de Pétersbourg, qui est très-fournie de livres dans toutes sortes de sciences.

La bibliotheque royale de Pertershof est une des plus belles de l'Europe, & le cabinet de bijoux & des curiosités est inestimable.

La bibliotheque publique d'Amsterdam seroit

beaucoup plus utile, si les livres y étoient arrangés avec plus d'ordre & de méthode; mais le malheur est qu'on ne sauroit les trouver sans une peine extrême: la collection est, au reste, très-estimable.

Il y en a dans les Pays-Bas plusieurs autres fort curieuses, telles que celles des Jésuites & des Dominicains à Anvers; celles des moines de saint Pierre, à Gand; celle de Dunkerque, celle de Gemblours, abondante en anciens manuscrits, auxquels Erasme, & plusieurs autres savants ont souvent eu recours; celles d'Hardewick, d'Ypres, de Liege, de Louvain, de Leyde, &c. Il y a deux bibliotheques publiques à Leyde, l'une fondée par Antoine Thisius, l'autre, qui est celle de l'université, lui a été donnée par Guillaume I, prince d'Orange: elle est fort estimée pour les manuscrits grecs, hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, arméniens & russiens, que Joseph Scaliger laissa à cette école, où il avoit professé pendant plusieurs années. La Bible Complutensienne n'est pas un de ses moindres ornements; elle fut donnée par Philippe II, roi d'Espagne, au prince d'Orange, qui en fit présent à l'université de cette ville. Cette bibliotheque a été augmentée par celle de Holmannus, & sur-tout du célebre Isaac Vossius. Cette derniere contenoit un grand nombre de manuscrits précieux, qui venoient, à ce qu'on croit, du cabinet de la reine Christine de Suede.

L'Allemagne honore & cultive trop les lettres, pour n'être pas fort riche en bibliotheques. On compte parmi les plus considérables celles de Francfort-sur-l'Oder, de Léipsic, de Dresde. d'Ausbourg, de Basle en Suisse, où l'on voit un manuscrit du Nouveau-Testament, en lettres d'or, dont Erasme fit grand usage pour corriger la version de ce saint livre. Il y a encore à Basle les bibliotheques d'Erasme, d'Amesbach & de Feche,

La bibliotheque du duc de Wolfembuttel est composée de celles de Marquardus Frecherus, de Joachim Clutec, & d'autres collections curieuses. Elle est très-considérable par le nombre & la bonté des livres, & par le bel ordre qu'on y a mis : on assure qu'elle contient seize mille volumes, & deux mille manuscrits latins, grecs & hébraïques.

Celle du roi de Prusse, à Berlin, est encore plus nombreuse que celle du duc de Wolfembuttel ; & les livres en sont aussi mieux reliés: elle fut fondée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg ; & elle a été considérablement augmentée par l'accession de celle du célebre M. Spanheim. On y trouve, entr'autres raretés, plusieurs manuscrits ornés d'or & de pierreries, du temps de Charlemagne.

Il y a encore en Allemagne un fort grand nombre d'autres bibliotheques très-curieuses, mais dont le détail nous meneroit trop loin. Nous finirons par celle de l'empereur à Vienne, qui contient cent mille volumes. Il y a un nombre prodigieux de manuscrits grecs, hébraïques, arabes, turcs & latins. Lambatius a publié un catalogue du tout, & a gravé les figures des manuscrits ; mais elles ne sont pas fort intéressantes. Cette bibliotheque fut fondée par l'Empereur Maximilien en 1480. La bibliotheque remplit huit grands appartements auprès desquels en est un neuvieme pour les médailles & les curiosités, où, ce qu'il a de plus remarquable, est un grand bassin d'émeraude. Cette bibliotheque fut bien enrichie par celle du feu Prince Eugene, qui étoit fort nombreuse.

Venise a une célebre bibliotheque, qu'on nomme communément *la bibliotheque de S. Marc*, où l'on conserve l'Evangile de ce Saint, écrit, à ce qu'on prétend, de sa propre main, & qui, après avoir été long-temps à Aquilée, ou il prêcha la foi, fut porté à Venise ; mais, dans le vrai,

il n'y en a que quelques cahiers, & encore d'une écriture si effacée, qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Cette bibliotheque est d'ailleurs fort riche en manuscrits: celles que le Cardinal Bassarion & Pétrarque léguerent à la République, sont aussi dans la même Ville, & unie à celle que le Sénat a fondée à l'Hôtel de la Monnoie.

Padoue est plein de bibliotheques : en effet, cette Ville a toujours été célebre par son université, & par le grand nombre de savants qui lui doivent la naissance. On y voit la bibliotheque de S. Justin, celle de S. Antoine, & celle de S. Jean de Latran. Sixte de Sienne dit qu'il a vu dans cette derniere une copie de l'Epitre de S. Paul au peuple de Laodicée, & qu'il en fit même un extrait.

La bibliotheque de Padoue fut fondée par Pignorius; Thomazerius nous en a donné un catalogue dans sa *Bibliotheca*.

Il y en a une magnifique à Ferrare, où l'on voit grand nombre de manuscrits anciens & d'autres monuments curieux de l'antiquité, comme des statues, des tableaux & des médailles de la collection de Pierre Ligorius, célebre architecte, & l'un des plus savants de son siecle.

On prétend que dans celle des Dominicains à Bologne, on voit le Pentateuque écrit de la main d'Esdras. Tissare, dans sa Grammaire hébraïque, dit l'avoir vu souvent, & qu'il est très-bien écrit sur une seule grande peau; mais Hottinger prouve clairement que ce manuscrit n'a jamais été d'Esdras.

A Naples, les Dominicains ont une belle bibliotheque, où sont les ouvrages de Pontanus, que sa fille Eugénie donna pour immortaliser la mémoire de son illustre pere.

La bibliotheque de S. Ambroise à Milan, fut

fondée par le Cardinal Frédéric Borromée ; elle a plus de dix mille manuscrits, recueillis par Antoine Oggiati. Quelques-uns prétendent qu'elle fut enrichie aux dépends de celle de Pinelli : on peut dire qu'elle n'est inférieure à aucune de celles dont nous avons parlé, puisqu'elle contenoit, il y a quelques années, quarante-six milles volumes, & douze mille manuscrits, sans compter ce qu'on y a ajouté depuis. Elle est publique.

La bibliotheque du Duc de Mantoue peut être mise au nombre des bibliotheques les plus curieuses du monde. Elle souffrit à la vérité beaucoup pendant les guerres d'Italie qui éclaterent en 1701, & sans doute elle a été transportée à Vienne. C'est-là qu'étoit la fameuse plaque de bronze, couverte de chiffres égyptiens & d'hiéroglyphes, dont le savant Pignorius a donné l'explication.

La bibliotheque de Florence contient tout ce qu'il y a de plus brillant, de plus curieux, & de plus instructif ; elle renferme un nombre prodigieux de livres & de manuscrits les plus rares en toutes sortes de langues ; quelques-uns sont d'un prix inestimable : les statues, les médailles, les bustes, & d'autres monuments de l'antiquité, y sont sans nombre. Le *Musæum Florentinum* peut seul donner une juste idée de ce magnifique cabinet ; la description de la bibliotheque mériteroit seule un volume à part. Il ne faut pas oublier le manuscrit qui se conserve dans la chapelle de la Cour ; c'est l'Evangile de S. Jean, qui, à ce qu'on prétend, est écrit de sa propre main.

Il y a deux autres bibliotheques à Florence, dont l'une fut fondée en l'église de S. Laurent par le Pape Clément VII, de la famille des Médicis, & est ornée d'un grand nombre de manuscrits hébraïques, grecs & latins.

L'autre fut fondée par Côme de Médicis, dans

l'Eglise de S. Marc, qui appartient aux Jacobins.

Il y a une très-belle bibliotheque à Pise, qu'on dit avoir été enrichie de huit mille volumes, qu'Alde Manuce légua à l'académie de cette ville.

La bibliotheque du roi de Sardaigne, est très-curieuse par rapport aux manuscrits du célebre Pierre Ligorius, qui dessina toutes les antiquités de l'Italie.

Le pape Nicolas V fonda une bibliotheque à Rome, composée de six mille volumes des plus rares : quelques-uns disent qu'elle fut formée par Sixte-Quint, parce que ce pape ajouta beaucoup à la collection commencée par le pape Nicolas V. Il est vrai que les livres de cette bibliotheque furent dispersés sous le pontificat de Calixte III, qui succéda au pape Nicolas; mais elle fut rétablie par Sixte IV, Clément VII, Léon X: elle fut presqu'entiérement détruite par l'armée de Charles V, sous les ordres du connétable de Bourbon & de Philbert, Prince d'Orange, qui saccagerent Rome avant le pontificat de Sixte Quint.

Ce pape, qui aimoit les savants & les lettres, non-seulement rétablit la bibliotheque dans son ancienne splendeur; mais il l'enrichit encore d'un grand nombre de livres & d'excellents manuscrits. Elle ne fut pas fondée au Vatican par Nicolas V; mais elle y fut transportée par Sixte IV, & ensuite à Avignon, en même-temps que le saint siege, par Clément V; & delà elle fut rapportée au Vatican sous le pontificat de Martin V, où elle est encore aujourd'hui.

On convient généralement que le Vatican doit une grande partie de sa belle bibliotheque à celle de l'Electeur Palatin, que le comte de Tilly prit avec Heidelberg, en 1622; d'autres cependant prétendent, & ce semble avec raison, que Paul V, qui étoit pour lors Pape, n'eut qu'une très-peti-

re, & même la plus mauvaise partie de la bibliotheque Palatine, tous les ouvrages les plus estimables, ayant été emportés par d'autres, & principalement par le Duc de Baviere.

La bibliotheque du Vatican, que Baronius compare à un filet qui reçoit toutes sortes de poissons, tant bons que mauvais, est divisée en trois parties; la premiere est publique, & tout le monde peut y avoir recours pendant deux heures de certains jours de la semaine; la seconde partie est plus secrette, & la troisieme ne s'ouvre jamais que pour certaines personnes; de sorte qu'on pourroit la nommer *le sanctuaire du Vatican*. Sixte-Quint l'enrichit d'un très-grand nombre d'ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, & la fit orner de peintures à fresque par les plus grands maîtres de son temps. Entr'autres figures emblématiques, dont le détail feroit ici trop long, on voit toutes les bibliotheques célebres du monde, représentées par les livres peints, & au-dessous de chacune, une inscription qui marque l'ordre du temps de leur fondation.

Cette bibliotheque contient un grand nombre d'ouvrages rares & anciens, entr'autres, deux copies de Virgile, qui ont plus de mille ans; elles sont écrites sur du parchemin, de même qu'une copie de Térence, faite du temps d'Alexandre Sévere, & par son ordre: on y voit les Actes des Apôtres en lettres d'or. Ce manuscrit étoit orné d'une couverture enrichie de pierreries, & fut donné par une Reine de Chypre au Pape Alexandre VI; mais les soldats de Charles V le dépouillerent de ces riches ornements lorsqu'ils saccagerent Rome. Il y a aussi une Bible grecque très-ancienne; les épigrammes de Pétrarque écrites de sa propre main; les ouvrages de S. Thomas d'Aquin, traduits en grec par Démétrius Cydonius de Thes-

Quelques-uns prétendent qu'elle a été augmentée par les livres du Cardinal Sirlet, Archevêque de Saragosse, & d'un Ambassadeur Espagnol, ce qui l'a rendue beaucoup plus parfaite; mais la plus grande partie fut brûlée par le tonnerre en 1670.

Il y avoit anciennement une très-magnifique bibliotheque dans la Ville de Cordoue, fondée par les Maures, avec une célebre académie, où l'on enseignoit toutes les sciences en arabe. Elle fut pillée par les Espagnols, lorsque Ferdinand chassa les Maures d'Espagne, où ils avoient régné plus de six cents ans.

Ferdinand Colomb, fils de Christophe Colomb, qui découvrit le premier l'Amérique, fonda une très-belle bibliotheque, en quoi il fut aidé par le célebre Clénard.

Ferdinand Nonius, qu'on prétend avoir le premier enseigné le grec en Espagne, fonda une grande & curieuse bibliotheque, dans laquelle il y avoit beancoup de manuscrits grecs, qu'il acheta fort cher en Italie. D'Italie il alla en Espagne, où il enseigna le grec & le latin à Alcala de Henarès, & ensuite à Salamanque, & laissa sa bibliotheque à l'Université de cette ville.

L'Espagne fut encore enrichie de la magnifique bibliotheque du Cardinal Ximenès à Alcala, où il fonda aussi une Université qui est devenue très-célebre. C'est au même Cardinal qu'on a l'obligation de la version de la Bible, connue sous le nom de la *Compluteusienne*.

Il y a aussi en Espagne plusieurs particuliers qui ont eu de belles bibliotheques; telles étoient celles d'Arias Montanus, d'Antonius Augustinus, savant Archevêque de Taragone, de Michel Tomasius & autres;

Le grand nombre de savants & d'hommes ver-

tés dans les différents genres de littérature, qui ont, de tout temps, fait regarder la France comme une des nations les plus éclairées, ne laisse aucun lieu de douter qu'elle n'ait été aussi la plus riche en bibliotheques : on ne s'y est pas contenté d'entasser des livres, on les a choisis avec goût & discernement. Les Auteurs les plus accrédités ont rendu ce témoignage honorable aux bibliotheques de nos premiers Gaulois : ceux qui voudroient en douter, en trouveront des preuves incontestables dans l'Histoire littéraire de la France, par les RR. PP. Bénédictins, ouvrage où regne la plus profonde érudition. Nous pourrions faire ici une longue énumération de ces anciennes bibliotheques, mais nous nous contenterons d'en nommer quelques-unes, pour ne pas entrer dans un détail peu intéressant pour le plus grand nombre de nos lecteurs. La plus riche & la plus considérable de ces anciennes bibliotheques, étoit celle qu'avoit Tonnance Ferréol dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords de la riviere du Gardon, entre Nîmes & Clermont en Auvergne. Le choix & l'arrangement de cette bibliotheque faisoient voir le bon goût de ce Seigneur, & son amour pour le bel ordre. Elle étoit partagée en trois classes avec beaucoup d'art : la premiere étoit composée de livres de piété à l'usage du sexe dévot, rangés aux côtés des sieges destinés aux dames ; la seconde contenoit des livres de littérature, & servoit aux hommes ; enfin dans la troisieme classe étoient les livres communs aux deux sexes. Il ne faut pas s'imaginer que cette bibliotheque fût seulement pour une vaine parade ; les personnes qui se trouvoient dans la maison, en faisoient un usage réel & journalier : on y employoit à la lecture une partie de la matinée, & on s'entretenoit, pendant le repas, de ce qu'on avoit lu, en joignant

ainsi dans le discours, l'érudition a la gaieté de la conversion.

Chaque monastere avoit aussi dans son établissement une bibliotheque, & un moine préposé pour en prendre soin. C'est ce que portoit la regle de Tarnat & celle de S. Benoît. Rien, dans la suite des temps, ne devint plus célebre que les bibliotheques des moines; on y conservoit les livres de plusieurs siecles, dont on avoit soin de renouveller les exemplaires; & sans ces bibliotheques, il ne nous resteroit guere d'ouvrages des anciens. C'est delà, en effet, que sont sortis presque tous ces excellents manuscrits qu'on voit aujourd'hui en Europe, & d'après lesquels on a donné au public, depuis l'invention de l'imprimerie, tant d'excellents ouvrages en tout genre de littérature.

Dès le sixieme siecle on commença, dans quelques monasteres, à substituer au travail pénible de l'agriculture, l'occupation de copier les anciens livres, & d'en composer de nouveaux. C'étoit l'emploi le plus ordinaire, & même l'unique, des premiers Cénobites de Marmoutier. On regardoit alors un monastere qui n'auroit pas eu de bibliotheque, comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui étoit le plus nécessaire pour la défense : *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario.* Il nous reste encore de précieux monuments de cette sage & utile occupation dans les abbayes de Cîteaux & de Clairvaux, ainsi que dans la plus grande partie des abbayes de l'ordre de S. Benoît.

Les plus célebres bibliotheques des derniers temps ont été celles de M. de Thou, de M. le Tellier, archevêque de Rheims; de M. Bulteau, fort riche en livres sur l'Histoire de France; de M. de Coislin, abondante en manuscrits grecs; de M. Baluze dont il sera parlé tout à l'heure, à l'occasion de

celle du roi; de M. Dufay, du Cardinal Dubois, de M. Colbert, du comte d'Hoym, de M. le maréchal d'Etrées; de MM, Bigot, de M. Danty-d'Isnard, de M. Turgot de Saint Clair, de M. Burette, & de M. l'abbé de Rothelin. Nous n'entrons dans aucun détail sur le mérite de ces différentes bibliotheques, parce que les catalogues en existent, & qu'ils ont été faits par de fort savants hommes. Nous avons encore aujourd'hui des bibliotheques qui ne le cedent point à celles que nous venons de nommer; les unes sont publiques, les autres sont particulieres.

Les bibliotheques publiques sont celle du roi, dont nous allons donner l'histoire; celles de S. Victor, du college Mazarin, de la Doctrine Chrétienne, des Avocats, & de S Germain des Prés: celle-ci est une des plus considérables, par le nombre & par le mérite des anciens manuscrits qu'elle possede; elle a été augmentée, en 1718, des livres de M. L. d'Etrées; & en 1729, de ceux de M. l'abbé Renaudot. M. le cardinal de Gesvres légua sa bibliotheque à cette abbaye, en 1744, sous la condition que le public en jouiroit une fois la semaine. M. l'Evêque de Metz, duc de Coiflin, lui a aussi légué un nombre considérable de manuscrits, qui avoient appartenu ci-devant au chancelier Seguier.

Les bibliotheques particulieres qui jouissent de quelque réputation, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, sont celle de sainte Genevieve, à laquelle vient d'être réuni, par le don que lui en a fait M. le duc d'Orléans, le riche cabinet de médailles que feu M. le Régent avoit formé; celles de Sorbonne, du college de Navarre, des Jésuites de la rue saint Jacques & de la rue S. Antoine, des prêtres de l'Oratoire, & des Jacobins. Celle de M. Falconet, la-

finiment précieuse par le nombre & par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en fait faire, pourroit être mise au rang des bibliotheques publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, & que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet, des lumieres qu'ils chercheroient vainement dans ses livres.

Celle de M. de Boze est peut-être la plus riche collection qui ait été faite de livres rares & précieux dans les différentes langues ; elle est encore recommandable par la beauté & la bonté des éditions, ainsi que par la propreté des reliures. Si cette attention est un luxe de l'esprit, c'en est un au moins qui fait autant d'honneur au goût du propriétaire, que de plaisir aux yeux du spectateur.

Après avoir parlé des principales bibliotheques connues dans le monde, nous finirons par celle du roi, la plus riche & la plus magnifique qui ait jamais existé. L'origine en est assez obscure : formée d'abord d'un nombre peu considérable de volumes, il n'est pas aisé de déterminer auquel de nos rois elle doit sa fondation. Ce n'est qu'après une longue suite d'années, & diverses révolutions, qu'elle est enfin parvenue à ce degré de magnificence & à cette espece d'immensité, qui éterniseront à jamais l'amour du roi pour les lettres, & la protection que ses ministres leur ont accordée.

Quand on supposeroit qu'avant le XIVe. siecle les livres de nos rois ont été en assez grand nombre pour mériter le nom de *bibliotheques*, il n'en seroit pas moins vrai, que ces bibliotheques ne subsistoient que pendant la vie de ces princes : ils en disposoient à leur gré, & presque toujours dissipés à leur mort, il n'en passoit guere à leurs suc-

cesseurs, que ce qui avoit été à l'usage de leur chapelle. Saint Louis, qui en avoit rassemblé une assez nombreuse, ne la laissa point à ses enfants; il en fit quatre portions égales, non compris les livres de sa chapelle, & la légua aux Jacobins & aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, & aux Jacobins de Compiegne. Philippe-le-Bel & ses trois fils en firent de même. Ce n'est donc qu'aux regnes suivants, que l'on peut rapporter l'établissement d'une bibliotheque royale, fixe, permanente, destinée à l'usage du public; en un mot, comme inaliénable, & comme une des plus précieuses portions des meubles de la couronne. Charles V, dont les trésors littéraires consistoient en un fort petit nombre de livres qu'avoit eus le roi Jean, son prédécesseur, est celui à qui l'on croit devoir les premiers fondements de la bibliotheque royale d'aujourd'hui. Il étoit savant, son goût pour la lecture lui fit chercher tous les moyens d'acquérir des livres; aussi sa bibliotheque fut-elle considérablement augmentée en peu de temps. Ce prince, toujours attentif aux progrès des lettres, ne se contenta pas d'avoir rassemblé des livres pour sa propre instruction; il voulut que ses sujets en profitassent, & logea sa bibliotheque dans une des tours du Louvre, qui, pour cette raison, fut appellée *la tour de la librairie*: afin que l'on pût y travailler à toute heure, il ordonna qu'on pendît à la voûte trente petits chandeliers & une lampe d'argent. Cette bibliotheque étoit composée d'environ neuf cents dix volumes; nombre remarquable dans un temps où les lettres n'avoient fait encore que de médiocres progrès en France, & où, par conséquent, les livres devoient être assez rares.

Ce prince tiroit quelquefois des livres de sa bibliotheque du Louvre, & les faisoit porter dans

ses différentes maisons royales. Charles VI, son fils & son successeur, tira aussi de sa bibliotheque plusieurs livres qui n'y rentrerent plus : mais ces pertes furent réparées par les acquisitions qu'il faisoit de temps en temps. Cette bibliotheque resta à-peu-près dans le même état jusqu'au regne de Charles VII ; & par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé, elle fut totalement dissipée ; du moins n'en parut-il de long-temps aucun vestige.

Louis XI, dont le regne fut plus tranquille, donna beaucoup d'attention au bien des lettres ; il eut soin de rassembler, autant qu'il le put, les débris de la librairie du Louvre ; il s'en forma une bibliotheque qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France son frere, &, selon toute apparence, de ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne.

Charles VIII, sans être savant, eut du goût pour les livres : il en ajouta beaucoup à ceux que son pere avoit rassemblés, & singuliérement une grande partie de la bibliotheque de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête. On distingue encore aujourd'hui parmi les livres de la bibliotheque du roi, ceux des rois de Naples & des seigneurs Napolitains, par les armoiries, les souscriptions, les signatures, ou quelques autres marques.

Tandis que Louis XI & Charles VIII rassembloient ainsi le plus de livres qu'il leur étoit possible, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles & Jean comte d'Angoulême, son frere, revenus d'Angleterre après plus de vingt-cinq ans de prison, jetterent, le premier à Blois, & le second à Angoulême, les fondements de deux bibliotheques, qui devinrent bientôt royales, & qui firent oublier la perte qu'on avoit faite par la dispersion des livres de la tour du Louvre, dont

on croit que la plus grande partie avoit été enlevée par le duc de Bedfort. Charles en racheta en Angleterre environ soixante volumes, qui furent apportés au château de Blois, & réunis à ceux qui y étoient déjà en assez grand nombre.

Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant parvenu à la couronne, y réunit la bibliotheque de Blois, au milieu de laquelle il avoit été, pour ainsi dire, élévé; & c'est peut-être par cette considération qu'il ne voulut pas qu'elle changeât de lieu. Il y fit transporter les livres de ses deux prédécesseurs, Louis XI & Charles VIII; & pendant tout le cours de son regne, il s'appliqua à augmenter ce trésor, qui devint encore bien plus considérable lorsqu'il y eut fait entrer la bibliotheque que les Visconti & les Sforce, ducs de Milan, avoient établie à Pavie, & en outre les livres qui avoient appartenu au célebre Pétrarque. Rien n'est au dessus des éloges que les écrivains de ce temps-là font de la bibliotheque de Blois, elle étoit l'admiration, non seulement de la France, mais encore de l'Italie.

François I, après avoir augmenté la bibliotheque de Blois, la réunit, en 1544, à celle qu'il avoit commencé d'établir au château de Fontainebleau, plusieurs années auparavant : une augmentation si considérable donna un grand lustre à la bibliotheque de Fontainebleau, qui étoit déjà, par elle-même, assez riche. François I avoit fait acheter en Italie beaucoup de manuscrits grecs par Jerôme Fondule, homme de lettres, en grande réputation dans ce temps là; il en fit encore acheter depuis par ses ambassadeurs à Rome & à Venise. Ces ministres s'acquitterent de leur commission avec beaucoup de soin & d'intelligence; cependant ces différentes acquisitions ne formoient

pas au-delà de quatre cents volumes, avec une quarantaine de manuscrits orientaux. On peut juger delà combien les livres étoient encore peu communs alors, puisqu'un prince qui les recherchoit avec tant d'empressement, qui n'épargnoit aucune dépense, & qui employoit les plus habiles gens pour en amasser, n'en avoit cependant pu rassembler qu'un si petit nombre, en comparaison de ce qui s'en est répandu en France dans la suite.

La passion de François I, pour les manuscrits grecs, lui fit négliger les latins & les ouvrages en langues vulgaires étrangeres. A l'égard des livres françois qu'il fit mettre dans sa bibliotheque, on en peut faire cinq classes différentes; ceux qui ont été écrits avant son regne; ceux, qui lui ont été dédiés, les livres qui ont été faits pour son usage, ou qui lui ont été donnés par les auteurs; les livres de Louise de Savoie, sa mere; & enfin ceux de Marguerite de Valois, sa sœur; ce qui ne fait qu'à-peu-près soixante-dix volumes.

Jusqu'alors il n'y avoit eu, pour prendre soin de la bibliotheque royale, qu'un simple garde en titre: François I créa la charge de bibliothécaire en chef, qu'on appella long-temps, & qui, dans ses provisions, s'appelle encore, *maître de la librairie du roi.*

Guillaume Budé fut pourvu le premier de cet emploi, & ce choix fit également honneur au prince & à l'homme de lettres. Pierre du Chastel, ou Châtellain, lui succéda; c'étoit un homme fort versé dans les langues grecque & latine. Il mourut en 1552; & sa place fut remplie, sous Henri II, par Pierre de Montdoré, conseiller au grand-conseil, homme très-savant, sur-tout dans les mathématiques. La bibliotheque de Fontainebleau paroît n'avoir reçu que de médiocres accroisse-

ments sous les regnes de trois fils de Henri II, à cause sans doute, des troubles & des divisions que le prétexte de la religion excita alors dans le royaume. Montdoré, ce savant homme, soupçonné & accusé de donner dans les opinions nouvelles, en matiere de religion, s'enfuit de Paris en 1567, & se retira à Sancerre en Berri, où il mourut de chagrin, trois ans après. Jacques Amyot, qui avoit été précepteur de Charles IX, & des princes ses freres, fut pourvu, après l'évasion de Montdoré, de la charge de maître de la librairie. Le temps de son exercice ne fut rien moins que favorable aux arts & aux sciences : on ne croit pas, qu'excepté quelques livres donnés à Henri III, la bibliotheque royale ait augmentée d'autres livres que de ceux de privilege. Tout ce que put faire Amyot ce fut d'y donner entrée aux savants, & de leur communiquer avec facilité l'usage des manuscrits dont ils avoient besoin. Il mourut en 1593, & sa charge passa au président Jacques-Auguste de Thou, si celebre par l'Histoire de son temps qu'il a écrite.

Henri IV ne pouvoit faire un choix plus honorable aux lettres ; mais les commencements de son regne ne furent pas assez paisibles, pour lui permettre de leur rendre le lustre qu'elles avoient perdu pendant les guerres civiles. Sa bibliotheque souffrit quelque perte de la part des factieux. Pour prévenir de plus grandes dissipations, Henri IV, en 1595, fit transporter au college de Clermont, à Paris, la bibliotheque de Fontainebleau, dont aussi-bien le commun des savants n'étoit pas assez à portée de profiter. Les livres furent à peine arrivés à Paris, qu'on y joignit le beau manuscrit de la grande Bible de Charles-le-Chauve. Cet exemplaire, l'un des plus précieux monuments littéraires du zele de nos rois de la seconde race pour la religion,

avoit été conſervé depuis le regne de cet empereur, dans l'abbaye de Saint Denis. Quelques années auparavant, le préſident de Thou avoit engagé Henri IV à acquérir la bibliotheque de Catherine de Médicis, compoſée de huit cents manuſcrits grecs & latins; mais différentes circonſtances firent que cette acquiſition ne put être terminée qu'en 1599. Quatre ans après l'acquiſition des manuſcrits de la reine Catherine de Médicis, la bibliotheque paſſa du college de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. Le préſident de Thou mourut en 1617; & François de Thou ſon fils aîné, qui n'avoit que neuf ans, hérita de la charge de maître de la librairie. Pendant la minorité du jeune bibliothécaire la direction de la bibliotheque du roi fut confiée à Nicolas Rigault, connu par divers ouvrages eſtimés. La bibliotheque royale s'enrichit peu ſous le regne de Louis XIII; elle ne fit d'acquiſitions un peu conſidérables, que les manuſcrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, au nombre d'environ quatre cents dix-huit volumes, & cent dix beaux manuſcrits ſyriaques, arabes, turcs & perſans, achetés, auſſi-bien que des caracteres ſyriaques, arabes & perſans, avec les matrices toutes frappées, des héritiers de M. de Breves, qui avoit été ambaſſadeur à Conſtantinople. Ce ne fut que ſous le regne de Louis XIII que la bibliotheque royale fut retirée des Cordeliers, pour être miſe dans une grande maiſon de la rue de la Harpe, appartenant à ces religieux.

François de Thou ayant été décapité en 1642, l'illuſtre Jérôme Bignon, dont le nom ſeul fait l'éloge, lui ſuccéda dans la charge de maître de la librairie. Il obtint, en 1651, pour ſon fils aîné, nommé *Jérôme* comme lui, la ſurvivance de cette charge. Quelques années après, M. Colbert qui

méditoit déjà de grands projets, fit donner à son frere, Nicolas Colbert, la place de garde de la librairie, vacante par la mort de Jacques Dupuy. Celui-ci légua sa bibliotheque au roi. Louis XIV l'accepta par lettres-patentes, registrées au parlement le 16 Avril 1675.

Hippolite, comte de Béthune, fit présent au roi, à-peu-près dans le même-temps, d'une collection fort curieuse de manuscrits modernes, au nombre de 1923 volumes, dont plus de 950 sont remplis de lettres & de pieces originales sur l'Histoire de France.

A un zele également vif pour le progrès des sciences & pour la gloire de son maître, M. Colbert joignoit une passion extraordinaire pour les livres: il commençoit alors à fonder cette célebre bibliotheque, jusqu'à ces derniers temps la rivale de la bibliotheque du roi; mais l'attention qu'il eut aux intérêts de l'une, ne l'empêcha pas de veiller aux intérêts de l'autre. La bibliotheque du roi est redevable à ce ministre des acquisitions les plus importantes. Nous n'entrons point ici dans le détail de ces diverses acquisitions; ceux qui voudront les connoître dans toute leur étendue, pourront lire le Mémoire historique sur la bibliotheque du roi, à la tête du catalogue, page 26 & suiv. Une des plus précieuses est celle des manuscrits de Brienne; c'est un recueil de pieces concernant les affaires de l'état, qu'Antoine de Loménie, secrétaire d'état, avoit rassemblées avec beaucoup de soin, en trois cents quarante volumes.

M. Colbert trouvant que la bibliotheque du roi étoit devenue trop nombreuse pour rester commodément dans la maison de la rue de la Harpe, la fit transporter, en 1666, dans deux maisons de la rue Vivienne, qui lui appartenoient. L'année suivante, le cabinet des médailles, dans lequel

étoit le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles, & autres raretés, fut retiré du Louvre & réuni à la Bibliotheque du roi, dont ils sont encore aujourd'hui une des plus brillantes parties. Après la disgrace de M. Fouquet, sa bibliotheque, ainsi que ses autres effets, fut saisie & vendue. Le roi en fit acheter un peu plus de 1300 volumes, outre le Recueil de l'Histoire d'Italie.

Il n'étoit pas possible que tant de livres imprimés joints aux anciens, avec les deux exemplaires de livres de privilege que fournissoient les libraires, ne donnassent beaucoup de doubles ; ce fonds seroit devenu aussi embarrassant qu'inutile, si on n'avoit songé à s'en défaire par des échanges. Ce fut par ce moyen qu'on fit, en 1668, l'acquisition de tous les manuscrits & d'un grand nombre de livres imprimés qui étoient dans la bibliotheque du cardinal Mazarin. Dans le nombre de ses manuscrits, qui étoit de 2156, il y en avoit 102 en langue hébraïque, 343 en arabe, samaritain, persan, turc, & autres langues orientales ; le reste étoit en langue grecque, latine, italienne, françoise, espagnole, &c. Les livres imprimés étoient au nombre de 3678. La bibliotheque du roi s'enrichit encore peu après par l'acquisition que l'on fit à Leyde, d'une partie des livres du savant Jacques Golius, & par celle de plus de 1200 volumes manuscrits ou imprimés de la bibliotheque de M. Gilbert Gauvin, doyen des maîtres des requêtes, qui s'étoit particuliérement appliqué à l'étude & à la recherche des livres orientaux.

Ce n'étoit pas seulement à Paris & chez nos voisins, que M. Colbert faisoit faire des achats de livres pour le roi ; il fit rechercher dans le Levant les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan, & autres langues orientales. Il établit dans les différentes cours de l'Europe des corres-

pondances, au moyen desquelles ce ministre vigilant procura à la bibliotheque du roi des trésors de toute espece.

L'année 1670 vit établir dans la bibliotheque royale un fonds nouveau, bien capable de la décorer, & d'éterniser la magnificence de Louis XIV. Ce sont les belles estampes que sa majesté fit graver, & qui servent encore aujourd'hui aux présents d'estampes que le roi fait aux princes, aux ministres étrangers, & aux personnes de distinction qu'il lui plaît d'en gratifier. La bibliotheque perdit M. Colbert en 1683. M. de Louvois, comme surintendant des bâtiments, y exerça la même autorité que son prédécesseur, & acheta de M. Bignon, conseiller d'état, la charge de maître de la librairie, à laquelle fut réunie celle de garde de la librairie, dont s'étoient démis volontairement MM. Colbert. Les provisions de ces deux charges réunies, furent expédiées en 1684 en faveur de Camille le Tellier, qu'on a appellé *l'abbé de Louvois*.

M. de Louvois fit, pour procurer à la bibliotheque du roi de nouvelles richesses, ce qu'avoit fait M. Colbert; il y employa nos ministres dans les cours étrangeres; & en effet, on en reçut dans les années 1685, 1686, 1687, pour des sommes considérables. Le P. Mabillon, qui voyageoit en Italie, fut chargé par le roi d'y rassembler tout ce qu'il pourroit de livres: il s'acquita de sa commission avec tant de zele & d'exactitude, qu'en moins de deux ans, il procura à la bibliotheque royale près de 4000 volumes imprimés.

La mort de M. de Louvois, arrivée en 1691, apporta quelque changement à l'administration de la bibliotheque du roi. La charge de maître de la librairie avoit été exercée jusqu'alors sous l'autorité & la direction du surintendant des bâtiments; mais le roi fit un réglement, en Juillet 1691,

par lequel il ordonna que M. l'abbé de Louvois jouiroit & feroit les fonctions de maître de la librairie, intendant & garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, &c. & de garde de la biblioteque royale, sous l'autorité de sa majesté seulement.

En 1698 le P. Bouvet, Jésuite-missionnaire, apporta quarante-neuf volumes chinois, que l'empereur de la Chine envoyoit en présent au roi. C'est ce petit nombre de volumes qui a donné lieu au peu de littérature chinoise, que l'on a cultivée en France; mais il s'est depuis considérablement multiplié. Nous ne finirions pas si nous voulions entrer dans le détail de toutes les acquisitions de la bibliotheque royale, & des présents sans nombre qui lui ont été faits. A l'avénement de Louis XV. à la couronne, sa bibliotheque étoit tout au plus de 70000, sans compter le fonds des planches gravées & des estampes; accroissement immense, & qui étonneroit, si l'on n'avoit vu depuis la même bibliotheque recevoir, à proportion, des augmentations plus considérables.

L'heureuse inclination du roi à protéger les lettres & les sciences, à l'exemple de son bisaïeul, l'empressement des ministres à se conformer aux vues de sa majesté; l'attention du bibliothécaire & de ceux qui sont sous ses ordres, à profiter des circonstances, en ne laissant, autant qu'il est en eux, échapper aucune occasion d'acquérir; enfin la longue durée de la paix, tout semble avoir conspiré dans le cours du présent regne, à accumuler richesses sur richesses dans un trésor, qui déjà, du temps du feu roi, n'avoit rien qui lui fût comparable.

Parmi les livres du cabinet de Gaston d'Orléans, légués au roi en 1660, il s'étoit trouvé quelques volumes de plantes & d'animaux, que ce prince

avoit fait peindre en miniature sur des feuilles détachées de vêlin, par Nicolas Robert, dont personne n'a égalé le pinceau pour ces sortes de sujets. Ce travail a été continué sous M. Colbert, & jusqu'en 1728, temps auquel on a cessé d'augmenter ce magnifique recueil. Depuis quelques années, il a été repris avec beaucoup de succès, & forme aujourd'hui une suite de plus de deux mille cinq cents feuilles, représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux & des papillons.

La bibliotheque du roi perdit, en 1728, M. l'abbé de Louvois; & M. l'abbé Bignon lui succéda. Les sciences & les lettres ne virent pas sans espérance un homme qu'elles regardoient comme leur protecteur, élevé à un poste si brillant. M. l'abbé Bignon, presqu'aussi-tôt après sa nomination, se défit de sa bibliotheque particuliere, pour ne s'occuper plus que de celle du roi, à laquelle il donna une collection assez ample & fort curieuse de livres chinois, tartares & indiens qu'il avoit. Il signala son zele pour la bibliotheque du roi, dès les premiers jours de son exercice, par l'acquisition des manuscrits de M. de la Marre, & de ceux de M. Baluze, au nombre de plus de mille. Le grand nombre de livres dont se trouvoit composée la bibliotheque du roi, rendoit comme impossible l'ordre qu'on auroit voulu leur donner dans les deux maisons de la rue Vivienne; M. l'abbé de Louvois l'avoit représenté plusieurs fois; & dès le commencement de la régence, il avoit arrêté de mettre la bibliotheque dans la grande galerie du Louvre; mais l'arrivée de l'infante dérangea ce projet, parce qu'elle devoit occuper le Louvre. M. l'abbé Bignon, en 1721, profita de la décadence de ce qu'on appelloit alors *le systême*, pour engager M. le Régent à ordonner que la bibliotheque du roi fût placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avoit été

la banque. Sur les ordres du prince, on y transporta sans délai tout ce que l'on put de livres; mais les différentes difficultés qui se présenterent, furent cause qu'on ne put obtenir qu'en 1724 des lettres-patentes, par lesquelles sa majesté affecta à perpétuité cet hôtel au logement de sa bibliotheque. Personne n'ignore la magnificence avec laquelle ont été décorés les vastes appartements qu'occupent aujourd'hui les livres du roi; c'est le spectacle le plus noble & le plus brillant que l'Europe offre en ce genre. M. l'abbé Sallier, professeur royal en langue hébraïque, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, l'un des quarante de l'académie françoise, & nommé en 1726 commis à la garde des livres & manuscrits, ainsi que M. Melot, aussi membre de l'académie des belles-lettres, sont de tous les hommes de lettres attachés à la bibliotheque du roi, ceux qui lui ont rendu les plus grands services. La magnificence des bâtiments est due, pour la plus grande partie, à leurs sollicitations : le bel ordre que l'on admire dans l'arrangement des livres, ainsi que dans l'excellent catalogue qui en a été fait, est dû à leurs connoissances : les accroissements prodigieux qu'elle a reçus depuis vingt-cinq ans, à leur zele; l'utile facilité de puiser dans ce trésor littéraire, à leur amour pour les lettres, & à l'estime particuliere qu'ils portent à tous ceux qui les cultivent. C'est du Mémoire historique que ces deux savants hommes ont mis à la tête du catalogue de la bibliotheque du roi, que nous avons extrait tout ce qui la concerne dans cet article. Nous invitons à le lire ceux qui voudront connoître, dans un plus grand détail, les progrès & les accroissements de cette immense bibliotheque.

Pendant le cours de l'année 1728, il entra dans la bibliotheque du roi beaucoup de livres imprimés,

il en vint de Lisbonne, donnés par MM. les comtes d'Ericeira ; il en vint aussi des foires de Leipsik & de Francfort pour une somme considérable. La plus importante des acquisitions de cette année, fut faite par M. l'abbé Sallier, à la vente de la bibliotheque Colbert ; elle consistoit en plus de mille volumes. Mais de quelque mérite que puissent être de telles augmentations, elles n'ont pas l'éclat de celle que le ministre se proposoit en 1728.

L'établissement d'une imprimerie turque à Constantinople, avoit fait naître en 1727, à M. l'abbé Bignon, l'idée de s'adresser, pour avoir les livres qui sortiroient de cette imprimerie, à Zaïd-Aga, lequel, disoit-on, en avoit été nommé le directeur, & pour avoir aussi le catalogue des manuscrits grecs, & autres qui pourroient être dans la bibliotheque du Grand-Seigneur. M. l'abbé Bignon l'avoit connu en 1721, pendant qu'il étoit à Paris, à la suite de Méhémet Effendi son pere, ambassadeur de la Porte. Zaïd-Aga promit les livres qui étoient actuellement sous la presse ; mais il s'excusa sur l'envoi du catalogue, en assurant qu'il n'y avoit personne à Constantinople, assez habile pour le faire. M. l'abbé Bignon communiqua cette réponse à M. le comte de Maurepas, qui prenoit trop à cœur les intérêts de la bibliotheque du roi, pour ne pas saisir avec empressement & avec zele cette occasion de la servir. Il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le catalogue demandé, n'étant fondée que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer, on enverroit à Constantinople des savants qui, en se chargeant de le faire, pourroient voir & examiner de près cette bibliotheque.

Ce n'est pas qu'on fût persuadé à la cour, que la bibliotheque tant vantée des empereurs Grecs existât encore ; mais on vouloit s'assurer de la vé-

rité ou de la fausseté du fait. D'ailleurs le voyage qu'on projettoit avoit un objet qui paroissoit moins incertain; c'étoit de recueillir tout ce qui pouvoit rester des monuments de l'antiquité dans le Levant, en manuscrits, en médailles, en inscriptions, &c.

M. l'abbé Sévin & M. l'abbé Fourmont, tous deux de l'académie des inscriptions & belles-lettres, furent chargés de cette commission. Ils arriverent au mois de Décembre 1728, à Constantinople; mais ils ne purent obtenir l'entrée de la bibliotheque du Grand-Seigneur: ils apprirent seulement par des gens dignes de foi, qu'elle ne renfermoit que des livres turs & arabes, & nul manuscrit en grec ou en latin; & ils se bornerent à l'autre objet de leur voyage. M. l'abbé Fourmont parcourut la Grece, pour y déterrer des inscriptions & des médailles; M. l'abbé Sévin fixa son séjour à Constantinoble. Là, secondé de tout le pouvoir de M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, il mit en mouvement les consuls & ceux des Echelles qui avoient le plus de capacité, & les excita à faire, chacun dans son district, des découvertes importantes. Avec tous ces secours & les soins particuliers qu'il se donna, il parvint à rassembler, en moins de deux ans, plus de six cents manuscrits en langue orientale; mais il perdit l'espérance de rien trouver des ouvrages des anciens Grecs, dont on déplore tant la perte. M. l'abbé Sévin revint en France, après avoir établi des correspondances nécessaires pour continuer ce qu'il avoit commencé; & en effet la bibliotheque du roi a reçu presque tous les ans depuis son retour, plusieurs envois de manuscrits, soit grecs, soit orientaux: on est redevable à M. le comte de Maurepas de l'établissement des enfants, ou jeunes gens de la langue qu'on éleve à Constantinople, aux dépens du roi; ils ont ordre de copier & de

traduire les livres turcs, arabes & persans; usage bien capable d'exciter parmi eux de l'émulation. Ces copies & ces traductions sont adressées au ministre, qui, après s'en être fait rendre compte, les envoie à la bibliotheque du roi. Les traductions jointes aux textes originaux, forment déjà un Recueil assez considérable, dont la république des lettres ne pourra, par la suite, que retirer un fort grand avantage.

M. l'abbé Bignon, non content des trésors dont la bibliotheque du roi s'enrichissoit, prit les mesures les plus sages, pour faire venir des Indes les livres qui pouvoient donner en France plus de connoissances qu'on en a de ces pays éloignés, où les sciences ne laissent pas d'être cultivées. Les directeurs de la compagnie des Indes se prêterent avec un tel empressement à ses vues, que depuis 1729, il a été fait des envois assez considérables de livres indiens, pour former, dans la bibliotheque du roi, un recueil en ce genre, peut-être unique en Europe.

Dans les années suivantes, la bibliotheque du roi s'accrut encore par la remise d'un des plus précieux manuscrits qui puisse regarder la monarchie, intitulé, *Registre de Philippe-Auguste*, qu'avoit légué au roi M. Rouillé de Coudray, conseiller d'état, & par diverses acquisitions considérables : telles sont celles des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, de ceux de M. le premier président de Mesmes; du cabinet d'estampes de M. le Marquis de Beringhen; du fameux Recueil des manuscrits anciens & modernes de la bibliotheque de M. Colbert, la plus riche de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi & celle du vatican; du cabinet de M. Cangé, collection infiniment curieuse, dont le catalogue est fort recherché des connoisseurs.

Pour ne pas donner à cet article trop d'étendue,

nous avons cru devoir éviter d'entrer dans le détail de différentes autres acquisitions, & nous renvoyons encore une fois au Mémoire historique qui se trouve à la tête du catalogue de la bibliotheque du roi.

M. Bignon, maître des requêtes, l'un des quarante de l'académie françoise, & descendant de MM. Bignon, à qui nous avons eu occasion de donner les plus grands éloges, héritier de leur amour pour les lettres, comme il l'est des autres grandes qualités qui les ont rendus célebles, exerce aujourd'hui, avec beaucoup d'intelligence & de distinction, la charge de maître de la librairie du roi.

On a vu, par ce que nous avons dit, avec combien de zele plusieurs ministres ont concouru à mettre la bibliotheque du roi dans un état de splendeur & de magnificence, qui n'a jamais eu d'exemple. M. de Maurepas est un de ceux, sans doute, à qui elle a eu les plus grandes obligations. M. le comte d'Argenson, dans le département de qui elle est aujourd'hui, ami des lettres & des savants, regarde la bibliotheque du roi comme une des plus precieuses parties de son administration; il continue par goût & par la supériorité de ses lumieres, ce qui avoit été commencé par son prédécesseur; chose bien rare dans les grandes places. Qu'il soit permis à notre reconnoissance d'élever la voix & de dire : Heureuse la nation qui peut faire d'aussi grandes pertes, & les réparer aussi facilement.



CABALE.

ON n'entend pas ſeulement ici, par le mot de *cabale*, cette tradition orale dont les Juifs croyoient trouver la ſource ſur le mont Sinaï où elle fut donnée à Moïſe, en même-temps que la loi écrite, & qui, après ſa mort, paſſa aux prophetes, aux rois chéris de Dieu, & ſur-tout aux ſages, qui la reçurent les uns des autres par une eſpece de ſubſtitution. On prend ſur-tout ce mot pour la *doctrine myſtique*, & pour la *philoſophie occulte* des Juifs, en un mot pour leurs opinions myſtérieuſes ſur la métaphyſique, ſur la phyſique & ſur la pneumatique.

Parmi les auteurs Chrétiens qui ont fait leurs efforts pour relever la *cabale*, & pour la mettre au niveau des autres ſciences, on doit diſtinguer le fameux Jean Pic de la Mirandole, qui, à l'âge de vingt-quatre ans, ſoutint à Rome un monſtrueux aſſemblage de toutes ſortes de propoſitions tirées de pluſieurs livres cabaliſtiques, qu'il avoit achetés à grands frais. Son zele pour l'égliſe Romaine fut ce qui l'attacha à la *cabale*. Séduit par les éloges qu'on donnoit à la tradition orale des Juifs, qu'on égaloit preſqu'à l'Ecriture-ſainte, il alla juſqu'à ſe perſuader que les livres cabaliſtiques qu'on lui avoit vendus comme authentiques, étoient une production d'Eſdras, & qu'ils contenoient la doctrine de l'ancienne Egliſe judaïque. Il crut y découvrir le myſtere de la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption du genre-humain, la Paſſion, la Mort & la Réſurrection de J. C. le Purgatoire, le Baptême, la ſuppreſſion de l'ancienne Loi, enfin tous les dogmes enſeignés & crus dans l'égliſe

Catholique. Ses efforts n'eurent pas un bon succès. Ses theses furent supprimées, & treize de ses propositions furent déclarées hérétiques.

Origine de la cabale. Les commencements de la *cabale* sont si obscurs, son origine est couverte de si épais nuages, qu'il paroît presqu'impossible d'en fixer l'époque ; cette obscurité d'origine est commune à toutes les opinions qui s'insinuent peu-à-peu dans les esprits, qui croissent dans l'ombre & dans le silence, & qui parviennent insensiblement à former un corps de systême.

Les savants qui ont écrit sur la *cabale*, sont si partagés sur son origine, qu'il est presqu'impossible de tirer aucune lumiere de leurs écrits : la variété de leurs sentiments vient des différentes idées qu'ils se formoient de cette science ; la plupart d'entr'eux n'avoient point examiné la nature de la *cabale*, comment ne se seroient-ils pas trompés sur son origine ? Ainsi, sans prétendre à la gloire de les concilier, nous nous bornerons à dire ici ce que nous croyons de plus vraisemblable.

1°. Ceux qui ont étudié l'histoire de la philosophie, & suivi les progrès de cette science depuis le commencement du monde jusqu'à la naissance de J. C. savent que toutes les nations, & sur-tout les peuples de l'Orient, avoient une science mystérieuse qu'on cachoit avec soin à la multitude, & qu'on ne communiquoit qu'à quelques privilegiés : or, comme les Juifs tenoient un rang distingué parmi les nations Orientales, on se persuadera aisément qu'ils dûrent adopter de bonne heure cette méthode secrete & cachée. Le mot de *cabale* semble l'insinuer ; car il signifie une tradition orale & secrete de certains mysteres dont la connoissance étoit interdite au peuple.

2°. Il n'est donc pas douteux, que les Juifs

n'aient eu de bonne heure une ſcience ſecrete & myſtérieuſe ; mais il eſt impoſſible de dire quelque choſe de poſitif, ſoit ſur la vraie maniere de l'enſeigner, ſoit ſur la nature des dogmes qui y étoient cachés, ſoit ſur les auditeurs choiſis auxquels on la communiquoit. Tout ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que ces dogmes n'étoient point contraire à ceux qui ſont contenus dans l'Ecriture-ſainte. On peut cependant conjecturer avec vraiſemblance, que cette ſcience ſecrete contenoit une expoſition aſſez étendue des myſteres de la nouvelle alliance, dont les ſemences ſont répandues dans l'ancien-Teſtament. On y expliquoit l'eſprit des cérémonies qui s'obſervoient chez les Juifs, & on y donnoit le ſens des prophéties dont la plupart avoient été propoſées ſous des emblêmes & des énigmes : toutes ces choſes étoient cachées au peuple, parce que ſon eſprit groſſier & charnel ne lui faiſoit enviſager que les biens terreſtres.

3°. Cette *cabale*, ou bien cette tradition orale, ſe conſerva pure & conforme à la loi écrite, tout le temps que les prophetes furent les dépoſitaires & les gardiens de la doctrine ; mais lorſque l'eſprit de prophétie eut ceſſé, elle ſe corrompit par les queſtions oiſives & par les aſſertions frivoles qu'on y mêla. Toute corrompue qu'elle étoit, elle conſerva pourtant l'éclat dont elle avoit joui d'abord, & on eut pour ces dogmes étrangers & frivoles qu'on y inſéra, le même reſpect que pour les véritables. Voilà quelle étoit l'ancienne *cabale*, qu'il faut bien diſtinguer de la *philoſophie cabaliſtique*, dont nous cherchons ici l'origine.

4°. On peut d'abord établir qu'on ne doit point chercher l'origine de la *philoſophie cabaliſtique* chez les Juifs qui habitoient la Paleſtine ; car

tout ce que les anciens rapportent des traditions qui étoient en vogue chez ces Juifs, se réduit à des explications de la loi, à des cérémonies, & à des constitutions des sages. La *philosophie cabalistique* ne commença à paroître, dans la Palestine, que lorsque les Esséniens, imitant les mœurs des Syriens & des Egyptiens, & empruntant même quelques-uns de leurs dogmes & de leurs instituts, eurent formé une secte de philosophie. On sait, par les témoignages de Josephe & de Philon, que cette secte gardoit un secret religieux sur certains mysteres & sur certains dogmes de philosophie.

Cependant ce ne furent point les Esséniens qui communiquerent aux Juifs cette nouvelle *cabale*; il est certain qu'aucun étranger n'étoit admis à la connoissance de leurs mysteres : ce fut Siméon Schetachides qui apporta d'Egypte ce nouveau genre de tradition, & qui l'introduisit dans la Judée. Il est certain d'ailleurs, que les Juifs, dans le séjour qu'ils firent en Egypte, sous les regnes de Cambise, d'Alexandre-le-Grand, & de Ptolomée-Philadelphe, s'accommoderent aux mœurs des Grecs & des Egyptiens, & qu'ils prirent, de ces peuples, l'usage d'expliquer la loi d'une maniere allégorique, & d'y mêler des dogmes étrangers : on ne peut donc pas douter que l'Egypte ne soit la patrie de la *philosophie cabalistique*, & que les Juifs n'aient inséré dans cette science quelques dogmes tirés de la philosophie Egyptienne & Orientale. On en sera pleinement convaincu, si l'on se donne la peine de comparer les dogmes philosophiques des Egyptiens avec ceux de la *cabale*. L'origine que nous donnons à la *philosophie cabalistique*, sera encore plus vraisemblable pour ceux qui seront bien au fait de la philosophie des anciens, & sur-tout de l'histoire de la philosophie Judaïque.

Division de la cabale. La cabale se divise en *contemplative* & en *pratique*. La premiere est la science d'expliquer l'Ecriture-sainte, conformément à la tradition secrete, & de découvrir par ce moyen, des vérités sublimes sur Dieu, sur les esprits & sur le monde : elle enseigne une métaphyque mystique, & une physique épurée. La seconde enseigne à opérer des prodiges, par une application artificielle des paroles & des sentences de l'Ecriture-sainte, & par leur différente combinaison.

1°. Les partisans de la *cabale-pratique* ne manquent pas de raisons pour en soutenir la réalité. Ils soutiennent que les noms propres sont les rayons des objets dans lesquels il y a une espece de vie cachée. C'est Dieu qui a donné les noms aux choses, & qui, en liant l'une à l'autre, n'a pas manqué de leur communiquer une union efficace. *Les noms des hommes sont écrits au Ciel*; & pourquoi Dieu auroit-il placé ces noms dans ses livres, s'ils ne méritoient d'être conservés? Il y avoit certains sons dans l'ancienne musique, qui frappoient si vivement les sens, qu'ils animoient un homme languissant, dissipoient sa mélancolie, chassoient le mal dont il étoit attaqué, & le faisoient quelquefois tomber en fureur. Il faut nécessairement qu'il y ait quelque vertu attachée dans ces sons, pour produire de si grands effets. Pourquoi donc refusera-t-on la même efficacité aux noms de Dieu & aux mots de l'Ecriture? *Les Cabalistes* ne se contentent pas d'imaginer des raisons pour justifier leur *cabale-pratique*; ils lui donnent encore une origine sacrée, & en attribuent l'usage à tous les saints. En effet, ils soutiennent que ce fut par cet art, que Moïse s'éleva au-dessus des magiciens de Pharaon, & qu'il

se rendit redoutable par ses miracles. C'étoit par le même art qu'Elie fit descendre le feu du ciel, & que Daniel ferma la gueule aux lions. Enfin tous les Prophetes s'en sont servis heureusement, pour découvrir les événements cachés dans un long avenir.

Les *Cabalistes* praticiens disent qu'en arrangeant certains mots dans un certain ordre ils produisent des effets miraculeux. Ces mots sont propres à produire ces effets, à proportion qu'on les tire d'une langue plus sainte; c'est pourquoi l'hébreu est préféré à toutes les autres langues. Les miracles sont plus ou moins grands selon que les mots expriment ou le nom de Dieu, ou ses perfections & ses émations; c'est pourquoi en préfere ordinairement les *sephirots*, ou les noms de Dieu. Il faut ranger les termes, & principalement les soixante & douze noms de Dieu, qu'on tire des trois versets du quatorzieme chapitre de l'Exode, d'une certaine maniere, à la faveur de laquelle ils deviennent capables d'agir. On ne se donne pas toujours la peine d'insérer le nom de Dieu; celui des démons est quelquefois aussi propre que celui de la Divinité. Ils croient par exemple, que celui qui boit de l'eau pendant la nuit, ne manque pas d'avoir des vertiges & mal aux yeux; mais afin de se garantir de ces deux maux, ou de les guérir lorsqu'on en est attaqué, ils croient qu'il n'y a qu'à ranger d'une certaine maniere le mot hébreu *Schiauriri*. Ce *Schiauriri* est le démon qui préside sur le mal des yeux & sur les vertiges, & en écrivant son nom en forme d'équerre, on sent le mal diminuer tous les jours & s'anéantir. Cela est appuyé sur ces paroles de la Genese, où il est dit, que les anges frapperent d'éblouissement ceux qui étoient à la porte de Loth, tellement qu'ils ne purent la trouver. Le paraphraste

Chaldaïque ayant traduit aveuglément, *Boschiautiri*, on a conclu que c'étoit un ange, ou plutôt un démon qui envoyoit cette espece de mal, & qu'en écrivant son nom de la maniere que nous avons dit, on en guérit parfaitement. On voit par-là, que les *Cabalistes* ont fait du démon un principe tout-puissant, à la Manichéenne; & ils se sont imaginés qu'en traitant avec lui, ils étoient maîtres de faire tout ce qu'ils vouloient. Quelle illusion! Les démons sont-ils les maîtres de la nature, indépendants de la Divinité? & Dieu permettroit-il que son ennemi eût un pouvoir presqu'égal au sien? Quelle vertu peuvent avoir certaines paroles préférablement aux autres? Quelque différence qu'on mette dans cet arrangement, l'ordre change-t-il de nature? Si elles n'ont aucune vertu naturelle, qui peut leur communiquer ce qu'elles n'ont pas? est-ce Dieu? est-ce le démon? est-ce l'art humain? On ne le peut décider. Cependant on est entêté de cette chimere depuis un grand nombre de siecles.

Il faudroit guérir l'imagination des hommes, puisque c'est-là où réside le mal; mais il n'est pas aisé de porter le remede jusques-là. Il vaut donc mieux laisser tomber cet art dans le mépris, que de lui donner une force qu'il n'a pas naturellement, en le combattant & en le réfutant.

10. La *cabale contemplative* est de deux especes; l'une qu'on appelle *littérale*, *artificielle*, ou bien *symbolique*; l'autre qu'on appelle *philosophique* ou *non artificielle*.

La *cabale littérale* est une explication secrete, artificielle & symbolique de l'Ecriture-sainte, que les Juifs disent avoir reçue de leurs peres, & qui, en transposant les lettres, les syllabes & les paroles, leur enseigne à tirer d'un verset un sens caché, & différent de celui qu'il présente d'abord.

La *cabale philosophique* contient une métaphysique sublime & symbolique sur Dieu, sur les Esprits & sur le monde, selon la tradition que les Juifs disent avoir reçue de leurs peres. Elle se divise encore en deux especes, dont l'une s'attache à la connoissance des perfections divines & des intelligences célestes, & s'appelle le *chariot* ou *mercava*, parce que les Cabalistes sont persuadés qu'Ezéchiel en a expliqué les principaux mysteres dans le *chariot* miraculeux, dont il parle au commencement de ses révélations; & l'autre, qui s'appelle *bereschit* ou le *commencement*, roule sur l'étude du monde sublunaire. On lui donne ce nom, à cause que c'est le premier mot de la Genese. Cette disposition étoit connue dès le temps de Maimonidès, lequel déclare qu'il veut expliquer tout ce qu'on peut entendre dans le *bereschit* & le *mercava* : Il soutient qu'il ne faut parler du *bereschit*, que devant deux personnes; & que si Platon & les autres philosophes ont violé les secrets de la nature, sous des expressions métaphoriques, il faut, à plus forte raison, cacher ceux de la religion, qui renferment des mysteres beaucoup plus profonds. Il n'est pas permis aux maîtres d'expliquer le *mercava* devant leurs disciples. Les Docteurs de Puendebita consulterent un jour un grand homme qui passoit par-là, & le conjurerent de leur apprendre la signification de ce *chariot*. Il demanda, pour condition qu'ils lui découvrissent ce qu'ils savoient de la création: on y consentit; mais après les avoir entendus, il refusa de parler sur le *chariot*, & emprunta ces paroles du cantique des Cantiques : *Le lait & le miel sont sous ta langue* : c'est-à-dire, qu'une vérité douce & grande doit demeurer sous la langue & n'être jamais publiée. Un jeune étudiant se hazarda un jour de lire Ezéchiel, & de vou-

soir expliquer sa vision ; mais un feu dévorant sortit du chasmal, qui le consuma : c'est pourquoi les Docteurs délibérerent s'il seroit à propos de cacher le livre du Prophete, qui causoit de si grands desordres dans la nation. Un rabbin chassant l'âne de son maître, R. Jochanan, fils de Sauai, lui demanda la permission de parler, & d'expliquer devant lui *la vision du chariot*, Jochanan descendit aussi-tôt, & s'assit sous un arbre, parce qu'il n'est pas permis d'entendre cette explication en marchant, monté sur un âne. Le disciple parla, & aussi-tôt le feu descendit du ciel ; tous les arbres voisins entonnerent ces paroles du pseaume : *Vous, la terre, louez l'Eternel*, &c. On voit par-là que les Cabalistes attachent de grands mysteres à ce *chariot* du prophete. Maimonides dit qu'on n'a jamais fait de livre pour expliquer le *chariot* d'Ezéchiel ; c'est pourquoi un grand nombre de mysteres qu'on avoit trouvés, sont perdus. Il ajoute qu'on doit le trouver bien hardi, d'en entreprendre l'explication, puisqu'on punit ceux qui révelent les secrets de la loi, & qu'on récompense ceux qui les cachent ; mais il assure qu'il ne débite point ce qu'il a appris par la révélation divine ; que les maîtres ne lui ont pas enseigné ce qu'il va dire, mais qu'il l'a puisé dans l'Ecriture même ; tellement qu'il semble que ce n'étoit qu'une tradition. Voilà de grandes promesses : mais ce Docteur les remplit mal, en donnant seulement à son disciple quelques remarques générales, qui ne dévéloppent pas le mystere.

En effet, on se divise sur son explication ; les uns disent que le vent, qui devoit souffler du septentrion avec impétuosité, représentoit Nabuchodonosor, lequel ruina Jérusalem & brûla son temple ; que les quatre animaux étoient les quatre anges qui présidoient sur les monarchies. Les

roues marquoient les empires qui recevoient leur mouvement, leur progrès & leur décadence du ministere des anges. Il y avoit une roue dans l'autre, parce qu'une monarchie a détruit l'autre. Les Babyloniens ont été renversés par les Perses; ceux-ci par les Grecs, qui ont été, à leur tour, vaincus par les Romains. C'est-là le sens littéral; mais on y découvre bien d'autres mysteres, soit de la nature, soit de la religion. Les quatre animaux sont quatre corps célestes, animés, intelligents. La roue est la matiere premiere & les quatre roues sont les quatre éléments. Ce n'est-là que l'écorce du *chariot*. Si vous pénétrez plus avant, vous y découvrez l'essence de Dieu, ses attributs & ses perfections, la nature des anges & l'état des ames après la mort. Enfin, Morus, grand Cabaliste, y a trouvé le régne du Messie. Pour donner aux lecteurs une idée de la subtilité des Cabalistes, nous mettrons encore ici l'explication philosophique qu'ils donnent du nom de *Jéhovah*.

» Tous les noms & tous les surnoms de la Divinité sortent de celui de *Jéhovah*, comme les branches & les feuilles d'un grand arbre sortent d'un même tronc; & ce nom ineffable est une source infinie de merveilles & de mysteres. Ce nom sert de lien à toutes les splendeurs ou *séphirots*; il en est la colomne & l'appui. Toutes les lettres qui le composent sont pleines de mysteres. Le *jod*, ou l'j, est une de ces choses que l'œil n'a jamais vues: elle est cachée à tous les mortels; on ne peut en comprendre ni l'essence ni la nature; il n'est pas même permis d'y méditer. Quand on demande ce que c'est, on répond: Non, comme si c'étoit le néant, parce qu'elle n'est pas plus compréhensible que le néant. Il est permis à l'homme de rouler ses pensées d'un bout des cieux à l'autre; mais il

ne peut pas aborder cette lumiere inaccessible, cette existence primitive, que la lettre *jod* renferme. Il faut croire sans l'examiner & sans l'approfondir; c'est cette lettre qui, découlant de la lumiere primitive, a donné l'être aux émanations : elle se lassoit quelquefois en chemin, mais elle reprenoit de nouvelles forces, par le secours de la lettre *h*, *hé*, qui fait la seconde lettre du nom ineffable. Les autres lettres ont aussi des mysteres; elles ont leurs relations particulieres aux *séphirots*. La derniere *h* découvre l'unité d'un Dieu & d'un Créateur; mais de cette unité sortent quatre grands fleuves, les quatre Majestés de Dieu, que les Juifs appellent *Schétinah*. Moyse l'a dit, car il rapporte qu'un fleuve arrosoit le Jardin d'Eden, le Paradis terrestre, & qu'ensuite il se divisoit en quatre branches. Le nom entier de *Jéhovah* renferme toutes choses. C'est pourquoi celui qui le prononce, met dans sa bouche le monde entier, & toutes les créatures qui le composent; de-là vient aussi qu'on ne doit jamais le prononcer qu'avec beaucoup de précaution. Dieu lui-même l'a dit : *Tu ne prendras point le nom de l'Eternel en vain.* Il ne s'agit pas-là des serments qu'on viole, & dans lesquels on appelle mal-à-propos Dieu à témoin des promesses qu'on fait; mais la loi défend de prononcer ce grand nom, excepté dans son temple, lorsque le souverain sacrificateur entre dans le lieu très-saint au jour des propitiations. Il faut apprendre aux hommes une chose qu'ils ignorent, c'est qu'un homme qui prononce le nom de l'Eternel ou de *Jéhovah*, fait mouvoir les cieux & la terre, à proportion qu'il remue sa langue & ses lèvres. Les anges sentent le mouvement de l'univers : ils en sont étonnés, & s'entre-demandent pourquoi le monde est ébranlé ? On répond que cela se fait, parce que *N.* impie, a remué

ſes lèvres pour prononcer le nom ineffable, que ce nom a remué tous les noms & les ſurnoms de Dieu, leſquels ont imprimé leur mouvement au ciel, à la terre & aux créatures. Ce nom a une autorité ſouveraine ſur toutes les créatures. C'eſt lui qui gouverne le monde par ſa puiſſance : voici comment tous les autres noms & ſurnoms de la Divinité ſe rangent autour de celui-ci, comme les officiers & les ſoldats autour de leur général. Quelques-uns qui tiennent le premier rang, ſont les princes & les porte-étendards, les autres ſont comme les troupes & les bataillons qui compoſent l'armée. Au-deſſous des LXX noms, ſont les LXX princes des nations qui compoſent l'univers ; lors donc que le nom de *Jéhovah* influe ſur les noms & ſurnoms, il ſe fait une impreſſion de ces noms ſur les princes qui en dépendent & des princes ſur les nations qui vivent ſous leur protection : ainſi le nom de *Jéhovah* gouverne tout. On repreſente ce nom ſous la figure d'un arbre qui a LXX branches, leſquelles tirent leur ſuc & leur ſeve du tronc ; & cet arbre eſt celui dont parle Moïſe, qui étoit planté au milieu du jardin, & dont il n'étoit pas permis à Adam de manger ; ou bien ce nom eſt un roi qui a différents habits, ſelon les différents états où il ſe trouve. Lorſque le prince eſt en paix, il ſe revêt d'habits ſuperbes, magnifiques, pour éblouir les peuples : lorſqu'il eſt guerre, il s'arme d'une cuiraſſe & a le caſque en tête : il ſe déshabille lorſqu'il ſe retire dans ſon appartement, ſans courtiſans & ſans miniſtres. Enfin, il découvre ſa nudité lorſqu'il eſt ſeul avec ſa femme «.

» Les LXX nations qui peuplent la terre, ont leurs princes dans le ciel, leſquels environnent le tribunal de Dieu, comme les officiers prêts à exécuter les ordres du roi. Ils environnent le nom de

Jéhovah, & lui demandent tous les premiers jours de l'an leurs étrennes, c'est-à-dire une portion des bénédictions qu'ils doivent répandre sur les peuples qui leur sont soumis. En effet, ces princes sont pauvres, & auroient peu de connoissances, s'ils ne la tiroient du nom ineffable qui les illumine & qui les enrichit. Il leur donne au commencement de l'année, ce qu'il a destiné pour chaque nation, & on ne peut plus rien ajouter ni diminuer à cette mesûre. Les princes ont beau prier & demander, pendant tous les jours de l'année, & les peuples prier leurs princes, cela n'est d'aucun usage; c'est-là la différence qui est entre le peuple d'Israël & les autres nations. Comme le nom de *Jéhovah* est le nom propre des Juifs, ils peuvent obtenir tous les jours de nouvelles graces; car Salomon dit que *les paroles, par lesquelles il fait supplication à Dieu, seront présentes devant l'Eternel* (*Jéhovah*) *le jour & la nuit; mais David assure, en parlant des autres nations, qu'elles prieront Dieu, & qu'il ne les sauvera pas* «. Que de folies !

L'intention des Cabalistes est de nous apprendre que Dieu conduit immédiatement le peuple Juif, pendant qu'il laisse les nations infidelles sous la direction des anges; mais ils poussent le mystere plus loin. » Il y a une grande différence entre les diverses nations, dont les unes paroissent moins agréables à Dieu, & sont plus durement traitées que les autres; mais cela vient de ce que les princes sont différemment placés autour du nom de *Jéhovah* : car quoique tous ces princes reçoivent leur nourriture de la lettre *jod* ou *j*, qui commence le nom de *Jéhovah*, cependant la portion est différente, selon la place qu'on occupe. Ceux qui tiennent la droite, sont des princes doux, libéraux; mais les princes de la gauche sont durs

& impitoyables, delà vient aussi ce que dit le prophete, qu'il *vaut mieux espérer en Dieu qu'aux princes*, comme fait la nation Juive, sur qui le nom de *Jéhovah* agit immédiatement «.

» D'ailleurs, on voit ici la raison de la conduite de Dieu sur le peuple Juif. Jérusalem est le nombril de la terre; & cette ville se trouve au milieu du monde. Les royaumes, les provinces, les peuples & les nations l'environnent de toutes parts, parce qu'elle est immédiatement sous le nom de *Jéhovah*. C'est-là son nom propre; & comme les princes, qui sont les chefs des nations, sont rangés autour de ce nom dans le ciel, les nations infideles environnent le peuple Juif sur la terre «.

On explique encore par-là les malheurs du peuple Juif, & l'état déplorable où il se trouve; » car Dieu a donné quatre capitaines aux LXX princes, lesquels veillent continuellement sur les péchés des Juifs, afin de profiter de leur corruption & de s'enrichir à leurs dépens. En effet, lorsqu'ils voient que le peuple commet de grands péchés, ils se mettent entre Dieu & la nation, & détournent les canaux qui sortoient du nom de *Jéhovah*, par lesquels la bénédiction couloit sur Israël, & les font pencher du côté des nations, qui s'en enrichissent & s'en engraissent; & c'est ce que Salomon a si bien expliqué lorsqu'il dit: *La terre tremble pour l'esclave qui regne, & le sot qui se remplit de viande*; l'esclave qui regne, ce sont les princes, & le sot qui se remplit de viande, ce sont les nations que ces princes gouvernent, &c. «

Au fond, les Cabalistes nous menent par un long détour, pour nous apprendre, 1°. que c'est Dieu de qui découlent tous les biens, & qui dirige toutes choses; 2°. que Dieu juge tous les hommes avec une justice tempérée par la miséricorde;

3°. que, quand il est irrité contre les pécheurs, il s'arme de colere & de vengeance; 4°. que lorsqu'on le fléchit par le repentir, il laisse agir sa compassion & sa miséricorde; 5°. qu'il préfere le peuple Juif à toutes les autres nations, & qu'il leur a donné sa connoissance; enfin, ils entremêlent ces vérités de quelques erreurs, comme de prétendre que Dieu laisse toutes les nations du monde sous la conduite des anges.

On rapporte aussi à la *cabale réelle ou non artificielle*, l'alphabet astrologique & céleste, qu'on attribue aux Juifs. On ne peut rien avancer de plus positif que ce que dit là-dessus Postel : *Je passerai peut-être pour un menteur, si je dis que j'ai lu au ciel, en caracteres hébreux, tout ce qui est dans la nature; cependant Dieu & son Fils me sont témoins que je ne mens pas: j'ajouterai seulement, que je ne l'ai lu qu'implicitement.*

Pic de la Mirandole avoit mis en problême: *Si toutes choses étoient écrites & marquées dans le ciel à celui qui savoit y lire?* Il soutenoit même que Moïse avoit exprimé tous ces effets des astres, par le terme de *lumiere*, parce que c'est elle qui traîne & qui porte toutes les influences des cieux sur la terre. Mais il changea de sentiment, & remarqua que non-seulement ces caracteres, vantés par les docteurs Hebreux, étoient chimériques; mais que les signes mêmes n'avoient pas la figure des noms qu'on leur donne, que la sphere d'Aratus étoit très-différente de celle des Chaldéens, qui confondant la balance avec le scorpion, ne comptent qu'onze signes du zodiaque. Aratus même, qui avoit imaginé ces noms, étoit, au jugement des anciens, très-ignorant en astrologie.

Enfin, il faut être visionnaire, pour trouver des

lettres dans le ciel, & y lire, comme Postel prétendoit l'avoir fait. Gaffarel, quoiqu'engagé dans l'église par ses places, n'étoit pas plus raisonnable ; s'il n'avoit pas prédit la chûte de l'empire Ottoman, du moins il la croyoit, & prouvoit la solidité de cette science par un grand fatras de littérature. Cependant il eut la honte de survivre à sa prédiction : c'est le sort ordinaire de ceux qui ne prennent pas une assez long terme, pour l'accomplissement de leurs prophéties. Ils devroient être assez sages, pour ne pas hasarder un coup qui anéantit leur gloire, & qui les convainc d'avoir été visionnaires ; mais ces astrologues sont trop entêtés de leur science & de leurs principes, pour écouter la raison & les conseils que la prudence leur dicte.



CALOMNIE.

LA calomnie est un mensonge odieux que chacun réprouve & déteste, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne, n'en est pas innocent lui-même; il a rapporté des faits avec infidélité, les a grossis, altérés ou changés, étourdiment peut-être, & par la seule habitude d'orner ou d'exagérer ses récits.

Un moyen sûr, & le seul qui le soit, pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire, où vous supposerez que les paroles sont toujours l'expression fidelle du sentiment & de la pensée; où l'ami qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance; où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'esprit de fables; où la vérité dicte tous les discours, les récits & les promesses; où l'on vive, par conséquent, sans soupçon & sans défiance, à l'abri des impostures, des perfidies, & des délations calomnieuses: quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe!

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille félicité: eh bien! contribuez-y de votre part; & commencez par être vous-même droit, sincere & véridique.

L'église, dit le célebre M. Pascal, a différé aux calomniateurs, aussi-bien qu'aux meurtriers, la communion jusqu'à la mort. Le concile de Latran a jugé indignes de l'état ecclésiastique, ceux qui en ont été convaincus, quoiqu'ils s'en fus-

sent corrigés ; & les auteurs d'une belle diffamation, qui ne peuvent prouver ce qu'ils ont avancé, sont condamnés par le pape Adrien à être fouettés : *Flagellentur.*

L'illustre auteur de l'Esprit des Loix observe que chez les Romains, la loi qui permettoit aux concitoyens de s'accuser mutuellement, & qui étoit bonne selon l'esprit de la république, où chaque citoyen doit veiller au bien commun, produisit sous les empereurs une foule de calomniateurs : ce fut Sylla, ajoute ce philosophe citoyen, qui, dans le cours de sa dictature, leur apprit, par son exemple, qu'il ne falloit point punir cette exécrable espece d'hommes ; bientôt on alla jusqu'à les récompenser. Heureux le gouvernement où ils sont punis !

Les Athéniens réverent la Calomnie ; Apelles, le peintre le plus fameux de l'antiqhité, en fit un tableau dont la composition suffiroit seule pour justifier l'admiration de son siecle : on y voyoit la Crédulité avec de longues oreilles, tendant les mains à la Calomnie, qni alloit à sa rencontre ; la Crédulité étoit accompagnée de l'Ignorance & du Soupçon ; l'Ignorance étoit représentée sous la figure d'une femme aveugle ; le Soupçon, sous la figure d'un homme agité d'une inquiétude secrete, & s'applaudissant tacitement de quelque découverte ; la Calomnie, au regard farouche, occupoit le milieu du tableau ; elle secouoit une torche de sa main gauche, & de la droite elle traînoit par les cheveux l'Innocence, sous la figure d'un enfant qui sembloit prendre le ciel à témoin ; l'Envie la précédoit, l'Envie aux yeux perçants & au visage pâle & maigre ; elle étoit suivie de l'Embûche & de la Flatterie. A une distance qui permettoit encore de discerner les objets, on appercevoit la Vérité qui s'avançoit lentement

sur ses pas de la Calomnie, conduisant le Repentir en habit lugubre.

Quelle peinture ! Les Athéniens eussent bien fait d'abattre la statue qu'ils avoient élevée à la Calomnie, & de mettre à sa place le tableau d'Apelles.



CANADIENS.

NOus devons la connoissance des Sauvages du Canada au baron de la Hontan, qui a vécu parmi eux environ l'espace de dix ans. Il rapporte dans sa relation quelques entretiens qu'il a eus sur la religion avec un de ces Sauvages ; & il paroît que le baron n'avoit pas toujours l'avantage dans la dispute. Ce qu'il y a de surprenant, c'est de voir un Huron abuser assez subtilement des armes de notre dialectique, pour combattre la religion chrétienne : les abstractions & les termes de l'école lui sont presqu'aussi familiers qu'à un européen qui auroit médité sur les livres de Scot. Cela a donné lieu de soupçonner le baron de la Hontan d'avoir voulu jetter un ridicule sur la religion dans laquelle il avoit été élevé, & d'avoir mis dans la bouche d'un Sauvage les raisons dont il n'auroit osé se servir lui-même.

La plupart de ceux qui n'ont point vu ni entendu parler des Sauvages, se sont imaginés que c'étoient des hommes couverts de poil, vivant dans les bois, sans société, comme des bêtes, & n'ayant de l'homme qu'une figure imparfaite ; il ne paroît pas même que bien des gens soient revenus de cette idée. Les Sauvages, à l'exception des cheveux & des sourcils, que plusieurs même ont soin d'arracher, n'ont aucun poil sur le corps ; car s'il arri-

voit par hasard, qu'il leur en vînt quelqu'un, ils se l'ôteroient d'abord jusqu'à la racine. Ils naissent blancs comme nous ; leur nudité, les huiles dont ils se graissent, les différentes couleurs dont ils se fardent, que le soleil à la longue imprime dans leur peau, leur hâlent le teint. Ils sont grands, d'une taille supérieure à la nôtre, ont les traits du visage fort réguliers, le nez aquilin. Ils sont bien faits en général, étant rare de voir parmi eux aucun boiteux, borgne, bossu, aveugle, &c.

A voir les Sauvages du premier coup d'œil, il est impossible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port rustique, & l'abord si simple, & si taciturne, qu'il seroit très-difficile à un Européen qui ne les connoîtroit pas, de croire que cette maniere d'agir est une espece de civilité à leur mode, dont ils gardent entr'eux toutes les bienséances, comme nous gardons chez nous les notres, dont ils se moquent beaucoup. Ils sont donc peu caressants, & font peu de démonstrations ; mais, nonobstant cela, ils sont bons, affables, & exercent envers les étrangers & les malheureux une charitable hospitalité, qui a de quoi confondre toutes les nations de l'Europe. Ils ont l'imagination assez vive, ils pensent juste sur leurs affaires, ils vont à leur fin par des voies sûres, ils agissent de sang-froid, & avec un phlegme qui lasseroit notre patience. Par raison d'honneur & par grandeur d'ame, ils ne se fâchent jamais. Ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une constance dans les tourments, qui semble surpasser l'héroïsme, & une égalité d'ame, que ni l'adversité ni la prospérité n'alterent jamais.

Toutes ces belles qualités seroient trop dignes d'admiration, si elles ne se trouvoient malheureusement accompagnées de quantité de défauts, car

ils sont légers & volages, fainéants au delà de toute expression, ingrats avec excès, soupçonneux, traîtres, vindicatifs, & d'autant plus dangereux, qu'ils savent mieux couvrir, & qu'ils couvrent plus long-temps leurs ressentiments. Ils exercent envers leurs ennemis des cruautés si inouies, qu'ils surpassent, dans l'invention de leurs tourments, tout ce que l'histoire des anciens tyrans peut nous représenter de plus cruel. Ils sont brutaux dans leurs plaisirs, vicieux par ignorance & par malice ; mais leur rusticité & la disette où il sont de toutes choses, leur donnent sur nous un avantage, qui est d'ignorer tous les rafinements du vice qu'ont introduits le luxe & l'abondance. Voici maintenant à quoi se réduisent leur philosophie & leur religion.

1°. Tous les sauvages soutiennent qu'il y a un Dieu. Ils prouvent son existence par la composition de l'univers, qui fait éclater la toute-puissance de son auteur ; d'où il s'ensuit, disent-ils, que l'homme n'a pas été fait par hasard, & qu'il est l'ouvrage d'un principe supérieur en sagesse & en connoissance, qu'ils appellent *le grand Esprit*. Ce grand Esprit contient tout, il paroît en tout, il agit en tout, & il donne le mouvement à toutes choses. Enfin tout ce qu'on voit & tout ce qu'on concoit, est ce Dieu, qui, subsistant sans bornes, sans limites & sans corps, ne doit point être représenté sous la figure d'un vieillard, ni de quelqu'autre chose que ce puisse être, quelque belle, vaste & étendue qu'elle soit ; ce qui fait qu'ils l'adorent en tout ce qui paroît au monde. Cela est si vrai, que lorsqu'ils voient quelque chose de beau, de curieux & de surprenant, sur-tout le soleil & les autres astres, ils s'écrient : O grand Esprit ! nous te voyons par-tout.

2°. Ils disent que l'ame est immortelle, parce

que si elle ne l'étoit pas, tous les hommes seroient également heureux en cette vie; puisque Dieu étant infiniment parfait & infiniment sage, il n'auroit pu créer les uns pour les rendre heureux, & les autres pour les rendre malheureux. Ils prétendent donc que Dieu veut, par une conduite qui ne s'accorde pas avec nos lumieres, qu'un certain nombre de créatures souffrent en ce monde, pour les en dédommager en l'autre; ce qui fait qu'ils ne peuvent souffrir que les Chrétiens disent que tel a été bien malheureux d'être tué, brûlé, &c; prétendant que ce que nous croyons malheur, n'est malheur que dans notre idée; puisque rien ne se fait que par la volonté de cet Etre infiniment parfait, dont la conduite n'est ni bizarre ni capricieuse. Tout cela n'est point si sauvage.

3°. Le grand Esprit a donné aux hommes la raison, pour les mettre en état de discerner le bien & le mal, & de suivre les regles de la justice & de la sagesse.

4°. La tranquillité de l'ame plaît infiniment à ce grand Esprit; il déteste, au contraire, le tumulte des passions, lequel rend les hommes méchants.

5°. La vie est un sommeil, & la mort un réveil qui nous donne l'intelligence des choses visibles & invisibles.

6°. La raison de l'homme ne pouvant s'élever à la connoissance des choses qui sont au dessus de la terre, il est inutile, & même nuisible, de chercher à pénétrer les choses invisibles.

7°. Après notre mort, nos ames vont dans un certain lieu, dans lequel on ne peut dire si les bons sont bien, & si les méchants sont mal, parce que nous ignorons si ce que nous appellons *bien* ou *mal*, est regardé comme tel par le grand Esprit.

CANONISATION.

LA canonisation est une déclaration du Pape, par laquelle, après un long examen & plusieurs solemnités, il met au catalogue des saints un homme qui a mené une vie sainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles.

Le mot de *canonisation* semble être d'une origine moins ancienne que la chose même; on ne trouve point qu'il ait été en usage avant le douzieme siecle, quoique dès le onzieme, on trouve un décret ou bulle de canonisation donnée à la priere de Lintolfe, évêque d'Ausbourg, par le pape Jean XV, pour mettre S. Ulderic, au catalogue des saints.

Ce mot est formé de canon, *catologue*, & il vient de ce que la canonisation n'étoit d'abord qu'un ordre des papes ou des évêques, par lequel il étoit statué que les noms de ceux qui s'étoient distingués par une piété & une vertu extraordinaires, seroient insérés dans les sacrés diptiques ou le canon de la messe, afin qu'on en fît mémoire dans la liturgie. On y ajouta ensuite les usages de marquer un office particulier pour les invoquer, d'ériger des églises sous leur invocation, & des autels pour y offrir le saint sacrifice, de tirer leurs corps de leurs premiers sépulchres. Peu-à-peu on y joignit d'autres cérémonies; on porta en triomphe les images des saints dans les processions; on déclara jour de fête, l'anniversaire de celui de leur mort; & pour rendre la chose plus solemnelle, le pape Honorius III, en 1225, accorda plusieurs jours d'indulgences pour les canonisations.

Toutes ces regles sont modernes, & étoient inconnues à la primitive Eglise. Sa discipline à cet égard, pendant les premiers siecles, consistoit à avoir à Rome, qui fut long-temps le premier théatre des persécutions, des Greffiers ou Notaires publics, pour recueillir soigneusement, & avec la derniere fidélité, les Actes des Martyrs, c'est-à-dire, les témoignages des Chrétiens touchant la mort des Martyrs, leur constance, leurs derniers discours, le genre de leurs supplices, les circonstances de leurs accusations, & sur-tout la cause & le motif de leur condamnation. Et afin que ces Notaires ne pussent pas falsifier ces Actes, l'Eglise nommoit encore des Soudiacres & d'autres Officiers qui veilloient sur la conduite de ces hommes publics, & qui visitoient les Procès-verbaux de la mort de chaque Martyr, auquel l'Eglise, quand elle le jugeoit à propos, accordoit un culte public & un rang dans le catalogue des saints. Chaque Evêque avoit le droit d'en user de même dans son Diocese, avec cette différence que le culte qu'il ordonnoit pour honorer le Martyr qu'il permettoit d'invoquer, ne s'étendoit que dans les lieux de sa jurisdiction, quoiqu'il pût engager les autres Evêques, par lettres, à imiter sa conduite : s'ils ne le faisoient pas, le Martyr n'étoit regardé comme bienheureux, que dans le premier Diocese; mais quand l'Eglise de Rome approuvoit ce culte, il devenoit commun à toutes les Eglises particulieres. Ce ne fut que long-temps après, qu'on canonisa les confesseurs.

Il est difficile de décider en quel temps cette discipline commença à changer; en sorte que le droit de canonisation, que l'on convient avoir été commun aux Evêques, & sur-tout aux métropolitains, avec le Pape, a été réservé au pape seul.

Quelques-

Quelques-uns prétendent qu'Alexandre III, élu Pape en 1159, est le premier Auteur de cette réserve qui ne lui fut contestée par aucun Evêque. Les Jésuites d'Angers assurent qu'elle ne s'est établie que depuis deux ou trois siecles par un consentement tacite & une coutume qui a passé en loi, mais qui n'étoit pas généralement reçue le dixieme & onzieme siecle : on a même un exemple de canonisation particuliere faite en 1373, par Vitkind, Evêque de Mindon en Westphalie, qui fit honorer comme saint, l'Evêque de Félicien, par une Fête qu'il établit dans tout son Diocese. Cependant on a des monuments plus anciens, qui prouvent que les Evêques qui connoissent le mieux leurs droits & qui y sont les plus attachés, les Evêques de France, reconnoissent ce droit dans le Pape. C'est ce que firent authentiquement l'Archevêque de Vienne & ses Suffragants, dans la Lettre qu'ils écrivirent à Grégoire IX, pour lui demander la canonisation d'Etienne, Evêque de Die, mort en 1208.

Quoi qu'il en soit, le saint siege apostolique est en possession de ce droit depuis plusieurs siecles, & l'exerce avec des précautions & des formalités qui doivent écarter tout soupçon de surprise & d'erreur.

Le cardinal Prospert Lambertini, aujourd'hui pape sous le nom de *Benoît XIV*, a publié sur cette matiere de savants ouvrages, qui prouvent qu'il ne peut rien s'introduire de faux dans les procès-verbaux que l'on dresse au sujet de la canonisation des saints.

Le P. Mabillon distingue aussi deux especes de canonisation ; l'une générale, qui se fait par toute l'église assemblée en concile œcuménique, ou par le pape ; & l'autre particuliere, qui se faisoit par un évêque, par une église particuliere, ou par un

concile provincial. On prétend aussi qu'il y a eu des canonisations faites par de simples abbés.



CARACTERE.

CAractere, en morale, est la disposition habituelle de l'ame, par laquelle on est plus porté à faire, & l'on fait en effet plus souvent des actions d'un certain genre opposé. Ainsi un homme qui pardonne rarement, ou qui ne pardonne jamais, est d'un caractere vindicatif; je dis rarement, ou jamais; en effet le caractere est formé, non par la disposition rigoureusement constante, mais par la disposition habituelle, c'est-à-dire, la plus fréquente dans laquelle l'ame se trouve.

M. Duclos, dans ses Considérations sur les mœurs, remarque avec grande raison, que la plupart des fautes & des sottises des hommes dans leur conduite, viennent de ce qu'ils n'ont pas l'esprit en équilibre, pour ainsi dire, avec leur caractere: Cicéron, par exemple, étoit un grand esprit, & une ame foible; c'est pour cela qu'il fut grand orateur, & homme d'état médiocre; & ainsi des autres.

Rien n'est plus dangereux dans la société, qu'un homme sans caractere, c'est-à-dire, dont l'ame n'a aucune disposition plus habituelle qu'une autre. On se fie à l'homme vertueux; on se défie du fripon. L'homme sans caractere est alternativement l'un & l'autre, sans qu'on puisse le deviner, & ne peut être regardé ni comme ami, ni comme ennemi; c'est une espece d'anti-amphibie, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, qui n'est bon à vivre dans aucun élément. Cela me rappelle cette belle

loi de Solon, qui déclaroit infâmes tous ceux qui ne prenoient point de parti dans les séditions : il sentoit que rien n'étoit plus à craindre, que les caracteres des hommes non décidés.

Caracteres des Nations. Le caractere d'une nation consiste dans une certaine disposition habituelle de l'ame, qui est plus commune chez une nation que chez une autre, quoique cette disposition ne se rencontre pas dans tous les membres qui composent la nation : ainsi le caractere des François est la légéreté, la gaieté, le sociabilité, l'amour de leurs rois & de la monarchie même, &c.

Dans les nations qui subsistent depuis long-temps, on remarque un fond de caractere qui n'a point changé : ainsi les athéniens, du temps de Démosthene, étoient grands amateurs de nouvelles ; ils l'étoient du temps de saint Paul, & ils le sont encore aujourd'hui. On voit aussi dans le Livre admirable de Tacite sur les mœurs des Germains, des choses qui sont vraies aujourd'hui de leurs descendants.

Il y a grande apparence que le climat influe beaucoup sur le caractere général ; car on ne sauroit l'attribuer à la forme du gouvernement qui change toujours au bout d'un certain temps : cependant il ne faut pas croire que la forme du gouvernement, lorsqu'elle subsiste long-temps, n'influe aussi à la longue sur le caractere d'une nation. Dans un état despotique, par exemple, le peuple doit devenir bientôt paresseux, vain, & amateur de la frivolité ; le goût du vrai & du beau doivent s'y perdre ; on ne doit ni faire ni penser de grandes choses.

Caractere des Sociétés ou *Corps particuliers.* Les sociétés ou corps particuliers, au milieu d'un peuple, sont, en quelque maniere, de petites nations entourées d'une plus grande ; c'est une espece de greffe, bonne ou mauvaise, entée sur un grand

tronc; auſſi les ſociétés ont-elles, pour l'ordinaire, un caractere particulier, qu'on appelle *eſprit du corps*. Dans certaines compagnies, par exemple, le caractere général eſt l'eſprit de ſubordination; dans d'autres, l'eſprit d'égalité; & ce ne ſont pas-là les plus mal partagées : celles-ci ſont fort attachées à leurs uſages; celles là ſe croient faites pour en changer. Ce qui eſt un défaut dans un particulier, eſt quelquefois une vertu dans une compagnie. Il ſeroit néceſſaire, par exemple, ſuivant la remarque d'un homme d'eſprit, que les compagnies littéraires fuſſent pédantes.

Souvent le caractere d'une ſociété eſt très différent de celui de la nation, où elle ſe trouve, pour ainſi dire, tranſplantée. Des corps, par exemple, qui, dans une monarchie, feroient vœu de fidélité à un autre prince qu'à leur ſouverain légitime, devroient naturellement avoir moins d'attachement pour ce ſouverain, que le reſte de la nation; c'eſt la raiſon pour laquelle les moines ont fait tant de mal à la France, du temps de la Ligue; il ne faut pas croire cependant que cet eſprit ne change pas : d'autres temps d'autres mœurs. Les religieux, dont les chefs réſident à Rome, dit le célebre M. de Voltaire, dans ſon admirable Eſſai ſur le ſiecle de Louis XIV, ſont autant de ſujets immédiats du pape, répandus dans tous les états. La coutume qui fait tout, & qui eſt cauſe que le monde eſt gouverné par des abus comme par des loix, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entiérement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choſes utiles & ſacrées. Prêter ſerment à un autre qu'à ſon prince, eſt un crime de leze-majeſté dans un laïque; c'eſt dans le cloître un acte de religion. La difficulté de ſavoir à quel point on doit obéir à ce ſouverain étranger, la facilité de ſe laiſſer ſéduire, le plaiſir de ſecouer un joug naturel pour

en prendre un qu'on se donne à soi-même, l'esprit du trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir leur patrie.

L'esprit éclairé, qui regne en France depuis un siecle, & qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remede à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matiere, sont de vrais services rendus aux rois & aux peuples; & un des grands changements qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être, qu'ils sont sujets du roi, avant que d'être serviteurs du pape. Ainsi, pour le salut des états, la philosophie brise enfin les portes fermées.



CARDAN.

JERÔME Cardan, Milanois, naquit le premier Octobre 1508; il fut professeur en médecine dans presque toutes les académies d'Italie. En 1570 il fut mis en prison, & en étant sorti, il alla à Rome, où le pape lui donna une pension. On remarqua une étrange inégalité dans ses mœurs, & sa vie a été remplie de différentes aventures qu'il a écrites lui-même avec une simplicité ou une liberté qui n'est guere en usage parmi les gens de lettres. En effet il paroît n'avoir composé l'histoire de sa vie, que pour instruire le public, qu'on peut être fou & avoir beaucoup de génie. Il avoue également ses bonnes & ses mauvaises qualités. Il semble avoir tout sacrifié au desir d'être sincere, & cette sincérité déplacée va toujours à ternir sa réputation. Quoiqu'un auteur ne se trompe guere quand il parle de ses mœurs & de ses sentiments, on est cependant assez disposé à contredire Cardan, & à lui refuser toute créance; tant il semble difficile que la nature ait pu former un caractere aussi capricieux & aussi inégal que le sien. Il se félicitoit de n'avoir aucun ami sur la terre; mais, en revanche, d'avoir un esprit aërien mi-parti de Saturne & de Mercure, qui le conduisoit sans relâche, & l'avertissoit de tous ses devoirs. Il nous apprend encore qu'il étoit si inégal dans son marcher, qu'on le prenoit sans doute pour un fou. Quelquefois il marchoit fort lentement, & en homme qui étoit dans une profonde méditation; & puis tout-d'un-coup il doubloit le pas avec des postures bizarres. Ils se plaisoit dans Bologne à se promener sur un charrot à trois roues. Enfin on ne sauroit mieux représen-

ter la ſingularité de ſe philoſophe, que par ces vers d'Horace, que Cardan avoue lui convenir très-bien,

Nil æquale homini fuit illi, ſæpè velut qui
Currebat fugiens hoſtem, perſæpè velùt qui
Junonis ſacra feret: habebat ſæpè ducentos,
Sæpè decem ſervos, &c.

Quand la nature ne lui faiſoit pas ſentir quelque douleur, il ſe procuroit lui-même ce ſentiment déſagréable, en ſe mordant les levres, & en ſe tiraillant les doigts juſqu'à ce qu'il en pleurât. Il n'en uſoit ainſi, diſoit-il, que pour tempérer des ſaillies ou des impétuoſités d'eſprit ſi violentes, qu'elles lui étoient plus inſupportables que la douleur même, & pour mieux goûter enſuite le plaiſir de la ſanté. Enfin Cardan aſſure qu'il étoit vindicatif, envieux, traître, ſorcier, médiſant, calomniateur, abandonné aux plus ſales & plus exécrables excès que l'on puiſſe imaginer. D'un autre côté, il n'y a jamais eu perſonne qui ait eu ſi bonne opinion de ſoi-même, & qui ſe ſoit tant loué que Cardan. Voici quelques-uns des éloges qu'il ſe donne. » Nous avons été admirés de pluſieurs peuples. On a écrit une infinité de choſes à ma louange, tant en vers qu'en proſe. Je ſuis né pour délivrer le monde d'une infinité d'erreurs. Ce que j'ai inventé n'a pu être trouvé par aucun de mes contemporains, ni par ceux qui ont vécu avant moi ; c'eſt pourquoi ceux qui écrivent quelque choſe digne d'être dans la mémoire des hommes, n'ont pas honte d'avouer qu'ils le tiennent de moi. J'ai fait un livre de dialectique où il n'y a pas une lettre de ſuperflue, & où il n'en manque aucune. Je l'ai achevé dans

fept jours, ce qui femble un prodige. A peine fe trouvera-t-il quelqu'un qui puiffe fe vanter de l'avoir bien entendu dans un an; & celui qui l'aura compris, femblera avoir été inftruit par un démon familier. «

Si l'on confidere dans Cardan les qualités d'efprit, on ne fauroit nier qu'il ne fût orné de toutes fortes de connoiffances, & qu'il n'eût fait plus de progrès dans la philofophie & dans la médecine, dans l'aftronomie, dans les mathématiques, &c. que la plupart de ceux même qui, de fon temps, ne s'étoient appliqués qu'à une feule de ces fciences. Scaliger, qui a écrit contre Cardan avec beaucoup de chaleur, avoue qu'il avoit un efprit très-profond, très-heureux, & même incomparable; de forte qu'on ne peut s'empêcher de convenir que fon ame ne fût d'une trempe fingulirere.

Quelques-uns l'ont accufé d'impiété, & même d'Athéifme: en effet, dans fon Livre *de Subtilitate*, il rapporte quelques dogmes de diverfes religions, avec les arguments dont on les appuie: il propofe les raifons des Païens, des Juifs, des Mahométans & des Chrétiens; mais celles des Chrétiens font toujours les moins fortes: cependant, en lifant le Livre que Cardan a compofé *de vitâ propriâ*, ou y trouve plus le caractere d'un homme fuperftitieux, que celui d'un efprit fort. Il eft vrai qu'il n'étoit guere dévot, *parum pius*; mais il affure auffi qu'encore que naturellement il fût très-vindicatif, il négligeoit de fe venger quand l'occafion s'en préfentoit; il le négligeoit, dis-je, par refpect pour Dieu, *Dei ob venerationem*. » Il n'y a point de priere, dit-il, qui vaille le culte que l'on rend à Dieu, en obéiffant à fa Loi contre le plus fort penchant de la nature. « Il fe vante d'avoir refufé d'Edouard, roi d'Angleterre,

une somme considérable que ce prince lui offroit, à condition qu'il lui donneroit les titres que le pape lui avoit ôtés. Enfin, on ne peut rien voir de plus solide ni de plus sage, que les réflexions qu'il fait dans son chapitre xxii, où il expose sa religion. La raison de son goût pour la solitude sent-elle l'impie? »Quand je suis seul, disoit-il, je suis plus qu'en tout autre temps avec ceux que j'aime; Dieu & mon bon ange «.

Cardan avoit un esprit vaste & déréglé, plus hardi que judicieux, plus amoureux de l'abondance que du choix. La même bisarrerie qu'il avoit dans sa conduite, paroît dans la composition de ses ouvrages. Nous avons de cet auteur une multitude d'écrits, où l'obscurité & les digressions arrêtent le lecteur à chaque pas. On trouve dans son Arithmétique, plusieurs discours sur le Mouvement des planettes, sur la Création, sur la Tour de Babel. Il y a dans sa Dialectique, un jugement sur les historiens, & sur ceux qui ont composé des Lettres. Il avoue qu'il faisoit des digressions, afin de remplir plutôt la feuille; car son marché avec le libraire étoit à tant par feuille, & il ne travailloit pas moins pour avoir du pain, que pour acquérir de la gloire. C'est lui qui a réveillé, dans ces derniers siecles, toute cette philosophie secrette de la Cabale & des Cabalistes, qui remplissoit le monde d'esprits, auxquels Caban prétendoit qu'on pouvoit devenir semblable, en se purifiant par la philosophie.

Cardan avoit pris cette belle devise; *Tempus, mea possessio, tempus, ager meus*: Le temps est ma richesse, c'est le champ que je cultive.





CARTES.

Les Cartes font de petits feuillets de carton oblongs, ordinairement blancs d'un côté, peints de l'autre de figures humaines ou autres, & dont on se sert à plusieurs jeux, qu'on appelle par cette raison *Jeux de Cartes*. Entre ces jeux il y en a qui sont purement de hasard, & d'autres qui sont de hasard & de combinaison. On peut compter le lansquenet, le breland, le pharaon au nombre des premiers; l'ombre, le piquet, le médiateur, au nombre des seconds. Il y en a où l'égalité est très-exactement conservée entre les joueurs, par une juste compensation des avantages & des désavantages; il y en a d'autres où il y a évidemment de l'avantage pour quelques joueurs, & du désavantage pour d'autres: il n'y en a presqu'aucun, dont l'invention ne montre quelqu'esprit; & il y en a plusieurs qu'on ne joue point supérieurement, sans en avoir beaucoup, du moins de l'esprit du jeu.

Le pere Ménestrier, jésuite, dans sa Bibliotheque curieuse & instructive, nous donne une petite histoire de l'origine du jeu de cartes. Après avoir remarqué que les jeux sont utiles, soit pour délasser, soit même pour instruire; que la création du monde a été pour l'Etre suprême une espece de jeu; que ceux qui montroient chez les Romains les premiers éléments, s'appelloient *Ludimagistri*; que Jesus-Christ même n'a pas dédaigné de parler des jeux des enfants; il distribue les jeux en jeux de hasard, comme les dés; en jeux d'esprit, comme les échecs: & en jeux de

hasard & d'esprit, comme les cartes. Mais il y a des jeux de cartes, ainsi que nous l'avons remarqué, qui sont de pur hasard.

Selon le même auteur, il ne paroît aucun vestige de cartes à jouer avant l'année 1392, que Charles VI tomba en phrénésie. Le jeu de cartes a dû être peu commun avant l'invention de la gravure en bois, à cause de la dépense que la peinture des cartes eut occasionnée. Le P. Ménestrier ajoute que les Allemands, qui eurent les premiers des gravures en bois, graverent aussi les premiers des moules de cartes, qu'ils chargerent de figures extravagantes : d'autres prétendent encore que l'impression des cartes est un des premiers pas qu'on ait faits vers l'impression en caracteres gravés sur des planches de bois, & citent à ce sujet les premiers essais d'imprimerie faits à Harlem, & ceux qu'on voit dans la bibliotheque Bodléïanne. Il pense que l'on se seroit plutôt apperçu de cette ancienne origine de l'imprimerie, si l'on eût considéré que les grandes lettres de nos manuscrits de 900 ans paroissent avoir été faites par des enlumineurs.

On a voulu, par le jeu de cartes, dit le Pere Ménestrier, donner une image de la vie paisible, ainsi que par le jeu des échecs, beaucoup plus ancien, on en a voulu donner une de la guerre. On trouve dans le jeu de cartes les quatre états de la vie; le cœur représente les gens d'église ou de chœur, espece de rébus; le pique, les gens de guerre; le treffle, les laboureurs; & le carreau, les bourgeois dont les maisons sont ordinairement carrelées. Voilà une origine & des allusions bien ridicules. On lit dans le P. Ménestrier, que les Espagnols ont représenté les mêmes choses par d'autres noms. Les quatre Rois, David, Alexandre, César, Charlemagne, sont des emblêmes,

des quatre grandes monarchies, Juive, *Grecque*, Romaine & Allemande. Les quatre dames, Rachel, Judith, Pallas & Argine, anagramme de *Regina* (car il n'y a jamais eu de reine appellée *Argine*,) expriment les quatre manieres de régner, par la beauté, par la piété, par la sagesse & par le droit de la naissance. Enfin, les valets représentoient les servants d'armes. Le nom de *valet*, qui s'est avili depuis, ne se donnoit alors qu'à des vassaux de grands seigneurs, ou à des jeunes gentilshommes qui n'étoient pas encore chevaliers. Les Italiens ont reçu le jeu de cartes les derniers. Ce qui pourroit faire soupçonner que ce jeu a pris naissance en France, ce sont les fleurs-de-lys qu'on a toujours remarquées sur les habits de toutes les figures en cartes. La Hire, nom qu'on voit au bas du valet de cœur, pourroit avoir été l'inventeur des cartes, & s'être fait compagnon d'Hector & d'Ogier le Danois, qui sont les valets de carreau & de pique, comme il semble que le cartier se soit réservé le valet de trefle pour lui donner son nom.

On a mis de grands impôts sur les cartes, ainsi que sur le tabac; cependant je ne pense pas que ceux même qui usent le plus de l'un, & qui se servent le plus des autres, aient le courage de s'en plaindre. Qui eût jamais pensé que la fureur pour ces deux superfluités, pût s'accroître au point de former un jour deux branches importantes des fermes? Qu'on n'imagine pas que celle des cartes soit un si petit objet. Il y a tel cartier qui fabrique jusqu'à deux cents jeux par jour.

Il y auroit un moyen de rendre cette ferme beaucoup plus importante : je le publie d'autant plus volontiers, qu'il ne seroit certainement à charge à personne; ce seroit de taxer le prix des

cartes au dessous de celui qu'elles ont. Qu'arriveroit-il delà ? qu'il y auroit si peu de différence entre des cartes neuves & des cartes recoupées, qu'on se détermineroit aisément à n'employer que des premieres. Le fermier & le cartier trouveroient leur compte tous deux : ce qui est évident; car les cartes se recoupent jusqu'à deux fois, & reparoissent par conséquent deux fois sur les tables. Si en diminuant le prix des cartes neuves, on parvenoit à diminuer de moitié la distribution des vieilles cartes, celui qui fabrique & vend par jour deux cents jeux de cartes, qui par la recoupe tiennent lieu de six cents, en pourroit fabriquer & vendre trois cents. Le cartier regagneroit sur le grand nombre de jeux vendus, ce qu'on lui auroit diminué sur chacun ; & la ferme augmenteroit sans vexer personne.

Il est surprenant que nos François qui se piquent si fort de bon goût, & qui veulent le mieux jusques dans les plus petites choses, se soient contentés jusqu'à présent des figures maussades dont les cartes sont peintes : il est évident, par ce qui précede, qu'il n'en coûteroit rien de plus pour y représenter des sujets plus agréables. Cela ne prouve-t-il point qu'il n'est pas aussi commun qu'on le pense, de jouer, ou par amusement, ou sans intérêt. Pourvu qu'on tue le temps, ou qu'on gagne, on ne se soucie guere que ce soit avec des cartes bien ou mal peintes.







CARTÉSIANISME.

LA philosophie de Descartes est ainsi appellée du nom latin *Cartesius* de son Auteur. René Descartes nâquit le 31 Mars 1596, à la Haye, petite Ville de la Touraine, de Joachim Descartes, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Jeanne Brocard, fille du Lieutenant-Général de Poitiers. On lui donna le surnom de *Du-Perron*, petite seigneurie située dans le Poitou, qui entra ensuite dans son partage après la mort de son pere.

La délicatesse de son tempérament, & les infirmités fréquentes qu'il eut à soutenir pendant son enfance, firent appréhender qu'il n'eût le sort de sa mere, qui étoit morte peu de temps après être accouchée de lui; mais il les surmonta, & vit sa santé se fortifier à mesure qu'il avança en âge.

Lorsqu'il eut huit ans, son pere lui trouvant des dispositions heureuses pour l'étude, & une forte passion pour s'instruire, l'envoya au College de la Fleche. Il s'y appliqua, pendant cinq ans & demi, aux humanités; durant ce temps, il fit de grands progrès dans la connoissance des langues grecque & latine, & acquit un goût pour la poésie, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Il passa ensuite à la philosophie, à laquelle il donna toute son attention, mais qui étoit alors dans un état trop imparfait, pour pouvoir lui plaire. Les mathématiques auxquelles il consacra la derniere année de son séjour à la Fleche, le dédommagerent des dégoûts que lui avoit causés la philosophie. Elles eurent pour lui des charmes inconnus, & il profita avec empressement des

moyens qu'on lui fournit, pour s'enfoncer dans cette étude aussi profondément qu'il pouvoit le souhaiter. Le Recteur du College lui avoit permis de demeurer long-temps au lit, tant à cause de la délicatesse de sa santé, que parce qu'il remarquoit en lui un esprit porté naturellement à la méditation : Descartes qui, à son réveil, trouvoit toutes les forces de son esprit recueillies, & tous ses sens rassis par le repos de la nuit, profitoit de ces conjonctures favorables pour méditer. Cette pratique lui tourna tellement en habitude, qu'il s'en fit une maniere d'étudier pour toute sa vie ; & l'on peut dire que c'est aux matinées qu'il passoit dans son lit, que nous sommes redevables de ce que son génie a produit de plus important dans la philosophie & dans les mathématiques.

Son pere, qui avoit fait prendre à son aîné le parti de la robe, sembloit destiner le jeune Du-Perron à celui de la guerre; mais sa grande jeunesse & la foiblesse de son tempérament ne lui permettant pas de l'exposer si-tôt aux travaux de ce métier pénible, il l'envoya à Paris, après qu'il eut fini le cours de ses études.

Le jeune Descartes s'y livra d'abord aux plaisirs, & conçut une passion d'autant plus forte pour le jeu, qu'il y étoit heureux; mais il s'en désabusa bien-tôt, tant par les bons avis du P. Mersenne, qu'il avoit connu à la Fleche, que par ses propres réflexions. Il songea alors à se remettre à l'étude, qu'il avoit abandonnée depuis sa sortie du College ; & se retirant pour cet effet de tout commerce oisif, il se logea dans une maison écartée du fauxbourg S. Germain, sans avertir ses amis du lieu de sa retraite. Il y demeura une partie de l'année 1614, & les deux suivantes presque entieres, sans en sortir, & sans voir personne.

Ayant ainsi repris le goût de l'étude, il se livra entiérement à celle des mathématiques, auxquelles il voulut donner ce grand loisir qu'il s'étoit procuré; & il cultiva particuliérement la géométrie & l'analyse des anciens, qu'il avoit déjà approfondie dès le College.

Lorsqu'il se vit âgé de vingt-un ans, il crut qu'il étoit temps de songer à se mettre dans le service; il se rendit pour cela en Hollande, afin d'y porter les armes sous le Prince Maurice. Quoiqu'il choisît cette école, qui étoit la plus brillante qu'il y eût alors, par le grand nombre de héros qui se formerent sous ce grand Capitaine, il n'avoit pas dessein de devenir grand guerrier; il ne vouloit être que spectateur des rôles qui se jouent sur ce grand théâtre, & étudier seulement les mœurs des hommes qui y paroissent. Ce fut pour cette raison qui ne voulut point d'emploi, & qu'il s'entretint toujours à ses dépens, quoique, pour garder la forme, il eût reçu une fois la paie.

Comme on jouissoit alors de la treve, Descartes passa tout ce temps en garnison à Bréda; mais il n'y demeura pas oisif. Un problême qu'il y résolut avec beaucoup de facilité, le fit connoître à Isaac Buckman, principal du college de Dordrecht, lequel se trouvoit à Bréda, &, par son moyen, à plusieurs savants du pays.

Il y travailla aussi à plusieurs ouvrages, dont le seul qui ait été imprimé, est son Traité de la musique. Il le composa en latin, suivant l'habitude qu'il avoit de concevoir & d'écrire en cette langue. Après avoir fait quelques autres campagnes sous différens généraux, il se dégoûta du métier de la guerre, & y renonça avant la fin de la campagne de 1621.

Il avoit remis à la fin de ses voyages à se déterminer sur le choix d'un état mais, toutes ré-

flexions faites, il jugea qu'il étoit plus à propos pour lui de ne s'assujettir à aucun emploi, & de demeurer maître de lui-même.

Après beaucoup d'autres voyages qu'il fit dans différents pays, la reine Christine de Suede, à qui il avoit envoyé son Traité des passions, lui fit faire, au commencement de l'année 1649, de grandes instances pour l'engager à se rendre à sa cour. Quelque répugnance qu'il sentît pour ce nouveau voyage, il ne put s'empêcher de se rendre aux desirs de cette princesse; & il partit sur un vaisseau qu'elle lui avoit envoyé. Il arriva à Stockolm au commencement du mois d'Octobre, & alla loger à l'hôtel de M. Chanut, ambassadeur de France, son ami, qui étoit alors absent.

La reine, qu'il alla voir le lendemain, le reçut avec une distinction qui fut remarquée par toute la cour, & qui contribua peut-être à augmenter la jalousie de quelques savants, auxquels son arrivée avoit paru redoutable. Elle prit, dans une seconde visite, des mesures avec lui, pour apprendre sa philosophie de sa propte bouche; & jugeant qu'elle auroit besoin de tout son esprit & de toute son application pour y réussir, elle choisit la premiere heure d'après son lever, pour cette étude, comme le temps le plus libre de la journée, où elle avoit l'esprit plus tranquille, & la tête plus dégagée des embarras des affaires.

Descartes s'assujettit à l'aller trouver dans sa bibliotheque, tous les matins à cinq heures, sans s'excuser sur le dérangement que cela devoit causer dans sa maniere de vivre, ni sur la rigueur du froid, qui est plus vif en Suede, que partout où il avoit vécu jusques-là. La reine, en récompense, lui accorda la grace qu'il lui avoit fait demander, d'être dispensé de tout le cérémonial de la cour, & de n'y aller qu'aux heures qu'elle

lui donneroit pour l'entretenir. Mais avant que de commencer leurs exercices du matin, elle voulut qu'il prît un mois ou six semaines, pour se reconnoître, se familiariser avec le génie du pays, & former des liaisons qui pussent le retenir auprès d'elle le reste de ses jours.

Descartes dressa, au commencement de l'année 1650, les statuts d'une académie qu'on devoit établir à Stockolm, & il les porta à la reine le premier jour de Février, qui fut le dernier qu'il la vit.

Il sentit, à son retour du palais, des pressentiments de la maladie qui devoit terminer ses jours, & il fut attaqué, le lendemain, d'une fievre continue avec inflammation de poumon. M. Chanut, qui sortoit d'une maladie semblable, voulut le faire traiter comme lui ; mais sa tête étoit si embarrassée, qu'on ne put lui faire entendre raison, & qu'il refusa opiniâtrement la saignée, disant, lorsqu'on lui en parloit : » Messieurs, épargnez le » sang françois. « Il consentit cependant à la fin qu'elle se fît, mais il étoit trop tard, & le mal augmentant sensiblement, il mourut lu 11 Février 1650, dans sa cinquante-quatrieme année.

La reine avoit dessein de le faire enterrer auprès des rois de Suede, avec une pompe convenable, & de lui dresser un mausolée de marbre ; mais M. Chanut obtint d'elle qu'il fût enterré avec plus de simplicité dans le cimetiere de l'Hôpital des Orphelins, suivant l'usage des Catholiques.

Son corps demeura à Stockolm jusqu'à l'année 1666, qu'il fut enlevé par les soins de M. d'Alibert, trésorier de France, pour être porté à Paris, où il arriva l'année suivante. Il fut enterré de nouveau en grande pompe, le 24 Juin 1667, dans l'Eglise de Sainte Genevieve du Mont.

Quoique Galilée, Toricelli, Pascal & Bayle,

soient proprement les peres de la physique moderne, Descartes, par sa hardiesse & par l'éclat mérité qu'a eu sa philosophie, est peut-être celui de tous les savants du dernier siecle, à qui nous ayons le plus d'obligation. Jusqu'à lui l'étude de la nature demeura comme engourdie par l'usage universel où étoient les écoles, de s'en tenir en tout au Péripatétisme. Descartes, plein de génie & de pénétration, sentit le vuide de l'ancienne philosophie; il la représenta au public sous ses vraies couleurs, & jetta un ridicule si marqué sur les prétendues connoissances qu'elle promettoit, qu'il disposa tous les esprits à chercher une meilleure route. Il s'offrit lui-même à servir de guide aux autres; & comme il employoit une méthode dont chacun se sentoit capable, la curiosité se réveilla par-tout. C'est le premier bien que produisit la philosophie de Descartes: le goût s'en répandit bientôt par-tout, on s'en faisoit honneur à la cour & à l'armée. Les nations voisines parurent envier à la France les progrès du Cartésianisme, à-peu-près comme les succès des Espagnols aux deux Indes mirent les Européens dans le goût des nouveaux établissements. La physique françoise, en excitant une émulation universelle, donna lieu à d'autres entreprises, peut-être à de meilleures découvertes. Le Newtonianisme même en est le fruit.

Nous ne parlerons point ici de la géométrie de Descartes; personne n'en conteste l'excellence, ni l'heureuse application qu'il en a faite à l'optique; & il lui est plus glorieux d'avoir surpassé en ce gence le travail de tous les siecles précédents, qu'il ne l'est aux modernes d'aller plus loin que Descartes. Nous allons donner les principes de sa philosophie, répandus dans le grand nombre d'ouvra-

ges qu'il a mis au jour : commençons par la méthode.

Discours sur la méthode. Descartes étant en Allemagne, & se trouvant fort désœuvré dans l'inaction d'un quartier d'hiver, s'occupa plusieurs mois de suite à faire l'examen des connoissances qu'il avoit acquises, soit dans ses études, soit dans ses voyages, & par ses réflexions, comme par les secours d'autrui ; il y trouva tant d'obscurité & d'incertitude, que la pensée lui vint de renverser ce mauvais édifice, & de rebâtir le tout de nouveau, en mettant plus d'ordre & de liaison dans ses connoissances.

1. Il commença par mettre à part les vérités révélées, parce qu'il pensoit, disoit-il, que pour entreprendre de les examiner & y réussir, il étoit besoin d'avoir quelqu'extraordinaire assistance du ciel, & d'être plus qu'homme.

2. Il prit donc pour premiere maxime de conduite, d'obéir aux loix & aux coutumes de son pays, retenant constamment la religion dans laquelle Dieu lui avoit fait la grace d'être instruit dès l'enfance, & se gouvernant en toute autre chose selon les opinions les plus modérées.

3. Il crut qu'il étoit de la prudence de se prescrire, par provision, cette regle, parce que la recherche successive des vérités qu'il vouloit savoir, pouvoit être très-longue, & que les actions de la vie ne souffrant aucun délai, il falloit se faire un plan de conduite ; ce qui lui fit joindre une seconde maxime à la précédente, qui étoit d'être le plus ferme & le plus résolu en ses actions qu'il le pourroit, & de ne pas suivre moins constamment les opinions les plus douteuses lorsqu'il s'y seroit une fois déterminé, que si elles eussent été très-assurées. Sa troisieme maxime fut de tâcher toujours plutôt de se vaincre que la

fortune, & de changer plutôt ses desirs que l'ordre du monde. Réfléchissant enfin sur les diverses occupations des hommes, pour faire choix de meilleures, il crut ne pouvoir rien faire de mieux, que d'employer sa vie à cultiver sa raison par la méthode que nous allons exposer.

4. Descartes s'étant assuré de ces maximes, & les ayant mises à part, avec les vérités de foi, qui ont toujours été les premieres en sa créance, jugea que pour tout le reste de ses opinions, il pouvoit librement entreprendre de s'en défaire.

» A cause, dit-il, que nos sens nous trompent quelquefois, je voulus supposer qu'il n'y avoit aucune chose qui fût telle qu'ils nous la font imaginer; & parce qu'il y des hommes qui se méprennent en raisonnant, même touchant les plus simples matieres de géométrie, & y font des paralogismes, jugeant que j'étois sujet à faillir autant qu'un autre, je rejettai comme fausses, toutes les raisons que j'avois prises auparavant pour des démonstrations; & enfin considérant que toutes les mêmes pensées que nous avons étant éveillés, nous peuvent aussi venir quand nous dormons, sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je résolus de feindre que toutes les choses qui m'étoient jamais entrées dans l'esprit, n'étoient non plus vraies que les illusions de mes songes; mais aussi-tôt après je pris garde que pendant que je voulois ainsi penser que tout étoit faux, il falloit nécessairement que moi qui le pensois, fusse quelque chose; & remarquant que cette vérité : Je pense, donc je suis, étoit si ferme & si assurée, que toutes les plus extravagantes suppositions des Sceptiques n'étoient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvois la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchois. «

» Puis examinant avec attention ce que j'étois & voyant que je pouvois feindre que je n'avois aucun corps, & qu'il n'y avoit aucun monde, ni aucun lieu où je fusse; mais que je ne pouvois pas feindre pour cela que je n'étois point, & qu'au contraire de cela même, je pensois à douter de la vérité des autres choses, il suivoit très-évidemment & très-certainement que j'étois; au lieu que si j'eusse seulement cessé de penser, encore que tout le reste de ce que j'avois imaginé eût être vrai, je n'avois aucune raison de croire que j'eusse été: je connus delà que j'étois une substance, dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser, & qui, pour être, n'a besoin d'aucun lieu, ni ne dépend d'aucune chose matérielle; encore que ce moi, c'est-à-dire, l'ame par laquelle je suis ce que je suis, est entiérement distincte du corps, & même qu'elle est plus aisée à connoître que *lui*, & qu'encore qu'il ne fût point, elle ne laisseroit pas d'être tout ce qu'elle est. «

» Après cela je considérai, en général, ce qui est requis à une proposition pour être vraie & certaine; car, puisque je venois d'en trouver une que je savois être telle, je pensai que je devois aussi savoir en quoi consiste cette certitude; & ayant remarqué qu'il n'y a rien du tout en ceci, je pense, donc je suis: qui m'assure que je dis la vérité? sinon que je vois très-clairement que pour penser il faut être, je jugeai que je pouvois prendre pour regle générale, que les choses que nous concevons fort clairement & fort distinctement, sont toutes vraies. »

5. Descartes s'étend plus au long dans ses Méditations, que dans le Discours sur la méthode, pour prouver qu'il ne peut penser sans être; & de peur qu'on ne lui conteste ce premier point, il va au-devant de tout ce qu'on pourroit lui opposer,

& trouve toujours qu'il pense, & que s'il pense, il est, soit qu'il veille, soit qu'il sommeille, soit qu'un esprit supérieur ou une divinité puissante s'applique à le tromper. Il se procure ainsi un premiere certitude; ne s'en trouvant redevable qu'à la clarté de l'idée qui le touche, il fonde là-dessus cette regle célebre de tenir pour vrai ce qui est clairement contenu dans l'idée qu'on a d'une chose; & l'on voit par toute la suite de ces raisonnements, qu'il sous-entend & ajoute une autre partie à sa regle, savoir, de ne tenir pour vrai que ce qui est clair.

6. Le premier usage qu'il fait de sa regle, c'est de l'appliquer aux idées qu'il trouve en lui-même. Il remarque qu'il cherche, qu'il doute, qu'il est incertain, d'où il infere qu'il est imparfait; mais il sait en même-temps qu'il est plus beau de savoir, d'être sans foiblesse, d'être parfait. Cette idée d'un être parfait lui paroît ensuite avoir une réalité qu'il ne peut tirer du fonds de son imperfection; il trouve cela si clair, qu'il en conclut qu'il y a un Etre souverainement parfait, qu'il appelle *Dieu*, de qui seul il a pu recevoir une telle idée.

7. Il se fortifie dans cette découverte, en considérant que l'existence étant une perfection, elle est renfermée dans l'idée d'un Etre souverainement parfait. Il se croit donc aussi autorisé par sa regle, à affirmer que Dieu existe, qu'à prononcer que lui, Descartes, existe, puisqu'il pense.

8. Il continue de cette sorte à réunir par plusieurs conséquences immédiates, une premiere suite de connoissances qu'il croit parfaitement évidentes sur la nature de l'ame, sur celle de Dieu, & sur la nature du corps.

Il fait une remarque importante sur sa méthode, savoir que ces longues chaînes de raisons, toutes simples & faciles, dont les géometres ont coutu-

me de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, lui avoient donné occasion de s'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connoissance des hommes, s'entre-suivent en même façon ; & que pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, & qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre;

10. C'est dans cette espérance que notre illustre philosophe commença ensuite à faire liaison de ses découvertes avec trois ou quatre regle de mouvement ou de méchanique, qu'il crut voir clairement dans la nature, & qui lui parurent suffisantes pour rendre raison de tout, ou pour former une chaîne de connoissances, qui embrassât l'univers & ses parties, sans y rien excepter.

» Je me résolus, dit-il, de laisser tout ce monde-ci aux disputes des philosophes, & de parler seulement de ce qui arriveroit dans un nouveau monde, si Dieu créoit maintenant, quelque part, dans les espaces imaginaires, assez de matiere pour le composer, & qu'il agitât diversement & sans ordre, les diverses parties de cette matiere; en sorte qu'il en composât un chaos aussi confus que les poëtes en puissent feindre, & que par après il ne fît que prêter son concours ordinaire à la nature, & la laisser agir selon les loix qu'il a établies. »

» De plus je fis voir quelles étoient les loix de la nature. — Après cela je montrai comment la plus grande partie de la matiere de ce chaos devoit, ensuite de ces loix, se disposer & s'arranger d'une certaine façon qui la rendoit toute semblable à nos cieux; comment cependant quelques-unes de ces parties devoient composer une terre, & quelques-unes,

ques, des planetes & des cometes ; & quelques autres, un soleil & des étoiles fixes. —— Delà je vins à parler particuliérement de la terre ; comment les montagnes, les mers, les fontaines & les rivieres pouvoient naturellement s'y former, & les métaux y venir dans les mines, & les plantes y croître dans les campagnes, & généralement tous les corps qu'on nomme *mêlés* ou *composés*, s'y engendrer. —— On peut croire, sans faire tort au miracle de la création, que par les seules loix de la méchanique, établies dans la nature, toutes les choses qui sont purement matérielles, auroient pu s'y rendre telles que nous les voyons à present. De la description de cette génération des corps animés & des plantes, je passai à celle des animaux, & particuliérement à celle des hommes. «

11. Descartes finit son Discours sur la méthode, en nous montrant des fruits de la sienne. » J'ai cru, dit-il, après avoir remarqué jusqu'où ces notions générales, touchant la physique, peuvent conduire, que je ne pouvois les tenir cachées, sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer, autant qu'il est en nous, le bien général de tous les hommes ; car elles m'ont fait voir, qu'il est possible de parvenir à des connoissances qui sont fort utiles à la vie, & qu'au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle, connoissant la force & les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des lieux & de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connoissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer, en même façon, à tous les usages auxquels ils sont propres, & ainsi nous rendre maîtres & possesseurs de la nature. «

Descartes se félicite, en dernier lieu, des avan-

tages qui reviendront de sa physique générale, à la médecine & à la santé. Le but de ses connoissances est de se pouvoir exempter d'une infinité de maladies, & même aussi, peut-être, de l'affoiblissement de la vieillesse. Telle est la méthode de Descartes. Telles sont ses promesses, ou ses espérances. Elles sont grandes sans doute; & pour sentir au juste ce qu'elles peuvent valoir, il est bon d'avertir le lecteur, qu'il ne doit point se prévenir contre ce renoncement à toute connoissance sensible, par lequel ce philosophe débute. On est d'abord tenté de rire en le voyant hésiter à croire qu'il n'y ait ni monde, ni lieu, ni aucun corps autour de lui; mais c'est un doute métaphysique, qui n'a rien de ridicule ni de dangereux; & pour en juger sérieusement, il est bon de se rappeller les circonstances où Descartes se trouvoit. Il étoit né avec un grand génie, & il régnoit alors dans les écoles un galimathias d'entités, de formes substantielles, & de qualités attractives, répulsives, rétentrices, connectrices, expultrices, & autres non moins ridicules ni moins obscures, dont ce grand homme étoit extrêmement rebuté. Il avoit pris goût de bonne heure à la méthode des géometres, qui, d'une vérité incontestable, ou d'un point accordé, conduisent l'esprit à quelqu'autre vérité inconnue; puis de celle-ci à un autre, en procédant toujours ainsi; ce qui procure cette conviction d'où naît une satisfaction parfaite. La pensée lui vint d'introduire la même méthode dans l'étude de la nature, & il crut, en partant de quelques vérités simples, pouvoir parvenir aux plus cachées, & enseigner la physique ou la formation de tous les corps, comme on enseigne la géométrie.

Nous reconnoîtrions facilement nos défauts, si nous pouvions remarquer que les plus grands hommes en ont eu de semblables. Les philoso-

phes auroient suppléé à l'impuissance où nous sommes, pour la plupart, de nous étudier nous-mêmes, s'il nous avoient laissé l'histoire des progrès de leur esprit. Descartes l'a fait, & c'est un des grands avantages de sa méthode. Au lieu d'attaquer directement les Scholastiques, il représente le temps où il étoit dans les mêmes préjugés : il ne cache point les obstacles qu'il a eus à surmonter pour s'en défaire ; il donne les regles d'une méthode beaucoup plus simple qu'aucune de celles qui avoient été en usage jusqu'à lui, laisse entrevoir les découvertes qu'il croit avoir faites, & prépare par cette adresse, les esprits à recevoir les nouvelles opinions qu'il se proposoit d'établir. Il y a apparence que cette conduite a eu beaucoup de part à la révolution dont ce philosophe est l'auteur.

La méthode des géomettres est bonne ; mais a-t-elle autant d'étendue que Descartes lui en donnoit ? Il n'y a nulle apparence. Si l'on peut procéder géométriquement en physique, c'est seulement dans telle ou telle partie, & sans espérance de lier le tout. Il n'en est pas de la nature comme des mesures & des rapports de grandeur. Sur ces rapports, Dieu a donné à l'homme une intelligence capable d'aller fort loin, parce qu'il vouloit le mettre en état de faire une maison, une voûte, une digue, & mille autres ouvrages où il auroit besoin de nombrer & de mesurer. En formant un ouvrier, Dieu a mis en lui les principes propres à diriger ses opérations ; mais destinant l'homme à faire usage du monde, & non à le construire, il s'est contenté de lui en faire connoître sensiblement & expérimentalement les qualités usuelles ; il n'a pas jugé à propos de lui accorder la vue claire de cette machine immense.

Il y a encore un défaut dans la méthode de

Descartes : selon lui, il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. Il paroît, au contraire, qu'il faut commencer par chercher les propriétés ; car si les notions que nous sommes capables d'acquérir, ne sont, comme il paroît évident, que différentes collections d'idées simples, que l'expérience nous a fait rassembler sous certains noms, il est bien plus naturel de les former, en cherchant les idées dans le même ordre que l'expérience les donne, que de commencer par les définitions, pour en déduire ensuite les différentes propriétés des choses. Descartes méprisoit la science qui s'acquiert par les sens ; & s'étant accoutumé à se renfermer tout entier dans des idées intellectuelles, qui, pour avoir entr'elles quelque suite, n'avoient pas en effet plus de réalité, il alla, avec beaucoup d'esprit, de méprise en méprise. Avec une matiere prétendue homogene, mise & entretenue en mouvement, selon deux ou trois regles de la méchanique, il entreprit d'expliquer la formation de l'univers. Il entreprit en particulier de montrer, avec une parfaite évidence, comment quelques parcelles de chyle ou de sang, tirées d'une nourriture commune, doivent former juste & précisément le tissu, l'entrelacement, & la correspondance des vaisseaux du corps d'un homme, plutôt que d'un tigre ou d'un poisson. Enfin il se vantoit d'avoir découvert un chemin qui lui sembloit tel, qu'on devoit infailliblement trouver la science de la vraie médecine en le suivant.

On peut juger de la nature de ses connoissances à cet égard par les traits suivants. Il prit pour un rhumatisme la pleurésie dont il est mort, & crut se délivrer de la fievre en buvant un demi-verre d'eau-de-vie ; parce qu'il n'avoit pas eu be-

soin de la saignée dans l'espace de quarante ans, il s'opiniâtra à se refuser ce secours qui étoit le plus spécifique pour son mal : il y consentit trop tard, lorsque son délire fut calmé & dissipé. Mais alors, dans le plein usage de sa raison, il voulut qu'on lui infusât du tabac dans du vin pour le prendre intérieurement, ce qui détermina son médecin à l'abandonner. Le neuvieme jour de sa fievre, qui fut l'avant-dernier de sa vie, il demanda, de sang froid, des pannais, & les mangea par précaution, de crainte que ses boyaux ne se retrécissent, s'il continuoit à ne prendre que des bouillons. On voit ici la distance qu'il y a du géometre au Physicien.

Quoique M. Descartes se fût appliqué à l'étude de la morale, autant qu'a aucune autre partie de la philosophie, nous n'avons cependant de lui aucun Traité complet sur cette matiere. On en voit les raisons dans une lettre qu'il écrivit à M. Chanut » MM. les Régents du College, (disoit-il à son ami,) sont si animés contre moi, à cause des innocents principes de physique qu'ils ont vus, & tellement en colere de ce qu'ils n'y trouvent aucun prétexte pour me calomnier, que si je traitois après cela de la morale, ils ne me laisseroient aucun repos; car puisqu'un pere Jésuite a cru avoir assez de sujet pour m'accuser d'être Sceptique, de ce que j'ai réfuté les Sceptiques, & qu'un ministre a entrepris de persuader que j'étois Athée, sans en alléguer d'autres raisons, sinon que j'ai tâché de prouver l'existence de Dieu, que ne diroient-ils point, si j'entreprenois d'examiner quelle est la juste valeur de toutes les choses qu'on peut desirer ou craindre; quel sera l'état de l'ame après la mort; jusqu'où nous devons aimer la vie, & quels nous devons être pour n'avoir aucun sujet d'en craindre la perte? J'aurois

beau n'avoir que les opinions les plus conformes à la religion, & les plus utiles au bien de l'état, ils ne laisseroient pas de vouloir faire croire que j'en aurois de contraires à l'un & à l'autre. Ainsi je pense que le mieux que je puisse faire dorénavant, sera de m'abstenir de faire des livres; & ayant pris pour ma devise : *Illi mors gravis incubat, qui notus nimis omnibus, ignotus moritur sibi*, de n'étudier plus que pour m'instruire, & ne communiquer mes pensées, qu'à ceux avec qui je pourrai converser en particulier. «

On voit par-là, qu'il n'étudioit la morale, que pour sa conduite particuliere; & c'est peut-être aux effets de cette étude, qu'on pourroit rapporter les desirs qu'on trouve dans la plupart de ses Lettres, de consacrer toute sa vie à la science de bien vivre avec son prochain; en renonçant à toute autre connoissance; au moins avoit-il appris dans cette étude à considérer les écrits des anciens païens comme des palais superbes, qui ne sont bâtis que sur du sable. Il remarqua dès-lors, que ces anciens, dans leur morale, élevent fort haut les vertus, & les font paroître estimables au-dessus de tout ce qu'il y a dans le monde; mais qu'ils n'enseignent pas assez à les connoître, & que ce qu'ils appellent d'un si beau nom, n'est souvent qu'insensibilité, orgueil, & désespoir. Ce fut aussi à cette étude, qu'il fut redevable des quatre maximes que nous avons rapportées dans l'analyse que nous avons donnée de sa méthode, & sur lesquelles il voulut régler sa conduite : il n'étoit esclave que des passions qui rendent les hommes vicieux. Il étoit parfaitement guéri de l'inclination qu'on lui avoit autrefois inspirée pour le jeu & de l'indifférence pour la perte de son temps. Quant à ce qui regarde la religion, il conserva toujours ce fond de piété,

que ses maîtres lui avoient inspirée à la Fleche. Il avoit compris de bonne heure que tout ce qui est l'objet de la foi, ne sauroit l'être de la raison ; il disoit qu'il seroit tranquille, tant qu'il auroit Rome & la Sorbonne de son côté.

L'irrésolution où il fut assez long-temps, touchant les vues générales de son état, ne tomboit point sur ses actions particulieres ; il vivoit & agissoit indépendamment de l'incertitude qu'il trouvoit dans les jugements qu'il faisoit sur les sciences. Il s'étoit fait une morale simple, selon les maximes de laquelle il prétendoit embrasser les opinions les plus modérées, les plus communément reçues dans la pratique, se faisant toujours assez de justice, pour ne pas préférer ses opinions particulieres, à celles des personnes qu'il jugeoit plus sages que lui. Il apportoit deux raisons qui l'obligeoient à ne choisir que les plus modérées d'entre plusieurs opinions également reçues ; la premiere, que se sont toujours les plus commodes pour la pratique, & vraisemblablement les meilleures, toutes les extrêmités dans les actions morales, étant ordinairement vicieuses : la seconde, que ce seroit se détourner moins du vrai chemin, au cas qu'il vint à s'égarer, & qu'ainsi il ne seroit jamais obligé de passer d'une extrêmité à l'autre. Il paroissoit, dans toutes les occasions, si jaloux de liberté, qu'il ne pouvoit dissimuler l'éloignement qu'il avoit pour tous les engagements qui sont capables de nous priver de notre indifférence de nos actions. Ce n'est pas qu'il prétendît trouver à redire aux Loix, qui, pour remédier à l'inconstance des esprits foibles, ou pour établir des sûretés dans le commerce de la vie, permettent qu'on fasse des vœux ou des contrats, qui obligent ceux qui les font à persévérer dans leur entreprise ; mais ne voyant rien au monde qui demeurât toujours dans le même état, & se permettant de perfection-

ner son jugement de plus en plus, il auroit cru offenser le bon sens, s'il se fût obligé à prendre une chose pour bonne, lorsqu'elle auroit cessé de l'être, ou de lui paroître telle, sous prétexte qu'il l'auroit trouvée bonne dans un autre temps.

A l'égard des actions de sa vie, qu'il ne croyoit point souffrir de délai, lorsqu'il n'étoit point en état de discerner les opinions les plus véritables, il s'attachoit toujours aux plus probables. S'il arrivoit qu'il ne trouvât pas plus de probabilité dans les unes que dans les autres, il ne laissoit pas de se déterminer à quelques-unes, & de les considérer ensuite, non plus comme douteuses par rapport à la pratique, mais comme très-vraies & très-certaines; parce qu'il croyoit que la raison qui l'y avoit fait déterminer, se trouvoit telle : par ce moyen, il vint à bout de prévenir le repentir & les remords qui ont coutume d'agiter les esprits foibles & chancelants, qui se portent trop légérement à entreprendre comme bonnes, les choses qu'ils jugent ensuite être mauvaises.

Il s'étoit fortement persuadé qu'il n'y a rien dont nous puissions disposer absolument, hormis nos pensées & nos desirs; de sorte qu'après avoir fait tout ce qui pouvoit dépendre de lui pour les choses de dehors, il regardoit comme absolument impossible à son égard, ce qui lui paroissoit difficile; c'est ce qui le fit résoudre à ne desirer que ce qu'il croyoit pouvoir acquérir. Il crut que le moyen de vivre content, étoit de regarder tous les biens qui sont hors de nous, comme également éloignés de notre pouvoir. Il dut sans doute avoir besoin de beaucoup d'exercice, & d'une méditation souvent réitérée, pour s'accoutumer à regarder tout sous ce point de vue; mais étant venu à bout de mettre son esprit dans cette situation, il se trouva tout préparé à souffrir tranquillement les maladies & les disgraces

de la fortune, par lesquelles il plairoit à Dieu de l'exercer. Il croyoit que c'étoit principalement dans ce point, que consistoit le secret des anciens philosophes, qui avoient pu autrefois se soustraire à l'empire de la fortune, &, malgré les douleurs & la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs dieux.

Avec ces dispositions intérieures, il vivoit, en apparence, de la même maniere que ceux qui, étant libres de tout emploi, ne songent qu'à passer une vie douce & irréprochable aux yeux des hommes, qui s'étudient à séparer les plaisirs des vices, & qui, pour jouir de leur loisir sans s'ennuyer, ont recours de temps en temps à des divertissements honnêtes. Ainsi sa conduite n'ayant rien de singulier, qui fût capable de frapper les yeux ou l'imagination des autres, personne ne mettoit obstacle à la continuation de ses desseins, & il s'appliquoit sans cesse à la recherche de la vérité.

Quoique M. Descartes eût résolu, comme nous venons de le dire, de ne rien écrire sur la morale, il ne pût refuser cette satisfaction à la princesse Elisabeth : il n'imagina rien de plus propre à consoler cette princesse philosophe dans ses disgraces, que le Livre de Séneque, touchant la *Vie heureuse*, sur lequel il fit des observations, tant pour lui en faire remarquer les fautes, que pour lui faire porter ses pensées au-delà même de celles de cet auteur. Voyant augmenter de jour en jour la malignité de la fortune, qui commençoit à persécuter cette princesse, il s'attacha à l'entretenir, dans ses Lettres, des moyens que la philosophie pouvoit lui fournir pour être heureuse & contente dans cette vie; & il avoit entrepris de lui persuader que nous ne saurions trouver que dans nous-mêmes cette félicité naturelle, que les ames vulgaires attendent en vain de la fortune. Lorsqu'il choisit le Livre de Séneque, *de la Vie heureuse*,

il eut seulement égard à la réputation de l'auteur, & à la dignité de la matiere, sans songer à la maniere dont il l'avoit traitée; mais l'ayant examinée depuis, il ne la trouva point assez exacte, pour mériter d'être suivie. Pour donner lieu à la princesse d'en pouvoir juger plus aisément, il lui explique d'abord de quelle sorte il croyoit que cette matiere eût dû être traitée par un philosophe tel que Séneque, qui n'avoit que la raison naturelle pour guide; ensuite il fit voir comment Séneque eût dû nous enseigner toutes les principales vérités, dont la connoissance est requise pour faciliter l'usage de la vertu, pour régler nos desirs & nos passions, & jouir ainsi de la béatitude naturelle; ce qui auroit rendu son Livre le meilleur & le plus utile qu'un philosophe païen eût su écrire.

Après avoir marqué ce qu'il lui sembloit que Séneque eût dû traiter dans son Livre, il examina, dans une seconde Lettre à la princesse, ce qu'il y traite, avec une netteté & une force d'esprit, qui nous fait regretter que M. Descartes n'ait pas entrepris de rectifier ainsi les pensées de tous les anciens. Les réflexions judicieuses que la princesse fit de son côté sur le Livre de Séneque, porterent M. Descartes à traiter dans les Lettres suivantes, des autres questions les plus importantes de la morale, touchant le souverain Bien, la Liberté de l'homme, l'Etat de l'ame, l'Usage de la raison, l'Usage des passions, les Actions vertueuses & vicieuses, l'Usage des biens & des maux de la vie. Ce commerce de philosophie morale fut continué par la princesse, depuis son retour des eaux de Spa, où il avoit commencé avec une ardeur toujours égale, au milieu des malheurs dont sa vie fut traversée, & rien ne fut capable de le rompre, que la mort de M. Descartes.

En 1641 parut en latin un des plus célébres ou-

vrages de notre philosophe, & celui qu'il paroît avoir toujours chéri le plus; ce furent ses Méditations touchant la premiere philosophie, où l'on démontre l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame. Mais on sera peut-être surpris d'apprendre que c'est à la conscience de Descartes, que le public fut redevable de ce présent. Si l'on avoit eu affaire à un philosophe moins zélé pour le vrai, & si cette passion si louable & si rare n'avoit détruit les raisons qu'il prétendoit avoir de ne plus jamais imprimer aucun de ses écrits, c'étoit fait de ses Méditations, aussi-bien que de son Monde, de son Cours philosophique, de sa Réfutation de la Scholastique, & de divers autres ouvrages qui n'ont pas vu le jour, excepté les Principes, qui avoient été nommément compris dans la condamnation qu'il en avoit faite. Cette distinction étoit due à ses Méditations métaphysiques. Il les avoit composées dans sa retraite en Hollande. Depuis ce temps-là, il les avoit laissées dans son cabinet, comme un ouvrage imparfait, dans lequel il n'avoit songé qu'à se satisfaire. Mais ayant considéré ensuite la difficulté que plusieurs personnes auroient de comprendre le peu qu'il avoit mis de métaphysique dans la quatrieme partie de son Discours sur la Méthode, il voulut revoir son ouvrage, afin de le mettre en état d'être utile au Public, en donnant des éclaircissements à cet endroit de sa méthode, auquel cet ouvrage pourroit servir de commentaire. Il comparoit ce qu'il avoit fait en cette matiere, aux démonstrations d'Apollonius, dans lesquelles il n'y a véritablement rien qui ne soit très clair & très certain, lorsqu'on considere chaque point à part. Mais parce qu'elles sont un peu longues, & qu'on ne peut y voir la nécessité de la conclusion, si l'on ne se souvient exactement de tout ce qui la précede, à peine peut-

on trouver un homme dans toute une ville, dans toute une province, qui soit capable de les entendre. De même, M. Descarres croyoit avoir entiérement démontré l'existence de Dieu & l'immatérialité de l'ame humaine. Mais parce que cela dépendoit de plusieurs raisonnements qui s'entre-suivoient, & que; si on en oublioit la moindre circonstance, il n'étoit pas aisé de bien entendre la conclusion, il prévoyoit que son travail auroit peu de fruit, à moins qu'il ne tombât heureusement entre les mains de quelques personnes intelligentes, qui prissent la peine d'examiner sérieusement les raisons, & qui, disant sincérement ce qu'elles en penseroient, donnassent le ton aux autres pour en juger comme eux, ou du moins pour n'oser les contredire sans raison.

Le P. Mersenne ayant reçu l'ouvrage attendu depuis tant de temps, voulut satisfaire l'attente de ceux auxquels il l'avoit promis, par l'activité & l'industrie dont il usa pour le leur communiquer. Il en écrivit, peu de temps après, à M. Descartes; & il lui promit les objections de divers théologiens & philosophes. M. Descartes en parut d'autant plus surpris, qu'il s'étoit persuadé qu'il falloit plus de temps pour remarquer exactement tout ce qui étoit dans son Traité, & tout ce qui y manquoit d'essentiel. Le P. Mersenne, pour lui faire voir qu'il n'y avoit ni précipation, ni négligence dans l'examen qu'il en faisoit faire, lui manda qu'on avoit déjà remarqué que, dans un Traité qu'on croyoit fait exprès pour prouver l'immortalité de l'ame, il n'avoit pas dit un mot de cette immortalité. M. Descartes lui répondit sur le champ, qu'on ne devoit pas s'en étonner; qu'il ne pouvoit pas démontrer que Dieu ne puisse anéantir l'ame de l'homme, mais seulement qu'elle est d'une nature entiérement distincte de celle du

corps, & par conséquent, qu'elle n'eſt point ſujette à mourir avec lui ; que c'étoit-là tout ce qu'il croyoit être requis pour établir la religion, & que c'étoit auſſi tout ce qu'il s'étoit propoſé de prouver. Pour détromper ceux qui penſoient autrement, il fit changer le titre de ſon Chapitre, ou de la ſeconde Méditation, qui portoit : *De Mente humanâ*, en général ; au lieu de quoi il fit mettre : *De Naturâ mentis humanæ, quòd ipſa ſit notior, quàm corpus*, afin qu'on ne crût pas qu'il eût voulu y démontrer ſon immortalité.

Huit jours après, M. Deſcartes envoya au P. Merſenne un Abrégé des principaux points qui touchoient Dieu & l'ame, pour ſervir d'argument à tout l'ouvrage. Il lui permit de le faire imprimer par forme de Sommaire à la tête du Traité, afin que ceux qui aimoient à trouver en un même lieu tout ce qu'ils cherchoient, puſſent voir en raccouci tout ce que contenoit l'ouvrage, qu'il crut devoir partager en ſix Méditations.

Dans la premiere, il propoſe les raiſons pour leſquelles nous pouvons douter généralement de toutes choſes, & particuliérement des choſes matérielles, juſqu'à ce que nous ayons établi de meilleurs fondements dans les ſciences, que ceux que nous avons eus juſqu'à préſent. Il fait voir que l'utilité de ce doute général conſiſte à nous délivrer de toutes ſortes de préjugés ; à détacher notre eſprit des ſens, & à faire que nous ne puiſſions plus douter des choſes que nous reconnoîtrons être très-véritables.

Dans la ſeconde, il fait voir que l'eſprit uſant de ſa propre liberté, pour ſuppoſer que les choſes, de l'exiſtence deſquelles il a le moindre doute, n'exiſtent pas en effet, reconnoît qu'il eſt impoſſible que cependant il n'exiſte pas lui-même ; ce qui ſert à lui faire diſtinguer les choſes qui lui appar-

tiennent, d'avec celles qui appartiennent au corps. Il semble que c'étoit le lieu de prouver l'immortalité de l'ame. Mais il manda au P. Mersenne, qu'il s'étoit contenté, dans cette seconde Méditation, de faire concevoir l'ame sans le corps, sans entreprendre encore de prouver qu'elle est réellement distincte du corps; parce qu'il n'avoit pas encore mis dans ce lieu-là les prémices dont on peut tirer cette conclusion, que l'on ne trouveroit que dans la sixieme Méditation. C'est ainsi que ce philosophe, tâchant de ne rien avancer dans tout son Traité, dont il ne crût avoir des démonstrations exactes, se croit obligé de suivre l'ordre des géometres, qui est de produire premiérement tous les principes d'où dépend la proposition que l'on cherche, avant que de rien conclure. La premiere & la principale chose qui est requise selon lui, pour bien connoître l'immortalité de l'ame, est d'en avoir une idée ou une conception très-claire & très-nette, qui soit parfaitement distincte de toutes les conceptions qu'on peut avoir du corps. Il faut sçavoir, outre cela, que tout ce que nous concevons clairement & distinctement, est vrai de la même maniere que nous le concevons; c'est ce qu'il a été obligé de remettre à la quatrieme Méditation. Il faut de plus avoir une conception dinstincte de la nature corporelle; c'est ce qui se trouve, en partie, dans la seconde, & en partie dans les cinquieme & sixieme Méditations. L'on doit conclure de tout cela, que les choses que l'on conçoit clairement & distinctement comme des substances diverses, telles que sont l'esprit & le corps, sont des substanees réellement distinctes les unes des autres, c'est ce qu'il conclut dans la sixieme Méditation. Revenons à l'ordre des Méditations & de ce qu'elles conviennent.

Dans la troisieme, il développe assez au long

le principal argument par lequel il prouve l'existence de Dieu. Mais n'ayant pas jugé à propos d'y employer aucune comparaison tirée des choses corporelles, afin d'éloigner autant qu'il pourroit l'esprit du lecteur de l'usage & du commerce des sens, il n'avoit pu éviter certaines obscurités auxquelles il avoit déjà remédié dans ses Réponses aux premieres objections qu'on lui avoit faites dans les Pays-bas, & qu'il avoit envoyées au P. Mersenne, pour être imprimées à Paris, avec son Traité.

Dans la quatrieme, il prouve que toutes les choses que nous concevons fort clairement & fort distinctement, sont toutes vraies. Il y explique aussi en quoi consiste la nature de l'erreur ou de la fausseté. Par-là, il n'entend point le péché ou l'erreur qui se commet dans la poursuite du bien & du mal, mais seulement l'erreur qui se trouve dans le jugement & le discernement du vrai & du faux.

Dans la cinquieme, il explique la nature corporelle en général. Il y démontre encore l'existence de Dieu par une nouvelle raison. Il y fait voir comment il est vrai que la certitude même des démonstrations géométriques dépend de la connoissance de Dieu.

Dans la sixieme, il distingue l'action de l'entendement d'avec celle de l'imagination, & donne les marques de cette distinction. Il y prouve que l'ame de l'homme est réellement distincte du corps. Il y expose toutes les erreurs qui viennent des sens, avec les moyens de les éviter. Enfin il y apporte toutes les raisons, desquelles on peut conclure l'existence des choses matérielles. Ce n'est pas qu'il les jugeât fort utiles pour prouver qu'il y a un monde; que les hommes ont des corps, & autres choses semblables qui n'ont jamais été mises en doute par aucun homme de bon sens; mais

parce qu'en les considérant de près, on vient à connoître qu'elles ne sont pas si évidentes, que celles qui nous conduisent à la connoissance de Dieu & de notre ame.

Voilà l'Abrégé des Méditations de Descartes, qui sont de tous ses ouvrages, celui qu'il a toujours le plus estimé. Tantôt il remercioit Dieu de son travail, croyant avoir trouvé comment on peut démontrer les vérités métahysiques; tantôt il se laissoit aller au plaisir de faire connoître aux autres l'opinion avantageuse qu'il en avoit conçue. » Assurez-vous, écrivoit-il au P. Mersenne, qu'il n'y a rien dans ma Métahysique, que je ne croie être, ou très-reconnu par la lumiere naturelle, ou démontré évidemment, & que je me fais fort de le faire entendre à ceux qui voudront & pourront y méditer, &c. « En effet, on peut dire que ce Livre renferme tout le fonds de sa doctrine, & que c'est une pratique très-exacte de sa Méthode. Il avoit coutume de le vanter à ses amis intimes, comme contenant des vérités importantes, qui n'avoient jamais été bien examinées avant lui, & qui ne donnoient point l'ouverture à la vraie philosophie, dont le point principal consiste à nous convaincre de la différence qui se trouve entre l'esprit & le corps. C'est ce qu'il a prétendu faire dans ses Méditations, par une analyse, qui ne nous apprend pas seulement cette différence, mais qui nous montre en même-temps le chemin qu'il a suivi pour la découvrir.

Descartes, dans son Traité de la lumiere transporte son lecteur au-delà du monde, dans les espaces imaginaires; & là il suppose que pour donner aux philosophes l'intelligence de la structure du monde, Dieu veut bien leur accorder le spectacle d'une création. Il fabrique pour cela une multitude de parcelles de matiere également du-

res, cubiques, ou triangulaires, ou simplement irrégulieres & raboteuses, ou même de toutes figures, mais étroitement appliquées l'une contre l'autre, face contre face, & si bien entassées, qu'il ne s'y trouve pas le moindre interstice. Il soutient même que Dieu, qui les a créées dans les espaces imaginaires, ne peut pas, après cela, laisser subsister entr'elles le moindre petit espace vuide de corps, & que l'entreprise de ménager ce vuide, passe le pouvoir du Tout-Puissant. Ensuite Dieu met toutes ces parcelles en mouvement ; il les fait tourner la plupart autour de leur propre centre, & de plus, il les pousse en ligne directe.

Dieu leur commande de rester chacune dans leur état de figure, masse, vîtesse ou repos, jusqu'à ce qu'elles soient obligées de changer par la résistance ou par la fracture.

Il leur commande de partager leurs mouvements avec celles qu'elles rencontreront, & de recevoir du mouvement des autres. Descartes détaille les regles de ces mouvements, & de ces communications le mieux qu'il lui est possible.

Dieu commande enfin à toutes les parcelles mues d'un mouvement de progression, de continuer tant qu'elles pourront à se mouvoir en ligne droite.

Cela supposé, Dieu, selon Descartes, conserve ce qu'il a fait ; mais il ne fait plus rien. Ce cahos sorti de ses mains, va s'arrêter par un effet du mouvement, & devenir un monde semblable au nôtre, un monde dans lequel, quoique Dieu n'y mette aucun ordre ni proportion, on pourra voir toutes les choses, tant générales que particulieres, qui paroissent dans le vrai monde. Ce sont les propres paroles de l'Auteur, & l'on ne sauroit trop y faire attention.

De ces parcelles primordiales, inégalement

mues, qui font la matiere commune de tout, & qui ont une parfaite indifférence à devenir une chofe ou une autre, Defcartes voit d'abord fortir trois éléments, & de ces trois éléments toutes les maffes qui fubfiftent dans le monde. D'abord les carnes, angles & extrêmités des parcelles, font inégalement rompues par le frottement. Les plus fines pieces font la matiere fubtile, qu'il nomme *le premier élément* : les corps ufés & arrondis par le frottement, font le fecond élément ou la lumiere ; les pieces rompues les plus groffieres, les éclats les plus maffifs, & qui confervent le plus d'angles, font le troifieme élément, ou la matiere terreftre & planétaire.

Tous les éléments mus, & fe faifant obftacle les uns aux autres, fe contraignent réciproquement à avancer, non en ligne droite, mais en ligne circulaire, & à marcher par tourbillons, les uns autour d'un centre commun, les autres autour d'un autre ; de forte cependant que confervant toujours leur tendance à s'en aller en ligne droite ; ils font effort à chaque inftant pour s'éloigner du centre, ce qu'il appelle *force centrifuge*.

Tous ces éléments tâchant de s'éloigner du centre, les plus maffifs d'entr'eux, font ceux qui s'en éloigneront le plus : ainfi l'élément globuleux fera plus éloigné du centre, que la matiere fubtile ; & comme tout doit être plein, cette matiere fubtile fe rangera en partie dans les interftices des globules de la lumiere, & en partie vers le centre du tourbillon. Cette partie de matiere fubtile, c'eft-à-dire de la plus fine pouffiere qui s'eft rangée au centre, eft ce que Defcartes appelle *un foleil*. Il y a de pareils amas de même pouffiere dans d'autres tourbillons comme dans celui-ci ; & ces amas de pouffiere font autant d'autres foleils que nous nommons *étoiles*, & qui brillent peu

à notre égard, vu l'éloignement. L'élément globuleux étant composé de globules inégaux, les plus forts s'écartent le plus vers les extrêmités du tourbillon; les plus foibles se tiennent plus près du soleil. L'action de la fine poussiere qui compose le soleil, communique son agitation aux globules voisins; & c'est en quoi consiste la lumiere. Cette agitation communiquée à la matiere globuleuse, accélere le mouvement de celle-ci; mais cette accélération diminue en raison de l'éloignement, & finit à une certaine distance.

On peut donc diviser la lumiere depuis le soleil jusqu'à cette distance, en différentes couches dont la vîtesse est inégale, & va diminuant de couches en couches; après quoi, la matiere globuleuse qui remplit le reste immense du tourbillon solaire, ne reçoit plus d'accélération du soleil; & comme ce grand reste de matiere globuleuse est composé de globules les plus gros & les plus forts, l'activité y va toujours en augmentant depuis le terme où l'accélération, causée par le soleil, expire, jusqu'à la rencontre des tourbillons voisins. Si donc il tombe quelques corps massifs dans l'élément globuleux, depuis le soleil jusqu'au terme où finit l'action de cet astre, ces corps seront mus plus vîte auprès du soleil, & moins vîte à mesure qu'ils s'en éloigneront; mais si quelques corps massifs sont amenés dans le reste de la matiere globuleuse, entre le terme de l'action solaire & la rencontre des tourbillons voisins, ils iront avec une accélération toujours nouvelle, jusqu'à s'enfoncer dans ces tourbillons voisins, & d'autres qui s'échapperoient des tourbillons voisins, & entreroient dans l'élément globuleux du nôtre, y pourroient descendre ou tomber, & s'avancer vers le soleil.

Or il y a de petits tourbillons de matiere qui

peuvent rouler dans les grands tourbillons; & ces petits tourbillons peuvent non-seulement être composés d'une matiere globuleuse & d'une poussiere fine, qui, rangée au centre, en fasse de petits soleils, mais ils peuvent encore contenir ou rencontrer bien des parcelles de cette grosse poussiere, de ces grands éclats d'angles brisés que nous avons nommés *le troisieme élément*. Ces petits tourbillons ne manqueront pas d'écarter vers leurs bords toute la grosse poussiere; c'est-à-dire, si vous l'aimez mieux, que les grands éclats formant des pelotons épais & de gros corps, gagneront toujours les bords du petit tourbillon par la supériorité de leur force centrifuge : Descartes arrête-là, & la chose est fort commode. Au lieu de les laisser courir plus loin par la force centrifuge, ou d'être emportés par l'impulsion de la matiere du grand tourbillon, ils obscurcissent le soleil du petit, & ils encroûtent, peu-à-peu, le petit tourbillon, & de ces croûtes épaisses sur tout le dehors, il se forme un corps opaque, une planete, une terre habitable. Comme les amas de la fine poussiere sont autant de soleils, les amas de la grosse poussiere sont autant de planetes & de cometes. Ces planetes amenées dans la premiere moitié de la matiere globuleuse, roulent d'une vîtesse qui va toujours en diminuant, depuis la premiere, qu'on nomme *Mercure*, jusqu'à la derniere, qu'on nomme *Saturne*. Les corps opaques qui sont jettés dans la seconde moitié, s'en vont jusques dans les tourbillons voisins; & d'autres passent des tourbillons voisins, puis descendent dans le nôtre vers le soleil. La même poussiere massive qui nous a fourni une terre, des planetes & des cometes, s'arrange, en vertu du mouvement, en d'autres formes, & nous donne l'eau, l'atmosphere, l'air, les métaux, les pierres, les

animaux & les plantes ; en un mot, toutes les choses, tant générales que particulieres, que nous voyons dans notre monde, organisées & autres.

Il y a encore bien d'autres parties à détailler dans l'édifice de Descartes ; mais ce que nous avons déjà vu, est regardé de tout le monde comme un assortiment de pieces qui s'écroulent ; & sans en voir davantage, il n'y a personne qui ne puisse sentir qu'un tel systême n'est nullement recevable.

1°. Il est d'abord fort singulier d'entendre dire que Dieu ne peut pas créer & rapprocher quelques corps anguleux, sans avoir de quoi remplir exactement les interstices des angles. De quel droit ose-t-on resserrer ainsi la souveraine puissance ?

2°. Mais je veux que Descartes sçache précisément pourquoi Dieu doit avoir tant d'horreur du vuide, je veux qu'il puisse très-bien accorder la liberté des mouvements avec le plein parfait ; qu'il prouve même la nécessité actuelle du plein, à la bonne heure ; l'endroit où je l'arrête, est cette prétention que le vuide soit impossible ; il ne l'est pas même dans sa supposition ; car, pour remplir tous les interstices, il faut avoir des poussieres de toute taille, qui viennent au besoin se glisser à propos dans les intervalles entr'ouverts. Ces poussieres ne se forment qu'à la longue. Les globules ne s'arrondissent pas en un instant. Les coins les plus gros se rompent d'abord, puis les plus petits, & à force de frottements, nous pourrons recueillir de nos pieces pulvérisées, de quoi remplir tout ce qu'il nous plaira ; mais cette pulvérisation est successive. Ainsi, au premier moment que Dieu mettra les parcelles de la matiere primordiale en mouvement, la poussiere n'est pas encore formée ; Dieu souleve les angles ; ils vont commencer à se brisser ; mais avant que la chose

soit faire, voilà, entre ces angles, des vuides sans fin, & nulle matiere pour les remplir.

3o. Selon Descartes, la lumiere est une masse de petits globes qui se touchent immédiatement; en sorte qu'une file de ces globes ne sauroit être poussée par un bout, que l'impulsion ne se fasse sentir en même-temps à l'autre bout, comme il arrive dans un bâton ou dans une file de boulets de canon qui se touchent. M. Roëmer & M. Picard ont observé que quand la terre étoit entre le soleil & Jupiter, les éclipses des satellites arrivoient alors plutôt qu'il n'est marqué dans les Tables; mais que quand la terre s'en alloit du côté opposé, & que le soleil étoit entre Jupiter & la terre, alors les éclipses des satellites arrivoient plusieurs minutes plus tard, parce que la lumiere avoit tout le grand orbe annuel de la terre à traverser de plus, dans cette derniere situation, que dans la précédente; d'où ils sont parvenus à pouvoir assurer que la lumiere du soleil mettoit sept à huit minutes à franchir les trente-trois millions de lieues qu'il y a du soleil à la terre. Quoiqu'il en soit, au reste, sur la durée précise de ce trajet de la lumiere, il est certain que la communication ne s'en fait pas en un instant; mais que le mouvement ou la pression de la lumiere parvient plus vîte sur les corps plus voisins, & plus tard sur les corps les plus éloignés, au lieu qu'une file de douze globes & une file de cent globes, s'ils se touchent, communiquent leur mouvement aussi vîte l'une que l'autre. La lumiere de Descartes n'est donc pas la lumiere du monde.

En voilà assez ce me semble, pour faire sentir les inconvénients de ce systême. On peut, avec M. de Fontenelle, féliciter le siecle, qui, en nous donnant Descartes, a mis en honneur un nouvel art de raisonner, & communiqué aux autres scien-

ces l'exactitude de la géométrie. Mais on doit, selon sa judicieuse remarque, sentir l'inconvénient des systêmes précipités, dont l'impatience de l'esprit humain ne s'accommode que trop bien, & qui étant une fois établis, s'opposent aux vérités qui surviennent.

Il joint à sa remarque un avis salutaire, qui est d'amasser, comme font les académies, des matériaux qui se pourront lier un jour, plutôt que d'entreprendre, avec quelques loix de méchanique, d'expliquer intelligiblement la nature & son admirable vérité.

Je sais qu'on allegue, en faveur du systême de Descartes, l'expérience des loix générales par lesquelles Dieu conserve l'univers. La conservation de tous les êtres est, dit-on, une création continuée ; & de même qu'on en conçoit la conservation par des loix générales, ne peut-on pas y recourir pour concevoir, par forme de simple hypothese, la création & toutes ses suites ?

Raisonner de la sorte, est à-peu-près la même chose que si on assuroit que la même méchanique, qui, avec de l'eau, du foin & de l'avoine, peut nourrir un cheval, peut aussi former un estomac & le cheval entier. Il est vrai que si nous suivons Dieu dans le gouvernement du monde, nous y verrons régner une uniformité sublime. L'expérience nous autorise à n'y pas multiplier les volontés de Dieu comme les rencontres des corps. D'une seule volonté il a réglé, pour tous les cas & pour tous les siecles, la marche & les chocs de tous les corps, à raison de leur masse, de leur vîtesse & de leur ressort. Les loix de ces chocs & de ces communications peuvent être sans doute l'objet d'une physique très-sensée & très-utile, sur-tout lorsque l'homme en fait usage pour diriger ce qui est soumis à ses opérations, & pour construire ces

différents ouvrages dont il est le créateur subalterne. Mais ne vous y méprenez pas: autre chose est de créer les corps, & leur assigner leur place & leurs fonctions; autre chose de les conserver. Il ne faut qu'une volonté ou certaines loix générales fidélement exécutées, pour entretenir chaque espece dans sa forme spéciale, & pour perpétuer les vicissitudes de l'économie du tout, quand une fois la matiere est créée. Mais quand il s'agit de créer, de régler ces formes spéciales, d'en rendre l'entretien sûr & toujours le même, d'en établir les rapports particuliers, & la correspondance universelle, alors il faut, de la part de Dieu, autant de plans & de volontés spéciales, qu'il se trouve de pieces différentes dans la machine entiere.

M. Descartes composa un petit Traité des Passions, en 1646, pour l'usage particulier de la princesse Elisabeth; il l'envoya manuscrit à la reine de Suede, sur la fin de l'an 1647; mais sur les instances que ses amis lui firent depuis pour le donner au public, il prit le parti de le revoir, & de remédier aux défauts que la princesse philosophe, sa disciple, y avoit remarqués. Il le fit voir ensuite à M. Clerselier, qui le trouva d'abord trop au dessus de la portée commune, & qui obligea l'auteur à y ajouter de quoi le rendre intelligible à toutes sortes de personnes. Il crut entendre la voix du public dans celle de M. Clerselier, & les additions qu'il y fit, augmenterent l'ouvrage d'un tiers. Il le divisa en trois parties dans la premiere desquelles il traite des passions en général, &, par occasion, de la nature de l'ame, &c: dans la seconde, de six passions primitives; & dans la troisieme, de toutes les autres. Tout ce que les avis de M. Clerselier firent ajouter à l'ouvrage, put bien lui donner plus de facilité & de clarté qu'il n'en avoit auparavant; mais il ne lui ôta rien de la brié-

vetë

veté & de la belle ſimplicité du ſtyle, qui étoit ordinaire à l'auteur. Ce n'eſt point en orateur, ce n'eſt pas même en philoſophe moral, mais en phyſicien, qu'il a traité ſon ſujet ; & il s'en acquitta d'une maniere ſi nouvelle, que ſon ouvrage fut mis fort au-deſſus de tout ce qu'on avoit fait avant lui dans ce genre. Pour bien déduire toutes les paſſions, & pour développer les mouvements du ſang qui accompagnent chaque paſſion, il étoit néceſſaire de dire quelque choſe de l'animal : auſſi voulut-il commencer en cet endroit à expliquer la compoſition de toute la machine du corps humain. Il y fait voir comment tous les mouvements de nos membres, qui ne dépendent point de la penſée, ſe peuvent faire en nous ſans que notre ame y contribue, par la ſeule force des eſprits animaux & la diſpoſition de nos membres ; de ſorte qu'il ne nous fait d'abord conſidérer notre corps, que comme une machine faite par la main du plus ſavant de tous les ouvriers, dont tous les mouvements reſſemblent à ceux d'une montre ou autre automate, ne ſe faiſant que par la force de ſon reſſort, & par la figure ou la diſpoſition de ſes roues. Après avoir expliqué ce qui appartient au corps, il nous fait aiſément conclure qu'il n'y a rien en nous qui appartienne à notre ame, que nos penſées, entre leſquelles les paſſions ſont celles qui l'agitent davantage ; & que l'un des principaux devoirs de la philoſophie, eſt de nous apprendre à bien connoître la nature de nos paſſions, à les modérer & à nous en rendre les maîtres. On ne peut s'empêcher de regarder ce Traité de M. Deſcartes, comme l'un des plus beaux & des plus utiles de ſes ouvrages.

Jamais philoſophe n'a paru plus reſpectueux pour la Divinité que M. Deſcartes ; il fut toujours fort ſage dans ſes diſcours ſur la religion. Jamais il n'a parlé de Dieu, qu'avec la derniere circonſ-

pection, toujours avec beaucoup de sagesse, toujours d'une maniere noble & élevée. Il étoit dans l'appréhension continuelle de rien dire ou écrire, qui fût indigne de la religion; & rien n'égaloit sa délicatesse sur ce point.

Il ne pouvoit souffrir sans indignation, la témérité de certains théologiens qui abandonnent leurs guides, c'est-à-dire, l'Ecriture & les Peres, pour marcher tous seuls dans les routes qu'ils ne connoissent pas. Il blâmoit sur-tout la hardiesse des philosophes & mathématiciens, qui paroissent si décisifs à déterminer ce que Dieu peut, & ce qu'il ne peut pas. » C'est, dit-il, parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, & l'assujettir au Styx & au Destin, que de dire qu'il y a des vérités indépendantes de lui. Les vérités mathématiques sont des loix que Dieu a établies dans la nature, comme un roi établit des loix dans son royaume. Il n'y a aucune de ces loix, que nous ne puissions comprendre; mais nous ne pouvons comprendre la grandeur de Dieu, quoique nous la connoissions, &c.

» Pour moi, dit encore ailleurs M. Descartes, il me semble qu'on ne doit dire d'aucune chose, qu'elle est impossible à Dieu; car tout ce qui est vrai, est bon & dépendant de sa toute-puissance; je n'ose pas même dire que Dieu ne peut faire une montagne sans vallée, ou qu'un & deux ne fassent pas trois; mais je dis seulement qu'il m'a donné un esprit de telle nature, que je ne saurois concevoir une montagne sans vallée, que l'aggrégé d'un & de deux ne fasse pas trois. « Cette retenue de M. Descartes, peut être excessive, a choqué certains esprits, qui ont voulu lui en faire un crime; car sur ce qu'en quelques occasions, il employoit le nom d'un ange plutôt que celui de Dieu, qu'il ménageoit par pur respect, quelqu'un (Beceman) s'étoit imaginé qu'il étoit assez

vain pour se comparer aux anges. Il se crut obligé de repousser cette calomnie. » Quant au reproche que vous me faites, dit-il, de m'être égalé aux anges, je ne saurois encore me persuader que vous soyez si perdu d'esprit, que de le croire. Voici sans doute ce qui vous a donné occasion de me faire ce reproche; c'est la coutume des philosophes, & même des théologiens, toutes les fois qu'ils veulent montrer qu'il répugne tout-à-fait à la raison que quelque chose se fasse, de dire que Dieu même ne le sauroit faire; & parce que cette façon de parler m'a toujours semblé trop hardie, pour me servir de termes plus modestes, quand l'occasion s'en presente, où les autres diroient que Dieu ne peut faire une chose, je me contente seulement de dire, qu'un ange ne le sauroit faire..... Je suis bien malheureux, de n'avoir pu éviter le soupçon de vanité en une chose, où je puis dire que j'affectois une modestie particuliere. «

A l'égard de l'existence de Dieu, M. Descartes étoit si content de l'évidence de sa démonstration, qu'il ne faisoit point difficulté de la préférer à toutes celles des vérités mathématiques; cependant le ministre Voëtius, son ennemi, au lieu de l'accuser d'avoir mal réfuté les Athées, jugea plus à propos de l'accuser d'Athéisme, sans en apporter d'autre preuve, sinon qu'il avoit écrit contre les Athées. Le tour étoit assurément nouveau; mais afin qu'il ne parût pas tel, Voëtius trouva assez à temps l'exemple de Vanini, pour montrer que M. Descartes n'auroit pas été le premier des Athées, qui auroit écrit en apparence contre l'Athéisme. Ce fut sur-tout l'impertinence de cette comparaison, qui révolta M. Descartes, & qui le détermina à réfuter une si ridicule calomnie, dans une Lettre latine qu'il lui écrivit. Quelques

autres de ses ennemis entreprirent de l'augmenter, en l'accusant, outre cela, d'un Scepticisme ridicule. Leurs accusations se réduisoient à dire que M. Descartes sembloit insinuer qu'il falloit nier (au moins pour quelque temps,) qu'il y eût un Dieu; que Dieu pouvoit nous tromper; qu'il falloit révoquer toutes choses en doute; que l'on ne devoit donner aucune créance aux sens, que le sommeil ne pouvoit se distinguer de la veille. M. Descartes eut horreur de ces accusations, & ce ne fut pas sans quelque mouvement d'indignation, qu'il y répondit. « J'ai réfuté, dit-il, en paroles très-expresses, toutes ces choses qui m'avoient été objectées par des calomniateurs ignorants. Je les ai réfutées même par des arguments très-forts, &, j'ose dire, plus forts qu'aucun autre ait fait avant moi. Afin de pouvoir le faire plus commodément & plus efficacement, j'ai proposé toutes ces choses comme douteuses, au commencement de mes Méditations; mais je ne suis pas le premier qui les ait inventées; il y a long-temps qu'on a les oreilles battues de semblables doutes, proposés par les Sceptiques. Mais qu'y a-t-il de plus inique, d'attribuer à un auteur des opinions, qu'il ne propose que pour les réfuter? Qu'y a-t-il de plus impertinent, que de feindre qu'on les propose, & qu'elles ne sont pas encore réfutées; &, par conséquent, que celui qui rapporte les arguments des Athées, est lui-même un Athée pour un temps? Qu'y a-t-il de plus puérile, que de dire que s'il vient à mourir avant que d'avoir écrit ou inventé la démonstration qu'il espere, il meurt comme un Athée? Quelqu'un dira peut-être, que je n'ai pas rapporté ces fausses opinions comme venant d'autrui, mais comme de moi; mais qu'importe, puisque dans le même livre où

je les ai rapportées, je les ai aussi toutes réfutées. «

Ceux qui ont l'esprit juste & le cœur droit, en lisant les Méditations & les Principes de M. Descartes, n'ont jamais hésité à tirer de leur lecture, des conséquences toutes opposées à ces calomnies. Ces ouvrages n'ont encore rendu Athée jusqu'aujourd'hui aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant, au contraire, ils ont converti quelques Athées : c'est au moins le témoignage qu'un peintre de Suede, nommé *Beck*, a rendu publiquement de lui-même chez M. l'ambassadeur de France à Stockholm.

Ce grand homme a eu des sectateurs illustres ; on peut mettre à leur tête le P. Malebranche, qui ne l'a pourtant pas suivi en tout. Les autres ont été Rohaut, Regis, &c. dont nous avons les ouvrages. La nouvelle Explication du mouvement des planetes, par M. Villemot, curé de Lyon, imprimé à Paris en 1707, est le premier, & peut-être le meilleur ouvrage qui ait été fait pour défendre les tourbillons.

La philosophie de Descartes a eu beaucoup de peine à être admise en France ; le parlement pensa rendre un arrêt contr'elle ; mais il en fut empêché par la requête burlesque en faveur d'Aristote, qu'on lit dans les Œuvres de Despréaux, & où l'auteur, sous prétexte de prendre la défense de la philosophie Péripatéticienne, la tourne en ridicule ; tant il est vrai que *Ridiculum acri*, &c. Enfin cette philosophie a été reçue parmi nous ; mais Newton avoit déjà démontré qu'on ne pouvoit la recevoir : n'importe, toutes nos universités & nos académies mêmes y sont demeurées fort attachées. Ce n'est que depuis environ dix-huit ans qu'il s'est élevé des Newtoniens en France. Mais ce mal, si c'en est un, (car il y a des gens

pour qui c'en eſt un,) a prodigieuſement gagné; toutes nos académies maintenant ſont Newtoniennes; & quelques profeſſeurs de l'univerſité de Paris enſeignent aujourd'hui ouvertement la philoſophie angloiſe.

Quelque parti qu'on prenne ſur la philoſophie de Deſcartes, on ne peut s'empêcher de regarder ce grand homme comme un génie ſublime & un philoſophe très-conſéquent. La plupart de ſes ſectateurs n'ont pas été auſſi conſéquents que lui; ils ont adopté quelques-unes de ſes opinions, & en ont omis d'autres, ſans prendre garde à l'étroite liaiſon que preſque toutes ont entr'elles. Un philoſophe moderne, écrivain élégant & homme de beaucoup d'eſprit, M. l'abbé de Gamaches, de l'académie royale des ſciences, a démontré, à la tête de ſon Aſtronomie phyſique, que pour un Cartéſien, il ne doit point y avoir de mouvement abſolu, & que c'eſt une conſéquence néceſſaire de l'opinion de Deſcartes, que l'étendue & la matiere ſont la même choſe. Cependant les Cartéſiens croient, pour la plupart, le mouvent abſolu, en confondant l'étendue avec la matiere. L'opinion de Deſcartes ſur le méchaniſme des bêtes eſt très-favorable au dogme de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'ame; & ceux qui l'abandonnent ſur ce point, doivent au moins avouer, que les difficultés contre l'ame des bêtes ſont, ſinon inſolubles, du moins très-grandes pour un philoſophe Chrétien. Il en eſt de même de pluſieurs autres points de la philoſophie de ce grand homme; l'édifice eſt vaſte, noble & bien entendu : c'eſt dommage que le ſiecle où il vivoit, ne lui ait pas fourni de meilleurs matériaux. Il faut, dit M. de Fontenelle, admirer toujours Deſcartes, & le ſuivre quelquefois.

Les perſécutions que ce philoſophe a eſſuyées

pour avoir déclaré la guerre aux préjugés & à l'ignorance, doivent être la consolation de ceux qui, ayant le même courage, éprouveront les mêmes traverses. Il est honoré aujourd'hui dans cette même patrie, où peut-être il eût vécu plus malheureux qu'en Hollande.



CEINTURE.

L'USAGE de la Ceinture est ancien. Chez les Juifs, Dieu ordonna au grand-prêtre d'en porter une. Les Juifs étoient ceints lorsqu'ils célébroient la pâque, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu. Dès ce temps, la ceinture servoit aussi de bourse. L'amplitude des habits Grecs & Romains en rendit l'usage nécessaire chez ces peuples. Ceux qui disputoient dans les jeux olympiques, se ceignoient; mais vers la trente-quatrieme olympiade, la ceinture leur fut interdite, & ils se dépouilérent pour courir. La défense de porter la ceinture fut quelquefois, chez les anciens, une tache d'ignominie & la punition de quelque faute; d'où il s'ensuit que cette partie du vêtement marquoit quelque dignité parmi eux. La ceinture n'étoit pas moins à l'usage des femmes que des hommes; elles s'en servoient, soit pour relever leurs robes, soit pour fixer les plis. Il y avoit de la grace à soutenir, à la hauteur de la main, le lais du côté droit; ce qui laissoit le bas de la jambe à découvert; & une négligence outrée à n'avoir point de ceinture, & à laisser tomber sa tunique; delà les expressions latines *discincti*, *altè cincti*, pour désigner un homme indolent ou alerte. Mécene ayant témoigné peu d'inquiétude sur les derniers devoirs de sa vie, per-

suadé que la nature prend soin elle-même de notre sépulture, Séneque dit de lui : *Altè cinctum dixisse putes*; vous croiriez que celui qui a dit ce mot, portoit sa ceinture bien haut. » Gardez-vous, dit Sylla, en parlant de César, d'un homme dont la ceinture est trop lâche. « Il y avoit chez les Celtes une ceinture qui servoit, pour ainsi dire, de mesure publique de la taille parmi les hommes. Comme l'etat veilloit à ce qu'ils fussent alertes, il punissoit ceux qui ne pouvoient la porter. L'usage des ceintures a été fort commun dans nos contrées; mais les hommes ayant cessé de s'habiller en long, & pris le juste-au-corps & le manteau court, l'usage s'en est restreint peu-à-peu aux premiers magistrats, aux gens d'église, aux religieux & aux femmes : encore les femmes n'en portent-elles presque plus aujourd'hui, depuis que les paniers & les robes lâches sont devenues communes, malgré les ecclésiastiques qui se récrierent beaucoup contre cette mode, qui laissant aux femmes, à ce qu'ils croyoient, la liberté de cacher les suites de leurs fautes, pronostiquoit un accroissement de dissolution. Nous avons jadis attaché, ainsi que les anciens, une marque d'infamie à la privation de la ceinture; les banqueroutiers & autres debiteurs insolvables étoient contraints de la quitter. La raison de cet usage est que nos ancêtres attachant à leur ceinture une bourse, des clefs, &c. la ceinture étoit un symbole d'état ou de condition, dont la privation de cette partie du vêtement indiquoit qu'on étoit déchu. L'histoire rapporte que la veuve de Philippe I, duc de Bourgogne, renonça au droit qu'elle avoit à sa ceintnre sur le tombeau du duc.

La distinction des étoffes & des habits subsista en France, jusqu'au commencement du quinzieme siecle. On a un arrêt du parlement de 1420, qui

défend aux femmes prostituées la robe à collet renversé, la queue, les boutonnieres, & la ceinture dorée; mais les femmes galantes ne se soumirent pas long-temps à cette défense, l'uniformité de leur habillement les confondit bientôt avec les femmes sages, & la privation ou l'usage de la ceinture n'étant plus une marque de distinction, on fit le proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

L'usage des ceintures parmi nous n'étant point passé, mais seulement restreint, comme nous l'avons dit, nous avons une communauté de ceinturiers. Les ceinturiers s'appelloient autrefois *courroyers.*

Ceinture de virginité des anciens. C'étoit la coutume chez les Grecs & les Romains, que le mari dénouoit la ceinture de sa femme, le premier soir de ses nôces. Homere appelle cette ceinture, *ceinture virginale.*

Festus rapporte qu'elle étoit de laine de brebis, & que le mari la délioit lorsqu'il étoit dans le lit avec sa femme. Il ajoute qu'elle étoit nouée d'un nœud singulier, qu'on appelloit *le Nœud d'Hercule*, & que le mari le défaisoit comme un présage qui lui promettoit autant d'enfants qu'Hercule en avoit laissés en mourant. Les poëtes donnent à Vénus une espece de ceinture appellée *cestus*, à laquelle ils attribuent le pouvoir d'inspirer de l'amour.

Ceinture de virginité des modernes. Elle n'a rien de commun avec celle des anciens: Chez les anciens, l'époux ôtoit à sa femme la ceinture virginale la premiere nuit de ses nôces, & chez les modernes, c'est un présent qu'un mari jaloux lui fait quelquefois dès le lendemain. Cette ceinture est composée de deux lames de fer très-flexibles, assemblées en croix; ces lames sont couvertes de velours. L'une de ces lames fait le tour du corps au-

dessus des reins ; l'autre passe entre les cuisses, & son extrêmité vient rencontrer les deux extrêmités de la premiere lame; elles sont toutes trois tenues & réunies par un cadenat dont le mari seul a le secret. La lame qui passe entre les cuisses est percée de maniere à assurer un mari de la sagesse de sa femme, sans gêner les autres fonctions naturelles. On dit que cet instrument si infâme & si injurieux au sexe, a pris naissance en Italie; c'est peut-être une calomnie : ce qu'il y a de certain, c'est que l'Italie n'est pas le seul pays où l'on en fait usage.

Chrétiens de la ceinture. Molarack Kel, dixieme Calife de la famille des Abassides, ordonna, l'an 235 de l'égire, de Jesus-Christ 856, aux Juifs & aux Chrétiens de porter une grande ceinture de cuir, pour marquer leur profession ; ce qu'ils pratiquent encore aujourd'hui dans tout l'Orient. Depuis ce temps-là, les Chrétiens d'Asie, & sur-tout ceux de Syrie & de la Mésopotamie, qui sont presque tous Nestoriens ou Jacobites, sont appellés *Chrétiens de la ceinture.*

Ceinture de la reine, ancien impôt ou taxe qu'on leve, à Paris, de trois ans en trois ans, sur le pied de trois deniers par chaque muid de vin, & de six pour chaque queue, pour l'entretien de la maison de la reine. On l'a depuis augmenté, & mis sur quelques autres denrées ou provisions, comme le charbon, &c. On l'appelloit aussi la *taille du pain & du vin*, comme il paroît par des registres de la chambre des comptes. Vigenere suppose que le nom de *ceinture* a été donné à cet impôt, parce qu'autrefois la ceinture servoit de bourse; mais il ajoute qu'on levoit, il y a deux mille ans en Perse une pareille taxe, & sous le même nom, & cite, pour le prouver, l'Alcibiade de Platon, Cicéron & Athénée. Il y a en Angleterre, pour la même destination, un impôt à-peu-

près semblable, qu'on appelle *aurum reginæ*, or de la reine. C'étoit originairement un don qui se faisoit librement & sans être exigible. On en a fait depuis une dette, au paiement de laquelle les particuliers sont contraints.



CÉLIBAT.

C'EST l'état d'une personne qui vit sans s'engager dans le mariage. Cet état peut être considéré lui-même sous trois aspects, 1°. eu égard à l'espece humaine; 2°. à la société, 3°. à la société chrétienne. Mais avant que de considérer le célibat en lui-même, nous allons exposer en peu de mots sa fortune, & ses révolutions parmi les hommes. M. Morin, de l'académie des belles-lettres, en réduit l'histoire aux propositions suivantes. Le célibat est aussi ancien que le monde, il est aussi étendu que le monde, il durera autant & infiniment plus que le monde.

Histoire abrégée du célibat. Le célibat est aussi ancien que le monde, s'il est vrai, ainsi que le prétendent quelques auteurs de l'ancienne & de la nouvelle loi, que nos premiers parents ne perdirent leur innocence qu'en cessant de garder le célibat; & qu'ils n'auroient jamais été chassés du paradis, s'ils n'eussent mangé le fruit défendu; action qui, dans le style modeste & figuré de l'Ecriture, ne désigne autre chose, selon eux, que l'infraction du célibat. Ils tirent les preuves de cette interprétation grammaticale, du sentiment de nudité qui suivit immédiatement le péché d'Eve & d'Adam, de l'idée d'irrégularité attachée presque par toute la terre à l'acte charnel, de la honte qui l'accompagne, du

remords qu'il cause; du péché originel qui se communique par cette voie; enfin l'état où nous retournerons au sortir de cette vie, où il ne sera question ni de maris ni de femmes, & qui sera un célibat éternel.

Il ne m'appartient pas, dit M. Morin, de donner à cette opinion les qualifications qui lui conviennent: elle est singuliere; elle paroît opposée à la lettre de l'Ecriture; c'en est assez pour la rejetter. L'Ecriture nous apprend qu'Adam & Eve vécurent dans le paradis, comme frere & sœur, comme les anges vivent dans le ciel, comme nous y vivrons un jour: cela suffit; & voilà le premier & le parfait célibat. Savoir combien il dura? c'est une question purement curieuse. Les uns disent quelques heures; d'autres, quelques jours: il y en a qui, fondés sur des raisons mystiques, sur je ne sais quelles traditions de l'église Grecque, sur l'époque de la naissance de Caïn, poussent cet intervalle jusqu'à trente ans.

A ce premier célibat les docteurs Juifs en font succéder un autre qui dura bien davantage; car ils prétendent qu'Adam & Eve, confus de leur crime, en firent pénitence pendant cent ans, sans avoir aucun commerce ensemble, conjecture qu'ils établissent sur la naissance de Seth, leur troisieme fils, que Moyse ne leur donne qu'à l'âge de cent trente ans. Mais à parler juste, il n'y a qu'Abel à qui l'on puisse attribuer l'honneur d'avoir gardé le célibat pendant toute sa vie. Savoir si son exemple fut imité dans les générations suivantes; si les fils de Dieu qui se laisserent corrompre par les filles des hommes n'étoient point une espece de religieux qui tomberent dans le désordre? c'est ce que l'on ne sauroit dire; la chose n'est pas impossible. S'il est vrai qu'il y eût alors des femmes qui affectoient la stérilité, com-

me il paroît par un fragment du prétendu livre d'Enoch, il pouvoit bien y avoir eu aussi des hommes qui en fissent profession ; mais les apparences n'y sont pas favorables. Il étoit question alors de peupler le monde; la loi de Dieu & celle de la nature imposoient à toutes sortes de personnes une espece de nécessité de travailler à l'augmentation du genre-humain; & il est à présumer que ceux qui vivoient dans ce temps-là, se faisoient une affaire principale d'obéir à ce précepte. Tout ce que l'histoire nous apprend, dit M. Morin, des patriarches de ces temps-là, c'est qu'ils prenoient & donnoient des femmes; c'est qu'ils mirent au monde des fils & des filles, & puis moururent, comme s'ils n'avoient eu rien de plus important à faire.

Ce fut à peu près la même chose dans les premiers siecles qui suivirent le déluge. Il y avoit beaucoup à défricher & peu d'ouvriers : c'étoit à qui engendreroit le plus. Alors l'honneur, la noblesse, la puissance des hommes consistoient dans le nombre des enfants; on étoit sûr par-là de s'attirer une grande considération, de se faire respecter de ses voisins, & d'avoir une place dans l'histoire. Celle des Juifs n'a pas oublié le nom de *Jaïr*, qui avoit trente fils dans le service; ni celle des Grecs, les noms de *Danaüs* & d'*Ægyptus*, dont l'un avoit cinquante fils, & l'autre cinquante filles. La stérilité passoit alors pour une espece d'infamie dans les deux sexes, & pour une marque non équivoque de la malédiction de Dieu; au contraire, on regardoit comme un témoignage authentique de sa bénédiction, d'avoir autour de sa table un grand nombre d'enfants. Le célibat étoit une espece de péché contre nature; aujourd'hui ce n'est plus la même chose.

Moyse ne laissa guere aux hommes la liberté de se marier ou non. Lycurgue nota d'infamie les célibataires. Il y avoit même une solemnité particuliere à Lacédémone, où les femmes les produisoient tout nuds aux pieds des autels, & leur faisoient faire à la nature une amende honorable, qu'elles accompagnoient d'une correction très-séveres. Ces républicains pousserent encore les précautions plus loin, en publiant des réglements contre ceux qui se marioient trop tard, & contre les maris qui n'en usoient pas bien avec leurs femmes.

Dans la suite des temps, les hommes étant moins rares, on mitigea ces loix pénales. Platon tolere, dans sa république, le célibat jusqu'à trente-cinq ans; mais passé cet âge, il interdit seulement les célibataires des emplois, & leur marque le dernier rang dans les cérémonies. Les loix Romaines qui succéderent aux Grecques, furent aussi moins rigoureuses contre le célibat : cependant les censeurs étoient chargés d'empêcher ce genre de vie solitaire, préjudiciable à l'état. Pour le rendre odieux, ils ne recevoient les célibataires ni à tester, ni à rendre témoignage; & voici la premiere question que l'on faisoit à ceux qui se présentoient pour prêter serment : *A votre ame & conscience, avez-vous un cheval? avez-vous une femme?* Mais les Romains ne se contentoient pas de les affliger dans ce monde; leurs théologiens les menaçoient aussi de peines extraordinaires dans les enfers. *C'est la plus grande des impiétés, & le dernier des malheurs de sortir du monde sans y laisser des enfants; les démons font souffrir à ces gens-là de cruelles peines après leur mort.* Après toutes ces précautions temporelles & spirituelles, le célibat ne laissoit pas de faire son chemin; les loix mêmes en font une preuve. On ne s'avise pas d'en

faire contre des désordres qui ne subsistent qu'en idée; savoir par où & comment celui-ci commença ? l'histoire n'en dit rien : il est à présumer que de simples raisons morales, & des goûts particuliers, l'emporterent sur tant de loix pénales, bursales, infamantes, & sur les inquiétudes de la conscience. Il fallut, sans doute, dans les commencements des motifs plus pressants, de bonnes raisons physiques; telles étoient celles de ces tempéraments heureux & sages, que la nature dispense de réduire en pratique la grande regle de la multiplication : il y en a eu dans tous les temps. Nos auteurs leur donnent des titres flétrissans: les Orientaux, au contraire, les appellent *eunuques du soleil, eunuques du ciel*, faits par la main de Dieu ; qualités honorables, qui doivent non-seulement les consoler du malheur de leur état, mais encore les autoriser devant Dieu & devant les hommes à s'en glorifier, comme d'une grace spéciale, qui les décharge d'une bonne partie des sollicitudes de la vie, & les transporte tout d'un coup au milieu du chemin de la vertu.

Mais sans examiner sérieusement si c'est un avantage ou un désavantage, il est fort apparent que ces béats ont été les premiers à prendre le parti du célibat; ce genre de vie leur doit sans doute son origine, & peut-être sa dénomination ; car les Grecs appelloient les invalides dont il s'agit, d'un nom qui n'est pas éloigné de célibés. En effet le célibat étoit le seul parti que les eunuques eussent à prendre, pour obéir aux ordres de la nature, pour leur repos, pour leur honneur ; & dans les regles de la bonne-foi, s'ils ne s'y déterminoient pas d'eux-mêmes, les loix leur en imposoient la nécessité; celle de Moïse y étoit expresse. Les loix des autres nations ne leur étoient guere plus favorables : si elles leur permettoient

d'avoir des femmes, il étoit aussi permis aux femmes de les abandonner.

Les hommes de cet état équivoque, & rare dans les commencements, également méprisés des deux sexes, se trouverent exposés aux mortifications, qui les réduisirent à une vie obscure & retirée ; mais la nécessité leur suggéra bientôt différents moyens d'en sortir & de se rendre recommandables : dégagés des mouvements inquiets de l'amour étranger & de l'amour-propre, ils s'assujettirent aux volontés des autres avec un dévouement singulier, & ils furent trouvés si commodes, que tout le monde en voulut avoir ; ceux qui n'en avoient point, en firent par une opération hardie & des plus inhumaines : les peres, les maîtres, les souverains s'arrogerent le droit de réduire leurs enfants, leurs esclaves, leurs sujets dans cet état ambigu ; & le monde entier, qui ne connoissoit dans le commencement que deux sexes, fut étonné de se trouver insensiblement partagé en trois portions à peu près égales.

A ces célibats peu volontaires il en succéda de libres, qui augmenterent considérablement le nombre des premiers. Les gens de lettres & les philosophes par goût ; les athletes, les gladiateurs, les musiciens, par raison d'état : une infinité d'autre par libertinage ; quelques-uns par vertu, prirent un parti que Diogene trouvoit si doux, qu'il s'étonnoit que sa ressource ne devînt pas plus à la mode. Quelques professions y étoient obligées, telles que celle de teindre en écarlate, *baphiarii*. L'ambition & la politique grossirent encore le corps des célibataires : les hommes bizarres furent ménagés par les grands même, avides d'avoir place dans leur testament ; &, par la raison contraire, les peres de famille dont on n'espéroit rien, furent oubliés, négligés, méprisés.

Nous avons vu jusqu'à présent le célibat interdit, ensuite toléré, puis approuvé, enfin préconisé : il ne tarda pas à devenir une condition essentielle dans la plupart de ceux qui s'attacherent au service des autels. Melchisédech fut un homme sans famille & sans généalogie. Ceux qui se destinerent au service du temple & au culte de la loi, furent dispensés du mariage. Les filles eurent la même liberté. On assure que Moïse congédia sa femme, quand il eut reçu la loi des mains de Dieu. Il ordonna aux sacrificateurs, dont le tour d'officier à l'autel approcheroit, de se sequestrer de leurs femmes pendant quelques jours. Après lui les Prophetes Elie, Elisée, Daniel, ses trois compagnons, vécurent dans la continence. Les Nazaréens, & la plus saine partie des Esséniens, nous sont représentés par Josephe, comme une nation merveilleuse, qui avoit trouvé le secret que Métellus Numidicus ambitionnoit, de se perpétuer sans mariage, sans accouchement, & sans aucun commerce avec les femmes.

Chez les Egyptiens, les Prêtres d'Isis, & la plupart de ceux qui s'attachoient au service de leurs divinités, faisoient profession de chasteté ; & pour plus de sureté, ils y étoient préparés dès leur enfance par des chirurgiens. Les Gymnosophistes, les Bragmanes, les Hiérophantes des Athéniens, une bonne partie des disciples de Pythagore, ceux de Diogene, les vrais Cyniques, &, en général, tous ceux & toutes celles qui se dévouoient au service des déesses, en usoient de la même maniere. Il y avoit dans la Thrace une société considérable de Religieux célibataires, appellés *créatures*, de la faculté de se produire sans le secours des femmes. L'obligation du célibat étoit imposée, chez les Perses, aux filles destinées au

service du soleil. Les Athéniens ont eu une maison de vierges. Tout le monde connoît les Vestales Romaines. Chez nos anciens Gaulois, neuf Vierges, qui passoient pour avoir reçu du ciel des lumieres & des graces extraordinaires, gardoient un oracle fameux dans une petite isle nommée *Séné*, sur les côtes de l'Amérique. Il y a des Auteurs qui prétendent même que l'isle entiere n'étoit habitée que par des filles, dont quelques-unes faisoient, de temps en temps, des voyages sur les côtes voisines, d'où elles rapportoient de petits embryons pour conserver l'espece. Toutes n'y alloient pas : il est à présumer, dit M. Morin, que le sort en décidoit, & que celles qui avoient le malheur de tirer un billet noir, étoient forcées de descendre dans la barque fatale qui les exposoit sur le continent. Ces filles consacrées étoient en grande vénération ; leur maison avoit des privileges singuliers, entre lesquels on peut compter celui de ne pouvoir être châtiées pour un crime, sans avoir, avant toutes choses, perdu la qualité de fille.

Le célibat a eu ses martyrs chez les païens, & leurs histoires & leurs fables sont pleines de filles qui ont généreusement préféré la mort à la perte de l'honneur. L'aventure d'Hypolite est connue, ainsi que sa résurrection par Diane, patrone des célibataires. Tous ces faits, & une infinité d'autres, étoient soutenus par les principes de la croyance. Les Grecs regardoient la chasteté comme une grace surnaturelle ; les sacrifices n'étoient point censés complets, sans l'intervention d'une Vierge : ils pouvoient bien être commencés, *libare* ; mais ils ne pouvoient être consommés sans elles, *litare*. Ils avoient, sur la virginité, des propos magnifiques, des idées sublimes, des spéculations d'une grande beauté ;

mais en approfondissant la conduite secrete de tous ces célibataires, & de tous ces virtuoses du paganisme, on n'y découvre, dit M. Morin, que désordres, que forfanterie & qu'hypocrisie. A commencer par leurs déesses, Vesta, la plus ancienne, étoit représentée avec un enfant; où l'avoit-elle pris? Minerve avoit pardevers elle Erithtonius, une aventure avec Vulcain, & des temples en qualité de mere. Diane avoit son Chevalier Virbius, & son Endimion: le plaisir qu'elle prenoit à contempler celui-ci endormi, en dit beaucoup, & trop pour une vierge. Myrtilus accuse les Muses de complaisances fortes pour un certain Mégalion, & leur donne à toutes des enfants, qu'il nomme nom par nom: c'est peut-être pour cette raison que l'Abbé Cartaud les appelle *les filles de l'opéra de Jupiter*. Les dieux vierges ne valoient guere mieux que les déesses, témoins Apollon & Mercure.

Les Prêtres, sans en excepter ceux de Cybele, ne passoient pas dans le monde pour des gens d'une conduite bien réguliere; on n'enterroit pas vives toutes les vestales qui péchoient. Pour l'honneur de leurs philosophes, M. Morin s'en tait, & finit ainsi l'histoire du célibat, tel qu'il étoit au berceau, dans l'enfance, entre les bras de la nature; état bien différent du haut degré de perfection où nous le voyons aujourd'hui; changement qui n'est pas étonnant: celui-ci est l'ouvrage de la Grace & du Saint-Esprit; celui-là n'étoit que l'avorton imparfait d'une nature déréglée, dépravée, débauchée, triste rebut du mariage & de la virginité.

Tout ce qui précede n'est absolument que l'analyse du Mémoire de M. Morin: nous en avons retranché quelques endroits longs; mais à peine nous sommes-nous accordés la liberté de changer

une seule expression dans ce que nous en avons employé : il en sera de même dans la suite de cet article ; nous ne prenons rien sur nous ; nous nous contentons seulement de rapporter fidelement, non-seulement les opinions, mais les discours même des auteurs, & de ne puiser ici que dans des sources approuvées de tous les honnêtes gens. Après avoir montré ce que l'histoire nous apprend du célibat, nous allons maintenant envisager cet état avec les yeux de la philosophie, & exposer ce que différents écrivains ont pensé sur ce sujet.

Du célibat considéré en lui-même ; 1o. eu égard à l'espece humaine. Si un historien ou quelque voyageur nous faisoit la description d'un être pensant, parfaitement isolé, sans supérieur, sans égal, sans inférieur, à l'abri de tout ce qui pourroit émouvoir les passions, seul, en un mot, de son espece ; nous dirions sans hésiter, que cet être singulier doit être plongé dans la mélancolie ; car quelle consolation pourroit-il rencontrer dans un monde qui ne seroit pour lui qu'une vaste solitude. Si l'on ajoutoit que malgré les apparences il jouit de la vie, sent le bonheur d'exister, & trouve en lui-même quelque félicité, alors nous pourrions convenir que ce n'est pas tout-à-fait un monstre, & que, relativement à lui-même, sa constitution n'est pas entiérement absurde ; mais nous n'irons jamais jusqu'à dire qu'il est bon. Cependant si l'on insistoit, & qu'on objectât qu'il est parfait dans son genre, & conséquemment que nous lui refusons à tort l'épithete de *bon* ; car qu'importe qu'il ait quelque chose, ou qu'il n'ait rien à démêler avec d'autres ? il faudroit bien franchir le mot, & reconnoître que cet être est bon, s'il est possible toutefois qu'il soit parfait en

lui-même, sans avoir aucun rapport, aucune liaison avec l'univers dans lequel il est placé.

Mais si l'on venoit à découvrir, à la longue, quelque systême dans la nature dont l'espece d'automate en question pût être considérée comme faisant partie; si l'on entrevoyoit dans sa structure des liens qui l'attachassent à des êtres semblables à lui; si la conformation indiquoit une chaîne de créatures utiles, qui ne pût s'accroître & s'éterniser que par l'emploi des facultés qu'il auroit reçues de la nature, il perdroit incontinent le titre de *bon* dont nous l'avons décoré; car comment ce titre conviendroit-il à un individu qui, par son inaction & sa solitude, tendroit aussi directement à la ruine de son espece? La conservation de l'espece n'est-elle pas un des devoirs essentiels de l'individu? Et tout individu qui raisonne & qui est bien conformé, ne se rend-il pas coupable en manquant à ce devoir, à moins qu'il n'en ait été dispensé par quelqu'autorité supérieure à celle de la nature?

J'ajoute, à moins qu'il n'en ait été dispensé par quelqu'autorité supérieure à celle de la nature, afin qu'il soit bien clair qu'il ne s'agit nullement ici du célibat consacré par la religion, mais de celui que l'imprudence, la misanthropie, la légéreté, le libertinage, forment tous les jours; de celui où les deux sexes se corrompant par les sentiments naturels même, ou étouffant en eux ces sentiments sans aucune nécessité, fuient une union qui doit les rendre meilleurs, pour vivre, soit dans un éloignement stérile, soit dans des unions qui les rendent toujours pires. Nous n'ignorons pas que celui qui a donné à l'homme tous ses membres, peut le dispenser de l'usage de quelques-uns, ou même lui défendre cet usage, & témoigner que ce sacrifice lui est agréable.

Nous ne nions point qu'il n'y ait une certaine pureté corporelle, dont la nature abandonnée à elle-même, ne se seroit jamais avisée, mais que Dieu a jugé nécessaire pour approcher plus dignement des lieux saints qu'il habite, & vaquer d'une maniere plus spirituelle au ministere de ses autels. Si nous ne trouvons point en nous le germe de cette pureté, c'est qu'elle est, pour ainsi dire, une vertu révélée & de foi.

Du célibat considéré eu égard à la société. Le célibat, que la religion n'a point sanctifié, ne peut pas être contraire à la propagation de l'espece humaine, ainsi que nous venons de le démontrer, sans être nuisible à la société. Il nuit à la société, en l'appauvrissant & en la corrompant. En l'appauvrissant, s'il est vrai, comme on n'en peut guere douter, que la plus grande richesse d'un état consiste dans le nombre des sujets; qu'il faut compter la multitude des mains entre les objets de premiere nécessité dans le commerce; & que de nouveaux citoyens ne pouvant devenir tous soldats, par la balance de paix de l'Europe, & ne pouvant, par la bonne police, croupir dans l'oisiveté, travailleroient les terres, peupleroient les manufactures, ou deviendroient navigateurs. En la corrompant, parce que c'est une regle tirée de la nature, ainsi que l'illustre auteur de l'Esprit des Loix l'a bien remarqué, que plus on diminue le nombre des mariages qui pourroient se faire, plus on nuit à ceux qui sont faits; & que moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages; comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols. Les anciens connoissoient si bien ces avantages, & mettoient un si haut prix à la faculté naturelle de se marier & d'avoir des enfants, que leurs loix avoient pourvu à ce qu'elle ne fût point ôtée. Ils regardoient cette privation comme un

moyen certain de diminuer les ressources d'un peuple, & d'y accroître la débauche. Aussi quand on recevoit un legs à condition de garder le célibat, lorsqu'un patron faisoit jurer son affranchi qu'il ne se marieroit point, & qu'il n'auroit point d'enfants, la loi papienne annulloit chez les Romains & la condition & le serment. Ils avoient conçu que là où le célibat auroit la prééminence, il ne pouvoit guere y avoir d'honneur pour l'état du mariage; & conséquemment parmi leurs loix, on n'en rencontre aucune, qui contienne une abrogation expresse des privileges & des honneurs qu'ils avoient accordés au mariages & au nombre des enfants.

Du célibat considéré eu égard à la société Chrétienne. Le culte des dieux demandant une attention continuelle & une pureté de corps & d'ame singuliere, la plupart des peuples ont été portés à faire du clergé un corps séparé; ainsi chez les Egyptiens, les Juifs & les Perses, il y eut des familles consacrées au service de la divinité & des temples. Mais on ne pensa pas seulement à éloigner les ecclésiastiques des affaires & du commerce du monde; il y eut des religions où l'on prit encore le parti de leur ôter l'embarras d'une famille. On prétend que tel a été particuliérement l'esprit du Christianisme, même dans son origine. Nous allons donner une exposition abrégée de sa discipline, afin que le lecteur en puisse juger par lui-même.

Il faut avouer que la loi du célibat pour les évêques, les prêtres & les diacres, est aussi ancienne que l'Eglise. Cependant il n'y a point de loi divine écrite, qui défende d'ordonner prêtres des personnes mariées, ni aux prêtres de se marier. Jesus-Christ n'en a fait aucun précepte. Ce que saint Paul dit dans ses Epitres à Timothée & à Tite

sur la continence des évêques & des diacres, tend seulement à défendre à l'évêque d'avoir plusieurs femmes en même-temps, ou successivement : *Oportet episcopum esse unius uxoris virum*. La pratique même des premiers siecles de l'église y est formelle : on ne faisoit nulle difficulté d'ordonner prêtres & évêques des hommes mariés ; il étoit seulement défendu de se marier après la promotion aux ordres, ou de passer à des secondes nôces, après la mort d'une premiere femme. Il y avoit une exception particuliere pour les veuves. On ne peut nier que l'esprit & le vœu de l'église n'aient été, que ses principaux ministres vécussent dans une grande continence, & qu'elle a toujours travaillé à en établir la loi. Cependant l'usage d'ordonner prêtres des personnes mariées, a subsisté & subsiste encore dans l'église Grecque, & n'a jamais été positivement improuvé par l'église Latine.

Quelques-uns croient que le troisieme canon du premier concile de Nicée imposa aux clercs majeurs, c'est-à-dire, aux évêques, aux prêtres & aux diacres, l'obligation du célibat. Mais le pere Alexandre prouve, dans une dissertation particuliere, que le concile n'a point prétendu interdire aux clercs le commerce des femmes qu'ils avoient épousées avant leur ordinations ; qu'il ne s'agit, dans le canon objecté, que des femmes nommées *subintroductes* & *agapetes*, & non des femmes légitimes ; & que ce n'est pas seulement aux clercs majeurs, mais aussi aux clercs inférieurs, que le concile interdit la cohabitation avec les agapetes : d'où ce savant théologien conclut, que c'est le concubinage qu'il leur défend, & non l'usage du mariage légitimement contracté avant l'ordination. Il tire même avantage de l'histoire de Pamphenuce, si connue, & que d'autres auteurs ne paroissent avoir rejettée comme une fable, que parce qu'elle n'est aucunement

aucunement favorable au célibat du clergé.

Le Concile de Nicée, n'a donc, selon toute apparence, parlé que des mariages contractés depuis l'ordination, & du concubinage; mais le neuvieme canon du concile d'Ancyre permet expressément à ceux qu'on ordonneroit diacres, & qui ne seroient pas mariés, de contracter mariage dans la suite, pourvu qu'ils eussent protesté, dans le temps de l'ordination, contre l'obligation du célibat. Il est vrai que cette indulgence ne fut étendue ni aux évêques ni aux prêtres, & que le concile de Néocésarée, tenu peu de temps après celui d'Ancyre, prononce formellement: *Presbyterum, si uxorem acceperit, ab ordine deponendum*, quoique le mariage ne fût pas nul, selon la remarque du P. Thomassin. Le concile *in Trullo*, tenu l'an 692, confirma dans le treizieme canon, l'usage de l'église Grecque, & l'église Latine n'exigea point au concile de Florence, qu'elle y renonçât. Cependant il ne faut pas celer que plusieurs des prêtres Grecs sont moines, & gardent le célibat, & que l'on oblige ordinairement les patriarches & les évêques, de faire profession de la vie monastique, avant que d'être ordonnés. Il est encore à propos de dire qu'en Occident, le célibat fut prescrit aux clercs par les décrets des papes Sirice & Innocent; que celui du premier est de l'an 385; que S. Léon étendit cette loi aux sous-diacres; que S. Grégoire l'avoit imposée aux diacres de Sicile, & qu'elle fut confirmée par les conciles d'Elvire, sur la fin du troisieme siecle, canon xxxiij, de Tolede, en l'an 400; de Carthage en 419, canons iij & iv; d'Orange, en 441, canon xxiij; d'Arles, en 452; de Tours, en 461; d'Agde en 506; d'Orléans, en 538, par les Capitulaires de nos rois, & divers conciles tenus en Occident, mais principalement par le concile de Trente, quoique sur

les représentations de l'Empereur, du duc de Baviere, des Allemands, & même du roi de France, on n'ait pas laissé d'y proposer le mariage des prêtres, & de le solliciter auprès du Pape, après la tenue du concile. Leur célibat avoit eu long-temps auparavant des adversaires ; Vigilance & Jovien s'étoient élevés contre, sous S. Jérôme. Viclef, les Hussites, les Bohémiens, Luther, Calvin & les Anglicans en ont secoué le joug ; & dans le temps de nos guerres de religion, le cardinal de Châtillon, Spifame, évêque de Nevers, & quelques ecclésiastiques du second ordre, oserent se marier publiquement ; mais ces exemples n'eurent point de suite.

Lorsque l'obligation du célibat fut générale dans l'église Catholique, ceux d'entre les ecclésiastiques, qui la violerent, furent d'abord interdits, pour la vie, des fonctions de leur ordre, & mis au rang des laïques.

Justinien voulut ensuite que leurs enfants fussent illégitimes, & incapables de succéder & de recevoir des legs : enfin il fut ordonné que ces mariages seroient cassés, & les parties mises en pénitence ; d'où l'on voit comme l'infraction est devenue plus grave, à mesure que la loi s'est invétérée. Dans le commencement, s'il arrivoit qu'un prêtre se mariât, il étoit déposé, & le mariage subsistoit ; à la longue, les ordres furent considérés comme un empêchement dirimant au mariage : aujourd'hui un clerc, simple tonsuré, qui se marie, ne jouit plus des privileges des ecclésiastiques, pour la jurisdiction & l'exemption des charges publiques. Il est censé avoir renoncé, par le mariage, à la cléricature & à ses droits. Il s'ensuit de ce trait historique, dit feu M. l'abbé de S. Pierre, pour parler non en controversiste, mais en simple politique Chrétien, & en simple citoyen d'une so-

ciété Chrétienne, que le célibat des prêtres n'eſt qu'un point de diſcipline; qu'il n'eſt point eſſentiel à la religion Chrétienne; qu'il n'a jamais été regardé comme un des fondements du ſchiſme que nous avons avec les Grecs & les Proteſtants; qu'il a été libre dans l'égliſe Latine; que l'égliſe ayant le pouvoir de changer tous les points de diſcipline d'inſtitution humaine, ſi les états de l'égliſe Catholique recevoient de grands avantages de rentrer dans cette ancienne liberté, ſans en recevoir aucun dommage effectif, il ſeroit à ſouhaiter que cela fût, & que la queſtion de ces avantages eſt moins théologique que politique, & regarde plus les ſouverains que l'égliſe, qui n'aura plus qu'à prononcer.



CENSEURS DE LIVRES.

C'EST le nom que l'on donne aux gens de lettres, chargés du soin d'examiner les livres qui s'impriment. Ce nom est emprunté des censeurs de l'ancienne Rome, dont une des fonctions étoit de réformer la police & les mœurs.

Ces censeurs ont été établis dans les différents états, pour examiner les ouvrages littéraires, & porter leur jugement sur les livres qu'on se propose d'imprimer, afin que rien ne soit rendu public, qui puisse séduire les esprits par une fausse doctrine ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuses. Le droit de juger des livres concernant la religion & la police ecclésiastique, a toujours été attaché en France à l'autorité épiscopale; mais depuis l'établissement de la faculté de théologie, il semble que les évêques aient bien voulu se décharger de ce soin sur les docteurs, sans néanmoins rien diminuer de leur autorité sur ce point. Ce droit de juger les livres concernant la Foi & l'Ecriture-sainte, a été plusieurs fois confirmé à la faculté de théologie par arrêts du parlement de Paris, & singuliérement à l'occasion des hérésies de Luther & de Calvin, qui produisirent une quantité prodigieuse de livres contraires à la religion Catholique. Ce jugement devoit être porté, non par quelques docteurs en particulier, mais par la faculté assemblée. L'usage étoit de présenter à la faculté ce qu'on vouloit rendre public : elle nommoit deux docteurs pour l'examiner; & sur le rapport qu'ils en faisoient dans une assemblée, la faculté, après un mûr examen des raisons pour &

contre, donnoit son approbation à l'ouvrage, ou le rejettoit. Les prélats mêmes n'étoient point dispensés de soumettre leurs ouvrages à l'examen de la faculté de théologie, qui, en 1534, refusa son approbation au Commentaire du Cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, sur l'Epitre de S. Paul aux Romains, & qui, en 1542, censura le bréviaire du cardinal Sanguin, Evêque d'Orléans. Le parlement de Paris toujours attentif à la conservation de la religion Catholique dans toute sa pureté, autorisa par arrêt de la même année 1542, la faculté de théologie à examiner les livres qui venoient des pays étrangers. Cet arrêt fut occasionné par le livre de l'Institution Chrétienne, que Calvin avoit fait imprimer à Basle.

Les livres s'étant considérablement multipliés au comencement de l'année 1600, le nombre des docteurs chargés de les examiner fut augmenté. Il en résulta différens abus; ces docteurs se dispenserent du rapport qu'ils étoient obligés de faire à la faculté assemblée, & approuverent des livres qu'elle trouva répréhensibles. Pour remédier à cette espece de désordre, la faculté publia un décret par lequel elle défendit à tous docteurs de donner inconsidérément leur approbation, sous peine de perdre, pendant six mois, l'honoraire & les privileges attachés au doctorat, & pendant quatre ans le droit d'approuver les livres. Elle fit encore plusieurs autres réglements, mais qui ne firent qu'aigrir les esprits. Enfin, en 1625, l'harmonie cessa tout-à fait dans la faculté, à l'occasion d'une question de théologie, qui partagea tous les docteurs: il s'agissoit de décider si l'autorité du pape est supérieure ou inférieure à celle des conciles? Chacun prit parti dans cette affaire, chacun écrivit pour soutenir son opinion. Le docteur Duval, chef de l'un des deux partis, craignant de se voir accabler

par les écrits multipliés de ses adversaires, obtint du roi des lettres patentes, en 1624, qui lui attribuerent, & à trois de ses confreres, à l'exclusion de tous autres, le droit d'approuver les livres, avec une pension de deux mille livres à partager entr'eux. Ces letres de création chagrinerent la faculté, qui se voyoit dépouiller d'un droit qu'elle croyoit devoir lui appartenir toujours. La pension d'ailleurs accordée aux quatre nouveaux censeurs, lui parut déshonorante pour des gens consacrés par état au maintien de la saine doctrine. Elle fit remontrances sur rémontrances, & ne cessa de demander avec instance la révocation de ces lettres : mais elle ne put l'obtenir ; le roi, au contraire, les confirma par de nouvelles, dans lesquelles il étoit dit que par la suite ces quatre censeurs, créés par lettres patentes, seroient pris dans la maison de Sorbonne, & élus à la pluralité des voix, dans une assemblée à laquelle seroient appellés deux docteurs de la maison de Navarre. Cette espece d'adoucissement ne satisfit point encore la faculté ; elle continua, mais inutilement, ses sollicitations. La discorde régna plus que jamais parmi les docteurs, &, pendant plus de trois ans, les nouveaux censeurs essuyerent tant de désagrément de la part de leurs confreres, que Duval, en 1626, prit enfin le parti de se démettre en pleine assemblée, de ses fonctions de censeur. On ne sait pas bien positivement, si après cette démission de Duval, les lettres patentes qui avoient été données singuliérement en sa faveur, furent supprimées ou non ; mais il paroît par différents décrets des années 1628, 1631 & 1642, que la faculté recommença, comme par le passé, à charger des docteurs de l'examen des livres, & qu'elle prit les précautions les plus sages pour empêcher les approbations inconsidérées. Son honneur & ses intérêts le deman-

doient : cependant tous ses soins furent inutiles ; il s'éleva dans l'église des disputes sur la Grace, qui donnerent naissance à une prodigieuse quantité d'écrits de part & d'autre : chacun des deux partis fit approuver ses livres par les docteurs qui lui étoient favorables, & ces docteurs donnerent leurs approbations, sans avoir été commis par la faculté. Ces irrégularités durerent jusqu'en 1653. Pour y mettre fin, M. le chancelier Séguier se détermina à ôter encore une fois a la faculté le droit d'approuver les livres ; il créa quatre nouveaux censeurs, mais sans lettres patentes, & sans autre titre que la seule volonté du roi, avec chacun six cens livres de pension. Depuis ce temps le nombre des censeurs a été considérablement augmenté ; il y en a pour les différentes matieres que l'on peut traiter: le droit de les nommer appartient à M. le chancelier, à qui ils rendent compte des livres dont il leur confie l'examen, & sur leur approbation, est accordé le privilege de les imprimer. Il arive quelquefois que le grand nombre de livres qu'ils sont chargés d'examiner, ou d'autres raisons, les mettent dans la désagréable nécessité de réduire les auteurs, ou les libraires qui attendent leur jugement, à l'état de ces pauvres ames errantes sur les bords du Styx, qui prioient long-temps Caron de les passer.





CHANSON.

C'EST une espece de petit poëme fort court, auquel on joint un air, pour être chanté dans des occasions familieres, comme à table, avec ses amis ou seul pour s'égayer & faire diversion aux peines du travail; objet qui rend les chansons villageoises préférables à nos plus savantes compositions.

L'usage des chansons est fort naturel à l'homme : il n'a fallu pour les imaginer, que déployer ses organes, & fixer l'expression dont la voix est capable, par des paroles dont le sens annonçât le sentiment qu'on vouloit rendre, ou l'objet qu'on vouloit imiter. Ainsi les anciens n'avoient point encore l'usage des lettres, qu'ils avoient celui des chansons; leurs loix & leurs histoires, les louanges des dieux & des grands hommes furent chantées avant que d'être écrites; & delà vient, selon Aristote, que le même nom grec fut donné aux loix & aux chansons.

Les vers des chansons doivent être aisés, simples, coulans & naturels. Orphée, Linus, &c. commencerent par faire des chansons; c'étoient des chansons que chantoit Eriphanis, en suivant les traces du chasseur Menalque : c'étoit une chanson que les femmes de Grece chantoient aussi pour rappeller les malheurs de la jeune Calicé, qui mourut d'amour pour l'insensible Evaitus : Thespis barbouillé de lie, & monté sur des treteaux, célébroit la vendange, Silenne & Bacchus, par des chansons à boire : toutes les odes d'Anacréon ne sont que des chansons; celle de Pindare en sont encore, dans un style plus élevé; le premier

est presque toujours sublime par les images, le second ne l'est guere souvent que par l'expression; les poésies de Sapho n'étoient que des chansons vives & passionnées; le feu de l'amour qui la consumoit, est exprimé par son style & dans ses vers.

En un mot toute la poésie lyrique n'étoit proprement que des chansons; mais nous devons nous borner ici à parler de celles qui portoient plus particuliérement ce nom, & qui en avoient mieux le caractere.

Commençons par les airs de table. Dans les premiers temps, dit M. de la Nauze, tous les convives, au rapport de Dicéarque, de Plutarque & d'Artemon, chantoient ensemble, & d'une seule voix, les louanges de la divinité : ainsi ces chansons étoient de véritables *péans* ou cantiques sacrés. Dans la suite les convives chantoient successivement, chacun à son tour, tenant une branche de myrte, qui passoit de la main de celui qui venoit de chanter, à celui qui chantoit après lui.

Enfin, quand la musique se perfectionna dans la Grece, & qu'on employa la lyre dans les festins, il n'y eut plus, disent les trois écrivains déjà cités, que les habiles gens qui fussent en état de chanter à table, du moins en s'accompagnant de la lyre; les autres contraints de s'en tenir à la branche de myrte, donnerent lieu à un proverbe grec, par lequel on disoit qu'un homme chantoit au myrte, quand on le vouloit taxer d'ignorance.

Ces chansons accompagnées de la lyre, & dont Terpandre fut l'inventeur, s'appellent *scolies*, mot qui signique *oblique* ou *tortueux*, pour marquer la difficulté de la chanson, selon Plutarque, ou la situation irréguliere de ceux qui chantoient, comme le veut Artemon : car comme il falloit être habile pour chanter ainsi, chacun ne chantoit pas

à son rang, mais seulement ceux qui savoient la musique, lesquels se trouvoient dispersés çà & là, placés obliquement l'un par rapport à l'autre.

Les sujets des scolies se tiroient non-seulement de l'amour & du vin, comme aujourd'hui, mais encore de l'histoire, de la guerre & même de la morale. Telle est cette chanson d'Aristote sur la mort d'Hermias son ami & son allié, laquelle fit accuser son amour d'impiété.

» O vertu ! qui, malgré les difficultés que vous présentez aux foibles mortels, êtes l'objet charmant de leurs recherches ! Vertu pure & aimable ! Ce fut toujours aux Grecs un destin digne d'envie, que de mourir pour vous, & de souffrir, sans se rebuter, les maux les plus affreux. Telles sont les semences d'immortalité que vous répandez dans tous les cœurs; les fruits en sont plus précieux que l'or, que l'amitié des parents, que le sommeil le plus tranquille : pour vous le divin Hercule & les fils de Léda essuyerent mille travaux, & le succès de leurs exploits annonça votre puissance. C'est par amour pour vous, qu'Achille & Ajax allerent dans l'empire de Pluton, & c'est en vue de votre aimable beauté, que le prince d'Atarne s'est aussi privé de la lumiere du soleil; prince à jamais célebre par ses actions. Les filles de mémoire chanteront sa gloire toutes les fois qu'elles chanteront le culte de Jupiter-Hospitalier, ou le prix d'une amitié durable & sincere «.

Toutes leurs chansons morales n'étoient pas si graves que celle-là : en voici une d'un goût différent, tirée d'Athénée.

» Le premier de tous les biens est la santé; le second, la beauté; le troisieme, les richesses amassées sans fraude; & le quatrieme, la jeunesse qu'on passe avec ses amis «.

Quant aux ſcolies qui roulent ſur l'amour & le vin, on en peut juger par les ſoixante & dix odes d'Anacréon, qui nous reſtent; mais dans ces ſortes de chanſons même, on voyoit encore briller cet amour de la patrie & de la liberté dont les Grecs étoient tranſportés.

» Du vin & de la ſanté, dit une de ſes chanſons, pour ma Clitagora & pour moi, avec le ſecours des Theſſaliens. « C'eſt qu'outre que Clitagora étoit Theſſalienne, les Athéniens avoient autrefois reçu du ſecours des Theſſaliens contre la tyrannie des Piſiſtratides.

Ils avoient auſſi des chanſons pour les diverſes profeſſions : telles étoient les chanſons des bergers, dont une eſpece appellée *buçolioſme*, étoit le véritable chant de ceux qui conduiſoient le bétail, & l'autre, qui eſt proprement la paſtorale, en étoit l'agréable imitation; la chanſon des moiſſonneurs, appellée le *lytierſe*, du nom d'un fils de Midas qui s'occupoit par goût à faire la moiſſon; la chanſon des meûniers appellée *hymée* ou *épiaulie*, comme celle-ci, tirée de Plutarque; » Moulez, meule, moulez; car Pittacus qui régne dans l'auguſte Mytilene, aime à moudre; « parce que Pittacus étoit grand mangeur. La chanſon des tiſſerands, qui s'appelloit *éline*; la chanſon *jule* des ouvriers en laine; celles des nourrices, qui s'appelloit *catabaucaleſe* ou *nunnie*; la chanſon des amants, appellée *nomion*; celle des femmes, appellée *calyce*; & *harpalice*, celle des filles : ces deux dernieres étoient auſſi des chanſons d'amour.

Pour des occaſions particulieres, ils avoient la chanſon des nôces, qui s'appelloit *hyménée*, *épithalame*; la chanſon de *Datis*, pour des occaſions joyeuſes; les lamentations, l'*ialême* : & le *linos*, pour des occaſions funebres & triſtes; ce

linos se chantoit aussi chez les Egyptiens, & s'appelloit par eux *mencros*, du nom d'un de leurs princes. Par un passage d'Euripide, cité par Athénée, on voit que le *linos* pouvoit aussi marquer la joie.

Enfin il y avoit encore des hymnes ou chansons en l'honneur des dieux & des héros : telles étoient les *jules* de Cérès & de Proserpine, la *philélie* d'Apollon, les *upinges* de Diane, &c.

Ce genre passa des Grecs aux Latins ; plusieurs des odes d'Horace sont des chansons galantes ou bachiques. Les modernes ont aussi leurs chansons de différentes especes, selon le génie & le caractere de chaque nation ; mais les François l'emportent sur tous les peuples de l'Europe, pour le sel & la grace des chansons : ils se sont toujours plu à cet amusement, & y ont toujours excellé ; témoins les anciens Troubadours. Nous avons encore des chansons de Thibaut, comte de Champagne. La Provence & le Languedoc n'ont point dégénéré de leur premier talent ; on voit toujours régner dans ces provinces un air de gaieté qui les porte au chant & à la danse. Un Provençal menace son ennemi d'une chanson, comme un Italien menaceroit le sien d'un coup de stilet : chacun a ses armes. Les autres pays ont aussi leurs provinces chansonnieres ; en Angleterre, c'est l'Ecosse ; en Italie, c'est Venise.

L'usage établi en France d'un commerce libre entre les femmes & les hommes, cette galanterie aisée qui regne dans les sociétés, le mélange ordinaire des deux sexes dans tous les repas, le caractere même d'esprit des François, ont dû porter rapidement chez eux ce genre à sa perfection.

Nos chansons sont de plusieurs especes ; mais, en général, elles roulent ou sur l'amour, ou sur le vin, ou sur la satyre : les chansons d'amour

sont les airs tendres, qu'on appelle encore *airs sérieux*; les romances, dont le caractere est d'émouvoir l'ame par le récit tendre & naïf de quelqu'histoire amoureuse & tragique ; les chansons pastorales, dont plusieurs sont faites pour danser, comme les musettes, les gavotes, les branles, &c.

On ne connoît guere les Auteurs des paroles de nos chansons françoises : ce sont des morceaux peu réfléchis, sortis de plusieurs mains, & que, pour la plûpart, le plaisir du moment a fait naître : les musiciens qui en ont fait les airs, sont plus connus, parce qu'ils en ont laissé des recueils complets ; tels sont les livres de Lambert, de Duboufet, &c.

Cette sorte d'ouvrage perpétue, dans les repas, le plaisir à qui il doit sa naissance. On chante indifféremment à table des chansons tendres, bachiques, &c.

Les étrangers conviennent de notre supériorité en ce genre : le François débarrassé de soins, hors du tourbillon des affaires, qui l'a entraîné toute la journée, se délasse le soir, dans des soupers aimables, de la fatigue & des embarras du jour : la chanson est son guide contre l'ennui ; le vaudeville est son arme offensive contre le ridicule : il s'en sert aussi quelquefois comme d'une espece de soulagement des pertes ou de revers qu'il essuie ; il est satisfait de ce dédommagement : dès qu'il a chanté, sa haine & sa vengeance expirent.

Les chansons à boire sont assez communément des airs de basse, ou des rondes de table. Nous avons encore une espece de chanson, qu'on appelle parodie ; ce sont des paroles qu'on ajuste sur des airs de violon ou d'autres instruments, & que l'on fait rimer tant bien que mal, sans avoir égard à la mesure des vers.

La vogue des parodies ne peut montrer qu'un

Hippocrate ne guérissoit pas toujours, ni sûrement : il se trompoit même quelquefois ; & l'aveu ingénu qu'il a fait de ses fautes, rend son nom aussi respectable que ses succès. Ceux, au contraire, qui ont hérité de leurs peres la médecine-pratique, & à qui l'expérience est échue par succession, assurent toujours, & avec serment, qu'ils guériront le malade. Vous les connoîtrez, à ce propos de Plaute.

Perfacile id quidem est,
Sanum futurum; meâ ego id promitto fide.

» Rien de plus aisé que de le tirer d'affaire, il guérira ; c'est moi qui vous en donne ma parole d'honneur. «

Quoique l'impudence & le babil soient d'une ressource infinie, il faut encore à la charlatanerie quelque disposition intérieure du malade qui en prépare le succès ; mais l'espérance d'une prompte santé d'un côté, celle d'une bonne somme d'argent de l'autre, forment une liaison & une correspondance assurée.

Aussi la charlatanerie est-elle très-ancienne. Parcourez l'Histoire médecinale des Egyptiens & des Hébreux, & vous n'y verrez que des imposteurs, qui, profitant de la foiblesse & de la crédulité, se vantoient de guérir les maladies les plus invérées par leurs amulettes, leurs charmes, leurs divinations & leurs spécifiques.

Les Grecs & les Romains furent à leur tour inondés de charlatans en tout genre. Aristophane a célébré un certain Eudamus qui vendoit des anneaux contre les morsures venimeuses.

On appelloit simplement *agyrtes*, du mot *assembler*, ceux qui par leurs discours assembloient le peuple autour d'eux ; *circulatores*, *circuitores*;

circumforanei, ceux qui couroient le monde, & qui montoient sur le théâtre pour se procurer la vente de leurs remedes; *cellularii medici*, ceux qui se tenoient assis dans leurs boutiques, en attendant la chalandise; c'étoit le métier d'un Chariton, de qui Galien a tiré quelques descriptions de médicaments; c'étoit celui d'un Clodius d'Ancone, qui étoit encore empoisonneur, & que Cicéron appelle *pharmacopola circumforaneus*. Quoique le mot *pharmacopola* s'appliquât, chez les anciens, à tous ceux en général qui vendoient des médicaments sans les avoir préparés, on le donnoit néanmoins en particulier à ceux que nous désignons aujourd'hui par le titre de *bateleur*.

Nos bateleurs, nos Eudamus, nos Charitons, nos Clodius, ne différent point des anciens pour le caractere; c'est le même génie qui les gouverne, le même esprit qui les domine, le même but auquel ils tendent; celui de gagner de l'argent, & de tromper le public, & toujours avec des sachets, des peaux divines, des calottes contre l'apoplexie, l'hémiplégie, l'épilepsie, &c.

Voici quelques traits des charlatans qui ont eu le plus de vogue en France, sur la fin du dernier siecle. Nous sommes redevables à M. Dionis de nous les avoir conservés; la connoissance n'en est pas aussi indifférente à l'humanité, qu'on pourroit l'imaginer du premier abord.

Le Marquis Caretto, un de ces aventuriers hardis, d'un caractere libre & familier, qui se produisent eux-mêmes, protestent qu'ils ont dans leur art toute l'habileté qui manque aux autres, & qui sont crus sur leur parole, perça la foule, parvint jusqu'à l'oreille du Prince, & en obtint la faveur & des pensions, Il avoit un spécifique qu'il vendoit deux louis la goutte; le moyen qu'un

remede si cher ne fut pas excellent ! Cet homme entreprit M. le Maréchal de Luxembourg, l'empêcha d'être saigné dans une fausse pleurésie, dont il mourut. Cet accident décria le charlatan ; mais le grand capitaine étoit mort.

Deux Capucins succéderent à l'aventure d'Italie ; ils firent publier qu'ils apportoient des pays étrangers des secrets inconnus aux autres hommes. Ils furent logés au Louvre ; on leur donna 1500 livres par an. Tout Paris accourut vers eux ; ils distribuerent beaucoup de remedes qui ne guérirent personne : on les abandonna, & ils se jetterent dans l'Ordre de Cluni. L'un, qui se fit appeller *l'abbé Rousseau*, fut martyr de la charlatanerie, & aima mieux mourir que de se laisser saigner. L'autre, qui fut connu sous le nom de *l'abbé Aignan*, ne se réserva qu'un remede contre la petite vérole ; mais ce remede étoit infaillible. Deux personnes de la premiere qualité s'en servirent ; l'un étoit M. le Duc de Roquelaure, qui en réchappa, parce que sa petite vérole se trouva d'une bonne qualité ; l'antre, M. le Prince d'Epinoi, qui en mourut.

En voici un pour les urines ; on l'appelloit *le médecin des bœufs*. Il étoit établi à Seignelai, bourg du comté d'Auxerre ; il prétendoit connoître toutes sortes de maladies par l'inspection des urines : charlatanerie facile, usée, & de tout pays. Il passa pendant quelque-temps pour un oracle ; mais on l'instruisit mal ; il se trompa tant de fois, que les urines oublierent le chemin de Seignelai.

Le P. Guiton, Cordelier, ayant lu dans un livre de chymie la préparation de quelques médicaments, obtint de ses supérieurs la liberté de les vendre, & d'en garder le profit, à condition d'en fournir *gratis* à ceux du couvent qui en auroient besoin. M. le Prince d'Isenguien, & plusieurs au-

tres personnes éprouverent ses remedes, mais avec un si mauvais succès, que le nouveau chymiste en perdit son crédit.

Un Apothicaire du Comtat d'Avignon se mit sur les rangs avec une pastille telle, qu'il n'étoit point de maladie qui ne dût céder à sa vertu. Ce remede merveilleux, qui n'étoit qu'un peu de sucre incorporé avec de l'arsenic, produisit les effets les plus funestes. Ce charlatan étoit si stupide, que prenant, pour mille pastilles, mille grains d'arsenic, qu'il mêloit sans aucune précaution, avec autant de sucre qu'il en falloit pour former les mille pastilles, la distribution de l'arsenic n'étoit point exacte, ensorte qu'il y avoit telle pastille chargée de très-peu d'arsenic, & telle autre de deux grains & plus de ce minéral.

Le frere Ange, Capucin du fauxbourg Saint-Jacques, avoit été garçon apothicaire; toute sa science consistoit dans la composition d'un seul végétal, & d'un syrop qu'il appelloit *mésentérique*, & qu'il donnoit à tout le monde, attribuant à ce syrop la propriété de purger avec choix les humeurs qu'il falloit évacuer. C'étoit, dit-on, un bon homme, qui le croyoit de bonne-foi. Madame la Dauphine, qui étoit indisposée, usa de son sel & de son syrop pendant quinze jours, & n'en recevant aucun soulagement, le frere Ange fut congédié.

L'abbé de Belzé lui succéda à Versailles. C'étoit un Prêtre Normand qui s'avisa de se dire médecin; il purgea Madame la Dauphine vingt-deux fois en deux mois, & dans le temps où il est imprudent de faire des remedes aux femmes: la Princesse s'en trouva fort mal; & mesdemoiselles Besola & Patrocle, deux de ses femmes de chambre, qui avoient fait usage de la médecine de

l'Abbé, en contracterent un dévoiement continuel, dont elles moururent l'une après l'autre.

Le sieur du Cerf vint ensuite avec une huile de gaïac, qui rendoit les gens immortels. Un des Aumôniers de Madame la Dauphine, au lieu de se mêler de son ministere, s'avisa de proposer le sieur du Cerf; le charlatan vit la Princesse, assurant qu'il en avoit guéri de plus mal qu'elle; courut préparer son remede, revint & trouva la Princesse morte; & cet homme, qui avoit le secret de l'immortalité, mourut trois mois après.

Qui est-ce qui a fait autant de bruit? Qui est-ce qui a été plus à la mode que le médecin de *Chaudrais*? Chaudrais est un petit hameau composé de cinq ou six maisons, auprès de Mantes; là il se trouva un paysan d'assez bon sens, qui conseilloit aux autres de se servir tantôt d'une herbe, tantôt d'une racine; ils l'honorerent du titre de *médecin*. Sa réputation se répandit dans sa Province, & vola jusqu'à Paris, d'où les malades accoururent en foule à Chaudrais. On fut obligé d'y faire bâtir des maisons pour les y loger; ceux qui n'avoient que des maladies légeres, guérissoient par l'usage de ses plantes pulvérisées, ou racines desséchées; les autres s'en revenoient comme ils étoient allés. Le torrent de malades dura cependant trois à quatre années.

C'est un phénomene singulier que l'attrait que la Cour a pour les charlatans; c'est-là qu'ils tendent tous. Le sieur Bouret y débarqua avec des pilules merveilleuses dans les coliques inflammatoires; mais malheureusement pour la fortune de celui-ci, il fut attaqué lui-même, tout en débarquant, de cette maladie, que son remede augmenta tellement, qu'il en mourut en quatre jours.

Voila l'abrégé historique des plus fameux charlatans. Ce furent, comme on voit, un Marquis

étranger, des moines, des prêtres, des abbés, des paysans, tous gens d'autant plus assurés du succès, que leur condition étoit étrangere à la médecine.

La charlatanerie n'est ni moins commune ni moins accréditée en Angleterre; il est vrai qu'elle ne se montre guere que sur les places publiques, où elle sait bien étaler à son avantage la manie du patriotisme. Tout charlatan est le premier patriote de la nation, & le premier médecin du monde. Il guérit toutes les maladies, quelles qu'elles soient, avec ses spécifiques, & la bénédiction de Dieu; c'est toujours une des conditions de l'affiche.

Je me souviens, dit M. Addisson, d'avoir vu à Mammersmith un de ces patriotes, qui disoit un jour à son auditoire: » Je dois ma naissance & mon éducation à cet endroit, je l'aime tendrement; & en reconnoissance des bienfaits que j'y ai reçus, je fais présent d'un écu à tous ceux qui voudront l'accepter. » Chacun s'attendoit la bouche béante, à recevoir la piece de cinq schelings. M. le Docteur met la main dans un long sac, en tire une poignée de petits paquets, & dit à l'assemblée: Messieurs, je les vends d'ordinaire cinq schelings six sous, mais en faveur des habitants de cet endroit, que j'aime tendrement, j'en rabattrai cinq schelings. On accepte son offre généreuse; ses paquets sont enlevés, les assistants ayant répondu, les uns pour les autres, qu'il n'y avoit point d'étrangers parmi eux, & qu'ils étoient tous ou natifs, ou du moins habitants d'Hammersmith.

Comme rien n'est plus propre pour en imposer au vulgaire, que d'étonner son imagination & entretenir sa surprise, les charletans des Isles Britanniques se font annoncer sous le titre de *Docteur*,

nouvellement arrivé de leurs voyages, dans lesquels ils ont exercé la médecine & la chirurgie par terre & par mer, en Europe & en Amérique, où ils ont appris des secrets surprenants, & d'où ils apportent des drogues d'une valeur inestimable pour toutes les maladies qui peuvent se présenter.

Les uns suspendent à leurs portes des monstres marins, farcis de paille, des os monstrueux d'animaux, &c; ceux-ci instruisent le public qu'ils ont eu des accidens extraordinaires à leur naissance, & qu'il leur est arrivé des désastres surprenants, pendant leur vie; ceux-là donnent avis qu'ils guérissent la cataracte mieux que personne, ayant eu le malheur de perdre un œil dans telle bataille, au service de la patrie.

Chaque nation a ses charlatans, & il paroît que par-tout ces hommes mettent autant de soin à étudier le foible des autres hommes, que les véritables médecins à connoître la nature des remedes & des maladies; & en quelque lieu du monde qu'il soit, il n'y en a presque pas un, qu'on ne puisse reconnoître au passage de Plaute que nous avons cité plus haut, & congédier avec la recette suivante. Elle est d'un seigneur Anglois, il étoit dans son lit cruellement tourmenté de la goutte, lorsqu'on lui annonça un charlatan qui avoit un remede sûr contre ce mal. Le lord demanda si le Docteur étoit venu en carrosse, ou à pied? » A pied, lui répondit le domestique «... Eh bien, répliqua le malade, vas dire à ce frippon de s'en retourner; car s'il avoit le remede dont il se vante, il rouleroit en carrosse à six chevaux, & je le serois allé chercher, & lui offrir la moitié de mon bien pour être délivré de mon mal «.

CIVILITÉ.

CIVILITÉ, politesse, affabilité, sont synonimes; manieres honnêtes d'agir & de converser avec les autres hommes dans la société; mais l'affabilité qui consiste dans cette insinuation de bienveillance, avec laquelle un supérieur reçoit son inférieur, se dit rarement d'égal à égal, & jamais d'inférieur à supérieur. Elle n'est souvent dans les grands, qu'une vertu artificieuse, qui sert à leurs projets d'ambition; une bassesse d'ame, qui cherche à se faire des créatures, (car c'est un signe de bassesse.) J'ignore pourquoi le mot *affabilité* ne plaisoit pas à M. Patru; ce seroit dommage de le bannir de notre langue; puisqu'il est unique pour exprimer ce qu'on ne peut dire autrement que par périphrase.

La civilité & la politesse sont une certaine bienséance dans les manieres & dans les paroles, tendantes à plaire & à marquer les égards qu'on a les uns pour les autres.

Sans émaner nécessairement du cœur, elles en donnent les apparances, & font paroître l'homme au dehors, comme il devroit être intérieurement. C'est, dit la Bruyere, une certaine attention à faire que, par nos paroles & nos manieres, les autres soient contents de nous.

La civilité ne dit pas autant que la politesse, & elle n'en fait qu'une portion: c'est une espece de crainte, en y manquant, d'être regardé comme un homme grossier; c'est un pas pour être estimé poli. C'est pourquoi la politesse semble, dans l'usage de ce terme, réservée aux gens de

la cour & de qualité, & la civilité aux personnes d'une condition inférieure, au plus grand nombre de citoyens.

J'ai lu des livres sur la civilité, si chargés de préceptes pour en remplir les devoirs, qu'ils m'auroient fait préférer la rudesse & la grossiéreté à la pratique de cette civilité importune dont ils font tant d'éloges. Qui ne penseroit comme Montagne? » J'aime bien, dit cet auteur, à suivre les loix de la civilité, mais non pas si couardement, que ma vie en demeure contrainte. Elles ont quelques formes pénibles, lesquelles pourvu qu'on oublie par discrétion, non par erreur, on n'en a pas moins de grace: j'ai vu souvent des hommes incivils par trop de civilité, & importuns de courtoisie. C'est au demeurant une très-utile science de l'entregent. Elle est, comme la grace & la beauté, conciliatrice des premiers abords de la société & familiarité, &, par conséquent, nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autrui, & à exploiter & produire notre exemple, s'il a quelque chose d'instruisant & communicable. «

Mais la civilité cérémonieuse est également fatiguante & inutile; aussi est-elle hors d'usage parmi les gens du monde. Ceux de la cour, accablés d'affaires, ont élevé sur ses ruines un édifice qu'on nomme *la politesse*, qui fait à présent la base, la morale de la belle éducation, & qui mérite, par conséquent, un article à part. Nous nous contenterons seulement de dire ici, qu'elle n'est d'ordinaire que l'art de se passer des vertus qu'elle imite.

La civilité, prise dans le sens qu'on doit lui donner, a un prix réel; regardée comme un empressement de porter du respect & des égards aux autres, par un sentiment intérieur conforme à la raison, c'est une pratique de droit naturel, d'autant

tant plus louable, qu'elle est libre & bien fondée.

Quelques législateurs même ont voulu que les manieres représentassent les mœurs, & en ont fait un article de leurs loix civiles. Il est vrai que Lycurgue, en formant des manieres, n'a point eu la civilité pour objet; mais c'est que des gens toujours corrigeants, ou toujours corrigés, comme dit M. de Montesquieu, également simples & rigides, n'avoient pas besoin de dehors; ils exerçoient plutôt entr'eux des vertus, qu'ils n'avoient des égards.

Les Chinois qui ont fait des rits de tout, & des plus petites actions de la vie, qui ont formé leur empire sur l'idée du gouvernement d'une famille, ont voulu que les hommes sentissent qu'ils dépendoient les uns des autres; & en conséquence, leurs législateurs ont donné aux regles de la civilité, la plus grande étendue.

Ainsi pour finir cet article par la réflexion de l'auteur de *l'Esprit des Loix* : » On voit à la Chine les gens de village observer entr'eux des cérémonies comme des gens d'une condition relevée; moyens très-propres à maintenir, parmi le peuple, la paix & le bon ordre, & à ôter tous les vices qui viennent d'un esprit dur, vain & orgueilleux. Ces regles de la civilité valent bien mieux que celles de la politesse. Celle-ci flatte les vices des autres, & la civilité nous empêche de mettre les nôtres au jour : c'est une barriere que les hommes mettent entr'eux, pour s'empêcher de se corrompre. «





COLER

C'Est, suivant la définition de Locke, cette inquiétude ou ce désordre de l'ame, que nous ressentons après avoir reçu quelqu'injure, & qui est accompagné d'un desir pressant de nous venger; passion qui nous jette hors de nous-mêmes, & qui cherchant le moyen de repousser le mal qui nous menace, ou qui nous a déjà atteints, nous aveugle, & nous fait courir à la vengeance : maîtresse impérieuse & ingrate qui récompense mal le service qu'on lui a rendu, & qui vend chérement les pernicieux conseils qu'elle donne.

Je parle ici de la colere couverte, durable, jointe à la haine; celle qui est ouverte, ingénue, semblable à un feu de paille, sans mauvaise intention, est un simple effet de la pétulence du tempérament, qui peut quelquefois être louable, ou du moins qui ne seroit repréhensible que par l'indiscrétion ou le tort qui en résulteroit; mais cette vivacité est bien différente d'une violence qui surmonte toute affection, nous enlace & nous entrave, pour me servir d'un terme expressif de fauconnerie. Telle étoit la colere de Coriolan, quand il vint se rendre à Tullus, pour se venger de Rome, & acheter les effets de son ressentiment aux dépens même de sa vie.

Les causes qui produisent ce désordre, sont une humeur atrabilaire, une foiblesse, mollesse, & maladie d'esprit, une fausse délicatesse, une sensibilité blâmable, l'amour-propre, l'amour des petites choses, une vaine curiosité, la légéreté à écrire, le chagrin d'être méprisé & injurié; d'où vient que la colere de la femme est si vive & si

pléniere : elle naît aussi, dans le refus, de la violence du desir.

Cette passion a souvent des effets lamentables, suivant la remarque de Charron ; elle nous pousse à l'injustice, elle nous jette dans de grands maux par son inconsidération, elle nous fait dire & faire des choses messéantes, honteuses, indignes, quelquefois funestes & irréparables, dont s'ensuivent de cruels remords ; l'Histoire ancienne & moderne n'en fournissent que trop d'exemples.

» Les remedes, dit Charron, dont je vais emprunter le langage, sont plusieurs & divers, desquels l'esprit doit être, avant la main, armé & bien muni, comme ceux qui craignent d'être assiégés ; car après n'est pas temps. Ils se peuvent réduire à trois chefs : le premier est de couper chemin à la colere, & lui fermer toutes les avenues ; il faut donc se délivrer de toutes les causes & occasions de colere ci-devant énoncées : le second chef est de ceux qu'il faut employer lorsque les occasions de colere se présentent, qui sont ; 1° arrêter & tenir son corps en paix & en repos, sans mouvement & agitation ; 2° dilation à croire & prendre résolution, donner loisir au jugement de considérer ; 3° se craindre soi-même, recourir à de vrais amis, & mûrir nos coleres entre leurs discours ; 4° y faire diversion par tout ce qui peut calmer, adoucir, égayer : le troisieme chef est aux belles considérations dont il faut abbreuver & nourrir notre esprit de longue main, des actions funestes & mouvements qui résultent de la colere, desavantages de la modération, de l'estime que nous devons porter à la sagesse, laquelle se montre principalement à se retenir & se commander. «

Il ne faut pas cependant considérer la colere comme une passion toujours mauvaise de sa nature ; elle ne l'est pas, ni ne déshonore personne, pourvu

que ses émotions soient proportionnées au sujet qu'on a de s'émouvoir. Par conséquent elle peut être légitime, quand elle n'est portée qu'à un certain point; mais d'un autre côté, elle n'est jamais nécessaire; on peut toujours, & c'est même le plus sûr, soutenir dans les occasions sa dignité & ses droits sans se courroucer. Si le desir de la vengeance, effet naturel de cette passion, s'y trouve joint, alors, comme cet effet est vicieux par lui-même, il lâche la colere, & l'empêche de demeurer dans de justes bornes. Donner à la vengeance émanée de la colere la correction de l'offense, seroit corriger le vice par lui-même. » La raison qui doit commander en nous, dit encore Charron, auteur admirable sur ce sujet, ne veut point de ces officiers-là qui font de leur tête, sans attendre son ordonnance; elle veut tout faire par compas; & pour ce, la violence ne lui est pas propre. «

Ceux donc qui prétendent qu'un meurtre commis dans la colere ne doit pas proprement être mis au nombre des injustices punissables, n'ont pas une idée juste du droit naturel; car il est certain que l'injustice ne consiste essentiellement qu'à violer les droits d'autrui. Il n'importe qu'on le fasse par un mouvement de colere, par avarice, par sensualité, par ambition, &c. qui sont les sources d'où proviennent ordinairement les plus grandes injustices: c'est le propre, au contraire, de la justice de résister à toutes ces tentations, par le seul motif de ne faire aucune breche aux loix de la société humaine. Il est pourtant vrai que les actions auxquelles on est porté par la colere, sont moins odieuses, que celles qui naissent du desir des plaisirs, lequel n'est pas si brusque, & qui peut trouver plus aisément de quoi se satisfaire ailleurs sans injustice; sur quoi Aristote remarque très-bien, que la colere est plus naturelle que le desir des

chofes qui vont dans l'excès, & qui ne font pas néceffaires.

Mais lorfque ce philofophe prétend que cette paffion fert par fois d'armes à la vertu & à la vaillance, il fe trompe beaucoup : quant à la vaillance, on a répondu affez plaifamment qu'en tout cas, » c'eft une arme de nouvel ufage, dit Montagne; nous remuons les autres armes, & celle-ci nous remue; notre main ne la guide pas; c'eft elle qui guide notre main; nous ne la tenons pas.

COMÉDIEN.

ON donne ce nom, en général, aux acteurs & actrices qui montent fur le théatre & jouent des rôles, tant dans le comique que dans le tragique, dans les fpectacles où l'on déclame; car à l'opéra on ne leur donne que le nom *d'acteurs* ou *d'actrices*, *danfeurs*, *filles des chœurs*, &c.

Nos premiers comédiens ont été les troubadours, connus auffi fous le nom de *trouveurs* & *jongleurs*; ils étoient tout-à-la-fois auteurs & acteurs, comme on a vu Moliere, d'Ancour, Monfleury, Legrand, &c. Aux jongleurs fuccéderent les confreres de la paffion, qui repréfentoient les pieces appellées *Myfteres*.

A ces confreres ont fuccédé les troupes de comédiens, qui font ou fédentaires comme les comédiens François, les comédiens Italiens établis à Paris, & plufieurs autres troupes qui ont des théatres fixes dans plufieurs grandes villes du royaume, comme Strafbourg, Lille, &c. ou les comédiens qui courent les provinces & vont de ville en ville, & qu'on nomme *comédiens de campagne*.

La profeffion de comédien eft honorée en An-

gleterre; on n'y a point fait difficulté d'accorder à mademoiselle Olfids un tombeau à Westminster, à côté de Newton & des rois. En France, elle est moins honorée. L'église Romaine les excommunie, & leur refuse la sépulture Chrétienne, s'ils n'ont pas renoncé au théatre avant leur mort.

Si l'on considere le but de nos spectacles, & les talents nécessaires dans celui qui sait y faire un rôle avec succès, l'état de comédien prendra nécessairement dans tout bon esprit le degré de considération qui lui est dû. Il s'agit maintenant, sur notre théatre François particuliérement, d'exciter à la vertu, d'inspirer l'horreur du vice, & d'exposer les ridicules : ceux qui l'occupent, sont les organes des premiers génies & des hommes les plus célebres de la nation, Corneille, Racine, Moliere, Renard, M. de Voltaire, &c.; leur fonction exige, pour y exceller, de la figure, de la mémoire, du geste, de la sensibilité, de l'intelligence, de la connoissance même des mœurs & des caracteres; en un mot, un grand nombre de qualités que la nature réunit si rarement dans une même personne, qu'on compte plus de grands auteurs que de grands comédiens. Malgré tout cela, ils ont été traités très-durement par quelques-unes de nos loix, que nous allons exposer dans la suite de cet article.

Chez les Romains, les comédiens étoient dans une espece d'incapacité de s'obliger, tellement que, quoiqu'ils se fussent engagés sous caution, & même par serment, ils pouvoient se retirer. Cette loi ne s'observe point parmi nous.

Il a toujours été défendu aux comédiens de représenter sur le théatre les ecclésiastiques & les religieux.

Les comédiens étoient autrefois regardés comme infames, & par cette raison on les a regardés comme incapables de rendre témoignage. Le canon *De-*

Animus, dit qu'un comédien n'est pas recevable à intenter une accusation ; & le §. *Causas*, porte qu'un fils qui, contre la volonté de son pere, s'est fait comedien, en court son indignation.

Charlemagne, par une ordonnance de l'an 789, mit aussi les Histrions au nombre des personnes infames, & auxquelles il n'étoit pas permis de former aucune accusation en justice.

Les conciles de Mayence, de Tours, de Rheims, & de Châlons-sur-Saone, tenus en 813, défendirent aux évêques, aux prêtres, & autres ecclésiastiques, d'assister à aucun spectacle, a peine de suspension, & d'être mis en pénitence; & Charlemagne autorisa cette disposition par une ordonnance de la même année.

Mais il faut avouer que la plûpart de ces peines ont moins été prononcées contre les comédiens, proprement dits, que contre des histrions ou farceurs publics, qui mêloient dans leurs jeux toutes sortes d'obscénités; & que le théatre étant devenu plus épuré, on a conçu une idée moins désavantageuse des comédiens.

On tient néanmoins toujours pour certain que les comédiens dérogent; mais il en faut excepter ceux du roi, qui ne dérogent point, comme il résulte d'une déclaration de Louis XIII, registrée en parlement, & d'un arrêt du conseil de 1668, rendu en faveur de Floridor, comédien du roi, qui étoit gentilhomme, par lequel il lui fut accordé un an pour rapporter ses titres de noblesse; & cependant défenses furent faites au traitant de l'inquiéter, pour sa qualité d'écuyer.

Les acteurs & actrices de l'opéra ne dérogent pas non plus, attendu que ce spectacle est établi sous le titre *d'académie royale de musique*.

La part que chaque comédien a dans les profits, peut être saisie par ses créanciers.

Livre des Antiquités & Singularités de la ville de Rouen, dit que » dans cette ville les Conards avoient leur confrairie à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, où ils avoient un bureau pour consulter de leurs affaires; ils ont succédé, dit-il, aux Coqueluchiens, qui se présentoient le jour des Rogations en diversité d'habits: mais parce qu'on s'amusoit plutôt à les regarder qu'à prier Dieu, cela fut réservé pour les jours gras à ceux qui jouent des faits vicieux qu'on appelle vulgairement *conards* ou *cornards*, auxquels, par choix & élection, préside un abbé mitré, crossé, & enrichi de perles, quand solemnellement il est traîné en un chariot à quatre chevaux le dimanche gras & autres jours des Bacchanales «. A Evreux on le menoit avec beaucoup moins de pompe; on le promenoit par toutes les rues & dans tous les villages de la banlieue, monté sur un âne & habillé grotesquement. Il étoit suivi de sa compagnie, qui, pendant la marche, chantoit des chansons burlesques, moitié latin, moitié françois, & la plupart du temps, très-satyriques; ce dernier excès fit supprimer la compagnie des Conards, dont la principale fête se célébroit à la saint Barnabé; & à sa place, Paul de Caprанie, nommé à l'évêché d'Evreux, en 1420, établit une confrairie dite de S. Barnabé, » pour réparer, dit-il, les crimes, malfaçons, excès & autres cas inhumains commis par cette compagnie de Conards, au déshonneur & irrévérence de Dieu, notre Créateur, de saint Barnabé, & de la sainte église. « Il y a, dans de vieux imprimés, des arrêts de l'abbé des Conards ou des Cornards; lorsque ces pieces misérables se trouvent, on les achete fort chérement. *Quis leget hæc?*



CONARDS *OU* CORNARDS.

NOM d'une ancienne société qui subsistoit autrefois dans les villes d'Evreux & de Rouen, & qui y a fleuri pendant plus d'un siecle. L'objet de cette compagnie étoit ridicule; & ressembloit assez à celle des foux & à celle de la Mere folle de Dijon.

Le premier but cependant étoit de corriger les mœurs en riant; mais cette liberté ne demeura pas long-temps dans les bornes qu'elle s'étoit prescrites; & les railleries, ou pour mieux dire, les satyres devinrent si sanglantes, que l'autorité royale, de concert avec la puissance ecclésiastique, détruisit cette compagnie. On appelloit le chef l'*abbé des conards* ou *des cornards*. Cette place qu'on n'obtenoit qu'à la pluralité des voix, étoit fort enviée, comme on le voit par deux vers de ce tems-là?

Conards sont les *Busots* & non les *Rabillis*,

O fortuna potens, quàm variabilis

Les *Busots* & les *Rabillis* sont deux familles qui subsistent encore à Evreux ou dans le pays, & qui avoient fourni des abbés à la compagnie. Les conards avoient droit de jurisdiction pendant leur divertissement, & ils l'exerçoient à Evreux dans le lieu où se tenoit alors le bailliage, mais qui n'est plus le même, depuis l'établissement du présidial: Tous les ans ils obtenoient un arrêt sur requête du parlement de Paris, avant l'établissement de celui de Rouen, & de celui-ci depuis le seizieme siecle, pour exercer leurs facéties. Taillepied, dans son

Livre des Antiquités & Singularités de la ville de Rouen, dit que » dans cette ville les Conards avoient leur confrairie à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, où ils avoient un bureau pour consulter de leurs affaires; ils ont succédé, dit-il, aux Coqueluchiens, qui se présentoient le jour des Rogations en diversité d'habits: mais parce qu'on s'amusoit plutôt à les regarder qu'à prier Dieu, cela fut réservé pour les jours gras à ceux qui jouent des faits vicieux qu'on appelle vulgairement *conards* ou *cornards*, auxquels, par choix & élection, préside un abbé mitré, crossé, & enrichi de perles, quand solemnellement il est traîné en un chariot à quatre chevaux le dimanche gras & autres jours des Bacchanales «. A Evreux on le menoit avec beaucoup moins de pompe; on le promenoit par toutes les rues & dans tous les villages de la banlieue, monté sur un âne & habillé grotesquement. Il étoit suivi de sa compagnie, qui, pendant la marche, chantoit des chansons burlesques, moitié latin, moitié françois, & la plupart du temps, très-satyriques; ce dernier excès fit supprimer la compagnie des Conards, dont la principale fête se célébroit à la saint Barnabé; & à sa place, Paul de Capranie, nommé à l'évêché d'Evreux, en 1420, établit une confrairie dite de S. Barnabé, » pour réparer, dit-il, les crimes, malfaçons, excès & autres cas inhumains commis par cette compagnie de Conards, au déshonneur & irrévérence de Dieu, notre Créateur, de saint Barnabé, & de la sainte église. « Il y a, dans de vieux imprimés, des arrêts de l'abbé des Conards ou des Cornards; lorsque ces pieces misérables se trouvent, on les achete fort chérement. *Quis leget hæc?*

CONCERT SPIRITUEL.

SPECTACLE public dans lequel on exécute, pendant les temps que tous les autres spectacles sont fermés, des motets & des symphonies. Il est établi dans la sale des Suisses des Tuilleries. On y fait construire des loges commodes & un grand orchestre, & ce spectacle a été plus ou moins fréquenté, selon le plus ou le moins d'intelligence des personnes qui en ont été chargées.

Anne Daveau, dit *Philidor*, ordinaire de la musique du roi, en donna l'idée en 1725. C'est un spectacle tributaire de l'académie royale de musique : elle l'a régi pendant quelque-temps elle-même; & il est actuellement affermé à M. Royer, maître à chanter des enfants de France.

C'est le plus beau concert de l'Europe, & il peut fort aisément devenir le meilleur qu'il soit possible d'y former, parce que par son établissement il n'est point borné à de simples symphonies ou à des motets ; on y peut exécuter des cantates, des airs italiens des excellents maîtres, des morceaux de chants neufs, & détachés, &c. En 1727, on y donna avec succès la cantate du retour des dieux sur la terre, dont les paroles sont de M. Tanevot, & la musique de M. Colin Blamont ; & en 1729, la cantate qui a pour titre *la prise de Lerida*, & plusieurs arietes italiennes y attirerent beaucoup de monde.

Lorsqu'il paroît, à Paris, quelque joueur d'instruments de réputation, & quelque cantatrice ou chanteurs étrangers, c'est-là qu'on est sûr de les bien entendre. Le nombre de bons instruments dont ce concert est composé, les chœurs qui sont choisis parmi les meilleurs musiciens des églises de

Paris, les actrices de l'opéra les plus goûtées du public, & les voix de la chapelle & de la chambre du roi les plus brillantes qu'on a le ſoin d'y faire paroître, le rendent fort agréable aux amateurs de la muſique; & lorſqu'on a l'art de varier les morceaux qu'on y exécute, le public y court en foule.

Ce n'eſt que là, au reſte, & à la chapelle du roi, qu'on peut jouir des beaux motets de M. de Mondonville. Ce célebre compoſiteur, dans ce genre de muſique, eſt au concert ſpirituel ce que M. Rameau eſt à l'opéra : il a ſaiſi, dans ſes compoſitions ſacrées, la grande maniere que cet illuſtre artiſte a portée dans ſes ouvrages dramatiques; mais il l'a ſaiſie en homme original : il a vu la lumiere dès qu'elle a paru, & il a compoſé de façon, qu'on juge ſans peine qu'il étoit capable de ſe frayer de nouvelles routes dans ſon art, quand même M. Rameau ne les auroit pas ouvertes avant lui.





CONVERSATION, ENTRETIEN.

CES deux mots désignent en général un discours mutuel entre deux ou plusieurs personnes; avec cette différence, que *conversation* se dit, en général, de quelque discours mutuel que ce puisse être; au lieu qu'*entretien* se dit d'un discours mutuel qui roule sur quelque objet déterminé. Ainsi on dit qu'*un homme est de bonne conversation*, pour dire qu'*il parle bien des différents objets sur lesquels on lui donne lieu de parler ;* on ne dit point qu'*il est d'un bon entretien*. *Entretien* se dit de supérieur à inférieur; on ne dit point d'un sujet qu'*il a eu une conversation avec le roi* ; on dit qu'*il a eu un entretien* ; on se sert aussi du mot d'*entretien*, quand le discours roule sur une matiere importante. On dit, par exemple, *ces deux princes ont eu ensemble un entretien sur les moyens de faire la paix entr'eux*. *Entretien* se dit, pour l'ordinaire, des conversations imprimées, à moins que le sujet de la conversation ne soit pas sérieux ; on dit les *Entretiens de Cicéron sur la nature des dieux* ; & la *conversation du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincour*. *Dialogue* est propre aux conversations dramatiques, & *Colloque* aux conversations polémiques & publiques, qui ont pour objet des matieres de doctrine, comme le *Colloque de Poissy*. Lorsque plusieurs personnes, sur-tout au nombre de plus de deux, sont rassemblées & parlent entr'elles, on dit qu'*elles sont en conversation* & non pas en *entretien*.

Les loix de la conversation sont, en général, de ne s'y appesantir sur aucun objet, mais de passer légérement, sans effort & sans affectation, d'un sujet à un autre; de savoir y parler de choses frivoles comme de choses sérieuses; de se souvenir que la conversation est un délassement, & qu'elle n'est ni un assaut de salle d'armes, ni un jeu d'échecs; de savoir y être négligé, plus que négligé même, s'il le faut; en un mot, de laisser, pour ainsi dire, aller son esprit en liberté, & comme il veut, ou comme il peut; de ne point s'emparer seul, & avec tyrannie, de la parole; de n'y point avoir le ton dogmatique & magistrat: rien ne choque davantage les auditeurs, & ne les indispose plus contre nous. La conversation est peut-être la circonstance où nous sommes les maîtres de cacher notre amour-propre; & il y a toujours à perdre pour lui à mortifier celui des autres, parce que ce dernier cherche à se venger; qu'il est ingénieux à en trouver les moyens, & que pour l'ordinaire il les trouve sur le champ; car qui est-ce qui ne prête pas par cent endroits, des armes à l'amour-propre d'autrui? C'est encore un défaut qu'il faut éviter, de parler en conversation, comme on feroit à des lecteurs, & d'avoir ce qu'on appelle *une conversation bien écrite*. Une conversation ne doit pas plus être un livre, qu'un livre ne doit être une conversation. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ceux qui tombent dans le premier de ces défauts, tombent ordinairement dans le second; parce qu'ils ont l'habitude de parler comme ils écriroient; ils s'imaginent devoir écrire comme ils parleroient. On ne sauroit être trop sur ses gardes, quand on parle au public, & trop à son aise avec ceux qu'on fréquente.

COUR.

C'Est toujours le lieu qu'habite un souverain; elle est composée des princes, des princesses, des ministres, des grands, & des principaux officiers. Il n'est donc pas étonnant que ce soit le centre de la politesse d'une nation. La politesse y subsiste par l'égalité, où l'extrême grandeur d'un seul y tient tous ceux qui l'environnent; & le goût y est rafiné par un usage continuel des superfluités de la fortune. Entre ces superfluités il se rencontre nécessairement des productions artificielles de la plus recherchée. La connoissance de cette perfection se répand sur d'autres objets beaucoup plus importants; elle passe dans le langage, dans les jugements, dans les sentiments, dans le maintien, dans les manieres, dans le ton, dans la plaisanterie, dans les ouvrages d'esprit, dans la galanterie, dans les ajustements, dans les mœurs mêmes. J'oserois presqu'assurer qu'il n'y a point d'endroit où la délicatesse, dans les procédés, soit mieux connue, plus rigoureusement observée par les honnêtes gens, & plus finement affectée, par les courtisans. L'auteur de l'*Esprit des Loix* définit l'air de cour, l'échange de sa grandeur naturelle contre une grandeur empruntée. Quoi qu'il en soit de cette définition, cet air, selon lui, est le vernis séduisant sous lequel se dérobent l'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le desir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tout engagement, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance sur ses foiblesses, &c.; en un mot, la mal-honnêteté avec

tout son cortege, sous les déhors de l'honnêteté la plus vraie; la réalité du vice, toujours derriere le phantôme de la vertu. Le défaut de succès fait seul, dans ce pays, donner aux actions le nom qu'elles méritent; aussi n'y a-t-il que la mal-adresse qui y ait des remords.



COURAGE.

C'Est cette qualité, cette vertu mâle qui naît du sentiment de ses propres forces, & qui, par caractere ou par réflexion, fait braver les dangers & les suites.

Delà vient qu'on donne au courage les noms de *cœur*, de *valeur*, de *vaillance*, de *bravoure*, d'*intrépidité*; car il ne s'agit pas ici d'entrer dans ces distinctions délicates de notre langue qui semble porter dans l'idée des trois premiers mots, plus de rapport à l'action, que dans celle des deux derniers; tandis que ceux-ci à leur tour renferment dans leur idée particuliere, un certain rapport au danger que les trois premiers n'expriment pas. En général, ces cinq mots synonymes sont & désignent la même chose, seulement avec un peu plus, ou un peu moins d'énergie.

On ne sauroit s'empêcher d'estimer & d'honorer extrêmement le courage, parce qu'il a produit, au péril de la vie, les plus grandes & les plus belles actions des hommes; mais il faut convenir que le courage, pour mériter véritablement l'estime, doit être excité par la raison, par le devoir, & par l'équité. Dans les batailles, la rage, la haine, la vengeance, ou l'intérêt, agitent le cœur du soldat mercénaire; mais la gloire, l'honneur & la clémence animent l'officier de mérite. Virgile a bien senti

cette différence. Si l'éclat & le brillant font paroître, dans son poëme, la valeur de Turnus plus éblouissante que celle d'Enée, les actions prouvent qu'en effet, & au fond, la valeur d'Enée l'emporte infiniment sur celle de Turnus. Epaminondas n'a pas moins de résolution, de vaillance, & de courage, qu'aucun héros de la Grece & de Rome, » non pas de ce courage, (comme dit Montagne) qui est aiguisé par l'ambition; mais de celui que l'esprit, la patience, & la raison peuvent planter en une ame bien réglée; il en avoit tout ce qui s'en peut imaginer «.

Cette louange dont Epaminondas est bien digne, me conduit à la distinction philosophique du courage de cœur, si je puis parler ainsi, qu'on nomme communément *bravoure*, qui est le plus commun, & de cette autre espece de courage, qui est plus rare, que l'on appelle *courage de l'esprit*.

La premiere espece de courage est beaucoup plus dépendante de la complexion du corps, de l'imagination échauffée, des conjonctures & des alentours. Versez dans l'estomac d'un milicien timide des sucs vigoureux, des liqueurs fortes, alors son ame s'arme de vaillance; & cet homme, devenu presque féroce, court gaiement à la mort au bruit des tambours. On est brave à la guerre, parce que le faste, le brillant appareil des armes, le point d'honneur, l'exemple, les spectateurs, la fortune, excitent les esprits que l'on appelle *courage*. » Jettez-moi dans les troupes, dit la Bruyere, en qualité de simple soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis Achille. Dans la maladie, au contraire, où l'on n'a point de spectateurs, point de fortune, point de distinctions à espérer, point de reproche à appréhender, l'on est craintif & lâche. Où l'on n'envisage rien pour récom-

pense du courage du cœur, quel motif soutiendroit l'amour-propre ? Il ne faut donc pas être surpris de voir les héros mourir lâchement au lit, & courageusement dans une action «.

Le courage d'esprit, c'est-à-dire, cette résolution calme, ferme, inébranlable dans les divers accidents de la vie, est une des qualités des plus rares. Il est très-aisé d'en sentir les raisons. En général, tous les hommes ont bien plus de craintes, de pusillanimité dans l'esprit que dans le cœur; &, comme le dit Tacite, » les esclaves volontaires font plus » de tyrans, que les tyrans ne font d'esclaves for» cés «. Il me semble, avec un auteur moderne, qui a bien développé la différence des deux courages, (*Considérat. sur les Mœurs.*) que le courage d'esprit consiste à voir les dangers, les périls, les maux & les malheurs, précisément tels qu'ils sont, &, par conséquent, les ressources; les voir moindres qu'ils ne sont, c'est manquer de lumieres; les voir plus grands, c'est manquer de cœur; la timidité les exagere, & par-là les fait croître; le courage aveugle les déguise, & ne les affoiblit pas toujours; l'un & l'autre mettent hors d'état d'en triompher. Le courage d'esprit suppose & exige souvent celui du cœur; le courage du cœur n'a guere d'usage que dans les maux matériels, les dangers physiques, ou ceux qui y sont relatifs. Le courage d'esprit a son application dans les circonstances les plus délicates de la vie. On trouve aisément des hommes qui affrontent les périls les plus évidents; on en trouve rarement qui, sans se laisser abattre par un malheur, savent en tirer le parti qui conviendroit. Cependant l'histoire, & l'on ne doit pas le dissimuler, ne manque pas d'exemples de gens qui ont réuni admirablement en eux le courage de cœur & le courage d'esprit : il ne faut que lire Plutarque parmi les anciens, & de Thou

parmi les modernes, pour sentir son ame élevée par des traits & des actions de cette espece, glorieuses à l'humanité. Mais l'exemple le plus fort & le plus frappant qu'il y ait peut-être en ce genre, exemple que tout le monde sait, qu'on cite toujours, & que j'ose encore transcrire ici, c'est celui d'Arria, femme de Cécina Pœtus, fait prisonnier par les troupes de l'Empereur Claude, après la déroute de Scribonianus, dont il avoit embrassé le parti.

Cette femme courageuse ayant inutilement tenté, par les instances les plus vives, les plus séduisantes & les plus ingenieuses, d'être reçue dans le navire qui conduisoit son mari prisonnier, loua, sans s'abandonner au désespoir, un bâteau de pêcheur, & suivit Pœtus toute seule dans ce petit esquif, depuis l'Esclavonie jusqu'à Rome. Quand elle y fut arrivée, & qu'elle ne vit plus d'espérance de sauver les jours de son mari, elle s'apperçut qu'il n'avoit pas le cœur assez ferme pour se donner la mort, à laquelle la cruauté de l'Empereur le contraignoit. Dans cette extrêmité, elle commença, pour tâcher d'y disposer Pœtus, d'employer ses conseils & ses exhortations les plus pressantes : alors le voyant ébranlé, elle prit dans sa main le poignard qu'il portoit : *Sic Pæte*. Fais ainsi, mon cher Pœtus ; & à l'instant, s'étant donné un coup mortel de ce même poignard, elle l'arracha de la plaie, le lui présenta tranquillement, & lui dit, en expirant, ces trois mots : *Pæte, non dolet* ; » Tiens, Pœtus, » il ne m'a point fait de mal «.



COURIER.

POSTILLON, dont la fonction & la profession est de courir la poste, & de porter des dépêches en diligences.

L'antiquité a eu aussi ses couriers ; elle en a eu de deux sortes : des couriers à pied, que les Grecs appelloient *hemerodromi*, c'est-à-dire, *couriers d'un jour*. Pline, Cornélius Népos & César parlent de quelques-uns de ces couriers qui avoient fait vingt, trente & trente-six lieues & demie en un jour, & jusqu'à la valeur même de quarante dans le Cirque pour remporter le prix ; des couriers à cheval qui changeoient de chevaux, comme on fait aujourd'hui.

Xénophon attribue l'usage des premiers couriers à Cyrus : Hérodote dit qu'il étoit ordinaire chez les Perses, & qu'il n'y a rien dans le monde de plus vîte que ces sortes de messagers.

Cyrus, dit Xénophon, examina ce qu'un cheval pouvoit faire de chemin par jour ; & à chaque journée de cheval, il fit bâtir des écuries, y mit des chevaux, & des gens pour en avoir soin. Il y avoit aussi dans chacune de ces postes un homme qui, quand il arrivoit un courier, prenoit le paquet qu'il apportoit, montoit sur un cheval frais ; & tandis que le premier se reposoit avec son cheval, il alloit porter les dépêches à une journée delà, où il trouvoit un nouveau cavalier qu'il en chargeoit, & ainsi de même jusqu'à la Cour.

Il n'est pas sûr que les Grecs ni les Romains ayant eu de ces sortes de postes réglées avant Auguste, qui fut le premier qui les établit ; mais on

couroit en char. On courut ensuite à cheval, comme il paroît par Socrate.

Sous l'empire d'Occident, on appelloit les couriers *viatores*; & sous les Empereurs de Constantinople, *cursores*, d'où est venu leur nom.

On voit encore que, sous Dioclétien, il y avoit des relais établis de distance en distance. Lorsque Constantin eut appris la mort de son pere Constance, qui gouvernoit les Gaules & les Britanniques, il prit secrétement & nuitamment la poste, pour lui venir succéder dans les Gaules; & dans chaque relais où il arrivoit, il faisoit couper les jarrets des chevaux qu'il y laissoit, afin qu'on fût hors d'état de le suivre & de l'arrêter, comme on eut dessein le lendemain matin; mais il n'étoit plus temps. Après la décadence de l'Empire, les postes furent négligées en Occident, & le rétablissement en est dû à l'Université de Paris, laquelle, pour le besoin des écoliers, établit des couriers ou messageries en France; & l'an 1462 le Roi Louis XI établit les couriers & les postes dans toute la France. Cependant l'Université de Paris conservoit toujours son droit sur les couriers & messageries. Après bien des contestations, on en est venu, en 1719, à un accommodement, qui est, que l'Université auroit pour sa part & portion dans la ferme des postes, le vingt-huitieme de l'adjudication annuelle.

Cet établissement des couriers a passé ensuite dans les autres états, où il est regardé, ainsi qu'en France, comme un droit du Souverain. L'Empereur d'Allemagne établit en titre d'office un grand-maître des postes & couriers de l'Empire; cependant plusieurs Princes de l'Empire croient pouvoir user pareillement de ce droit.

On appelle *couriers du cabinet* ceux qui portent les dépêches du Roi ou de son conseil.



COURONNE.

MARQUE de dignité, ornement que les rois & les grands mettent sur leur tête pour marquer leur pouvoir, & qu'on regarde aussi comme un symbole de victoire, de joie.

L'antiquité la plus reculée ne déféra les couronnes qu'à la Divinité. Bacchus, si l'on en croit Pline, s'en para le premier, après la conquête des Indes. Phérécydès, cité par Tertullien, *de Coronâ*, rapporte l'origine des couronnes à Saturne ; Diodore l'attribue à Jupiter après sa victoire sur les Titans ; Fabius Pictor, à Janus, & dit que cet ancien roi d'Italie s'en servit le premier dans les sacrifices. Léon l'Egyptien assure qu'Isis se couronna la premiere d'épis de bled, parce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de le semer & de le cultiver.

La plupart des auteurs conviennent que la couronne étoit, dans son origine, plutôt un ornement du sacerdoce que de la royauté ; les souverains la prirent ensuite, parce qu'alors ces deux dignités du sacerdoce & de l'empire étoient réunies.

Les premieres couronnes n'étoient qu'une bandelette nommée *diadême*, dont on se ceignoit la tête, & qu'on lioit par derriere, comme on le voit aux têtes de Jupiter, des Ptolomées & des rois de Syrie, sur les médailles. Quelquefois on les faisoit de deux bandelettes, ensuite, on prit des rameaux de différents arbres, auxquels on ajouta des fleurs.

Tertullien, *de Coronâ*, écrit que, selon Claudius Saturninus, il n'y avoit aucune plante dont l'on n'eût fait des couronnes. Celle de Jupiter étoit

de fleurs ; elle est souvent de laurier sur les médailles ; celle de Bacchus, de pampre & de raisin, de branches de lierre chargées de fleurs & de fruits ; celle de Castor & de Pollux, de Fleurs de roseaux ; celle d'Apollon, de roseaux ou de laurier ; celle de Saturne, de figues nouvelles ; celles d'Hercule, de peuplier ; celle de Pan, de pin ou d'hieble ; celle de Lucine, de dictame ; celle des Heures, de fruits propres à chaque saison ; celle des Graces, de branches d'olivier, aussi-bien que celle de Minerve ; celle de Vénus, de roses, celle de Cérès, d'épis, aussi-bien que celle d'Isis ; celles des Lares, de noyer ou de romarin, en quoi l'on savoit l'opinion commune dans le paganisme, que ces arbres ou plantes étoient particuliérement consacrés à ces divinités.

Non-seulement les couronnes furent employées pour décorer les statues & désigner les images des dieux, pour les prêtres dans les sacrifices, pour marquer l'autorité dans les prêtres & les souverains ; mais on couronnoit encore les autels, les temples, les portes des maisons, les vases sacrés, les victimes, les navires, &c. On couronnoit aussi les poëtes, ceux qui remportoient la victoire dans les jeux solemnels, les gens de guerre qui se distinguoient par quelque exploit.

Quelques auteurs concluent de certains passages d'Eusebe de Césarée, que les évêques portoient autrefois des couronnes.

On trouve sur les médailles quatre sortes de couronnes propres aux empereurs Romains, 1° une couronne de laurier ; 2° une couronne rayonnée ; 3° une couronne ornée de perles, & quelquefois de pierreries ; 4° une espece de bonnet à peu près semblable à un mortier ou bonnet, tel que les princes de l'empire le mettent sur leur écu.

Jules César, obtint la permission du sénat de por-

ter la premiere, à cause, dit-on, qu'il étoit chauve; ses successeurs l'imiterent. La couronne radiale n'étoit accordée aux princes qu'après leur mort; mais Néron la prit de son vivant. On les voit sur les médailles avec la couronne perlée; mais Justinien est le premier qui ait porté celle de la quatrieme espece, que Ducange nomme *camelancium*, & qu'on a confondu avec le mantelet qu'on appelle *camail*, à cause de la ressemblance de ce mot, quoique l'un soit fait pour couvrir les épaules, & l'autre pour couvrir la tête.

La couronne papale est composée d'une tiare, & d'une triple couronne, qui l'environne; elle a deux pendants, comme la mître des évêques.

La couronne impériale est un bonnet ou tiare, avec un demi-cercle d'or, qui porte la figure du monde, cintré & sommé d'une croix.

La couronne du roi d'Angleterre est rehaussée de quatre croix, de la façon de celle de Malte, entre lesquelles il y a quatre fleurs de lys; elle est couverte de quatre diadêmes qui aboutissent à un petit globe surmonté d'une croix.

Celle du roi de France est un cercle de huit fleurs de lys, cintré de six diadêmes qui le ferment, & qui portent au dessus une double fleur de lys, qui est le cimier de France. Quelques uns prétendent que Charles VIII est le premier qui ait pris la couronne fermée, lorsqu'il eut pris la qualité *d'empereur d'Orient* en 1495; cependant l'on voit dans les cabinets des curieux, des écus d'or & autres monnoies du roi Louis XII, successeur de Charles VIII, où la couronne n'est point fermée. Il paroit donc qu'on pourra rapporter cet usage à François I, qui ne vouloit céder en rien à Charles-Quint & à Henri VIII, qui avoient pris la couronne fermée.

Celles des rois de Portugal, de Danemarck &

de Suede, ont des fleurons sur le cercle, & sont fermées de cintres, avec un globe croisé sur le haut. La couronne des ducs de Savoie, comme rois de Chypre, avoit deux fleurons sur le cercle, étoit fermée de cintres, & surmontées de la croix de S. Maurice, sur le bouton d'en-haut : celle du grand duc de Toscane est ouverte, pointes mêlées de grands treffles sur d'autres pointes, avec la fleur de lis de Florence au milieu.

Celle du roi d'Espagne est rehaussée de grands trefles refendus, que l'on appelle souvent *hauts fleurons*, & couverte de diadèmes, aboutissants à un globe surmonté d'une croix.

La noblesse, sur ses armoiries, porte aussi des couronnes, qu'on appelle *couronnes de casques ou couronnes d'Écussons*. Elles sont de différentes formes, selon les divers degrés de noblesse ou d'illustration. On en distingue de cinq sortes principales, 1° la couronne ducale : toutes de fleurons à fleurs d'ache ou de persil; 2° la couronne de marquis, qui est de fleurons & de perles, mêlés alternativement; 3° celle de comte, composée de perles sur un cercle d'or; 4° celle de vicomte est aussi un cercle, avec neuf perles entassées de trois en trois; 5° celle de baron, qui est une espece de bonnet avec un collier de perles en bande.

Mais tout cela varie, & pour la forme des fleurons, & pour le nombre des perles, suivant les différentes nations; & même, à l'exception des couronnes des ducs & pairs, les autres sont ordinairement aux choix de ceux qui en mettent sur le timbre de leurs armes. A Venise, les nobles ne mettent aucune couronne sur leurs armes; celles du doge seul sont surmontées du bonnet ducal : à Genes, les vingt-huit familles principales portent sur leurs armoiries la couronne ducale : à Rome, nul cardinal, quoique prince, n'en met aucune sur

sur son écusson. Au reste, toutes les couronnes de la noblesse sont ouvertes, même celles des princes du sang en France, qui sont composées d'un cercle d'or surmonté de fleurs de lis. Le dauphin portoit autrefois une couronne rehaussée de fleurs de lis, & fermée de deux cercles en croix avec une fleur de lis au sommet : maintenant elle est fermée par quatre dauphins, dont les queues aboutissent à un bouton qui soutient la fleur de lis à quatre angles.

Les Romains avoient diverses couronnes pour récompenser les exploits militaires. La couronne ovale qui étoit la premiere, étoit faite de myrthe ; on la donnoit aux généraux qui avoient vaincu des esclaves ou d'autres ennemis, peu dignes d'exercer la valeur Romaine, & à qui on décernoit les honneurs du petit triomphe appellé *ovation*.

La seconde étoit la navale ou rostrale, qui étoit un cercle d'or relevé de proues & de pouppes de navires, qu'on donnoit au capitaine ou soldat, qui le premier avoit accroché ou sauté dans un vaisseau ennemi.

La troisieme, nommée *vallaire ou castrense*, étoit aussi un cercle d'or relevé de pots ou pieux, que le général donnoit au capitaine ou soldat qui avoit franchi le premier le camp ennemi, & forcé la palissade.

La quatrieme, appellée *murale*, étoit un cercle d'or surmonté de crêneaux ; elle étoit le prix de la bravoure de celui qui avoit monté le premier sur la muraille assiégée, & y avoit arboré l'étendard ; c'est aussi sur les médailles l'ornement des génies & des déités qui protégeoient les villes, & en particulier de Cybele.

La cinquieme, appellée *civique*, faite d'une branche de chêne verd, s'accordoit à un citoyen qui avoit sauvé la vie à un autre dans une bataille ou un assaut.

La sixieme étoit la triomphante, faite de branches de laurier; on l'accordoit au général qui avoit donné quelque bataille ou conquis quelque province; mais l'an 569 de Rome, le consul Claudius Pulcher introduisit l'usage de dorer le cercle de la couronne; bientôt elles furent converties en or massif. Les Grecs en décernerent à T. Quintius Flaminius.

La septieme étoit l'obsidionale ou graminée, parce qu'elle se faisoit de *gramen*, ou des herbes qui se trouvoient dans la ville ou le camp assiégé; elle étoit décernée aux généraux qui avoient délivré une armée ou une ville Romaine assiégée des ennemis, & qui les avoient obligés à décamper.

La huitieme étoit aussi une couronne de laurier que les Grecs donnoient aux athletes, & les Romains à ceux qui avoient ménagé ou confirmé la paix avec les ennemis: c'étoit la moins estimée. C'est une chose digne de remarque, que chez les Romains qui connoissoient, dit-on, la véritable gloire, celle d'avoir donné la paix à son pays, fût la moindre de toutes.

Chez les Romains, on donnoit encore une couronne ou bandelette de laine aux gladiateurs qu'on mettoit en liberté. Tout le monde sait que les anciens, dans les sacrifices, se couronnoient d'ache, d'olivier, de laurier; qu'ils portoient dans leurs festins & autres parties de plaisir, des chapeaux de lierre, de myrthe, de roses, &c. mais que dans les funérailles ils ne portoient que des couronnes de cyprès.

Le P. Daniel dit que S. Louis dégagea à ses frais la couronne d'épines de N. S. qui avoit été engagée par Baudoin, empereur de Constantinople, pour une très-grosse somme d'argent, & qu'il la fit transporter en France avec beaucoup de pompe & de cérémonie. On la garde encore aujourd'hui dans la Sainte-Chapelle. L'auteur de l'Histoire de S. Louis assure qu'elle subsistoit de son temps, & que les

épines en étoient toujours vertes. Quelques auteurs, après Clément Alexandrin, prétendent qu'elle étoit de ronce, *ex rubo*; d'autres, qu'elle étoit de nerprun, *ex rhamno*; d'autres, d'épine blanche; & d'autres, de jonc marin.

On prétend que ce mot *couronne* vient de corne; parce que les couronnes anciennes étoient en pointe, & que les cornes étoient des marques de puissance, de dignité, de force, d'autorité & d'empire; & dans la sainte-Ecriture, les mots de *cornu* & *cornua* sont souvent pris pour la dignité royale : delà vient que *corne* & *couronne* en hébreu sont expliqués par le même mot.



COURTISAN.

CE mot de *courtisan*, que nous prenons ici adjectivement, & qu'il ne faut pas toujours confondre avec *homme de la cour*, est l'épithete que l'on donne à cette espece de gens que le malheur des rois & des peuples a placés entre les rois & la vérité, pour l'empêcher de parvenir jusqu'à eux, même lorsqu'ils sont expressément chargés de la leur faire connoître : le tyran imbécille écoute & aime ces sortes de gens : le tyran habile s'en sert & les méprise : le roi qui sait l'être, les chasse & les punit ; & la vérité se montre alors : car elle n'est jamais cachée que pour ceux qui ne la cherchent pas sincérement. J'ai dit qu'il ne falloit pas toujours confondre *courtisan* avec *homme de la cour*, sur-tout lorsque *courtisan* est adjectif ; car je ne prétends point, dans cet article, faire la satyre de ceux que le devoir ou la nécessité appellent auprès de la personne du prince : il seroit donc à souhaiter qu'on distinguât toujours ces deux mots : cependant l'usage est peut-être excusable de les confondre quelquefois, parce que souvent la nature les confond ; mais quelques exemples prouvent qu'on peut à la rigueur être homme de la cour, sans être courtisan ; témoin M. de Montausier, qui désiroit si fort de ressembler au misanthrope de Moliere, & qui en effet lui ressembloit assez. Au reste, il est encore plus aisé d'être misanthrope à la cour, quand on n'y est pas courtisan, que d'y être simplement spectateur & philosophe ; la misanthropie est même quelquefois un moyen d'y réussir ; mais la philosophie y est presque toujours de-

placée & mal à son aise. Aristote finit par être mécontent d'Alexandre. Platon, à la cour de Denis, se reprochoit d'avoir eu à essuyer dans sa vieillesse les caprices d'un jeune tyran; & Diogene reprochoit à Aristippe de porter l'habit de courtisan sous le manteau de philosophe. En vain ce même Aristippe, qui se prosternoit aux pieds de Denis, parce qu'il avoit, disoit-il, les oreilles aux pieds, cherchoit à s'excuser d'habiter la cour, en disant que les philosophes doivent y aller plus qu'ailleurs, comme les médecins vont principalement chez les malades : on auroit pu lui répondre que quand les maladies sont incurables & contagieuses, le médecin qui entreprend de les guérir, ne fait que s'exposer à les gagner lui-même. Néanmoins (car nous ne voulons rien outrer) il faut peut-être qu'il y ait à la cour des philosophes, comme il faut qu'il y ait dans la république des lettres des professeurs en arabe, pour y enseigner une langue que presque personne n'étudie, & qu'ils sont eux-mêmes en danger d'oublier, s'ils ne se la rappellent sans cesse par un fréquent exercice.





COURTISANNE.

ON appelle *courtisanne*, une femme livrée à la débauche publique, sur-tout lorsqu'elle exerce ce métier honteux avec une sorte d'agrément & de décence, & qu'elle sait donner au libertinage l'attrait que la prostitution lui ôte presque toujours. Les courtisannes semblent avoir été plus en honneur chez les Romains que parmi nous, & chez les Grecs que chez les Romains. Tout le monde connoît les deux Aspasies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate même; Phryné, qui fit rebâtir à ses dépens la ville de Thebes détruite par Alexandre, & dont les débauches servirent, ainsi en quelque maniere, à réparer le mal fait par le conquérant. Laïs qui tourna la tête à tant de philosophes, à Diogene même qu'elle rendit heureux; à Aristippe qui disoit d'elle: »Je possede Laïs, mais Laïs ne me possede pas,« (grande leçon pour tout homme sage); enfin la célebre Leontium qui écrivit sur la philosophie, & qui fut aimée d'Epicure & de ses disciples. Notre fameuse Ninon de Lenclos peut être regardée comme la Leontium moderne; mais elle n'a pas eu beaucoup de semblables; & rien n'est plus rare parmi nous, que les courtisannes philosophes, si ce n'est pas même profaner ce dernier nom que de le joindre au premier. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur cet article, dans un ouvrage aussi grave que celui-ci. Nous croyons devoir dire seulement, indépendamment des lumieres de la religion, & en nous bornant au pur moral, que la passion pour les courtisannes énerve également

l'ame, le corps, & qu'elle porte les plus funestes atteintes à la fortune, à la santé, au repos & au bonheur. On peut se rappeller à cette occasion le mot de Démosthène: » Je n'achete pas si cher un » repentir; « & celui de l'empereur Adrien, à qui l'on demandoit pourquoi l'on peint Venus nue? Il répondit, *quia nudos dimittit*.

Mais les femmes fausses & coquettes ne sont-elles pas plus méprisables en un sens, & plus dangereuses encore pour le cœur & pour l'esprit, que ne le sont les courtisannes? C'est une question que nous laisserons à décider.

Un célebre philosophe de nos jours examine dans son Histoire naturelle, pourquoi l'amour fait le bonheur de tous les êtres & le malheur de l'homme. Il répond que c'est qu'il n'y a dans cette passion que le physique de bon; & que le moral, c'est-à-dire le sentiment qui l'accompagne, n'en vaut rien. Ce philosophe n'a pas prétendu que ce moral n'ajoute pas au plaisir physique; l'expérience seroit contre lui; ni que le moral de l'amour ne soit qu'une illusion, ce qui est vrai, mais ne détruit pas la vivacité du plaisir (& combien peu de plaisirs ont un objet réel!) il a voulu dire sans doute que ce moral est ce qui cause tous les maux de l'amour, & en cela on ne sauroit trop être de son avis. Concluons seulement delà, que si des lumieres supérieures à la raison ne nous promettoient pas une condition meilleure, nous aurions beaucoup à nous plaindre de la nature qui, en nous présentant d'une main le plus séduisant des plaisirs, semble nous en éloigner de l'autre par les écueils dont elle l'a environné, & qui nous a, pour ainsi dire, placés sur le bord d'un précipice entre la douleur & la privation:

Qualibus in tenebris vitæ quantiſque periclis,
Degitur hoc ævi quodcumque eſt!

Au reſte, quand nous avons parlé ci-deſſus de l'honneur que les Grecs rendoient aux courtiſannes, nous n'en avons parlé que relativement aux autres peuples : on ne peut guere douter en effet, que la Grece n'ait été le pays où ces ſortes de femmes ont été le plus honorées, ou, ſi l'on veut, moins mépriſées. M. Bertin de l'Académie royale des belles-lettres, dans une Diſſertation lue à cette Académie en 1752, & qu'il a bien voulu nous communiquer, s'eſt propoſé de prouver, contre une foule d'auteurs anciens & modernes, que les honneurs rendus aux courtiſannes chez les Grecs, ne l'étoient point par le corps de la nation, & qu'elles étoient ſeulement le fruit de l'extravagante paſſion de quelques particuliers. C'eſt ce que l'auteur entreprend de faire voir par un grand nombre de faits bien rapprochés, qu'il a tirés principalement d'Athénée & de Plutarque, & qu'il oppoſe aux faits qu'on a coutume d'alléguer en faveur de l'opinion commune. Comme le mémoire de M. Bertin n'eſt pas encore imprimé en 1754, que nous écrivons ceci, nous ne croyons pas devoir entrer dans un plus grand détail; & nous renvoyons nos lecteurs à la diſſertation, qui nous paroît très-digne d'être lue.

Fin du Tome premier.

TABLE

Des Articles contenus en ce premier Volume.

A

ACADEMICIENS, par M. l'abbé *Yvon*, page 7
Académie, par M. l'abbé *Mallet*, 13
Adultere, par M. *Toussaint*, 31
Affabilité, par M. l'abbé *Millot*, Curé de Troisy, Diocese de Toul, 37
Alcoran, par M. l'abbé *Mallet*, 39
Amitié, par un anonyme, 45
Amour, par un anonyme, 49
Amulette, par M. l'abbé *Mallet*, 80
Anges, par M. l'abbé *Mallet*, 84
Anti-diluvienne, (philosophie) par un anonyme, 86
Aréopage, par M. *Diderot*, 95
Astrologie, par M. l'abbé *Mallet*, 100
Aveugle, par M. *d'Alembert*, 111

B

Bêtes, (ames des) par MM. *Yvon* & *Bouillet*, 122
Bibliotheque, par un anonyme, 165

C

Cabale, par un anonyme, 217

Calomnie, par MM. *Diderot* & *d'Alembert*, 233
Canadiens, par un anonyme, 235
Canonisation, par M. l'abbé *Mallet*, 239
Caractere, par M. *d'Alembert*, 242
Cardan, par un anonyme, 246
Cartes, par M. *Diderot*, 250
Cartésianisme, par M. *d'Alembert*, 254
Ceinture, par M. *Diderot*, 295
Célibat, par M. *Diderot*, 299
Censeurs de livres, par M. *Diderot*, 316
Chanson, par M. *Rousseau* de Geneve, 320
Charlatan, par M. *de Jaucourt*, 327
Civilité, par M. *de Jaucourt*, 335
Colere, par M. *de Jaucourt*, 338
Comédien, par MM. *Mallet* & *Diderot*, 341
Conards ou *Cornards*, par M. l'abbé *Mallet*, 344
Concert spirituel, par M. *de Jaucourt*, 346
Conversation, par M. *d'Alembert*, 348
Cour, par M. *Diderot*, 350
Courage, par M. *de Jaucourt*, 351
Courier, par M. l'abbé *Mallet*, 355
Couronne, par M. *Chambers*, 357
Courtisan, par M. *d'Alembert*, 364
Courtisanne, par M. *d'Alembert*, 366

Fin de la Table.

J. Robertshaw
14.2.92
[VOLT.]
6 vols.



